Dans notre section PLACEMENT cette semaine

Des dépôts du vendredi sont crédités le lundi: pourquoi?

■ **M. Jean-Loup Mouret, copropriétaire d'Uniforma, accuse les banques de ne pas jouer franc jeu sur la question des taux d'intérêt durant les week-ends. Pierre Desroches, de la BNC, réplique à cette allégation. Un reportage de Ch. Edouard Lebel.**

Photo Jean-Guy Paradis, LES AFFAIRES

dépots garantis
11 3/4 %
5 ans
Taux annuel
FIDUCIE PRÊT ET REVENU
QUEBEC • MONTREAL • TROIS-RIVIERES • CHICOUTIMI • OTTAWA

Le No 1 de la finance et de l'économie au Québec

LES AFFAIRES

Montréal, semaine du 21 au 27 mai 1983 Vol. LV No. 21 56 pages 1$

POUR VOUS ABONNER (514) 842-3131

STEINBERG

Effet boomerang de la guerre des prix

■ **Non seulement Steinberg a-t-elle subi un revirement de 15 millions $ de ses profits avant impôt au cours des trois derniers mois, mais encore le géant montréalais de l'alimentation n'a récupéré aucune part de marché même si c'est lui qui a pris l'initiative des hostilités contre ses concurrents. Par ailleurs, Steinberg semble avoir une excellente cause dans la question des permis de vente de bière et vins. Jean-Paul Gagné fait le point.** pp. 2-3

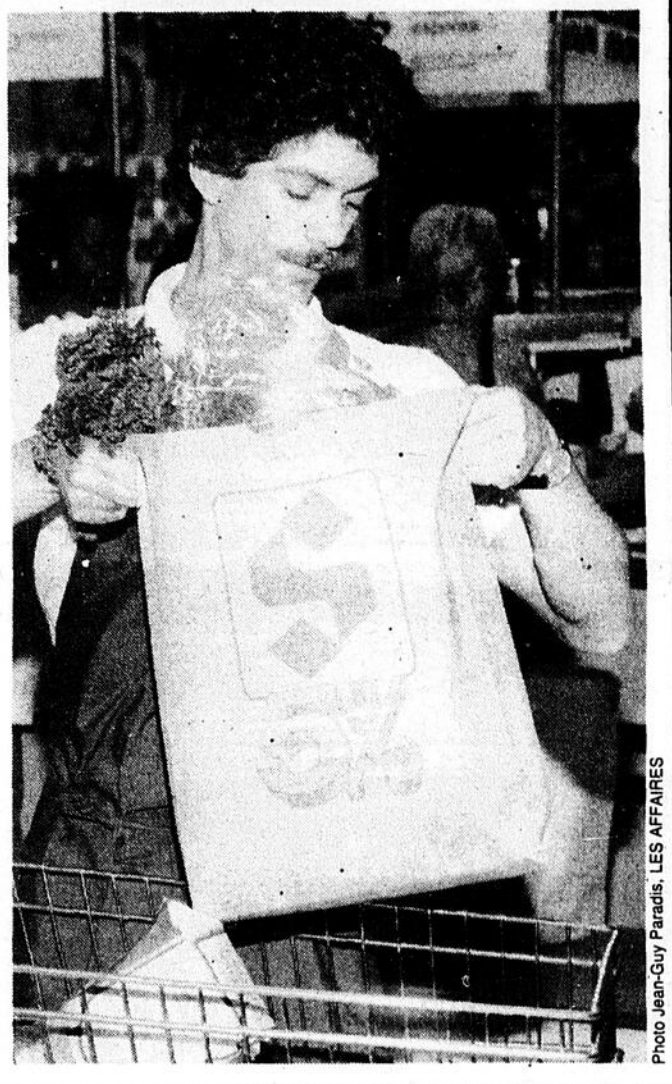

Photo Jean-Guy Paradis, LES AFFAIRES

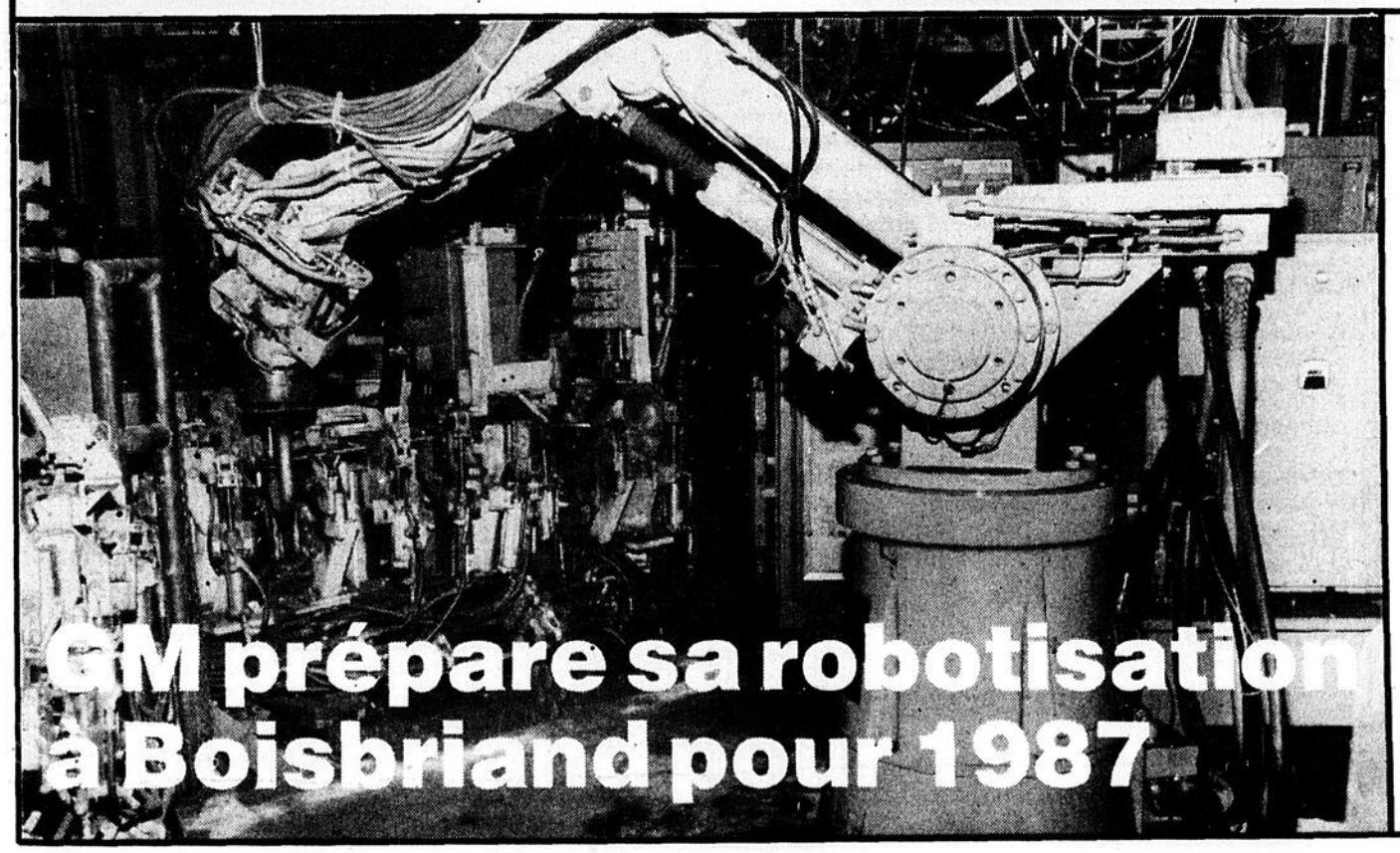

GM prépare sa robotisation à Boisbriand pour 1987

ENTREPRISE

Auvents Métro, un fabricant de tentes-chapiteaux et d'auvents de toile, a augmenté ses ventes de 18% en pleine récession, "en misant sur la diversification et la qualité de ses services," confie aux Affaires son président, M. Gilles Viau. p. 13

MARKETING - COMMUNICATIONS

L'ex-PDG de Foucray Canada vient de lancer sa propre chaîne de magasins de produits de décoration, Murs et Mondes, Dominique Froment a rencontré M. François Hartmann. p. 22

PROFITS NETS

Une bonne entrevue de vente comprend cinq étapes précises. Robert Janody les décrit. p. 23

FISCALITÉ

Le secret bancaire suisse existe bel et bien, mais les autorités helvétiques viennent de modifier les règles du jeu, explique Jean-Michel Boutin. p.28

La guerre des prix coûte très cher mais rapporte peu à Steinberg

La guerre de prix déclenchée dans le commerce de l'alimentation au Québec par **Steinberg** le 2 mars dernier ne lui profite pas.

La compagnie, qui a révolutionné le commerce de l'alimentation au Québec, a en effet subi une perte avant impôt de 8,8 millions $ au cours de la période de 12 semaines s'étendant du 16 janvier au 9 avril 1983, soit un revirement de 15,4 millions $, étant donné que l'entreprise avait connu un bénéfice avant impôt de 7,3 millions $ au cours du même trimestre l'année précédente.

Ces résultats semblent avoir secoué la haute direction de la compagnie, qui, selon des informations parvenues à nos bureaux au moment de mettre sous presse mardi dernier, s'apprêtait à faire des changements de personnel au niveau des affaires de la compagnie au Québec.

Il semble toutefois que la guerre de prix qui s'avère dévastatrice pour les profits de tous les détaillants, se poursuivra encore, Steinberg n'ayant pas encore renoncé à sa stratégie même si cette dernière ne produit pas les résultats escomptés. La guerre de prix coûte chaque semaine entre 1,5 et 2 millions $ de profits bruts aux quatre grands de l'alimentation au Québec.

Dans son message aux actionnaires, le président de la compagnie, M. **Peter F. McGoldrick,** révèle que "le chiffre d'affaires de notre division du Québec pour le trimestre a baissé par rapport au dernier exercice". Ce dernier affirme cependant plus loin que "l'érosion progressive de notre part de marché (au Québec) semble s'être arrêtée suite à cette recrudescence de la concurrence", engendrée par le programme de marketing de Steinberg et la vive réaction des concurrents.

Steinberg ne dévoile pas ses résultats par province, mais par division. Il est difficile de voir avec exactitude ce qui s'est passé au Québec, mais une lecture attentive des résultats du dernier trimestre laisse croire que la compagnie n'a rien gagné et a très probablement perdu du terrain depuis le déclenchement de la guerre des prix. Précisons que les résultats du dernier trimestre tiennent compte de 7 semaines de guerre de prix.

Alors que Steinberg affirme que ses ventes en Ontario ont connu une croissance satisfaisante, les ventes de ses supermarchés canadiens (essentiellement au Québec et en Ontario) ont diminué au dernier trimestre de 2,2 millions $ ou de 0,4% par rapport à celles du même trimestre l'an dernier. Si l'on tient compte que les prix de détail ont augmenté de l'ordre de 7% au cours de la dernière année, la baisse de volume est de l'ordre de 7,5%. Si, au surcroît, la croissance des ventes est satisfaisante en Ontario alors que les ventes totales diminuent, c'est dire que le volume a baissé de façon sensible au Québec.

Une autre façon de voir l'évolution des ventes est de comparer le dernier trimestre avec le précédent. La division des supermarchés a encore enregistré une baisse des ventes, mais de 20 millions cette fois; il faut toutefois tenir compte du fait que la période des Fêtes faisait partie du trimestre précédent, qui va du 24 octobre 1982 au 15 janvier 1983.

Cette baisse des ventes s'est évidemment traduite au niveau des profits et la compagnie a subi une perte de 2,1 millions $ après impôt, comparativement à un profit après impôt de 7,3 milions $ pour le même trimestre l'année précédente, soit un revirement de 9,4 millions $.

Interrogé à ce sujet par LES AFFAIRES, le directeur des relations publiques de la compagnie, M. **André Pilon,** a répété que la compagnie croyait avoir enrayé l'érosion de la part du marché de Steinberg dans l'alimentation au Québec. M. Pilon n'a pas nié que cette part aurait reculé de l'ordre de 20% à 19% au cours de la dernière année, mais ne l'a pas confirmé non plus, se contentant plutôt de dire qu'elle avait diminué d'un point au cours de la dernière année. Rappelons que Steinberg a adopté récemment un programme de contrôle de ses dépenses, dont un des éléments est le gel des salaires du personnel non syndiqué pour une période indéterminée.

Parmi les concurrents interrogés par LES AFFAIRES M. **Pierre Lessard,** président de Provigo, a soutenu que "la part de marché de Provigo ne reculait certainement pas et qu'elle avait même dû augmenter depuis la guerre de prix". M. Lessard a dit qu'un indice de cela était le fait que le nombre de clients de Provigo s'était accru depuis le début de la guerre de prix.

Le nouveau président, Peter McGoldrick, s'apprêterait à s'occuper plus directement de la guerre de prix qu'a déclenchée Steinberg au Québec.

"Nos résultats seront affectés par les escomptes données aux consommateurs, mais en aucune façon comparable avec la perte que vient de subir Steinberg".

Pour sa part, le nouveau président et directeur général du Groupe Épiciers Unis Métro-Richelieu, M. **Jean-Roch Vachon,** a affirmé aux AFFAIRES que la croissance de la part de marché de son groupe s'était arrêtée à la suite du déclenchement de la guerre de prix, mais qu'elle avait à nouveau recommencé à monter depuis cinq semaines.

M. Vachon a dit que, même s'il a été rapporté que Steinberg était disposée à faire durer longtemps la guerre, celle-ci était trop coûteuse à l'industrie dans l'ensemble pour durer longtemps. Selon M. Vachon, c'est à l'attaquant, Steinberg, d'abandonner le premier

De son côté, M. **Pierre Croteau,** président et directeur général de **Hudon et Deaudelin** et de **IGA-Boniprix,** a affirmé que "les objectifs de la compagnie étaient respectés"; "on a même réussi à accroître le nombre de nos clients", a encore soutenu M. Croteau.

M. Croteau a soutenu également que les marges brutes ne s'étaient pas accrues depuis le début de la guerre des prix et que cette dernière profite toujours beaucoup aux consommateurs.

JEAN-PAUL GAGNE

LAMARRE, CATY & BERNARDIN LTÉE
courtiers d'assurances

3 Place Ville Marie, Montréal H3B 2E5
2795 Boul. Laurier, Ste Foy, Québec G1V 4M7

Commerce - Industrie - Particuliers - Avantages sociaux - Service de prévention de sinistres.
bureaux à
QUÉBEC • MONTRÉAL • OTTAWA • TORONTO • WINNIPEG • EDMONTON • CALGARY • VANCOUVER
et dans le monde entier
affiliés à Sedgwick Alexander Inc.

Les Investissements Disnat Inc.
Le seul courtier escompteur à Montréal

Si vous prenez vos propres décisions d'investissements, vous vous devez d'utiliser les services de Disnat.

Disnat est le seul courtier escompteur qui met à votre disposition un service complet d'exécution de transactions boursières.

En transigeant directement avec les comptoirs d'exécution, Disnat élimine les intermédiaires. Vous bénéficiez donc de réduction de commissions importantes.

Jugez par vous-même!

	100 @ 50 $	200 @ 25 $	500 @ 15 $	1000 @ 35 $
Commissions en vigueur au 31 mars 1983	70 $	90 $	169 $	479 $
DISNAT	35 $	45 $	84,50 $	239,50 $
ÉCONOMIE	**50%**	**50%**	**50%**	**50%**

Appelez-nous ou retournez ce coupon pour de plus amples renseignements:
Tél.: À MONTRÉAL: 842-9483 À QUÉBEC: 647-1226

Les Investissements Disnat Inc.
"LE PREMIER COURTIER ESCOMPTEUR"
373, rue St-Paul ouest Montréal, Québec H2Y 2A7

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
PROV. ..... CODE POSTAL .....
LA13483

Cette annonce a pour but d'informer seulement. Tous les renseignements additionnels peuvent être obtenus par un courtier ou un membre du Groupe. Chaque membre opère indépendamment et est licencié par le Surintendant des Assurances.

Le groupe assurvie ®
CHICOUTIMI G. Joncas **549-8745**
HULL-OUTAOUAIS G. Durand **777-3131**
LAURENTIDES R. Décarie **275-2200**
LAVAL J. Paquette **668-9000**
MONTRÉAL J. DesRosiers **842-8791** G. Longpré **842-8791** R. Montpetit **288-1392**
QUÉBEC G. Beaudoin **527-3424**
RIVIÈRE-DU-LOUP V. Vanden Broucke **867-2120**
SAINT-HYACINTHE G. Duhaime **774-5751**
SHERBROOKE R.J. Yandle*
THETFORD/BEAUCE F. Franciscaut **338-3010**
TROIS-RIVIÈRES R.J. Yandle*
VAL D'OR M. Fortin **825-3101**
D'AUTRES VILLE BIENTÔT

ASSURANCE-VIE
COMPAREZ
Avant d'acheter votre prochaine police d'assurance-vie, demandez à votre courtier de vous expliquer Le
Termaflex 100
Assurance jusqu'à 100 ans. Primes garanties. Capital assuré garantie. Valeurs de rachat garanties. Valeurs libérées garanties.

Exemple: Homme de 50 ans non fumeur
Assurance: 100 000$
Prime: 1 625$
Après 5 ans: (âge 55) si vous cessez de payer la prime, vous demeurez assuré jusqu'à 65 ans.

40,000$ COMPTANT
à 65 ans — CHOIX GARANTI
100,000 $ POLICE LIBÉRÉE

** Pour renseignements:*
R.J. Yandle
Tél.: (514) 842-8791
® Marques déposées de Groupe Assurvie Inc.

Kiosques modulaires

• Mini-format ou stand d'exposition
• Achat ou location
Brochure sur demande (514)875-6271
ExpoSystèmes Canada
Place Bonaventure, Montréal

Vente de la bière et du vin dans les supermarchés

La cause de Steinberg semble excellente

Photo Jean-Guy Paradis, LES AFFAIRES

Steinberg gagnera-t-il sa bataille en vue d'obtenir son permis de vente de bière et de vin dans ses magasins? Le suspense dure toujours.

■ La **Régie des permis d'alcool du Québec** devrait débuter, dans la deuxième semaine de juin, ses audiences sur la requête de **Steinberg Inc.** visant à obtenir des permis de vente de la bière et du vin pour ses supermarchés d'alimentation au Québec.

La requête sera entendue et débattue devant trois régisseurs, soit Me **Ghislain K. Laflamme,** président et directeur général, **André Laurence,** vice-président et **André Labonté,** régisseur. Trois associations d'épiciers indépendants et certains épiciers eux-mêmes ont déjà enregistré leur opposition aux demandes de permis faites par Steinberg pour 52 supermarchés (43 dans la région de Montréal, 7 à Québec et 2 à Hull). Steinberg possède 130 supermarchés au Québec.

Malgré ce barrage et malgré le fait que la Loi sur les permis a toujours empêché les chaînes de magasins d'alimentation d'obtenir un permis de vente de la bière et du vin, la requête de Steinberg semble excellente du point de vue juridique, selon des informations obtenues par LES AFFAIRES de personnes très au fait du dossier.

La requête de Steinberg s'appuiera principalement sur deux lois, la Loi sur les permis d'alcool et la Loi sur les compagnies.

L'article important de la Loi sur les permis d'alcool est l'article 44, que nous reproduisons in extenso pour bien comprendre sa signification; cet article compte trois paragraphes et se lit comme suit:

"La Régie ne peut délivrer un permis d'épicerie destiné à être exploité dans un magasin d'alimentation faisant partie d'une chaîne de magasins comprenant cinq magasins ou plus.

"Les magasins à filiales ou à succursales multiples et leurs filiales et succursales sont notamment considérées comme faisant partie d'une chaîne de magasins, que celles-ci forment ou non des entités juridiques distinctes. Toutefois, les magasins exploités par diverses associations coopératives ne constituent pas une chaîne du seul fait que ces associations soient membres d'une même fédération.

"Le premier alinéa ne s'applique pas si le permis demandé est destiné à être exploité par une personne qui détenait un permis d'épicerie le 1er août 1974 ou par une société ou une corporation, au bénéfice de laquelle un permis était délivré à cette date."

Le deuxième paragraphe de cet article nous indique déjà pourquoi les magasins **Métro** et **Richelieu** peuvent avoir des permis de vente de la bière et du vin. Ces magasins sont regroupés sur une base coopérative et restent la propriété des membres du **Groupe Épiciers Unis Métro-Richelieu.**

Ce même paragraphe nous indique aussi que Steinberg est une chaîne et que par conséquent elle n'a jamais pu jusqu'à maintenant obtenir de permis de vente de bière et de vin... du moins selon l'interprétation qui a prévalu jusqu'à maintenant.

L'exception

Steinberg croit toutefois avoir découvert l'ouverture juridique qui lui permettra d'obtenir un permis d'épicerie (le droit de vendre de la bière et du vin dans le langage de la Régie).

Cette ouverture est l'exception qui a été faite dans le troisième paragraphe de l'article 44, visant à permettre à une personne qui détenait un permis d'épicerie le 1er août 1974 de pouvoir acquérir des permis pour plus de cinq magasins faisant partie d'une chaîne.

En d'autres mots, le législateur n'a pas empêché par cette exception qu'une personne, une société ou une corporation, qui possédait un permis au 1er août 1974, constitue éventuellement une chaîne de magasins et y vendre de la bière.

Mais, direz-vous, Steinberg n'avait pas de permis avant le 1er août 1974. Cela est exact, mais Steinberg a acquis et s'est fusionnée avec une corporation, **Jean-Marie Jean Ltée,** qui a exploité un magasin d'alimentation et qui détenait un permis d'épicerie avant le premier août 1974.

La fusion

Cette fusion est capitale pour comprendre le dossier, mais encore fallait-il que la fusion de Steinberg et de Jean-Marie Jean Ltée soit faite correctement, puisqu'il y a trois façons de fusionner des compagnies au Québec (deux en vertu de la loi provinciale et une en vertu de la loi fédérale).

Steinberg Inc. et Jean-Marie Jean Ltée ont été fusionnées en vertu de l'article 123.120 de la partie IA de la Loi des compagnies du Québec.

Cet article se lit comme suit: "À compter de la date figurant sur le certificat de fusion, les compagnies qui ont fusionné **continuent leur existence** en une seule et même compagnie. Cette compagnie possède les droits des compagnies fusionnées et en assume les obligations".

En d'autres termes, Jean-Marie Jean Ltée qui, jusqu'à sa fusion, pouvait obtenir des permis de vente de la bière pour plus de cinq magasins, continue son existence dans la nouvelle compagnie Steinberg Inc., née de la fusion, le 18 février 1983, et peut de ce fait obtenir des permis pour plus de cinq magasins d'alimentation.

Il en aurait été autrement toutefois si Steinberg avait fait sa fusion en vertu de l'article 18 de la partie I de la Loi sur les compagnies puisque, selon l'interprétation généralement acceptée, les compagnies fusionnées en vertu de cet article perdent leur existence juridique pour permettre la naissance d'une nouvelle entité juridique, qui est la compagnie née de la fusion.

C'est cette dernière interprétation qui a d'ailleurs prévalu dans la décision rendue par la Régie des permis d'alcool le 20 janvier dernier à la suite d'une requête d'obtention d'un permis d'épicerie présentée par **Épiciers Unis Inc.** Selon cette requête, Épiciers-Unis, qui a été fusionnée avec **Alimentation Dallaire Inc.** de Québec, qui elle, détenait un permis au 1er août 1974, voulait obtenir des permis pour d'autres magasins qu'elle possède. La requête fut refusée parce que la fusion n'avait pas été faite selon la bonne partie de la Loi sur les compagnies, un piège qu'a évité Steinberg.

L'intention

Si les trois membres de la Régie qui entendront la requête de Steinberg et les oppositions des associations d'épiciers indépendants accorderont toute l'attention voulue à la jurisprudence établie sur les articles 44 de la Loi sur les permis d'alcool et 123.120 de la Loi sur les compagnies, il reste qu'ils devront aussi tenir compte des intentions des législateurs lorsqu'a été écrite, discutée, votée et amendée la Loi sur les permis d'alcool.

Deux principes les guideront à ce sujet: 1- Les articles d'une loi s'interprètent les uns par rapport aux autres; 2- La jurisprudence prévaut tant qu'elle n'a pas été répudiée par le législateur.

Certes, la question sera très difficile à trancher pusique la loi sur les permis porte une contradiction apparente; elle dit en effet que si le législateur semble avoir voulu empêcher les chaînes d'avoir un permis de vente de la bière et du vin, il a, grâce à l'exception, permis au petit épicier de devenir une chaîne détenant bel et bien un permis de vente de la bière et du vin.

JEAN-PAUL GAGNE

Gestion de portefeuilles de caisses de retraite et de sociétés.

Gestion de portefeuilles
(514) 286-5821
1-800-361-6840, poste 5821
Complexe Desjardins
Montréal

Le meilleur rendement possible,
voilà ce que vous recherchez
en matière de gestion.
Pourquoi alors ne pas vous adresser à nous?

Nos conseillers en placements
sont en mesure de vous aider
à atteindre et même à dépasser vos objectifs
grâce à un mode de gestion actif
qui maximise le rendement des portefeuilles.

Nos méthodes de travail s'appuient
sur des principes rigoureux et notre document
Politique intégrée de placement,
où se retrouvent nos prévisions
sur les rendements des différents marchés.

Renseignez-vous auprès de nos conseillers.
Et rappelez-vous que nous pouvons vous aider
en matière de financement, de modes d'épargne
et de services fiduciaires.

Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

desjardins

CELANESE CANADA INC.

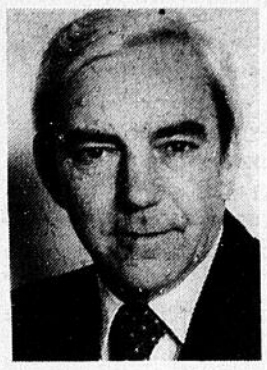

Raymond A. Chevrier

Neil Martin

Donald J. McLeod

Au nom du conseil d'administration, M. Ernest H. Drew, président et chef de la direction, annonce trois nominations importantes. M. Raymond A. Chevrier est nommé président du groupe des Textiles, et M. Neil Martin, président du groupe des produits chimiques industriels. Tous deux occupaient déjà des postes de cadres supérieurs dans la société. M. Donald J. McLeod est nommé vice-président de l'exploitation, groupe des Produits chimiques et industriels. M. McLeod possède une vaste expérience dans le domaine des produits chimiques et des fibres. Il occupait jusqu'à une date très récente le poste de président d'une importante société de produits chimiques.

¡BON REPOS!

Pour ce voyage d'affaires, vous avez choisi un hôtel CN. Et même si vous êtes éloigné de la maison, vous ne vous sentez pas comme un étranger. Chaque hôtel CN est unique, à l'image de sa ville... Vous savez où vous êtes et vous êtes entouré d'amis.

Votre voyage d'affaires promet d'être un succès. Profitez-en pour bien vous reposer.

Les hôtels CN. Sept grands hôtels de classe internationale... comme le Reine Elizabeth ou l'hôtel Vancouver, qui seront bientôt gérés par les hôtels CN.

Les hôtels CN. Un succès en attire un autre!

hôtels CN

Hôtel Newfoundland, St. John's
Hôtel Beauséjour, Moncton
Le Reine Elizabeth, Montréal
Château Laurier, Ottawa
Hôtel Macdonald, Edmonton
Jasper Park Lodge, Alberta
Hôtel Vancouver, Vancouver

Et, à la fin de 1984, un nouvel hôtel de luxe de 600 chambres ouvrira ses portes au pied de la Tour CN à Toronto.

Pour réservation immédiate dans tous les hôtels CN, composez sans frais 1-800-268-8136, 877-4032, à Montréal; 366-2214, à Toronto; ou consultez n'importe quel hôtel CN, votre agent de voyages ou le service de réservation Hilton.

■ Même si la réforme projetée du Code du travail a laissé de côté la négociation multipatronale, le ministère du **Travail** du Québec semble poursuivre le même objectif en multipliant les comités paritaires et en élargissant le champ d'action de ceux qui existent déjà.

C'est ce qui se produit notamment dans l'industrie du jeans, où l'on tente d'imposer un comité paritaire, et dans le domaine de l'entretien des édifices publics, où on essaie de faire entrer dans cette catégorie les clubs de raquette (tennis, squash, racquetball) de la province.

Clubs de sport

"Nous ne sommes pas

Québec utilise l'avenue des

Jeans et clubs forcée par la

des édifices publics comme le **Forum,** la **Place Desjardins** ou la **Place des Arts,** mais des clubs privés, a soutenu M. **Jean Garceau,** président de l'**Association des clubs de raquette du Québec,** lors d'une entrevue aux AFFAIRES. Mais les nettoyeurs professionnels d'édifices ont fait élargir par décret leur mandat à tous les édifices où peuvent aller des gens du grand public."

De plus, a ajouté le propriétaire des clubs **Sani-Sports** de la rive sud de Montréal, les employés de ces établissements travaillent déjà dans des conditions infiniment supérieures à celles des normes minimales de travail.

Si le **Comité paritaire de l'entretien des édifices publics** tente de forcer la porte de ces établissements, c'est parce que les salaires payés aux employés couverts par ce décret sont devenus beaucoup trop élevés, ce qui empêche les employeurs de ce comité d'élargir leur clientèle. Au lieu de compter sur la croissance des effectifs des employeurs déjà couverts par le décret, on cherche à intégrer les employeurs extérieurs au décret.

"L'an dernier, a rappelé M. Garceau, les salaires payés dans le comité ont augmenté par décret de 17%, et cette année ce sera 14%. On est loin des 6% et 5% que les gouvernements ont demandé de respecter."

Autre difficulté d'application. Le décret de ce comité comprend un grand nombre de classes, en raison des spécialités, qui sont fractionnées à outrance; au contraire, dans les clubs de sport, il y a peu de catégories de personnel: les cléricaux, les employés d'entretien et les employés à temp partiel.

"Nos gens font plusieurs travaux différents, a expliqué M. Garceau; on ne peut pas les changer de catégorie à chaque fois."

Il y a environ 100 clubs de raquette dans la province, qui fournissent de l'emploi à 2 500 ou 3 000 personnes, dont 70% environ ont un emploi permanent.

À cause de la récession, ces établissements ont connu deux années très difficiles dans l'ensemble. Si on leur impose maintenant par décret des conditions de travail qu'ils ne peuvent pas supporter, beaucoup vont se voir obliger de fermer leurs portes.

Industries du jeans

Dans l'industrie du jeans, la lutte contre l'introduction d'un comité paritaire se fait encore plus serrée. Elle a débuté en 1979 et se poursuit encore avec plus d'âpreté que jamais, même si le gouvernement a accordé une exemption en 1980, a déclaré aux AFFAIRES un porte-parole qui a préféré garder l'anonymat.

"De 25% à 30% de l'industrie canadienne du jeans se trouve au Québec aujourd'hui, contre 75% il y a 20 ans. Les grands manufacturiers sont partis ou ont préféré alimenter le marché québécois à partir des États-Unis ou de l'Ontarion plutôt que du Québec, à cause des hauts coûts de main-d'oeuvre ici."

À la suite de la récession et de la baisse de la demande et des importations, a encore expliqueé ce spécialiste, l'industrie québécoise du jeans tourne présentement à des taux variant entre 50% et 75% de sa capacité, selon les régions et les saisons.

L'industrie québécoise du jeans demeure très différente de l'industrie canadienne. Non seulement les salaires payés ici sont-ils de 10% à 15% plus élevés qu'ailleurs au Canada, mais ici l'industrie est complètement écla-

GIC
GAZ INTER-CITÉ QUÉBEC INC.

Avis de nomination

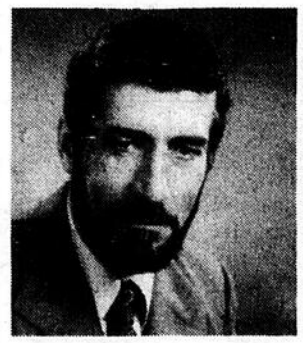

Serge G. Morin, ing. et M.B.A.

Monsieur Gilles Barbeau, président et chef de la direction de Gaz Inter-Cité Québec Inc., annonce la nomination de monsieur Serge G. Morin au poste de directeur de projet, transmission. À ce titre, monsieur Morin aura la responsabilité de l'installation des embranchements du gazoduc qui desserviront les diverses régions situées à l'intérieur du territoire de distribution de GICQ.

comités paritaires

sportifs: syndicalisation porte d'en arrière

Photo Jean-Guy Paradis, LES AFFAIRES

Dans l'industrie du jeans, on ne veut absolument pas entendre parler de la venue d'un comité paritaire.

tée. Au lieu de moyennes et grandes entreprises qui fabriquent leurs propres marques et qui prennent à la fois un profit de fabrication et un profit de commercialisation, on retrouve au Québec, surtout dans les Cantons de l'Est et la Beauce, un myriade de petites unités de production et de sous-traitants qui fabriquent à contrats pour de grandes marques; ces petits fabricants sont très dépendants de leurs clients, qui peuvent décider de faire fabriquer ailleurs du jour au lendemain.

Ce sont ces petites entreprises (75% de l'industrie québécoise), qui ne supporteront pas d'autres augmentations supplémentaires de coûts de main-d'oeuvre. Mais comme la syndicalisation des employés y est très coûteuse, c'est pour cela qu'on veut employer la voie du comité paritaire, a expliqué notre informateur.

Depuis l'an dernier, le Québec a perdu environ 1 000 emplois sur 5 000 dans le domaine du jeans à cause de fermetures et de faillites. Or, ces malheurs sont directement attribuables, dans beaucoup de cas, aux coûts trop élevés de main-d'oeuvre.

"Les pays asiatiques utilisent les mêmes machines à coudre que nous, a expliqué notre interlocuteur: des **Pfaff**, des **Necchi**, des **Singer**. Souvent, ils les ont même six mois ou un an après nous. Il n'y a pas de haute technologie dans ce secteur. La seule différence importante se trouve dans les coûts de main-d'oeuvre."

Ces coûts portent une bonne part de responsabilité dans la fermeture de la compagnie **Caron (Le Culottier)** à Batiscan. Le Culottier exportait une bonne partie de sa production dans l'ouest; mais quand son distributeur a trouvé des meilleurs coûts ailleurs, il l'a laissé tomber. Des rumeurs veulent actuellement que Jordache s'installe à Batiscan, mais le grand distributeur hésiterait à cause des conditions de travail.

L'exemple de l'automobile

Dans les secteurs où il existe déjà un comité paritaire, on assiste à des situations toutes plus aberrantes les unes ques les autres. C'est le cas, par exemple, avec le comité paritaire de l'industrie de l'automobile.

Un commerçant de Laprairie, M. **Jean-Louis Brunet**, a acquis dernièrement avec un partenaire le garage **Gibeault Automobiles Ltée** qui était sur le point de fermer ses portes.

Pour sortir l'entreprise de ses difficultés, le nouveau propriétaire a réduit de 10,50$ à 10,00$ l'heure le salaire des employés tombant sous le décret du comité. Ce décret prévoit un salaire de base de 7,50$ seulement pour un mécanicien de 1ère classe et non pas de 10,50$.

Pour ce geste, l'entreprise a dû payer 6 000$ d'amende, car le décret prévoit que si un employeur paie au-dessus du salaire prévu au décret, il n'a pas le droit de diminuer le salaire. L'entreprise compte 16 employés couverts par le décret sur 30; les 14 autres ont accepté une réduction de salaire de 10%, deux fois plus lourde que celle demandée aux 16 employés du décret.

"Les gens du comité paritaire m'ont dit qu'il aurait fallu que je laisse l'entreprise aller en faillite, a déclaré M. Brunet aux AFFAIRES. Alors là, j'aurais pu réengager les mécaniciens à 7,50$ l'heure."

Plutôt que de passer par cette solution douloureuse, M. Brunet a plutôt resserré le contrôle sur les coûts, ce qui lui a permis de réduire ces derniers de 40 000$ par mois et de sauver l'entreprise et les emplois.

Les problème des comités paritaires, ont convenu chacun de leur côté nos différents interlocuteurs, c'est que toutes les conditions de travail sont déterminées par décret. Rien n'est négocié, tout est imposé.

ANDRÉ HAINS

LA CHAMBRE DE COMMERCE
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

L'IMMOBILIER

"Une force à découvrir"

SESSION DE PERFECTIONNEMENT à l'intention des propriétaires d'immeubles à revenus, investisseurs et agents immobiliers

Sujets
- Perspectives du marché
- Le financement hypothécaire
- Le Financement des immeubles industriels et commerciaux
- Déjeuner-Causerie
- Les problèmes de succession et d'impôt
- Le regroupement dans l'immobilier
- L'accession à une corporation publique
- Un cocktail sera servi vers 17h00.

Conférenciers
- M. Paul Legault, directeur général Le Permanent
- M. Guy Forest, dir. adj. Les Investissements Morguard Ltée
- M. Jacques Lagacé, vice-président Banque Fédérale de Développement
- M. Louis Dostie, auteur du Best Seller "L'immobilier accessible à tous ou Comment faire de l'argent avec l'argent des autres."
- Me André-Marc Dauth, vice-président Chambre des Notaires du Québec
- M. Gaétan Marquis, vice-président Structures Métropolitaines du Canada
- M. Julien Béliveau Bourse de Montréal

DATE: 1er JUIN 83 - 9:00 À 17:00 HRES
LIEU: Centre Sheraton, 1201 Dorchester Ouest Montréal 4e étage (salle de Bal Est)
RÉSERVATIONS: LA CHAMBRE DE COMMERCE DU QUÉBEC (514) 844-9571
FRAIS: Entreprises membres: $125.00
Entreprises non-membres: $175.00
Propriétaires uniques: $125.00

Etiez-vous récemment dans une des salles d'exposition Lanpar?

EN AVANT-PREMIERE

Une bande vidéo de
L'OSBORNE *EXECUTIVE*
présentée maintenant dans
les salles d'exposition LANPAR

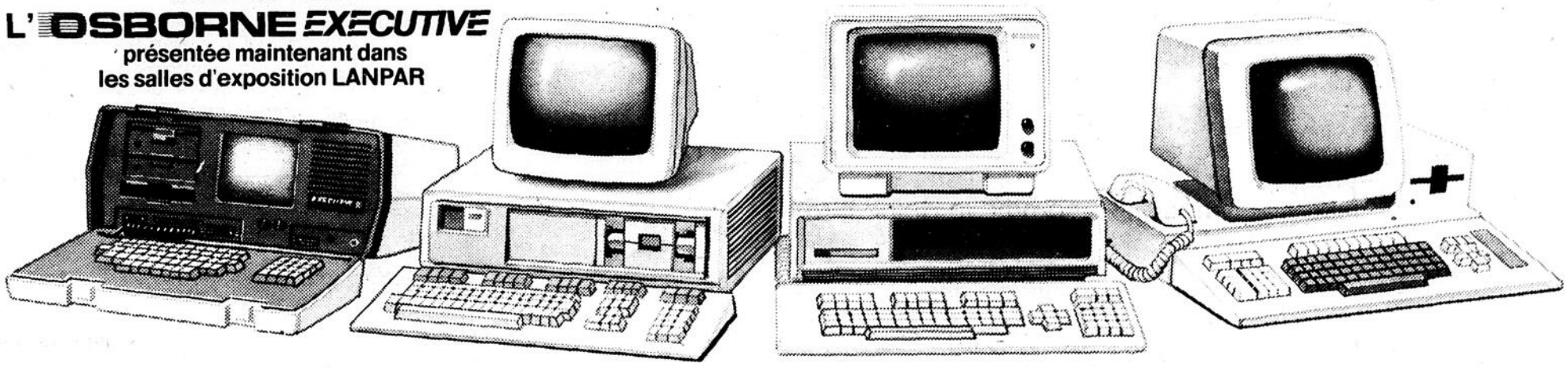

Osborne, DEC, Texas Instruments et Mitel l'ont été.

Vous y trouverez un choix réel d'ordinateurs personnels tels le fascinant nouvel Osborne Executive, le dernier des micro-ordinateurs de bureau de Digital Equipment et le TI Professional—votre alternative à l'IBM. Pour le traitement de textes, le courrier électronique et un système d'ordinateur personnel nous vous présenterons Kontact de Mitel, le révolutionnaire poste de travail de gestion.

D'après nos clients, ils reçoivent, dans les salles d'exposition Lanpar, toute l'attention du personnel de ventes le plus serviable et le plus compétent dans l'industrie. Nous savons aussi que nos clients apprécient l'aide de notre service après vente quant à l'installation, instructions, support du logiciel et entretien de l'équipement.

Produits d'avant garde, personnel de ventes compétent, service après vente et support: d'excellentes raisons pour rendre visite à votre salle d'exposition Lanpar aujourd'hui même.

MasterCard VISA AMERICAN EXPRESS TeleCheck

LANPAR

© 1983, Lanpar Technologies Inc.

A Montreal : 5690, ave Royal Mount 731-7421
A Quebec : 3188 B Chemin Ste. Foy 653-1345

EDITORIAL

140 millions $ de centres de recherche

JEAN-PAUL GAGNÉ

En l'espace d'une semaine, le gouvernement canadien a annoncé l'implantation au Québec d'une demi-douzaine de centres de recherche, qui commanderont des investissements globaux de 140 millions $.

Le joyau de cet avalanche est un Institut de recherche biotechnologique qui sera construit à Montréal au coût de 61 millions $. Ce centre disposera d'un budget annuel de fonctionnement de 35 à 40 millions $ et embauchera 220 personnes, dont environ 60 scientifiques. Il consacre au surcroît, la région de Montréal comme principale agglomération canadienne impliquée dans ce domaine d'avenir. Il est maintenant permis d'espérer que Montréal deviendra la capitale canadienne de la biotechnologie, comme Kanata, en banlieue d'Ottawa, est devenue la capitale de la micro-électronique.

Après avoir été le principal centre canadien de recherche pharmaceutique, Montréal a perdu des plumes dans ce domaine ces dernières années pour des raisons à la fois économiques et politiques, parmi lesquelles se trouvent la banque d'enseignement et la fiscalité. Montréal possède toujours un excellent noyau dans ce secteur et il faut espérer que tout sera fait pour conserver ici les chercheurs du laboratoire Ayerst, qui doit être fermé bientôt, et pour permettre la réalisation des deux projets d'investissements de l'ordre de 20 millions $ que caressent actuellement deux compagnies pharmaceutiques. M. Parizeau vient d'annoncer un crédit d'impôt représentant 50% des dépenses salariales de recherche et de développement. Cette initiative est excellente et devrait produire des retombées du côté de la recherche privée. Elle complète les efforts du gouvernement fédéral.

Les autres domaines où Ottawa a annoncé son intention d'investir sont les suivants: 30 millions $ pour un centre de recherche agroalimentaire à Saint-Hyacinthe, 20 millions $ sur les pêches à Mont-Joli, 11,5 millions $ sur la formation du personnel en robotique au Cégep Lionel-Groulx à Sainte-Thérèse, à proximité de l'usine de la General Motors, où les robots feront bientôt leur entrée, 11 millions $ pour un centre de recherche en bureautique à Laval, 5 millions $ pour un centre de recherche sur la forêt à Sainte-Foy et finalement 2 millions $ pour agrandir le centre de recherche sur les pâtes et papiers à Pointe-Claire. Rappelons également que l'Institut de génie des matériaux construit par le gouvernement fédéral à Boucherville, au coût de 22 millions $, ouvrira ses portes dans quelques mois.

À l'exception de ce dernier institut, les centres de recherches annoncés par Ottawa proviennent de l'enveloppe de 290 millions $ comprise dans le plan de relance de 2,4 milliards $ annoncé par le ministre Marc Lalonde lors de son récent discours sur le budget. Le Québec recevra près de 50% de cette enveloppe alors qu'il ne compte que pour 26% de la population canadienne.

Le fait que Québec ait reçu sa large part de cette manne tient de deux préoccupations principales: d'une part, le Québec dispose de ressources humaines et physiques justifiant la localisation sur son territoire de certains centres. C'est le cas notamment pour les centres de recherche sur la biotechnologie et les pêches.

En second lieu, ces centres fédéraux sont réalisés au Québec, c'est sans doute pour pallier la désindustrialisation dont est actuellement victime le Québec. Les investissements manufacturiers représentent depuis quelques années moins de 20% des investissements manufacturiers canadiens et la province est loin d'avoir perdu tous les emplois qu'elle doit perdre dans les secteurs protégés, ou mous, de l'économie. La productivité québécoise est toujours de 20% inférieure à celle de l'Ontario.

Les centres de recherche, qui s'ajouteront bientôt à ceux que le Québec compte déjà (Institut Armand-Frappier à Laval, le CRIQ à Sainte-Foy, matériel de défense à Valcartier, IREQ à Varennes, etc.) seront non seulement des ruches où fleuriront l'innovation et le progrès technologique, mais ils seront aussi autant de centres nerveux d'où jailliront des projets, qui se matérialiseront plus tard sous la forme d'usines et d'emplois pour les générations montantes.

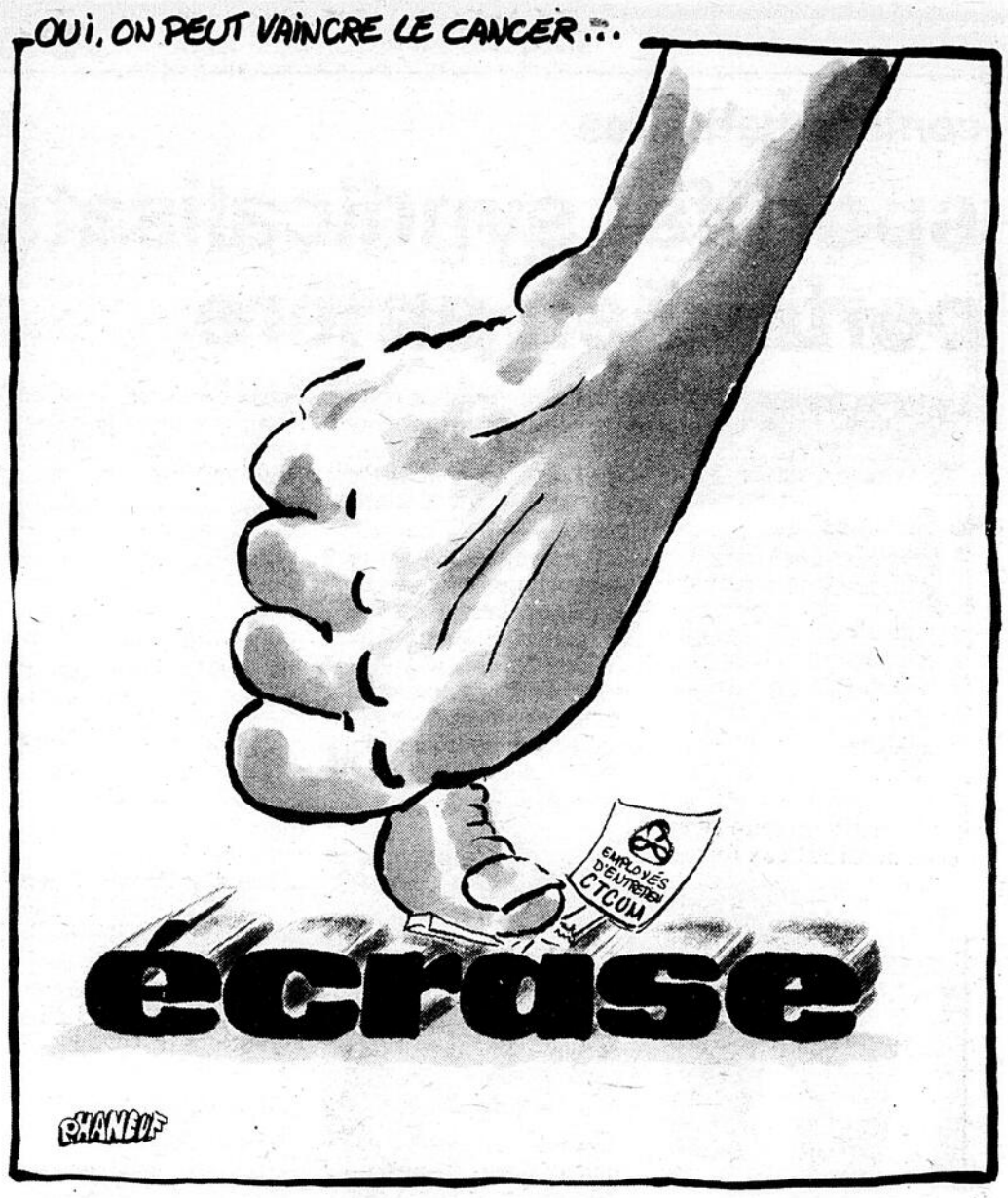

BLOC-NOTES

L'image des fiducies

■ "Il nous faut réaliser que l'industrie de la fiducie a de sérieux problèmes d'image."

La constatation n'émane pas d'un quelconque banquier concurrent des sociétés de fiducie, quoique les banquiers ne se gênent pas, en privé, pour les démolir. Cette affirmation, pour ne pas dire cette confession, vient de l'intérieur.

"De récents événements ont créé un climat qui remet en question notre intégrité en tant qu'industrie, a déclaré récemment devant ses pairs, le président de l'**Association des compagnies de fiducie du Québec,** M. **Gilles Besner.** La tentative avortée de **Campeau Corporation** de mettre la main sur **Royal Trustco,** la faillite ou les difficultés financières sérieuses de **Re-Mor Investments, Astra Trust, British Mortgage and Trust, Atlantic Acceptance** et, plus récemment, de **Crown Trust, Seaway** et **Greymac** ont contribué à créer un climat d'incertitude."

M. Besner, qui est vice-président, marketing, du **Trust Général du Canada,** était d'autant plus à l'aise pour exhorter ses auditeurs à ne pas se mettre la tête dans le sable, que tous ces événements ont eu lieu à l'extérieur du Québec.

Depuis l'intervention de M. Besner, au congrès annuel de l'**Association des compagnies de fiducie du Canada,** il y a deux semaines, c'est au tour du **Fidelity Trustco,** appartenant au cow-boy en cravate **Peter Pocklington,** de faire les manchettes de la presse financière du pays. Une autre institution financière d'Edmonton, la compagnie de prêts hypothécaires **Tower Mortgage Co.,** apparaît depuis en très sérieuse difficultés financières.

Le cas du Fidelity Trust illustre bien le mal profond qui ronge certaines compagnies de fiducie et qui jette du discrédit sur "les 99% d'entre elles qui sont financièrement solides et intègres".

D'une part, peut-être grâce en partie à la notoriété du propriétaire des **Oilers d'Edmonton,** le Fidelity Trust (que M. Pocklington possède indirectement à plus de 98%) a connu beaucoup de succès dans la cueillette de l'épargne du public, si bien que son passif-dépôts dépasse de beaucoup la limite de 20 fois le capital, établie comme mesure sécuritaire par le gouvernement fédéral. Ottawa a donc ordonné à M. Pocklington (qui n'est pas chanceux depuis qu'il est entré dans la course au leadership conservateur puisque deux autres de ses compagnies ont fait faillite) d'injecter en capital, 20,6 millions $ ou de vendre Fidelity.

D'autre part, les difficultés du Fidelity Trust ne proviennent pas de ses opérations financières, qui apparaissent rentables, mais de sa filiale immobilière à part entière, **Patrician Land,** qui a subi une perte de 2,8 millions $ au dernier trimestre.

Il est devenu urgent que le gouvernement fédéral procède enfin à la modernisation de la loi gouvernant les fiducies, en particulier pour restreindre non seulement les liens entre les sociétés de fiducie et les entreprises de développement immobilier mais encore les opérations immobilières pouvant être effectuées par les fiducies elles-mêmes.

Certains types de promotion immobilière sont carrément incompatibles avec la gestion prudente qui doit nécessairement accompagner le privilège accordée aux institutions financières de recueillir l'épargne des citoyens.

Une fois réglé ce problème de fond, la campagne de publicité envisagée par M. Besner pour redorer l'image des sociétés de fiducie aura toutes les chances de réussir.

CLAUDE BEAUCHAMP

LES AFFAIRES

Fondé en 1928
Président et éditeur: **Claude BEAUCHAMP**
Rédacteur en chef: **Jean-Paul GAGNÉ**
Chef de pupitre: **Michel VILLENEUVE**
Rédacteurs: **André HAINS, Normand LASSONDE, Édouard LEBEL, Claude CHIASSON, Christine ISABELLE, Michel CLERMONT, Michel MORIN, Pierre MANTHA, Michel RICHER, Georges GRATTON, Jean-H. GAGNON, Michel GUÉNARD, Gil TOCCO.**
Photographe: **Jean-Guy PARADIS**
Président du conseil d'administration: **Rémi MARCOUX**

Publicité: *Directeur* **Rosaire MAILLOUX**
Bureau de Montréal tél. (514) 842-6491: **René BOURBONNAIS Pierre GOYER Bernard TURGEON Claudette DESJARDINS Lyse BLANCHARD Normand GRAVEL**
Bureau de Toronto tél. (416) 499-9348: **Marc GIRARD Carmen GIRARD Harry KIMPTON**
Tirage: *Directeur* **Yves BLAIN**
Abonnement: *Directeur* **François BLONDIN**
Yolande TRÉPANIER Huguette BERTON Carole LATULIPPE

Abonnement: *tél. (514) 842-3131* **1 an: 29,95$* 2 ans: 44,95$*. Au numéro: 1,00$**
Aux États-Unis (courrier de surface) **1 an: 49,95$* 2 ans: 74,95$***
Autres pays (courrier de surface) **1 an: 69,95$* 2 ans: 119,95$***
Les tarifs sont indiqués en devises canadiennes. Tarifs de groupe et pour envoi par avion sur demande.
* *incluant 0,50$ par année pour le magazine AFFAIRES*

Publié 50 fois par année par les PUBLICATIONS LES AFFAIRES INC.
465, rue Saint-Jean, suite 903, Montréal, H2Y 3S4
Tél.: (514) 842-6491 Télex: 055-61971
Imprimé par l'Imprimerie Trans-Continentale Inc.

(Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0923; (Dépôt légal — Bibliothèque du Québec) ISSN 0705-1859)

Accueil favorable des milieux financiers à la proposition Parizeau visant à favoriser le financement des PME québécoises

Malgré quelques réticences portant plus sur les modalités que sur le principe, la proposition du ministre **Jacques Parizeau** de favoriser le financement des petites et moyennes entreprises du Québec est fort bien accueillie par les milieux financiers.

Dans son récent discours sur le budget, le ministre Parizeau a en effet accordé deux formes d'aide pour faciliter une première émission publique d'actions par des entreprises ayant des actifs compris entre 2 et 25 millions $: 1 - une subvention pouvant atteindre 410 000$ aux entreprises émettrices; 2 - une déduction pouvant atteindre 150% du coût d'acquisition des actions contre le revenu imposable de l'investisseur.

''L'idée est excellente, mais la limite supérieure de 25 millions $ d'actifs est trop basse, a déclaré par exemple M. **Saucier,** président et chef de la direction du cabinet de comptables **Raymond, Chabot, Martin, Paré et Associés.** Ce plafond serait acceptable s'il s'agissait des actifs nets ou de l'avoir des actionnaires d'une entreprise.''

Le président et chef de la direction de la maison de courtage en valeurs mobilières Geoffrion, Leclerc Inc., M. **Guy Desmarais,** opine dans le même sens.

''Cette limite supérieure exclut les entreprises connues comme les **Rôtisseries St-Hubert,** la peinture **Sico,** le groupe **Canam-Manac, Culinar,** etc., bref des entreprises connues qui intéresseraient certainement l'investisseur en bourse.''

Certes, la limite de 25 millions $ d'actifs peut paraître en effet un peu basse. Une entreprise manufacturière qui emploie une centaine de personnes, si elle est propriétaire de son usine et de quelques entrepôts, peut atteindre facilement ce plafond d'actifs, même si ceux-ci sont grevés à 80% d'hypothèques et que l'entreprise souffre nettement de sous-capitalisation.

''Mais on ne peut pas dire que Sico, Culinar et St-Hubert soient des corporations en voie de développement, affirme de son côté le vice-président exécutif de **Lévesque, Beaubien Inc.,** M. **Pierre Brunet.** Ce sont des entreprises qui ont atteint déjà une certaine taille et qui ne sont pas intéressées pour l'instant à faire un financement public.''

Mais au-delà de ces divergences de vues, c'est à l'usage et au mérite qu'il faudra juger de cette nouvelle formule, considère pour sa part M. **Gilles Archambault,** vice-président de **McLeod, Young, Weir Ltée.** Il n'est pas évident que les investisseurs vont changer du jour au lendemain la sécurité d'un placement dans l'**Alcan** ou une banque pour un avantage fiscal supplémentaire sur un placement dans une PME québécoise.

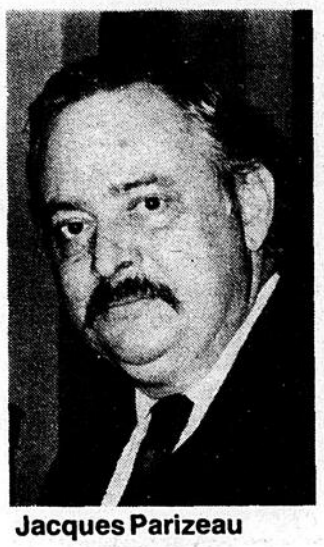

Jacques Parizeau

Le comportement des investisseurs servira donc de test, comme toujours. Mais c'est une mesure suffisante dans un premier temps, croit M. **André Désaulniers,** président de la firme **McNeil, Mantha Inc.** ''Si M. Parizeau se rend compte à l'usage que c'est insuffisant, il pourra toujours songer à augmenter la limite supérieure.''

Même opinion de la part de M. **Jacques Ménard,** administrateur au Québec de **Burns Fry Ltée:** ''La limite de 25 milllions $ ne signifie pas du tout la même chose dans le cas d'une entreprise de distribution qui a des inventaires très élevés, par exemple, et dans le cas d'un manufacturier dont l'actif peut se trouver surtout dans des immobilisations. Mais si on prend la mesure à 25 millions $ d'actifs nets, on ne parle plus de petites et moyennes entreprises.''

''C'est un peu un jugement de Salomon qu'il a dû rendre, constate le vice-président à la souscription de **Nesbitt, Thomson, Bongard Inc.,** M. **Claude Reny.** Et dans un premier jugement, il a probablement bien tranché. On verra ce que cela donnera avec les 15 ou 20 premières émissions.''

Mais il faut bien distinguer entre une émission publique et une inscription en bourse, a fait remarquer le vice-président de **Richardson Greenshields du Canada Ltée,** M. **André Saumier.**

''Un des problèmes importants, c'est celui du marché secondaire. Si une émission de 1 million $ se fait à 5$ l'action, les 200 000 actions peuvent être achetées par 200 investisseurs ou moins. Ce ne sera pas un titre très liquide en bourse. Mais cette mesure peut aider des petits courtiers locaux à se spécialiser dans ce genre de petites émissions.''

Club de Golf Triangle d'Or Inc.

VILLE ST-REMI, QUEBEC — J0L 2L0

ABONNEMENT DE GOLF CORPORATIF

Vos représentants aimeraient discuter affaires dans une ambiance paisible loin du rythme frénétique de la ville? Pourquoi ne pas joindre l'utile à l'agréable et le faire sur notre parcours boisé de 18 trous?

Situé à seulement 20 minutes du centre-ville de Montréal, le Club de Golf Triangle d'Or vous propose pour la saison 1983 un abonnement corporatif. Vos représentants (jusqu'à un maximum de 50 personnes) auront accès à notre terrain sans frais s'ils sont accompagnés d'au moins 2 invités.

Nous vous offrons également les services suivants:

Réservations pour dîner d'affaires
Douches et casiers
Terrain et vert de pratique
Location de bâtons et de voitures électriques
Leçons de golf avec vidéo

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec **M. Marc Gervais à (514) 454-2052 ou (514) 454-4330.**

ATTENTION!

TOUS LES AGENTS DE SÉCURITÉ NE SONT PAS DES "PINKERTON."

Établi au Québec depuis 1899, Pinkerton compte maintenant plus de 2000 employés qui veillent sans cesse à la sécurité de centaines d'entreprises et d'institutions importantes. Nous trouvons flatteur que plusieurs soient portés à parler d'un "Pinkerton" pour désigner un agent de sécurité.

Il ne faut pas s'y méprendre. Toutes les agences de sécurité n'offrent pas les mêmes services et ne font pas appel au même type d'hommes. Triés sur le volet, nos agents reçoivent constamment la meilleure formation possible et la supervision dont ils font l'objet assure leur professionnalisme.

A bord d'autos-radio bien identifiées, nos nombreux officiers-patrouilleurs sont en liaison constante avec notre centre de communications, 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Ils sont en mesure de faire face à toutes sortes de situations. Notre service d'investigation utilise des techniques et des équipements à la fine pointe du progrès. Les nombreux succès de ses enquêteurs sont maintenant des faits historiques.

Pouvez-vous en dire autant de votre agence de sécurité?

Pinkerton du Québec Limitée
Chef de file incontesté

Halifax, Québec, Sherbrooke, Montréal, Ottawa, Toronto, Barrie, Hamilton, London, Windsor, Winnipeg, Edmonton, Calgary et Vancouver.

SPÉCIAL Capital de risque

Initiative conjointe LES AFFAIRES/ACSICR

Brain Électronique exposera son projet devant 50 investisseurs

La société montréalaise **Brain Électronique Inc.** est celle qui a été choisie, dans le cadre du spécial **INNOVATION** du journal **LES AFFAIRES,** pour présenter son projet de développement à une cinquantaine de sociétés d'investissement en capital de risque, qui se réuniront à Montréal à la fin du mois.

Le jury a retenu le projet de Brain Électronique parmi les 29 demandes pour du financement en capital de risque qui sont parvenues au journal LES AFFAIRES et à l'**Association Canadienne des Sociétés d'Investissement en Capital de Risque,** dans le cadre d'une initiative conjointe pour stimuler l'innovation au Québec.

Brain Électronique est une jeune entreprise qui fabrique des amplificateurs à forte puissance sans transformateur. Le projet de développement soumis par son président, M. **Marcel Mercier,** a été qualifié de "fort intéressant" par les membres du jury, soit MM. **Daniel Laporte,** directeur régional du placement pour la **Banque fédérale de développement (BFD), Serge Riopelle,** vice-président analyse et investissement pour la **Société d'Investissement Desjardins** (SID), et **Rémi Marcoux,** président du **Groupe Transcontinental GTC Inc.**

Le jury a, par ailleurs, décerné des mentions honorables à deux autres entreprises. Il s'agit, d'une part, de **Cortex Inc.,** de Montréal, qui a soumis un projet de logiciel spécialisée en informatique. Le président de cette entreprise est M. **H.R. Nickerson.**

L'autre entreprise primée est **Coreco Inc.,** de Longueuil, dont le président, M. **Daniel Crevier,** a présenté un projet de mise sur pied d'un service de recherche et de développement.

MM. Nickerson et Crevier pourront, tout comme M. Mercier, participer gratuitement (une valeur de 295$) au congrès de l'Association Canadienne des Sociétés d'Investissement en Capital de Risque. Ce congrès se tient pour la première fois à Montréal; il aura lieu les 26 et 27 mai prochains, à l'hôtel **Régence Hyatt.** Ce congrès ne reviendra pas au Québec avant au moins cinq ans.

MM. Nickerson et Crevier pourront ainsi avoir l'occasion de rencontrer privément l'un ou l'autre des représentants de quarante compagnies canadiennes engagées dans le capital de risque et d'au moins une demi-douzaine de sociétés américaines.

M. Mercier pourra, quant à lui, exposer en assemblée plénière, devant tous les congressistes, les grandes lignes du projet de Brain Électronique. 24 autres entreprises, dont quelques unes américaines, en feront autant dans le cadre du congrès.

Les sociétés canadiennes d'investissements en capital de risque présentes à ce congrès seront les suivantes: **A.V.F. Investments Ltd., Banque Fédérale de Développement, Boyd, Scott & McDonald Technologies Limited, Bytec Management Corporation, CDC Ventures Inc., Canada Overseas Investments Limited, Canadian Venture Capital Corp. Ltd., Canertech Inc., Capwest Capital Services Ltd., Cavendish Investing Ltd., Charterhouse Canada Limited, Citibank Canada Ventures, Frandevcor Ventures Ltd., Helix Investments Limited, Investissements Novacap Inc., IPS Industrial Promotion Services Ltd., La Société de développement de l'entreprise québécoise Sodecom Inc., Le Placements Innocan Ltée, Maplebrook Investments Limited, Meridian Technologies Inc., Misener Financial Corporation, North American Ventures Fund, Northern Telecom Limited, Ontario Development Corporation, Roymark Financial Services, Roynat Inc., SB Capital Corporation Ltd., Saskatchewan Economic Development Corporation, Société canadienne de développement des entreprises Ltée, Société d'Investissement Desjardins, Sodeq Centre du Québec Inc., TD Capital Group, Technology Development Corporation, The VASE fund Inc., Vengrowth Capital Funds, Ventures West Capital Ltd., Venturetek International Limited.**

La participation à ce congrès est limitée à 250 personnes. Il reste encore quelques places disponibles, Il suffit de contacter M. **Gérald Garant** au (514) 866-2915.

CLAUDE BEAUCHAMP

SIDBEC-NORMINES INC.

André Lachapelle
Ingénieur

Le conseil d'administration de Sidbec-Normines Inc. annonce la nomination de monsieur André Lachapelle, ing., au poste de président de la compagnie.

À l'emploi de Sidbec-Normines depuis 1974, monsieur Lachapelle était, avant sa nomination, vice-président, Exploitation.

Diplômé de l'École Polytechnique de Montréal, le nouveau président de Sidbec-Normines apporte avec lui une expérience particulièrement intéressante dans le secteur minier.

Monsieur Lachapelle est également membre du conseil d'administration de Sidbec-Normines dont le siège social est maintenant situé à Port-Cartier.

IMMERSION TOTALE.® LA VRAIE AFFAIRE POUR DE MEILLEURES AFFAIRES.

Offert seulement chez Berlitz,® le programme «Immersion Totale»® vous offre de nouvelles occasions de profits. Il vous ouvre de nouveaux marchés, inaccessibles auparavant à cause d'un problème de langue. Grâce à l'«Immersion Totale»,® vous pourrez apprendre une nouvelle langue rapidement. Berlitz® établit le programme d'après des techniques de conversation éprouvées. En deux à six semaines, vous pourrez parler affaires dans une autre langue. Chez Berlitz,® plus de 100 ans d'expérience, ça en dit long!

BERLITZ®

DEPUIS 1878

MONTRÉAL I (514) 288-3111
MONTRÉAL II (514) 387-2566
QUÉBEC (418) 529-6161
TROIS-RIVIÈRES (819) 378-2811
TORONTO I (416) 924-7773
TORONTO II (416) 364-7244
OTTAWA (613) 232-5343
VANCOUVER (604) 685-9331
CALGARY (403) 265-3850
EDMONTON (403) 428-0831

«Berlitz» et «Immersion Totale» sont des marques déposées des Écoles Berlitz Langues vivantes du Canada Limitée. Permis du Ministère de l'Éducation nº 749585/749584/669514/260526/270551

La série électronique Olympia ES

Car votre crainte de demain est justifiée.

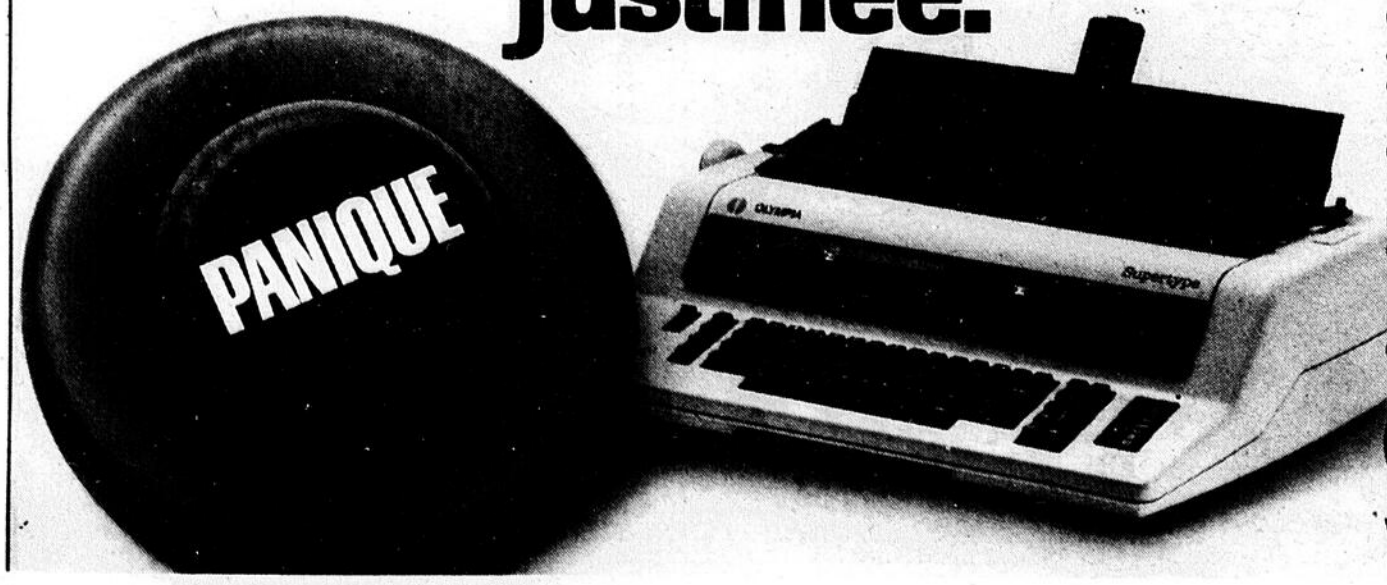

Il est normal de craindre l'inconnu. Comme une machine capable de penser. Les machines Olympia de la série électronique peuvent accroître votre productivité sans semer la panique. Impression de 20 caractères/seconde; mémoire infaillible; et même transmission d'informations par téléphone.

Elles ont l'aspect d'une machine à écrire mais tous les talents d'une nouvelle génération de machines de bureau.

Olympia connaît et comprend vos besoins. Nous pouvons vous aider aujourd'hui... et demain.

OLYMPIA®

Votre accès au bureau électronique.

Xerox présente l'équipe Marathon.

Une nouvelle génération de copieurs champions qui relèvent tous les défis.

Le copieur 1075 Marathon de Xerox.

XEROX 1075 MARATHON

Il peut accomplir aisément d'importants travaux grâce à un affichage de diagnostique qui vous renseigne précisément sur la façon de procéder.

La conception modulaire du copieur Marathon 1075 vous permet surtout de choisir, en fonction de vos besoins réels, la configuration du modèle approprié au travail à effectuer et cela, parmi un choix de modes de fonctionnement.

Il est également doté d'un dispositif automatique de réglage en cours de tirage. Résultat: des copies toujours parfaitement claires et nettes, de la première à la dernière et presque indiscernables de l'original.

Le copieur 1045 Marathon de Xerox.

XEROX 1045 MARATHON

Ce modèle vous offre le choix de quatre configurations pour mieux répondre à vos besoins actuels. Issu d'une micro-technologie de pointe, il est doté de nombreuses caractéristiques et comprend également un dispositif qui peut émettre jusqu'à 60 messages pour vous faciliter la tâche. Le copieur 1045 relève tous les défis dans le domaine des copieurs de dimensions moyennes.

Le copieur 1035 Marathon de Xerox.

XEROX 1035 MARATHON

Le modèle idéal quelles que soient vos exigences grâce à de nombreuses caractéristiques dont quatre possibilités de réduction, deux possibilités d'agrandissement ainsi qu'un dispositif d'affichage des messages. De plus, il comprend un bouton "d'information" qui vous indique la marche à suivre, étape par étape.

Le copieur 1035 livre la première copie en moins de sept secondes. Il peut également reproduire des bleus avec une incroyable netteté.

Le copieur 1020 Marathon de Xerox.

XEROX 1020 MARATHON

Il ne mesure que 27,9 cm x 43,2 cm et trouve sa place dans n'importe quel bureau. C'est un appareil qui fournit des copies d'une très grande précision au rythme de 11 à la minute.

Grâce à sa conception modulaire, son entretien est facile et très rapide.

Il comporte en outre, des codes état très utiles.

La nouvelle génération de copieurs Marathon de Xerox... une équipe de champions imbattables dans le domaine de la technique.

En fait, il n'y a pas d'autres copieurs qui puissent même les égaler.

Poster à: Xerox Canada Inc.,
case postale 911,
Toronto, Ontario M8Z 5P9

☐ J'aimerais recevoir plus de renseignements au sujet des copieurs Marathon de Xerox.
☐ J'aimerais qu'un représentant prenne rendez-vous avec moi.
☐ J'aimerais obtenir une démonstration.

Nom _____
Fonction _____
Compagnie _____
Adresse _____
Ville _____
Prov. _____
Code postal _____
Tél. _____

X83-LA4

Xerox Canada Inc.

XEROX

XEROX est une marque déposée de XEROX CORPORATION utilisée par XEROX CANADA INC., en tant qu'usager inscrit.
MARATHON, 1075, 1045, 1035 et 1020 sont des marques de commerce de XEROX CORPORATION. Vendus dans certains marchés seulement.

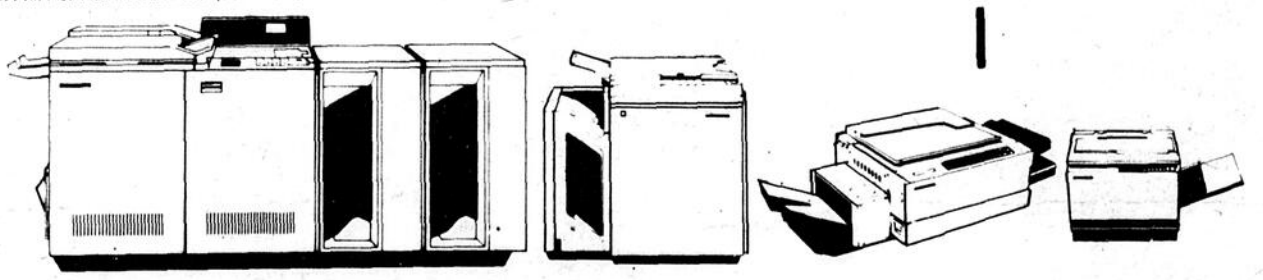

Le montant des pertes pour carence de paiement aux exportateurs canadiens a grimpé au 1er trimestre

■ La **Société pour l'expansion des exportations** a réglé, au cours des trois premiers mois de l'année, des demandes d'indemnisation d'une valeur globale de 4,7 millions $ en regard de 581 000$ pour la période correspondante de l'an dernier. Puisque les mêmes causes produisent les mêmes effets, les 46 sinistres soumis à l'attention des dirigeants de la SEE étaient imputables à des carences de paiements de l'acheteur étranger (57%); à la faillite de l'entreprise (30%); ou encore à des problèmes de transferts de fonds, comme l'impossibilité pour l'acheteur d'obtenir les devises nécessaires, (13%).

"Ces chiffres, qui indiquent que le montant global des indemnisations pour l'année en cours dépassera certainement le seuil de 9,3 millions $ que nous avons versés l'an dernier, témoignent également de l'ampleur de la crise économique qui n'épargne aucun pays. En fait, au cours des cinq derniers trimestres, la valeur des indemnisations n'a cessé d'augmenter si bien que nous sommes encore loin d'un retournement de tendance," de nous confier M. **Michael Carmichael,** porte-parole de la SEE.

Celui-ci se fait l'écho du président du conseil, M. **Sylvain Cloutier,** qui rappelait récemment que la SEE, à titre de société d'assurance contre les défauts de paiements internationaux, évolue dans une conjoncture mondiale caractérisée par l'intense concurrence internationale très vive et des politiques commerciales qui tendaient à contourner l'esprit du GATT par la multiplication de subventions déguisées à l'exportation.

Prudence élémentaire

Dans un contexte international où l'incertitude domine, la SEE multiplie les conseils de prudence à ses clients-exportateurs:

"Vous avez tout fait pour éviter le pire. Vous avez écrit, téléphoné et même rendu visite à votre client...", nous rappelle la SEE dans sa publicité destinée aux hommes d'affaires. Mais si le pire arrive, alors la SEE rembourse 90% de la valeur des pertes subies par l'exportateur canadien à la condition, bien sûr, que tous les documents pertinents à la transaction reflètent que les conditions de la police d'assurance ont été respectées.

Ainsi, l'homme d'affaires doit prouver qu'il a exporté des biens et services du Canada à un acheteur étranger aux termes d'un contrat de vente. Il doit prouver qu'une dette a été contractée et, à ce sujet, les conseillers de la SEE font remarquer qu'il "ne suffit pas de convenir avec l'acheteur que le paiement aura lieu au moyen d'une lettre de crédit." L'exportateur doit préciser les conditions de cette lettre puisque toutes les parties au contrat (acheteur, vendeur et banquier) tirent profit d'une lettre de crédit dont les conditions ont été négociées raisonnablement.

Quatre autres conditions doivent être remplies pour recouvrer les montants engagés dans la transaction: avoir déclaré et payé la prime sur la valeur des biens et services à être expédiés à l'étranger; posséder des renseignements de crédit suffisants sur l'acheteur éventuel ou encore avoir reçu l'approbation de la SEE concernant la solvabilité de cet acheteur; avoir agi prudemment et avoir présenté votre demande d'indemnisation avant de la date stipulée dans la police.

L'an dernier, la SEE a recouvré 6,9 millions $ des 9,3 millions $ de demandes d'indemnité présentées à ses guichets de la rue O'Connor à Ottawa.

Outre le nombre accru des règlements de sinistres, qui sont passés de 138 à 183 entre 1981-82, une portion beaucoup plus petite (74%) des sommes engagées a été recouvrée. Cette situation semble s'expliquer par la hausse du nombre de sinistres imputables à l'insolvabilité d'acheteurs étrangers qui déclarent faillite par la suite.

Il ne faudrait pas croire que les risques sont fonction de la distance de l'acheteur. À ce sujet, les statistiques compilées par la SEE sont révélatrices: 41% des sinistres réglés touchaient des opérations commerciales conclues avec des acheteurs américains; 35% avec des acheteurs de l'Amérique latine; 11% avec des firmes européennes; 9% avec notre partenaire africain et 4% avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

M. Carmichael prévoit que la hausse spectaculaire des règlements amorcée au troisième trimestre de 1982 (voir tableau) se poursuivra en 1983, et cela jusqu'à ce que la conjoncture économique internationale amorce un virage salutaire.

MICHEL GUÉNARD
(Collaboration spéciale)

INDEMNITÉS VERSÉES PAR LA SEE EN 1982-83

		nombre	montant ($)
1982	1er trimestre	31	580 000
	2ième	38	1 960 000
	3ième	51	3 316 000
	4ième	63	3 494 000
1983	1er trimestre	46	4 700 000

Source: SEE

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Quelles en sont les conséquences pour les travailleurs et les entreprises?

Le 1er juin, représentants syndicaux, chefs d'entreprises et administrateurs publics se rencontrent pour évaluer l'incidence des nouvelles technologies à partir de cas vécus et pour explorer les voies d'action.

TECHNOLOGIE ET TRAVAIL:
UN VIRAGE HUMAIN

Colloque de l'INSTITUT NATIONAL DE PRODUCTIVITÉ

Mercredi, le 1er juin 1983
Hôtel MÉRIDIEN, Montréal

Pour information supplémentaire:
Catherine Lepojido, INP (514) 873-7601

INSTITUT NATIONAL DE PRODUCTIVITÉ
C.P. 157, Succursale Desjardins
1, Complexe Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1B3

Pour vous, voici peut-être l'occasion unique de posséder une Mercedes-Benz

Si vous pensez qu'une voiture est un objet à user, abuser, et rejeter, tournez la page. Vous n'êtes pas fait pour une Mercedes.

Mais si vous avez toujours rêvé d'une voiture construite comme aucune autre au monde, voici peut-être la chance de votre vie.

Un certain nombre de voitures qui ont été conduites par des dirigeants ou d'autres membres du personnel de Mercedes-Benz vous attendent chez nos dépositaires de Montréal et de Greenfield Park. Ces automobiles sont dans un état impeccable. Elles sont aussi protégées pour le restant de notre garantie d'usine de 36 mois ou 60 000 km. Choix de modèles 1982 et 1983.

La voiture de vos rêves est peut-être là! Mais n'attendez pas, car chacune de ces voitures est unique en son genre.

Mercedes-Benz
Canada Inc.
SERVICE DES VENTES
Montréal
4815, rue Buchan
Coin Victoria et Jean Talon
Téléphone: (514) 735-3581
Greenfield Park
845, boul. Taschereau
À deux minutes du pont Champlain
Téléphone: (514) 672-2720

Votre banquier, est-il prêt à admettre que vous en savez plus que lui?

Oui. Si c'est un banquier de la Banque de Montréal.

À la Banque de Montréal, nous travaillons avec vous. C'est pourquoi, lorsqu'il s'agit de déterminer un plan bancaire, c'est *avec vous* que nous le faisons et non pas pour vous. C'est pour cela que nous avons créé nos Comités consultatifs.

Lors des réunions des Comités consultatifs de la Banque de Montréal, nos experts rencontrent des représentants du monde des affaires. Ces représentants, des gens d'affaires comme vous, nous disent ce que vous pensez de notre façon d'opérer et nous suggèrent de nouvelles idées. Nous écoutons attentivement car, chez nous, les idées comptent autant que l'argent. La preuve? Grâce à nos Comités consultatifs, nous avons développé des services qu'aucune autre banque ne peut vous offrir.

L'Accord commercial de la Banque de Montréal en est un exemple. Il s'agit d'une entente écrite que nous concluons automatiquement avec chaque client du secteur commercial.

Dans l'Accord commercial tout est spécifié. Noir sur blanc et signature à l'appui. Vous vouliez savoir ce que nous avons à vous offrir? Voilà notre réponse.

À la Banque de Montréal, nous sommes toujours prêts à vous écouter, car votre opinion compte beaucoup pour nous.

L'Accord commercial et les Comités consultatifs de la Banque de Montréal: deux initiatives qui nous confirment à l'avant-garde des affaires et qui prouvent notre détermination à répondre à vos besoins.

À L'AVANT-GARDE DES AFFAIRES.
OÙ LES IDÉES COMPTENT AUTANT QUE L'ARGENT.

thermoshell.
Un appel. Deux énergies. Services complets.

La conversion de votre système de chauffage au mazout à air pulsé ou à eau chaude en un système bi-énergie réduit vos frais de chauffage.

Surtout au printemps et à l'automne.

thermoshell rend cette conversion aussi simple que "bonjour".

UN APPEL, simplement...

Il suffit d'un seul appel à votre centre **thermoshell** et notre équipe de spécialistes vous garantit un service rapide et professionnel: consultation gratuite, attestation d'éligibilité au programme ÉNERGAIN QUÉBEC, installation du système bi-énergie, financement sans intérêt et plan de protection complet: mazout et électricité. Faites confiance à l'équipe de spécialistes accrédités **thermoshell** pour votre chauffage bi-énergie.

DEUX ÉNERGIES valent mieux qu'une...

L'installation des appareils de conversion **thermoshell D-15,** sur les systèmes à air pulsé, et **thermoshell B-15,** sur les systèmes à eau chaude procure efficacité, confort, sûreté et économie.

SERVICES COMPLETS à portée de la main...

thermoshell est le centre de chauffage où la bi-énergie et le service vont de pair: service rapide, 24 heures par jour, 7 jours par semaine, livraison assurée de mazout, éligibilité aux subventions du programme ÉNERGAIN QUÉBEC, installation experte, financement sans intérêt et plan de protection complet sur les deux systèmes.

thermoshell encourage l'utilisation rationnelle de nos ressources par la conversion au chauffage bi-énergie. Pour profiter de tous ces avantages ou pour obtenir un plan de protection sur une installation existante, appelez **thermoshell**.

thermoshell, le centre de chauffage où la bi-énergie est simple comme "Bonjour".

Approuvé

Montréal 353-5330
Québec 687-2500
Saguenay 548-4655
ou l'agent SHELL de votre région

thermoshell

RUE ST-JACQUES... ET AILLEURS

Denise Turenne au Centre patronal de santé et sécurité

Denise Turenne

Madame **Denise Turenne,** récemment diplômée M.B.A. et âgée de 39 ans, vient d'être nommée au poste de vice-président exécutif du nouveau **Centre patronal de santé et sécurité du travail du Québec.**

Avant de terminer son M.B.A. à l'**École des Hautes Études Commerciales** l'hiver dernier, Mme Turenne (Thibault) avait été présidente de la **Corporation professionnelle des diététiciennes du Québec** entre 1975 et 1979, présidente du conseil d'administration du **Centre hospitalier Fleury,** et membre du comité exécutif de l'**Association des hôpitaux du Québec.**

De plus, Mme Turenne a également travaillé dans le domaine de la formation, soit à l'**Université de Montréal** entre 1972 et 1975.

De la bière à l'assurance

Le directeur des affaires publiques et des communications de la **Brasserie Molson du Québec Ltée.,** M. **Richard Le Hir,** quittera bientôt son poste pour prendre celui de vice-président, communications, du groupe d'assurances **La Laurentienne** de Québec.

Né en juillet 1947, M. Le Hir possède une formation en droit et en littérature. De 1974 à 1978, il a travaillé chez **Esso** avant de faire de brefs séjours chez **Soquip** et à l'**Institut national de productivité.** Il était avec la Brasserie Molson du Québec depuis 1980.

Dinard quitte l'ASA

M. **Alain Dinard,** secrétaire général de l'**Association des services de l'automobile du Québec Inc.** (ASA), vient de remettre sa démission.

Garagiste durant plusieurs années, M. Dinard avait contribué à mettre sur pied l'ASA il y a deux ans. Des divergences d'opinions profondes avec le président de l'organisme, M. **Vincent Della Noce,** et l'inconsistance des politiques de l'association ont incité le secrétaire général à quitter son poste.

La Chambre de commerce de Montréal déménage

La **Chambre de commerce du district de Montréal** quittera bientôt les locaux qu'elle occupe présentement dans la **Maison du commerce,** Côte du Beaver Hall.

La Chambre s'installera aux 1er et 2ème étages de **Place Mercantile** sur la rue Sherbrooke. Elle pourra ainsi donner plus d'envergure à un embryon de **World Trade Centre,** soit en donnant des cours sur le commerce international, en effectuant des opérations de marketing et en jouant son rôle de chambre de compensation pour les transactions internationales.

Au service des gens d'affaires

l'hôtel L'aristocrate

3100, chemin St-Louis, Ste-Foy (Québec) Tel: 1-418-653-2841
(sans frais) **1-800-463-4752**

DATALINE
SERVICES INFORMATIQUES
• Conseil
• Bases de données
• Ensembles de Logiciel
• Développement sur commande
• Télécommunications
• Gestion des installations
Montréal – Téléphone: 871-1011

Un fabricant de tentes-chapiteaux et d'auvents de toile

Diversification et qualité de ses services ont permis à Auvents Métro de traverser la récession sans trop de mal

C'est grâce à la diversification de ses produits et de ses services que **Les Auvents Métro Inc.**, de Montréal, a réussi à maintenir son rythme de croissance malgré la situation économique défavorable.

Avec autant de services que la fabrication, la vente, la location, l'installation, l'entretien et l'entreposage d'auvents de toile, de tentes-chapiteaux et de joints de portes d'entrepôts, Auvents Métro a augmenté son chiffre d'affaires de 18% en 1982 pour le porter à 1,25 million $.

Mais pour M. **Gilles Viau**, 40 ans, président et copropriétaire des Auvents Métro, la diversification ne va pas sans la qualité des services: ''Lorsque je me promène dans la ville de Montréal et que je remarque un de mes auvents qui n'est pas installé à ma satisfaction, dès le lendemain un de mes employés est sur place pour effectuer les ajustements qui s'imposent, même si le client ne l'a pas demandé'', a affirmé M. Viau lors d'une entrevue aux AFFAIRES.

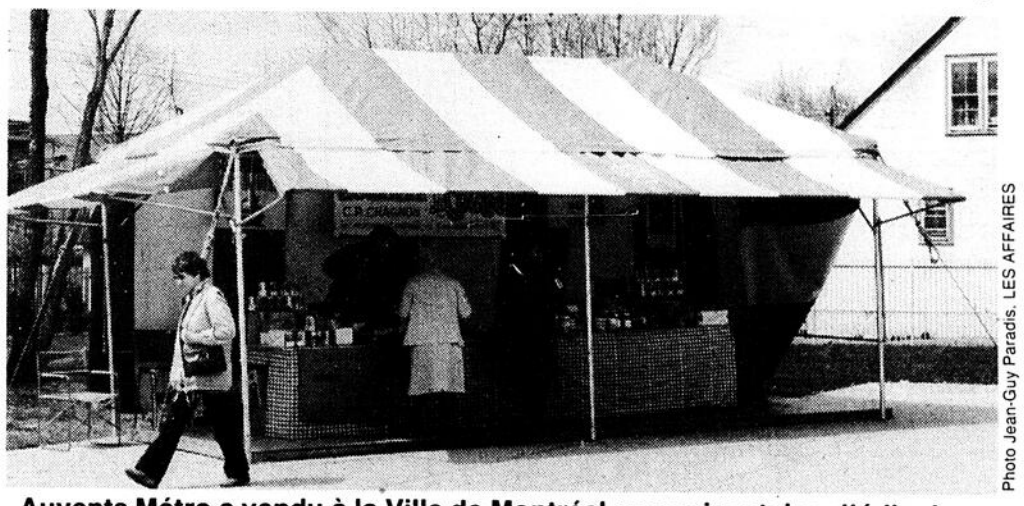

Photo Jean-Guy Paradis, LES AFFAIRES

Auvents Métro a vendu à la Ville de Montréal une soixantaine d'édicules de toile à rayures rouges et blanches qui servent de marchés de quartier.

Historique

La fondation des Auvents Métro remonte à 1966, mais c'est en 1976 que M. Viau en est devenu propriétaire; il était alors représentant en alimentation chez **Durivage Inc.**

''Mon expérience dans l'alimentation m'a permis d'évaluer l'énorme potentiel des marchés d'alimentation pour le marché des auvents extérieurs et intérieurs. Avec leurs couleurs gaies, les auvents offrent à ces établissements la possibilité de rafraîchir leur environnement et de le rendre plus attrayant'', a expliqué M. Viau.

D'autre part, M. Viau estime que l'une de ses plus fructueuses initiatives depuis qu'il est président des Auvents Métro a été, en 1977, de s'adjoindre un associé en la personne de son vice-président, M. **Michel Landry.** ''Le ''one man show'', c'est bon pour un artiste, mais pas pour un gestionnaire d'entreprise'', a tenu à souligner M. Viau.

''La gestion d'entreprise et l'administration, c'est la spécialité de Gilles, a affirmé M. Landry, mais au début, il était peu familier avec la fabrication de produits de toile. Quant à moi, j'étais dans la fabrication d'auvents depuis plusieurs années, mais je connaissais peu de chose en administration. Nous avons donc conclu, Gilles et moi, que nous pourrions nous compléter avec bonheur et former une équipe efficace'', de dire M. Landry.

Diversification

''Chaque année, des membres de mon personnel et moi-même suivons des stages et assistons à des séminaires afin de compléter nos connaissances sur les produits de toile, a indiqué M. Viau. L'an dernier, nous sommes même allés jusqu'au Danemark pour nous perfectionner.''

Auvents Métro achète la toile à la verge et le métal de structure en tiges non coupées et procède lui-même à la fabrication de ses auvents et de ses tentes.

M. Viau a fait remarquer qu'il est facile de berner un client en matière d'auvents: ''Pour quelques dollars de moins, un fabricant peu scrupuleux peut vendre une toile plus légère de quelques onces et une structure de métal plus mince de quelques millimètres et le client n'y verra que du feu, a révélé M. Viau. Le client sera satisfait d'épargner sur le prix d'achat, jusqu'au moment où il constatera une détérioration précoce de ses auvents.''

Auvents Métro dispense également un service d'entreposage pour ses clients qui ne disposent pas d'un espace de rangement suffisant pour leurs auvents et qui ne veulent pas prendre le risque de les enlever eux-mêmes. ''Une personne qui n'a pas l'habitude d'enlever ou d'installer des auvents peut rapidement détériorer la toile'', a tenu à préciser M. Viau. Puisque des auvents de toile ne peuvent pas passer l'hiver dehors, l'entreposage est donc un service essentiel, considère M. Viau.

Auvents Métro s'occupe aussi de l'entretien des auvents, soit le nettoyage et la réparation de la toile, de même que le changement de la bordure qui empêche l'effilochage.

Auvents Métro fabrique, vend et loue aussi des tentes-chapiteaux aux entreprises et aux commerces. C'est elle qui a vendu à la ville de Montréal quelque 60 édicules de toile à rayures rouges et blanches qui servent de marchés de quartier et dont quelques-uns sont situés à proximité d'édicules du métro de Montréal. Auvents Métro est le seul fabricant québécois de ces structures autoportantes.

Si vous aimez les réceptions sophistiquées, Auvents Métro peut dresser une tente dans votre cour arrière, si les dimensions de votre cour le permettent bien sûr et si vous disposez de 1 500$ à 2 000$.

Inquiet de la sécurité de ces tentes-chapiteaux destinées à l'usage public, le gouvernement du Québec a demandé aux fabricants, l'an dernier, de lui fournir une étude sur la résistance de leurs produits. L'étude réalisée par **Les Consultants Dessau Inc.** pour Auvents Métro montre que ses normes de fabrication dépassent celles du Code national du bâtiment.

Toujours dans une perspective de diversification des services, Auvents Métro vient de débuter la fabrication et la commercialisation d'un nouveau produit isolant en toile qui scelle le pourtour des portes des entrepôts auxquels ont accès les camions frigorifiques. Ces joints de portes d'entrepôts permettent aux entreprises concernées d'intéressantes économies d'énergie.

Clientèle cible

''À ma connaissance, Auvents Métro est la première compagnie du genre à faire appel aux services d'un conseiller en communication et marketing'', a prétendu M. Viau, faisant allusion à M. **Yves Ménard** de **Mediamac Inc.**

Le marketing des Auvents Métro pour ses auvents est orienté vers une clientèle cible économiquement à l'aise. ''On ne vend pas d'auvents à des locataires, a affirmé M. Viau, pas plus qu'à des propriétaires qui ont des difficultés à effectuer leurs versements hypothécaires''.

Pour rejoindre ses clients potentiels, Auvents Métro utilise surtout l'envoi par la poste de dépliants publicitaires dans des quartiers huppés de la région métropolitaine, suivi d'une visite d'un représentant. ''L'envoi de dépliants est inefficace s'il n'est pas suivi d'une visite à domicile de l'un de nos trois représentants'', a indiqué M. Viau.

Auvents Métro réserve aussi des espaces publicitaires dans des revues spécialisées, en période de pointe de l'industrie des auvents, comme dans l'édition spéciale ''Piscines et Patios'' de Décoration Chez-Soi, qui sortira d'ici à quelques jours.

Deux panneaux de Mediacom annoncent aussi les auvents d'Auvents Métro. Ces panneaux, qui sont placés stratégiquement à l'entrée de villes résidentielles, soit à la sortie du Pont Jacques-Cartier et sur le Boulevard St-Laurent menant à Ville St-Laurent, seront déménagés sur d'autres emplacements après deux mois.

Toute la publicité des Auvents Métro est en couleur. Étant donné l'apport de la couleur d'un auvent à la décoration extérieure d'une résidence, M. Viau est d'avis qu'une publicité en noir et blanc ne serait pas représentative de son produit.

Un contrôle étroit de l'administration

Pour contrer la situation économique difficile de la dernière année, M. Viau a mis l'accent sur la rationalisation des dépenses et a concentré ses efforts sur l'amélioration de la qualité de ses services, plutôt que de miser sur l'expansion de son entreprise.

Conscient de l'importance de bien contrôler les opérations financières de sa compagnie, M. Viau vérifie chaque semaine le relevé des comptes payables et des comptes recevables et il examine les résultats financiers mensuels de son exploitation.

Cette gestion serrée, appuyée par la diversification des produits et des services, assure à Auvents Métro entre 40% et 50% du marché québécois de la fabrication des auvents, que se disputent neuf fabricants, et 70% du marché québécois de la location et de la vente de tentes, domaine dans lequel il y a cinq compagnies, dont deux font aussi de la fabrication.

En 1982, Auvents Métro a porté à 23 le nombre de ses employés à temps plein sans compter les 11 employés qui ont travaillé à temps partiel durant l'été.

Un nouveau produit à venir

Au cours des trois prochaines années, Auvents Métro compte investir 250 000$ dans la fabrication d'une nouvelle tente de plus de 10 000 pieds carrés qui est actuellement fabriquée au Danemark.

Selon M. Viau, cette tente dispenserait les entreprises qui doivent temporairement effectuer la fabrication et/ou l'installation de leur produit loin de leurs installations permanentes de construire un entrepôt plus coûteux seulement pour la durée du contrat.

DOMINIQUE FROMENT

Bomem a pris une longueur d'avance dans la course de la haute technologie

■ Naviguer dans la haute technologie comporte des risques pour une entreprise. Elle peut néanmoins avec un savoir-faire soutenu arriver à franchir des caps qui dépassent toutes les espérances!

Bomem Inc. de Vanier, près de Québec, a quelque chose du navigateur solitaire au milieu d'un monde industriel complexe. Ses produits sont peu connus du grand public, mais ils sont largement respectés là où ils prennent racines.

D'abord, des noms de clients: le laboratoire d'astro-physique du **Conseil national de recherche du Canada,** le **Centre de la recherche pour la Défense** à Valcartier, le **Goddard Space Flight Center (NASA)** du Maryland, et le **NASA Ames Research Center** de Mountain View, en Californie; des laboratoires universitaires comme ceux de l'**Université de Sherbrooke,** de **Paris,** de **Stockholm;** l'**Institut Max Planck** d'Allemagne, l'**Université de Cambridge** en Angleterre, et récemment Taïwan.

Bomem Inc. exploite le marché relié aux applications de l'électronique, de l'électro-optique, des servo-contrôles et des techniques de traitement de l'information. Avec ses 32 employés, dont le tiers appartiennent au département de recherche et de développement, Bomem s'est fait remarquer dans la mise au point de spectrophotomètres interférentiels.

À Vanier, on y fabrique des appareils permettant l'analyse de la répartition spectrale de l'énergie des ondes électromagnétiques. Les spectrophotomètres interférentiels sont utilisés dans des organisations impliquées, par exemple, dans l'étude de la chimie de la haute atmosphère. Des spectrophotomètres ont volé à bord de ballons et d'avions U-2 (autrefois de célèbres avions d'espionnage). Bomem a vu des prix Nobel se servir de ses instruments. On trouve des appareils Bomem dans d'autres champs d'activités comme l'astronomie, la surveillance militaire et l'énergie atomique.

Bomem Inc. a développé une douzaine de produits comme des filtres numériques programmables, des systèmes de pointage solaire, des processeurs de vecteurs (données) très rapides, des contrôleurs de base sur miniordinateur et des logiciels permettant l'analyse détaillée de données et l'affichage de spectre rouge.

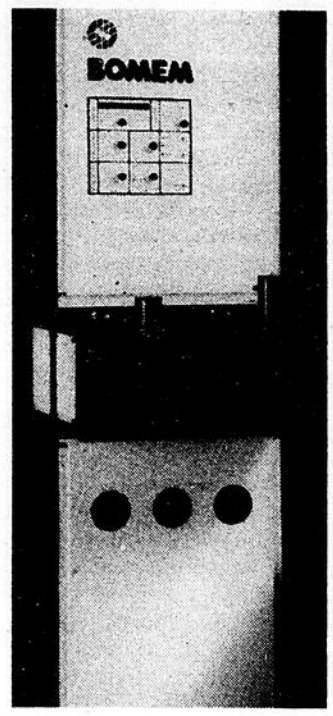

Le spectrophotomètre de Bomem Inc. se rétrouve aujourd'hui parmi les produits finalistes du design industriel, dans le cadre du concours Design Canada.

Jeux d'hiver

Un de ses produits a été utilisé aux derniers jeux d'hiver canadiens du Saguenay-Lac St-Jean, qui ont réuni les meilleurs athlètes amateurs canadiens. Il s'agit d'un chronomètre sportif électronique pour les compétitions de ski et de groupes. Certains types de chronomètres sportifs électroniques fonctionnent un peu comme un parcomètre. Le skieur qui veut connaître ses performances glisse une pièce d'argent dans la machine et recueille à l'autre bout de la piste le résultat de ses exploits. Plus de trente appareils du genre ont été vendus par Bomem aux États-Unis.

L'entreprise est présidée par M. **Henri Buijs,** un physicien spécialiste du traitement de signaux et du design optique. M. **Garry Vail** agit comme vice-président et directeur général. Un des fondateurs de la compagnie, M. Vail, qui est originaire de l'Alberta, est un ingénieur en électronique et contribue au design des systèmes électro-optiques. M. **Jean-Noël Bérubé** est secrétaire

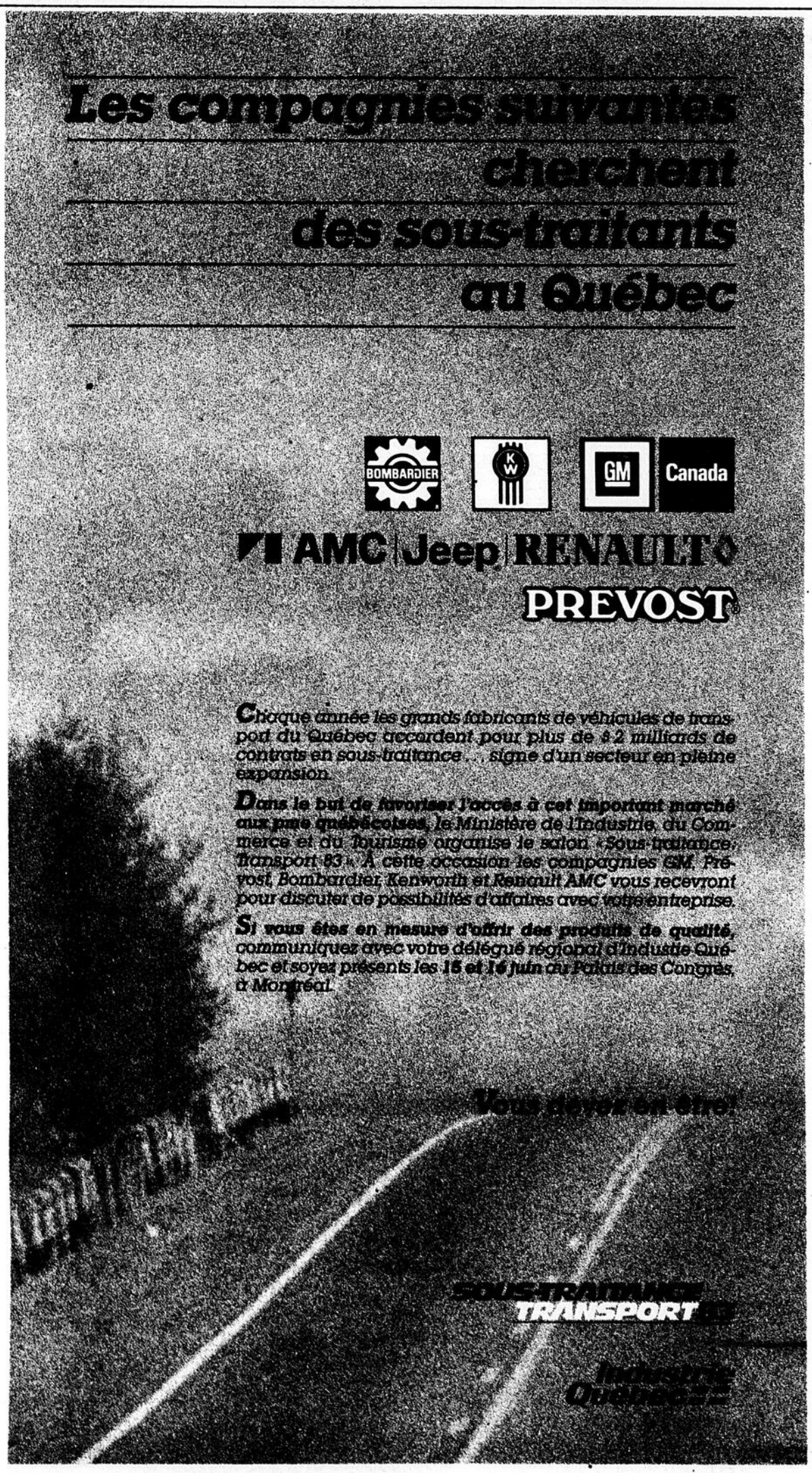

DE LA SEMELLE DE BOEUF? JAMAIS!

Pour votre prochain banquet, choisissez le Reine Elizabeth. Vous mangerez bien, vous pouvez en être sûr. Le Reine Elizabeth a des chefs qui ont gagné des prix! Les temps sont durs, mais ce n'est pas une raison pour le rosbif de l'être aussi!

Organisation de banquets: 861-3511

Le Reine Elizabeth
Un hôtel du CN administré par Hilton Canada
25 ans d'excellence

de Bomem et responsable du bureau d'études.

Autour d'eux, gravitent des ingénieurs en électroniques, des physiciens, des spécialistes des techniques physiques et électroniques.

Ainsi que l'a expliqué M. Vail aux AFFAIRES, "le développement et les exigences de fabrication de nos produits nous ont amenés à former un département d'étude de génie extrêmement compétent dans la recherche et le développement liés aux systèmes électro-optiques." Ce département emploie 7 professionnels et 5 technologistes à plein temps. Une des forces de Bomem est le design, le développement et la construction en série d'équipements électroniques. Les produits qui sortent des usines ont une valeur de 5 000$ à 450 000$.

4 millions $ d'affaires

Les marchés pour ce genre d'appareils se situent dans les universités et dans les laboratoires publics et privés. Ce qui implique des techniques de ventes reposant sur les réseaux de communication utilisés par les chercheurs, comme les conférences scientifiques, les rapports de recherche, les contacts personnels.

Bomem avait un chiffre d'affaires de 800 000$ en 1979. Il est passé à 2 millions $ en 1981, et à 2,8 millions $ en 1982. Cette année, dix ans après l'incorporation de l'entreprise, Bomem anticipe un chiffre d'affaires de plus de 4 millions $.

Bomem n'a plus le choix! En avril, elle quittera sa modeste usine de 3 800 pieds carrés et une roulotte qui sert de salle à dessin, pour l'ex-usine des **Cuisines Francis,** un bâtiment plus vaste et presque neuf situé dans une rue voisine; c'est un investissement de 600 000$.

Bomem Inc. a des représentants dans plusieurs pays et fait des affaires avec plus de 200 fournisseurs.

L'originalité des appareils Bomem repose sur des techniques d'alignement dynamique électro-optiques des miroirs composants. En d'autres termes, on a appliqué un savoir-faire électronique innovateur et lié à la haute technologie. Chez Bomem, on trouve des scientifiques industriels pour qui la semaine de 40 heures et plus est chose courante. Ce qui fait aussi que leur entreprise a une bonne longueur d'avance dans la course de la haute technologie.

CLAUDE TESSIER
(collaboration spéciale)

LES VOITURES K DE CHRYSLER
PLYMOUTH RELIANT K - DODGE ARIES K

LES COMPACTES LES PLUS VENDUES AU CANADA*

TOUT S'EXPLIQUE!

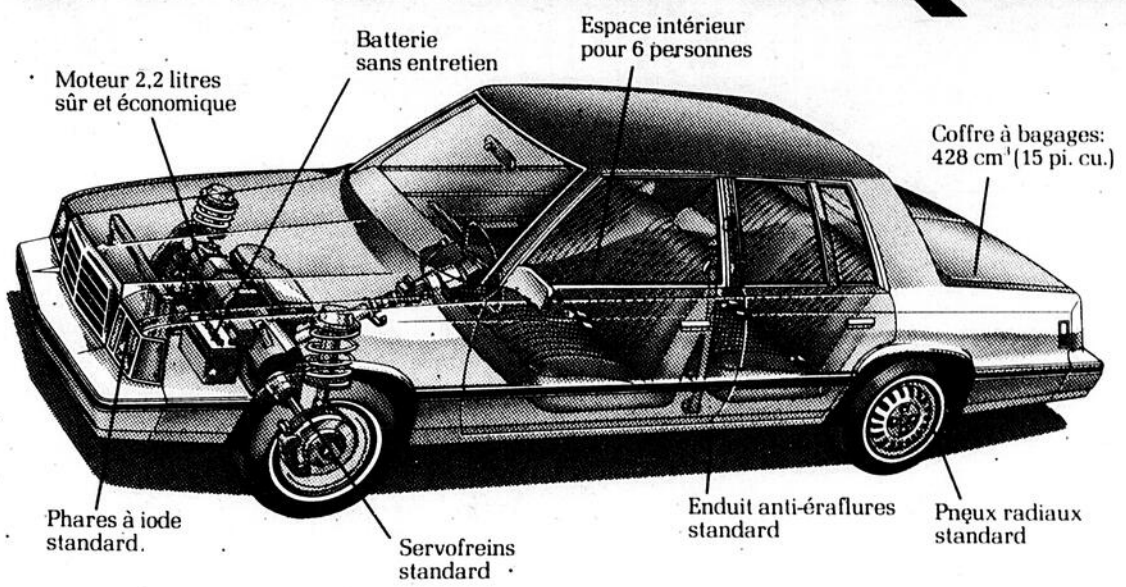

Les ventes de Dodge Aries K et de Plymouth Reliant K surpassent les ventes de compactes GM et Ford. Comparez les avec la Ford Fairmont ou la Chevy Citation. Vous constaterez, comme la grande majorité des Canadiens, qu'aucune autre compacte n'offre autant d'avantages que les voitures K de Chrysler. La qualité, la fiabilité et le bas prix de nos compactes expliquent leur énorme popularité.

TRACTION AVANT FIABLE
Tout le monde est unanime, même la presse spécialisée: les voitures K de Chrysler sont parmi les plus sûres qui soient. Des milliards de kilomètres de route sans problème le prouvent. Maniabilité, économie d'essence, grand espace intérieur, voilà ce que vous offrent les tractions avant de Chrysler.

7,3 L/100 km (VILLE/ROUTE)
39 MI/GAL
ESSENCE ORDINAIRE AU PLOMB
Selon les méthodes de tests approuvés par Transports Canada. Votre consommation réelle peut varier.

VALEUR DE REVENTE EXCEPTIONNELLE	
Faites la comparaison! 1981	valeur actuelle comparée au prix original
Aries 2 portes coupé	80,1%
Reliant 2 portes custom	80,3%
Citation 2 portes hatchback	67,7%
Fairmont 2 portes coupé	67,3%

Les pourcentages représentent le prix de gros de voitures d'occasion comparé à leur prix de gros original. Source: Canadian Black Book, 15 avril 1983 (Édition Québec), section évaluation des voitures d'occasion.

Quand on veut une valeur sûre... ça prend une Chrysler!

ENCORE PLUS!
PROTECTION SANS FRAIS À L'ACHAT
5 ANS OU 80 000 km.
1) Protection du moteur et du rouage d'entraînement
2) Protection contre la corrosion de la carrosserie extérieure
Votre concessionnaire à tous les détails.

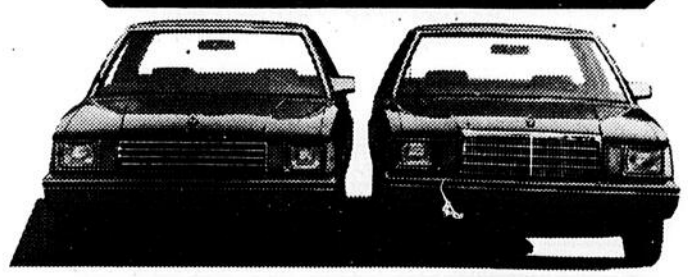

Si vous pouvez trouver mieux, profitez-en!

Aujourd'hui, ça prend une Chrysler.

Plymouth Camions Dodge CHRYSLER | Dodge Camions Dodge CHRYSLER

*Rapport des immatriculations de véhicules neufs pour la période d'octobre 1982 à mars 1983 selon R.L. Polk.

Projet de 1 million $ pour Produits Métalliques J.P.

Le fabricant de meubles et de matériel d'étalage, **Produits Métalliques J.P. Inc.** de Rivière-des-Prairies, agrandira son usine au coût de près de 1 million $.

Ce projet permettra d'ajouter 35 000 pieds carrés à l'usine actuelle et quelque 20 emplois supplémentaires aux 100 que fournit déjà l'entreprise.

La nouvelle section servira à la production de nouveaux produits, tels des modèles de mannequins intégrés à l'étalage, et en partie à l'introduction de produits tout à fait différents, comme des pièces de bicyclette qui sont actuellement importées du Japon et de Taiwan, sur lesquelles Produits Métalliques J.P. effectue le travail de finition.

Dominion Textile modernise ses usines

La compagnie **Dominion Textile** poursuit son plan de restructuration de toutes ses usines au Canada, au coût de 150 millions $, dont 100 millions $ iront à ses usines du Québec. Elle recevra à cet effet des subventions totalisant 30 millions $, dont 20 millions $ pour ses installations du Québec. Ces subventions fédérales sont accordées en vertu des programmes de **l'Office canadien pour un renouveau industriel** (OCRI).

Claude Litalien

Un entrepreneur de Plessisville, M. **Claude Litalien,** investira 160 000$ dans la création d'une nouvelle entreprise de production d'un terreau très riche en matières organiques et la mise en marché de protéines animales pour la nutrition des animaux et des poissons d'aquarium.

Ce projet créera 12 emplois et recevra d'Ottawa une subvention de 56 440 $.

Meubles du Québec Inspiration XIXe Ltée

Les Meubles du Québec Inspiration XIXe Ltée, de Ste-Agathe des Monts dans le comté de Labelle, investira 310 000$ dans l'acquisition d'un terrain, l'achat et la rénovation d'une bâtisse et l'achat de machinerie.

Ce projet, qui devrait entraîner la création de 30 emplois au cours des trois prochaines années, commandera une subvention de 37 200$ de la Société de développement industriel du Québec.

Fondée en 1975, cette entreprise se spécialise dans la fabrication de meubles traditionnels en pin, de portes intérieures et extérieures et de fenêtres à double vitrage scellé.

Pages qui roulent font mousser les affaires.

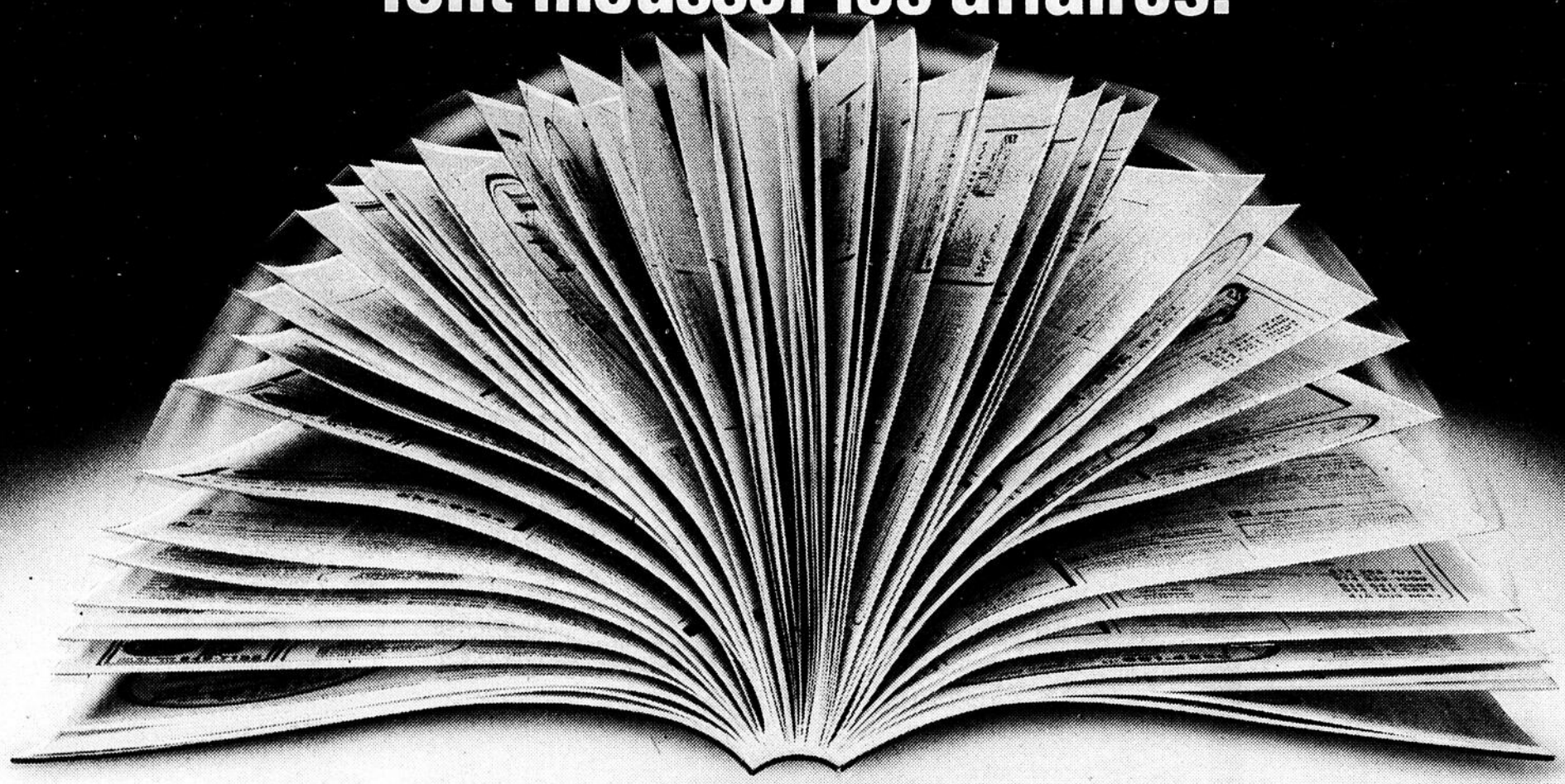

L'annuaire "Pages Jaunes" industriel et commercial du Québec

Plus la conjoncture économique est exigeante, plus les gens d'affaires doivent mettre à contribution chaque outil qu'ils ont à portée de la main.

Plus vous consulterez l'annuaire "Pages Jaunes" industriel et commercial du Québec, plus vous vous rendrez compte de sa grande utilité.

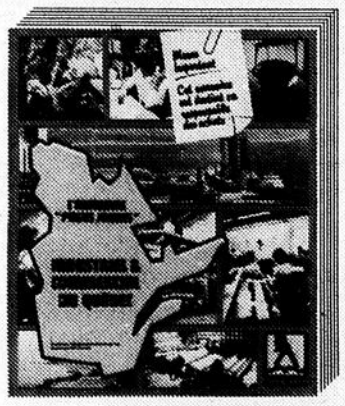

Gardez-le sur votre bureau. Près de votre téléphone. Vous y trouverez la presque totalité des industries et commerces du Québec.

Plus que jamais, il doit faire partie de l'arsenal de l'homme d'affaires dynamique.

Avec l'annuaire "Pages Jaunes" industriel et commercial du Québec,

les affaires, ça roule!

Pages Jaunes M.C.

par Télé-Direct – du groupe Bell Canada.

1983 Saguenay–Lac-Saint-Jean

Jonquière: des investissements supérieurs à $125 millions!

Jonquière est l'une des rares villes au Québec à profiter d'investissements supérieurs à $125 millions en 1983

Les entreprises privées et les gouvernements réalisent dans la ville de Jonquière, au cours de la présente année, d'importants projets évalués à plus de $125 millions.

C'est la grande industrie qui donne littéralement le ton à ce nouvel essor économique. En effet, les compagnies Alcan et Abitibi-Price prévoient dépenser $70 millions cette année dans différents programmes de construction et de rénovation. À elle seule, la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée (SECAL), qui possède à Jonquière ses principales installations canadiennes de production d'aluminium, entend consacrer $89.2 millions* pour développer ses usines en 1983. Les immobilisations globales de l'entreprise au Saguenay-Lac-Saint-Jean se chiffrent, cette année, à $124 millions. Ainsi, le producteur d'aluminium d'envergure internationale raffermit encore sa présence à Jonquière.

Dans le secteur des pâtes et papiers, le groupe Abitibi-Price effectue à Jonquière des travaux de rénovation atteignant les $5 millions. Sur le plan régional, les activités de fabrication d'Abitibi-Price sont surtout concentrées à Jonquière.

Il faut mentionner que l'aluminerie géante et les papeteries de Jonquière constituent un engrenage vital du réseau industriel régional.

En dépit des nombreuses fluctuations sur le marché mondial, les fabricants d'aluminium et de papier qui exportent la quasi totalité de leurs produits ont enregistré une excellente performance au cours des derniers mois. Il s'agit là d'un gage de stabilité économique pour l'avenir de Jonquière et de la région toute entière.

* Une faible partie de ce montant est consacrée à l'usine de fluorure actuellement en cours de réalisation.

Le nouveau Centre de données fiscales nécessitera la création de plus de 750 emplois permanents et temporaires.

Un réveil auquel participent tous les secteurs d'activité économique

Le dynamisme collectif de Jonquière, métropole et pivot industriel du Saguenay-Lac-Saint-Jean, se manifeste également en 1983 par l'expansion domiciliaire et commerciale. Des investissements atteignant les $18 millions sont attendus pour la construction de logements et la progression de services commerciaux.

Pour leur part, les gouvernements municipal et provincial participent aussi résolument à ce nouvel élan de la collectivité jonquiéroise car ils injectent environ $12 millions afin de réaliser différents travaux qui contribueront à rehausser la qualité des infrastructures dans la ville de l'amitié. Une bonne partie des capitaux engagés à cette fin par le conseil municipal de Jonquière servira cette année à continuer le vaste programme d'assainissement des eaux sur le territoire urbain.

Revenus et dépenses per capita, secteur Jonquière*

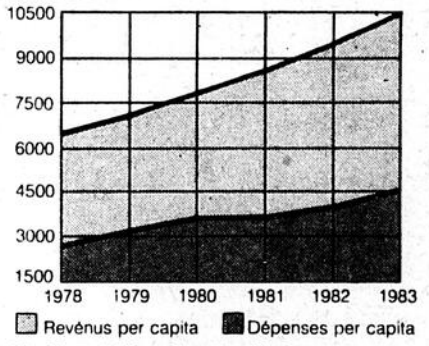

* The Financial Post, Canadian Market 1983

Si on ajoute à tout cela les investissements variant de $3 à $5 millions dans de nouvelles entreprises, conséquence des efforts conjoints déployés par la Société de développement de Jonquière et les futurs investisseurs, le montant total des investissements dans la métropole régionale, en 1983, dépasse facilement les $125 millions.

Des centaines de nouveaux emplois

La vitalité remarquable de l'industrie, du commerce et des services publics à Jonquière engendre nécessairement plusieurs nouveaux emplois permanents en entretenant un climat de confiance propice à l'évolution harmonieuse du milieu.

Avec son nouveau Centre de données fiscales, érigé au coût de $20,4 millions, le gouvernement fédéral créera, au cours des deux prochaines années, 325 emplois à plein temps et 400 postes temporaires. Ce centre, où seront traitées les déclarations d'impôt en provenance de l'Est du Québec et des Maritimes, sera inauguré au printemps de cette année.

Le résultat d'efforts constants

La campagne, soutenue au fil des années et destinée à stimuler l'achat des biens de consommation chez les marchands de Jonquière, donne aujourd'hui des résultats très intéressants. Grâce à cette formule, les ventes au détail ont augmenté de $23 millions pour l'ensemble du secteur commercial depuis les cinq dernières années. Il s'ensuit la préservation du gagne-pain d'une foule de travailleurs et, mieux encore, l'ouverture possible d'une trentaine de nouveaux magasins, créant 200 débouchés additionnels pour la main-d'oeuvre.

La vigueur tonifiante des grandes industries de Jonquière se reflète dans leurs investissements majeurs cette année et permet de consolider les 10,800 emplois manufacturiers dans la ville.

S'ajoute enfin à ce tableau rassurant pour la métropole du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la détermination de la Société de développement de Jonquière d'aider les petites et moyennes entreprises locales à se faire mieux connaître et à dévoiler leur potentiel réel sur les marchés régionaux et étrangers.

Société de développement Jonquière inc.

C.P. 1220, Mairie de Jonquière, Jonquière, (QC) G7S 4K8 (418) 548-4691

Solution publicité

IMMEUBLE

Pour vos annonces d'immeuble consultez Lyse Blanchard à (514) 842-6491 poste 225

RIVE SUD DE MONTRÉAL

À vendre, terre zonée blanche, prête à construjre maisons résidentielles.

Inf: (514) **866-8072**

Gestion d'immeubles

Résidentiel, commercial et industriel

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE GESTION IMMOBILIÈRE LTÉE

1180, Drummond, bureau 710, Montréal, Québec H3G 1V7 (514) 875 5808

Salle de réception

Endroit: Chemin Lac Echo Prévost (au Nord de St-Jérôme)

- bâtisse de 9543 p.c.
- structure d'acier
- terrain de 697 000 p.c.
- prix exceptionnel
- désirons vendre rapidement
- construite en 1979
- sous-sol à grandeur
- immense stationnement
- propriété reprise

Pour information:

Caisse Populaire St-Jérôme

Service des prêts
190, avenue Parent St-Jérôme, J7Z 1Z6
Tél.: (514) 436-5335 435-1993

OCCASION D'INVESTISSEMENT DANS L'IMMEUBLE À MONTRÉAL

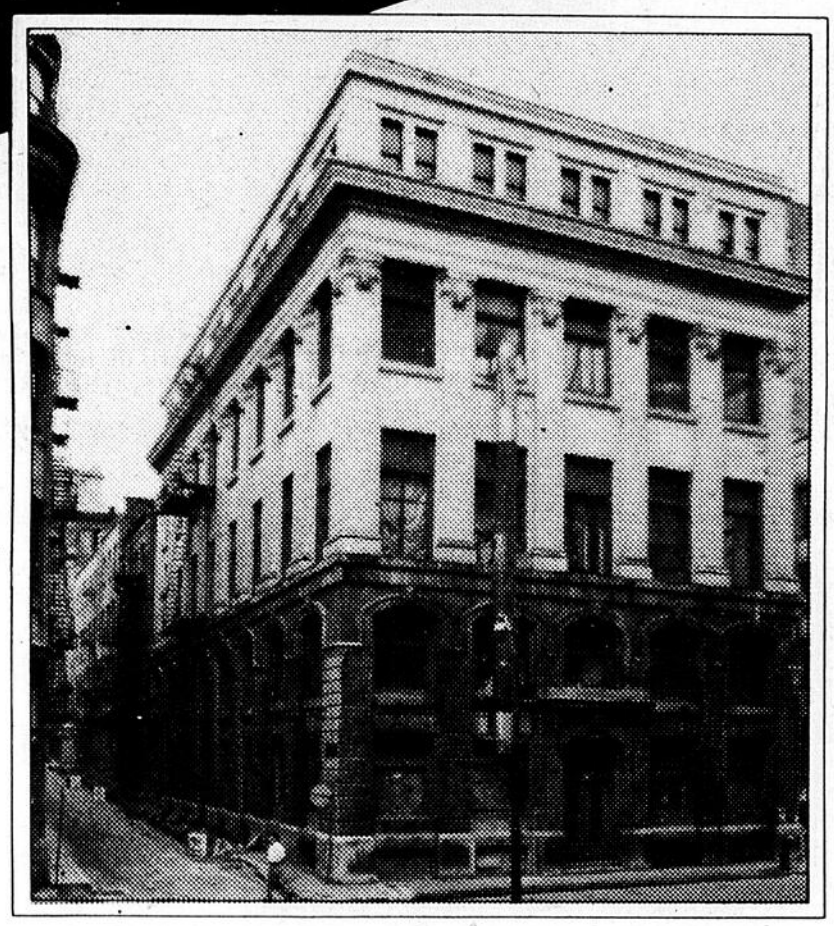

Le Vieux St-Jean

- **28 logements au total**
- **538,7 m² d'espace**
- **situé au coeur du Vieux Montréal**
- **la transformation en copropriétés est partiellement achevée**
- **excellente possibilité d'investissement**

La date limite pour soumettre une proposition est le 16 juin 1983. Les personnes et organismes intéressés à se porter acquéreurs de cette propriété devraient écrire immédiatement. Prière de citer le numéro de référence 6440/M2-70.

Il faudrait adresser toute communication au

Directeur
Division des propriétés immobilières
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7

Les proposants jugés compétents recevront un prospectus, les conditions générales et une invitation à soumettre une offre.

Société canadienne d'hypothèques et de logement
Canada Mortgage and Housing Corporation

L'honorable Roméo LeBlanc
ministre

Canada

À LOUER

LE 1180 DRUMMOND

À LOUER ÉDIFICE À BUREAUX

- Occupation immédiate
- Face au magnifique Centre Sheraton
- Accès facile aux autoroutes et métro
- En plein centre-ville
- Prix au pi. ca.: TRÈS COMPÉTITIF
- Stationnement privé

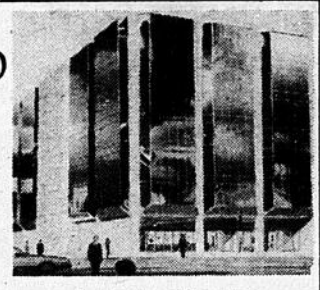

Informations: MONTRÉAL: 1-514-875-5808

RÉSIDENCES

SUPER AUBAINE

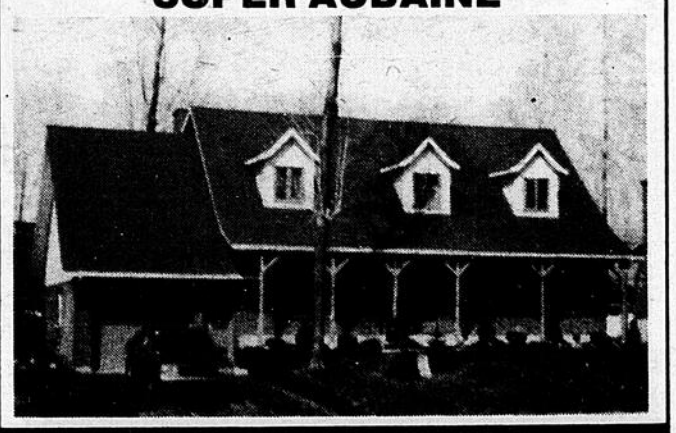

REPENTIGNY, SECTEUR BOISÉ

Superbe canadienne, tout brique, 3 c.c., 2 salles de bains, salon, salle familiale, salle à diner, cuisine avec armoires en frene, aspirateur central, tapis, fixtures electriques, tentures incluses. Sous-sol semi-fini, 2 foyers, garage. Plusieurs autres options.

Paysage avant et arriere, cloture avec piscine.

Hypotheque a 9 3/4%.

Prix demande: $119,000, ou toute autre offre raisonnable acceptee. Directement du proprietaire.

POUR RENDEZ-VOUS: (514) 585-2727

COPROPRIÉTÉ

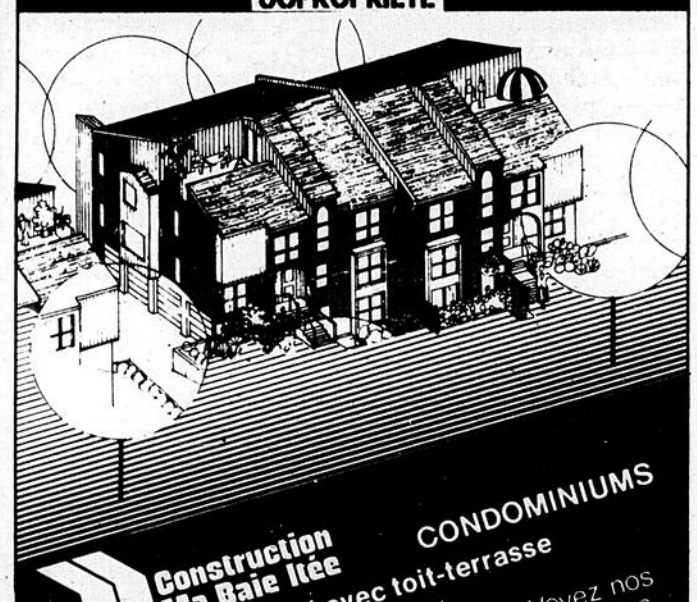

Construction Ma Baie ltée

CONDOMINIUMS

Cottages - Plain-pied avec toit-terrasse intégrés dans 4-plex et 5-plex

à partir de **56,900**

Voyez nos maisons modèles

Bois St-Lambert 2

465-0230

Projet André-Grasset

Boulevard Christophe-Colomb au nord de Métropolitain

381-1255

9 1/2 - 3 ans

Subvention provinciale
Subvention municipale (A. Grasset)
Heures de visites:
lun. au jeu. 12:30 à 20:00
sam. et dim. 12:30 à 17:00

CORVEE HABITATION

À LOUER

MONT ORFORD

Chalet à louer ou à vendre, 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, foyer, four micro-onde, lave-vaisselle, laveuse-sécheuse.

INF.: JOUR (514) 461-0201
SOIR (514) 653-7533

COPROPRIÉTÉ

CONDOS

CENTRE VILLE MONTRÉAL

Idéal pour exécutifs. Location - vente.

(514) 282-9059

TERRAINS

TRÈS BEAU TERRAIN BOISÉ

donnant sur le Lac Nicolet, Cté Woolfe, eau de source par gravité, chemin gravelé, électricité. Grandeur approx. de 60,000 pi. ca. à .35 le pi. ca.
Écrire à: C.P. 101
Victoriaville, Qué. G6P 6R9

OCCASION DE PARTIR EN AFFAIRES
ou très bon placement.

Très vaste terrain ayant 3 façades sur route publique, 4ième façade donnant sur un restaurant, non zoné, visible de la Trans-Canadienne, mi-chemin entre Montréal et Québec, sortie 228, St-Louis de Blandford.
Idéal pour "truck stop" et "fast food".
Grandeur approximative: 146,400 pi. ca à .65 le pi. ca.
Écrire à: C.P. 101
Victoriaville, Qué. G6P 6R9

SITE IDÉAL POUR AUBERGE

ou motel, au pied du Mont Orford, zone touristique internationale.
Ce lot est situé sur la route 112 en direction de Magog à moins de 2,000 pieds de la sortie 115 de l'autoroute des Cantons de l'Est et offre une vue magnifique sur le Mont Orford.
Il mesure 680 pieds de façade par environ 550 pieds de profondeur.
Pourrait également être vendu en deux parties.

Pour informations, (819) 843-3368 et demandez J.P. Gagnon ou (819) 843-5527 après 6 hres p.m.

RÉSIDENCES

LUXUEUX BUNGALOW

Boul. Gouin, face Rivière des Prairies.
11 pièces, 2 foyers en pierres des champs, 2 salles bains, 1 powder room.
Terrain 30,350 pi. ca. entièrement paysagé.
Inf. (514) 648-3994
entre 18h. et 21h.

CHALEULEUSE PROPRIÉTÉ

Située sur le bord de la rive-sud du fleuve à 35 km. du Pont de Québec. Terrain 1 1/2 x 5 arpents, potager, verger (80 pommiers), grange (50 x 28) pour chevaux, Cabanon (12' x 16') résidence spacieuse finie pierre, 5 chambres, salle de jeu, bibliothèque, 3 salles de bains, four à pain, 3 foyers, 2 chambres froides, bain tourbillon, sauna, piscine, terrasse et mezzanine avec vue sur fleuve. construction 3 ans.
Prix: $350,000 - Pas d'agent

Jour: (418) 839-0617
Soir: (418) 477-2763

Investissement immobilier à Calgary

Qualico promet un rendement de 10% pour les 4 prochaines années

■ Obtenir un rendement **après** impôt sur votre capital investi d'au moins 10% pour les quatre prochaines années, cela est-il possible?

C'est en tout cas ce qu'offre la société immobilière **Qualico Developments,** de Winnipeg, aux investisseurs désireux de placer leur argent dans l'immobilier. Qualico vient de créer à cette fin, pour la première fois au Canada, une société en commandite, **Centre commercial Deer Valley Limitée.**

"Il ne s'agit pas de faire bénéficier l'investisseur d'un abri fiscal, donc de réduire son revenu imposable, comme nous l'avons déjà fait dans le passé avec nos MURB, a expliqué aux AFFAIRES M. Jacques Tanguay, directeur des opérations québécoises des Placements Qualico. Il s'agit plutôt d'offrir une occasion d'investissement axé principalement sur la rentabilité d'un projet immobilier donné, en ce cas-ci un centre commercial."

Comme l'a affirmé M. Tanguay, en prenant une participation dans la société en commandite, un investisseur est assuré d'obtenir un rendement après impôt sur son capital investi d'au moins 10% de 1983 à 1986 inclusivement.

Jacques Tanguay

Fonctionnement

Un individu peut effectuer un placement dans le centre commercial Deer Valley, situé à Calgary, en acquérant des unités de participation de la société en commandite Centre Commercial Deer Valley Limitée. Un total de 2 500 unités sont ainsi offertes au prix de 2 500$ chacune, pour une émission globale de 6 250 000$.

Chaque investisseur doit souscrire un minimum de 6 unités, soit 15 000$. Ces unités sont vendues par Les Placements Qualico Limitée. On peut payer ses unités d'un seul coup, ou encore sur une période de cinq ans, en émettant un billet provisoire comme suit: un versement initial de 2 500$, et le solde de 12 750$ payable par versement annuel successif, dont un de 750$, et quatre autres de 3 000$.

En retour, Qualico garantit à chaque commanditaire, pour chaque tranche de 15 000$, des versements en espèces pour les périodes fiscales se terminant le 31 décembre de chacune des années suivantes: 1983, 1984, 1985 et 1986. Le montant des distributions est de 755$, 1 509$, 1 509 $ et 1 509 $ respectivement. Ces distributions sont exonérées de l'impôt jusqu'en 1988.

De plus, compte tenu d'un dégrèvement fiscal prévisible de 4 086$ pour la période de six mois se terminant le 31 décembre 1983, cela se traduit par un taux de rendement après impôt sur le capital investit, pour chaque tranche de 15 000$, de l'ordre de 19%, 10%, 10% et 10% respectivement pour les périodes mentionnées plus haut.

"Évidemment, des estimations à long terme prévoient le versement d'autres distributions en espèces pour les années subséquentes, a indiqué M. Tanguay, mais celles-ci ne sont pas garanties par la compagnie."

La responsabilité du commanditaire est limitée au montant qu'il aura engagé dans la société en commandite. En outre, il peut se départir de ses unités quand il le veut et les vendre à qui il veut.

La société en commandite tient, d'autre part, à rappeler aux investisseurs qu'il existe un certain nombre de risques inhérents à ce type de placement, notamment que les unités offertes sont de nature spéculative (il n'existe aucun marché secondaire organisé pour ces unités) et que ce genre d'investissement doit tenir compte des risques normaux rattachés à un investissement immobilier. Un investisseur devrait consulter son conseiller financier pour déterminer s'il doit ou non effectuer ce genre d'investissement.

Le projet

Le centre commercial Deer Valley est situé dans un secteur résidentiel où le prix des maisons varie entre 80 000$ et 400 000$. "Un secteur comparable à Ville Mont-Royal", a affirmé M. Tanguay.

Inauguré en septembre 1981, l'édifice est complètement terminé. Ses espaces locatifs sont occupés dans une proportion de 98%.

D'une superficie de 227 620 pieds carrés, le centre commercial abrite deux locataires majeurs, soit **Zellers** et un magasin **CO-OP.** Ces deux locataires occupent plus de la moitié de la superficie du centre, avec 139 690 pieds carrés. Leur bail ne vient à échéance que dans 18 ans. On y retrouve aussi une quarantaine d'autres magasins, boutiques et restaurants. Le site comprend également un stationnement pouvant accueillir 1 100 véhicules.

La gestion sur place des immeubles est assurée par **Rancho Realties (1975) Ltd,** une filiale de Qualico Developments. Rancho administre un portefeuille de plus de 7 000 unités résidentielles et de plus de un million de pieds carrés d'espace commercial.

Le promoteur

Qualico Developments est une société immobilière canadienne impliquée notamment dans le développement, l'acquisition et la gestion de propriétés résidentielles, commerciales et industrielles. Qualico est une compagnie privée qui appartient en totalité à la famille **Friesen,** de Winnipeg.

La société a surtout été impliquée dans la construction d'immeubles résidentiels à logements multiples, ayant construit jusqu'à maintenant au delà de 6 000 unités de logement, principalement situées dans l'ouest canadien.

Quand à Placements Qualico, filiale à part entière de Qualico Developments, elle a la responsabilité d'offrir au grand public les unités de participation des projets mis de l'avant par Qualico.

Les Placements Qualico exploite 10 bureaux à travers le Canada, dont celui de Montréal où elle emploie cinq représentants. "Un nouveau bureau ouvrira ses portes à Québec au mois de juin", a annoncé aux AFFAIRES M. Tanguay.

À Montréal, Les Placements Qualico emménageront dans quelques jours dans de nouveaux locaux situés au 2045 rue Stanley, suite 1400. On peut rejoindre Placements Qualico au numéro de téléphone suivant: (514) 849-6381.

MICHEL VILLENEUVE

RÉSIDENCES

REPENTIGNY
Superbe cottage canadien 1978, 6 pièces, face à la rivière.
Terrain paysagé 10,400 pi. ca.
Taxes basses.
Système d'alarme et autres extras.
Une visite s'impose
(514) 589-7747

ROSEMÈRE
221 rue Paradis
Pour professionnel ou homme d'affaires, split level 33 x 65, garage double, 3 c.c., tapis m/m., sous-sol fini. Autres extras.
Possibilité de financement partiel sans intérêt.
(514) 932-5654

MAISONS DE VILLE ULTRA SELECT
CARTIERVILLE, rue Cousineau
Toit terrasse, bain tourbillon, fenêtres solarium
Mise en valeur "PROMIMM INC."
APPELEZ LE PRÉSIDENT, (514) 252-9107
Concept exclusif d'architecte

À LOUER

À LOUER
POUR BUREAU OU PME
Port-Royal/Péloquin
Secteur résidentiel et industriel
4300 pi. ca. - 2e étage
Chauffé/éclairé/climatisé
Stationnement 8 places
(514) 381-2724

ENTREPOT À LOUER
À VILLE D'ANJOU,
12,200 PI. CA.
TÉLÉPHONER AU:
(514) 353-8872

BOUCHERVILLE
Espaces commerciaux à louer.
1 de 1,750 pi. ca., 1 de 2,250 pi. ca. et 1 de 2,500 pi. ca.
(514) **655-2717**

VILLE DE LAVAL
BUREAUX À LOUER
Idéal pour professionnels.
800 pi. ca. avec 3 bureaux fermés et réception-secrétariat. Tout aménagé.
Jour: (514) 663-3548
Soir: (514) 621-8513

PLACE BELLERIVE

Vous voulez acheter ou vendre une propriété de prestige?
Négociez avec l'agent exclusif pour: **PLACE BELLERIVE**

Les Immeubles Toron Canada Inc., 6900 Carré Décarie
Suite 104, Montréal, H3X 2T8 1-(514)-738-2212

IMMEUBLES
TORON
LAURENT LEMIRE
581-5775
"Les Spécialistes de la Propriété à Revenu"

IMMEUBLE

HOTEL CHICOUTIMI

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Complexe hotellier de grande classe
103 chambres

TRUST ROYAL, courtier
J.M. GAGNON
D. GUILLEMETTE
418-653-3691

IMMEUBLE Trust Royal "L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE"

COMMERCE

LAC MÉGANTIC, COMTE COMPTON

PISCICULTURE, capacité de production environ 10 tonnes.
125 acres de terrain tout boisé.
Centre d'élevage, bâtisse 22 x 40.
Inventaire: $100,000. de poissons prêts à vendre.
Résidence: maison mobile 60 pieds.
Camion, remorque, réservoir de livraison.
Endroit idéal.
(819) 583-0432 jour
(819) 583-2189 soir

Le Vieux Sun Life accueille ses premiers propriétaires

L'édifice du **Vieux Sun Life,** qui occupe tout le quadrilatère formé par les rues Notre-Dame, St-Jean, St-Alexis et de l'Hôpital dans le Vieux Montréal, accueillera ses premiers propriétaires occupants à compter du 30 mai prochain.

En effet, l'**Ordre des Pharmaciens du Québec** aménagera à cette date dans les locaux qu'il a achetés dans cet édifice à bureaux en condominium, de 5 étages.

Le Vieux Sun Life, rénové par la **Société d'Exploitation Burnac Inc.,** une compagnie privée possédée par des Québécois constitue un monument riche d'histoire et de prestige dans le Vieux Montréal.

Après l'ordre des Pharmaciens, d'autres propriétaires viendront rapidement occuper l'édifice rénové, au coût de 2,3 millions $ dont les travaux de remise en service doivent être complétés à l'automne 1983.

TAUX TRÈS AVANTAGEUX

3,000 pi. ca. d'espace à louer dans le Vieux Montréal pour bureaux ou commerce.
Durée du bail: à discuter.
Demande d'informations:
M. Fafard
(514) 773-5001

LOCAUX COMMERCIAUX À LOUER

Bureaux, commerces,
Au coeur du centre ville
rue Notre-Dame est, Victoriaville.
De 350 à 5,275 pieds carrés.
Vaste stationnement gratuit
André Lainesse
(819) 752-2783

SOUS-LOCATION
COMPLEXE DESJARDINS

MAGNIFIQUE SUITE DE BUREAUX

- 8 054 pieds carrés d'espaces de bureaux entièrement aménagés, incluant 2 salles de conférence et une cuisinette confortable et spacieuse.
- Bail se terminant avril '86 avec option de renouvellement pour cinq ans.
- Occupation 1er septembre '83.

(514) 842-8091
(demandez Suzanne Boucher)

CHALET CHASSE ET PÊCHE

EXCEPTIONNEL, situé Lac Ste-Anne, 100 milles nord Baie Comeau, bâtiment très moderne, tout meublé. Route carrossable, aéroport à 7 milles.
Valeur de reconstruction de $400,000. à vendre pour moins de $100,000.
Pourrait servir à pourvoyeur. Possibilité financement.

JOUR (418) 589-5771
SOIR (418) 589-3891

RÉSIDENCES

BORD DU FLEUVE VILLENEUVE

7 minutes du centre ville Québec, résidence spacieuse, canadienne modèle cottage, pierre, climatic, 3 étages finis, mezzanine, foyer superbe, construite par architecte.
Visite sur rendez-vous.
Prix: $150,000.
Pas d'agent

(418) 661-3591

COPROPRIÉTÉ

CONDO À LOUER OU À VENDRE

Pyramide Ile des Soeurs
3 1/2 pièces incluant cuisine équipée, garage, électricité et chauffage.
Libre immédiatement

(514) 688-0099

OCCASION D'INVESTISSEMENT DANS L'IMMEUBLE À KINGSTON

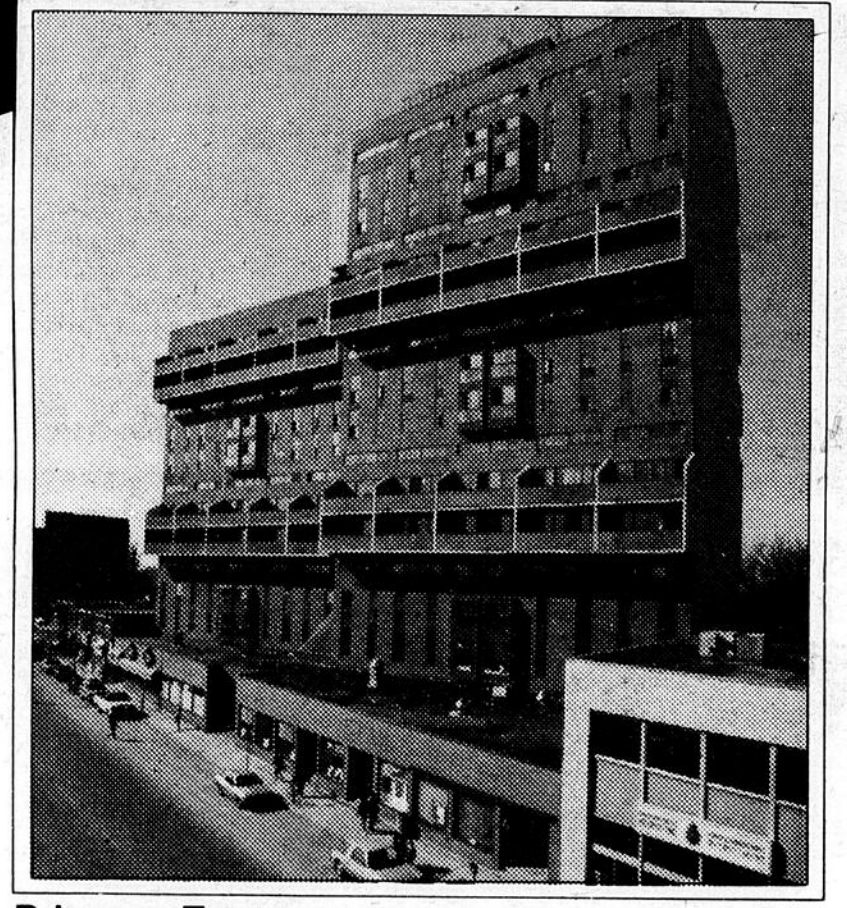

Princess Towers

- **Grand immeuble d'habitation en hauteur**
- **deux tours, de 13 et 16 étages**
- **270 logements au total (55 appartements et 215 places de logement)**
- **espace commercial de 1 080,7 m²**
- **situé au centre-ville de Kingston**
- **à proximité du transport en commun et de tous les services publics**
- **nombreuses autres particularités intéressantes**

Les personnes et organismes intéressés à se porter acquéreurs de cette propriété devraient écrire immédiatement. Prière de citer le numéro de référence 6440/K2-3.

Il faudrait adresser toute communication au

Directeur
Division des propriétés immobilières
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7

Les proposants jugés compétents recevront un prospectus, les conditions générales et une invitation à soumettre une offre. La date limite pour soumettre une proposition est le 23 juin 1983.

Société canadienne d'hypothèques et de logement
Canada Mortgage and Housing Corporation
L'honorable Roméo LeBlanc
ministre
Canada

AU CENTRE-VILLE et à loyers imbattables!

ESPACE À BUREAUX PRÊT À EMMÉNACER

- Emplacement stratégique à Montréal sur boul. Dorchester entre les édifices PVM et CIL.
- 7,500 pi. ca. d'espace utilisable par plancher. Peut être divisé.
- Entièrement climatisé (zones périphériques et intérieurs). Contrôle de la chaleur, de l'air frais et de l'humidité.
- Stationnement intérieur.
- Lumière naturelle sur les 4 faces.

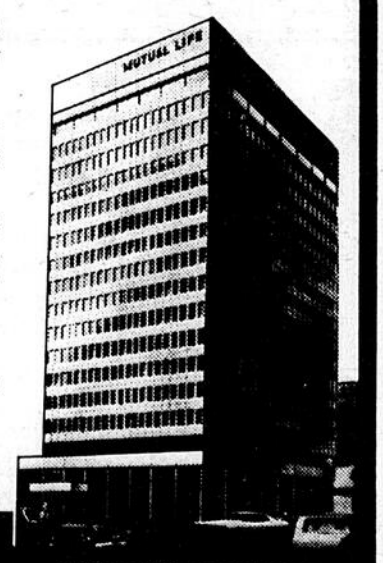

Occupation immédiate ou ultérieure
Appelez Mlle Gray: ***861-7287***

ÉDIFICE MUTUAL LIFE
625 OUEST BOUL. DORCHESTER à UNION

COURTIERS PROTEGES

Nouveau MODÈLE 4 DE Radio Shack

Le Modèle 4; le mariage de la flexibilité et du prix

Découvrez le micro-ordinateur TRS-80* Modèle 4 de Radio Shack. Logiciels éprouvés et caractéristiques avancées en font le micro-ordinateur de gestion idéal. Du traitement de texte à la feuille comptable, le Modèle 4 vous facilite la tâche.

Compatible avec les logiciels CP/M*
Le Modèle 4 acceptera tous les programmes de Modèle III et sous peu les systèmes d'exploitation CP/M*. Il mettra ainsi des milliers de progiciels à votre portée. Programmable en Microsoft* BASIC. Ou, rendez un Modèle III analogue au Modèle 4.

Facilité d'extension complète
Choisissez votre Modèle 4 avec une ou deux unités de minidisques intégrées en double densité. Chaque unité fournit 64 K de mémoire RAM. (Kits* d'extension pour jusqu'à 128 K en option). Une souplesse avantageuse.

Caractéristiques standard
Écran à haute définition de 24 lignes de 80 caractères à affichage au phosphore vert. Boîtier blanc, clavier machine à écrire avec commande, majuscules, trois touches de fonctions et block numérique 12 touches. Le mariage parfait de la puissance et de l'efficacité.

Modèle 4 de 64 K à 1 unité de disque
2499.00
26-1068

Voyez le Modèle 4 au magasin ou chez le détaillant Radio Shack.

Comparez prix et caractéristiques qui sont standard dans un Modèle 4 avec ceux en option à l'achat de l'Apple* *IIe* ou du PC d'IBM*. Vous serez d'accord qu'au point de vue de la souplesse et du rapport prix/efficacité, le TRS-80 Modèle 4 de Radio Shack est imbattable.

Modèle 4 de 64 K à 2 unités de disque et interface RS-232C intégrée.
26-1069
2999.00

Perfectionner votre système

Kit* de 64 K de mémoire vive (RAM) Modèle 4. Porte la mémoire de 64 K à 128 K, ou celle de 16 K à 64 K.
26-1122 ..... 219.00

Kit* de perfectionnement pour faire passer un Modèle III au Modèle 4*.
26-1123 ..... 1199.00

*Installation requise en sus
†L'écran d'affichage vert exclu

Consultez les pages blanches pour le magasin, le centre d'ordinateur ou le détaillants Radio Shack local.

Les marques déposées sont la propriété de Tandy Corp. Radio Shack, Division Électroniques Tandy Limitée en est un usager inscrit. Radio Shack TRS-80, Apple, marque déposée d'Apple Computers. CP/M, marque déposée de Digital Research, Inc. IBM, marque déposée d'International Business Machine Corp. Microsoft, marque déposée de Microsoft, Inc.

Radio Shack® TRS-80 #1

Murs et Mondes

L'ex-PDG de Foucray Canada lance sa propre chaîne de magasins de décoration

C'est dans le but d'offrir aux consommateurs des produits de décoration aux goûts des Québécois que M. **François Hartmann,** ex-président-directeur général de **Foucray Canada inc.,** vient de lancer sa propre chaîne de magasins de décoration: **Murs et Mondes.**

Bien qu'il soit de nationalité française, M. Hartmann, président de Murs et Mondes, a affirmé aux AFFAIRES, lors d'une entrevue, que seulement 25% des capitaux de Murs et Mondes sont français et que les autres capitaux, soit 75%, appartiennent à des compagnies québécoises.

Murs et Mondes, dont le siège social est situé à Brossard (à quelques centaines de mètres du siège social de Foucray Canada), existe depuis septembre 1982, mais ce n'est qu'à la fin du mois d'avril dernier que le premier magasin de Murs et Mondes a ouvert ses portes au public.

Depuis, trois autres magasins Murs et Mondes ont vu le jour et M. Hartmann prévoit que ce nombre atteindra 13 magasins d'ici juillet 1983, qui seront situés presque tous dans la région métropolitaine de Montréal.

Mais ce n'est là que la première phase d'implantation de Murs et Mondes au Québec puisque après une année de relâche, afin de bien "roder sa machine", M. Hartmann poursuivra l'expansion de Murs et Mondes à l'été 1984 avec 15 magasins additionnels à travers le Québec.

Selon des informations non confirmées, M. Hartmann aurait lui-même fourni 1 000 $ de l'investissement initial d'un million de dollars de Murs et Mondes, la société **Tousalon** détiendrait la majorité ou la totalité des capitaux français et les **Constructions Pierre Quévillon ltée,** de St-Lambert, détiendrait la majorité ou la totalité des capitaux québécois.

Objectifs ambitieux

M. Hartmann prévoit des ventes de 500 000 $ pour la première année d'exploitation et, selon lui, le chiffre d'affaires annuel de Murs et Mondes devrait atteindre 35 000 000 $ d'ici seulement trois ans, soit 1 250 000 $ pour chacun des 28 magasins, ce qui lui assurerait 20% du marché des produits de décoration.

Selon M. **Jean-Luc Chassigneux,** président-directeur général de Foucray Canada, — l'ancien employeur de M. Hartmann —, ces prévisions ne sont pas réalistes.

"Avec une progression de 50% pour les quatre premiers mois de 1983, Foucray Canada vient de terminer sa troisième année d'exercice avec des ventes de 5 500 000 $ dans ses 25 magasins du Québec, a affirmé M. Chassigneux au cours d'un entretien téléphonique. Cela assure à Foucray de 8 à 10% du marché québécois de la décoration. Pour atteindre ses objectifs, Murs et Mondes devrait donc s'approprier environ 60% du marché en trois ans, ce qui me semble fort présomptueux", a déclaré M. Chassigneux au représentant des AFFAIRES.

"Les prévisions de M. Hartmann m'apparaissent d'autant plus idéalistes que le marché de la décoration est limité. On ne peut pas augmenter le nombre de murs à volonté", a poursuivi M. Chassigneux, qui ne considère pas qu'une plus grande variété de produits dans les magasins Murs et Mondes soit un argument capable de justifier des prévisions de ventes de 35 000 000 $ par année au Québec d'ici trois ans.

Produits "made in Canada"

"Mon expérience m'a appris que les goûts des Québécois en matière de décoration sont différents des goûts des Français", a affirmé M. Hartmann qui s'est cependant abstenu de dire que les Québécois n'aiment pas les produits de Foucray.

Murs et Mondes offrira à sa clientèle québécoise des produits à 90% de fabrication canadienne.

Dans le cas du papier peint par exemple, Murs et Mondes s'approvisionnera à 45% chez **Berkley,** de Sherbrooke, et à 45% chez **Reed,** de Toronto. L'autre 10% proviendra d'un importateur montréalais, **P.E. Valois et fils inc.**

D'autre part, Peinture Internationale (Canada) ltée fabriquera toute la peinture sous étiquette "Murs et Mondes" et **Peerless Rug Ltd** produira les tapis vendus dans les magasins de Murs et Mondes.

De plus, la compagnie **Olympia,** de Montréal, fournira Murs et Mondes en céramique et **Paro Textiles ltée,** de Montréal également, fabriquera pour elle les rideaux et les voilages.

Seuls les revêtements de sol seront fabriqués à l'extérieur du Canada, par la compagnie américaine **Congoleum.**

Pour l'instant du moins, M. Hartmann n'entrevoit pas de vendre dans ses magasins des produits exclusifs à Murs et Mondes: "Les exlusivités coûtent cher et nous voulons surtout mettre l'accent sur la qualité et la diversité de nos produits".

Photo Jean-Guy Paradis, LES AFFAIRES

François Hartmann

Succursales

Les magasins de Murs et Mondes disposeront de quelque 400 modèles de papier peint en magasin, en plus des modèles en catalogues, sur une surface de 3 000 à 5 000 pieds carrés.

Aucun magasin de Murs et Mondes ne sera situé dans un centre commercial où, selon M. Hartmann, les loyers sont prohibitifs.

Afin de dispenser le service chaleureux auquel il désire identifier sa compagnie, M. Hartmann compte nommer presque exclusivement des couples à la gérance des magasins de Murs et Mondes: "La femme joue un rôle très important dans la décoration d'un foyer, a précisé M. Hartmann. Il est donc normal qu'elle s'attende à être servie et conseillée aussi par une femme et pas seulement par un homme."

Campagne de 450 000 $

L'Académie de publicité St-Alexandre ltée s'est occupée de la campagne de publicité de 450 000 $ de Murs et Mondes dont la planification a débuté en octobre 1982.

Cette campagne a d'abord monopolisé 56 panneaux **Médiacom** dans la région de Montréal, à partir de la fin du mois d'avril et durant un mois.

Simultanément à cet affichage, deux messages télévisés de 30 secondes ont été diffusés 80 fois du 9 au 22 mai, sur les ondes des deux grandes stations françaises de Montréal, et se poursuivront à raison de 20 fois par semaine du 23 mai au 15 juillet.

Après avoir fait relâche durant deux mois, ces messages télévisés reprendront vers la mi-septembre et pour sept semaines, à la fréquence de 10 apparitions par semaine.

Murs et Mondes réserve donc la plus grande part de son budget publicitaire de lancement à la télévision, mais il compte aussi sur la radio, dans une bonne proportion, pour établir la notoriété de son nom. En effet, entre le 9 et le 22 mai, une annonce de 30 secondes a été entendue 250 fois par semaine sur les ondes de quatre stations françaises et de deux stations anglaises de Montréal, sur les bandes AM et FM.

La publicité de Murs et Mondes reprendra à la radio du 20 juin au 1er juillet, c'est-à-dire pendant la période des déménagements, à raison de 150 fois par semaine.

Murs et Mondes a aussi jugé opportun d'être présente dans les revues spécialisées Décormag et Décoration Chez-soi, dans lesquelles il réserve deux pages de publicité tous les mois jusqu'en octobre 1983 et cela, en collaboration avec Peerless et Congoleum, deux des fournisseurs de Murs et Mondes.

Finalement, Murs et Mondes a aussi acheté une annonce de 960 lignes par semaine pour une durée indéterminée dans The Gazette et négocie présentement avec La Presse pour y placer sa publicité.

DOMINIQUE FROMENT

LE RELAIS DE VOS AFFAIRES

« L'art de faire plaisir dans les Auberges des Gouverneurs me fait plaisir! Je m'y sens chez-moi. »

JEAN-MARC CHAPUT
Président de J.M. Chaput Inc.

AUBERGE DES GOUVERNEURS
Reservations sans frais: 1-800-463-2820

21 heures BELLE MUSIQUE CLASSIQUE...

ciel mf 98,5

La petite musique de nuit de Chérubin Céleste

Les cinq étapes d'une bonne entrevue de vente

Les entreprises se préoccupent d'organiser leur force de vente et de planifier les visites de leurs vendeurs. Mais elles négligent parfois l'essence même de la vente, soit la conduite de l'entrevue avec un client.

Une entrevue de vente doit comprendre cinq étapes.

1. Prise de rendez-vous

Au premier contact, il est plus facile de vendre à un client le produit ou le service face-à-face que par téléphone. La prise de rendez-vous par téléphone devient donc la première tâche puisqu'elle permettra d'obtenir le contact face-à-face initial. Le motif de l'appel téléphonique n'est donc pas la vente du produit ou du service.

2. S'informer des besoins

Vous devez vous assurer de diriger l'entretien en fonction de la personnalité de votre client. Chaque individu appartient, règle générale, à l'un de ces groupes:

— des penseurs logiques et méthodiques;
— des décisionnaires qui ne voient que les résultats;
— des innovateurs à la recherche d'idées nouvelles;
— des sentimentaux débonnaires, heureux de parler de la pluie et du beau temps.

Vous devez vous adapter au style de l'individu qui vous parle. Ainsi, avec une personne de "résultats", il est indispensable de parler surtout de bénéfices; pour elle, la méthode qui l'amènera à générer les bénéfices a moins d'importance.

Les mobiles d'achat sont aussi très importants; ils seront rationnels (profit, économie, sécurité) ou affectifs (orgueil, plaisir, ambition).

Par observation, en parlant avec le client, en l'écoutant jusqu'à ce que vous sachiez ce qui le motive à acheter votre produit ou votre service, vous pourrez lui offrir exactement ce qu'il désire.

3. Démonstration

Lorsque vous aurez identifié le produit ou le service qui satisfera les besoins de votre client, le moment est venu de faire la démonstration de votre produit ou de votre service.

Une connaissance approfondie du produit ou du service est essentielle pour la vente. Nulle personne ne devrait vendre un produit ou un service sans le connaître parfaitement:

— ce qu'il est?
— de quoi et où est-il fait?
— à quoi sert-il et comment l'utiliser?
— ses avantages

4. Réponse aux objections

Il faut, à cette étape, découvrir les objections du client et le rassu[illegible] sur les points qui le font hésiter.

La majorité des objections ne sont souvent que des prétextes. Il est nécessaire de les détourner sans les redouter. Cependant, il faudra parfois montrer un autre produit ou offrir un autre service. L'objection du prix est très fréquente: il doit donc être rapproché de la qualité ou de l'exclusivité du produit.

5. Conclusion de la vente

L'étape de la conclusion de la vente est la plus importante évidemment, et aussi la plus difficile. Selon M. **Roger St-Hilaire,** un spécialiste de la formation de vendeurs, il s'agit de l'étape où les vendeurs se montrent les plus faibles. Il s'agit d'amener le client à prendre une décision et d'obtenir son approbation.

Au cours des étapes précédentes, vous avez donné à votre client l'envie de posséder votre produit ou votre service. À cette étape-ci, il vous faut prendre l'initiative de conclure la vente. Vous devez aider votre client à prendre sa décision d'achat.

Combien de vendeurs ou d'individus dans la vie courante démontrent, expliquent, argumentent et... attendent que leur interlocuteur se décide à "passer la commande". Il appartient au vendeur de réclamer une décision (de vente) et de conclure.

Un client qui pose des questions est fort probablement intéressé: date de livraison, prix, durée de vie, durée de l'étude, etc. La conclusion de la vente se fera en lui demandant tout naturellement s'il est prêt à acheter votre produit ou votre service.

Cette conclusion pourra se faire aussi de manière indirecte. Vous ferez comme si la vente était déjà réalisée; aussi, vous agirez avec le client comme si sa décision était prise: "Payez-vous comptant ou par chèque?", ou bien "Commence-t-on tout de suite ou dans trois semaines?"

ROBERT JANODY

(*) Robert Janody est conseiller sénior chez price Waterhouse, conseillers en administration, à Québec.

ville de la Baie
SAGUENAY - LAC ST-JEAN

LE PORT DE GRANDE-ANSE
... Un autre outil à votre disposition

Un investissement de $26 MILLIONS (projet finalisé en 1985)
Un accès sur l'extérieur
Un actif pour le développement de votre entreprise

UN SITE PRIVILEGIE POUR L'INDUSTRIE

	INVESTISSEMENTS Récents	Projetés
Une usine d'aluminium la plus moderne au monde	$540 millions	$10 millions
Une usine de pâte et papier florissante	$81 millions	à venir
Un aéroport régional ultra-moderne	$1.5 millions	———
Base militaire la plus importante de l'est du Canada	———	$54 millions
Le parc Saguenay	———	$15 millions

ET DE PLUS
— Un port de mer privé
— Un réseau ferroviaire donnant accès au marché Nord-Américain

UNE ADDITION QUI EN DIT LONG

NOUS SOMMES A VOTRE SERVICE
Corporation de promotion économique de la Baie des HA! HA!
Gilles Laberge, Commissaire industriel
Tél.: (418) 544-7200

Les magnifiques perles de Birks.

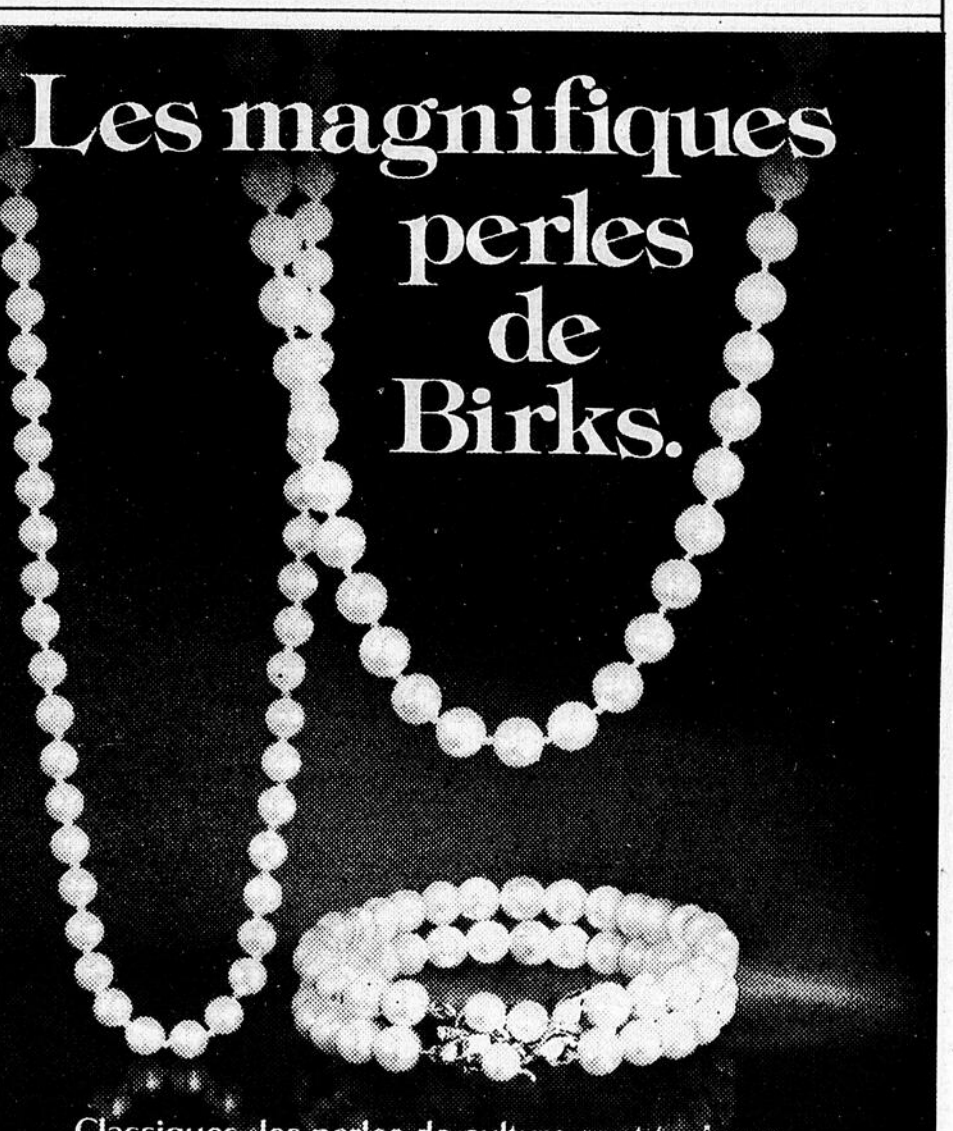

Classiques, les perles de culture sont toujours à la fine pointe de la mode et toujours de bon goût. Elles sont hautement reconnues parmi tous les bijoux de luxe comme étant les plus seyantes et les plus pratiques.
Depuis plus d'un siècle, les personnes qui connaissent et qui apprécient ces gemmes se sont toujours adressées à Birks pour la qualité et la valeur de ses perles.
Qui d'autre que Birks pourrait offrir les plus belles perles au monde?

Collier, 26", $1000 Collier, 18", $800
Bracelet, 2 rangs, $850

BIRKS
JOAILLIERS

Les tribunaux accordent des dommages de plus en plus élevés contre les

Libelle diffamatoire à la suite

Les causes de libelles diffamatoires se multiplient devant nos tribunaux qui, de plus en plus, accordent des dommages élevés, surtout contre les médias d'information.

Toutes sortes de circonstances peuvent donner ouverture au libelle, comme en font foi les trois cas suivants.

La diffamation peut résulter de commentaires faits à la suite de l'échec d'une négociation. Un tel cas a surgi devant le juge **Oville Frenette**, de la **Cour Supérieure de Hull**, le 2 juin dernier dans l'affaire de **Lisette Ferland** et **Yvon Ferland** vs **Fernand Larose**, **Claude Larose**, **Daniel Lafleur** et **Yves Godin** et a fait l'objet d'un jugement condamnant les défendeurs à payer aux demandeurs une somme de 3 000$.

Dans cette affaire, les parties impliquées exerçaient des commerces d'ambulancier dans la région de l'Outaouais. Les demandeurs étaient virtuellement les seuls concurrents, dans cette région, des défendeurs.

Des négociations eurent lieu, tout d'abord pour que les défendeurs achètent le commerce des demandeurs, et échouèrent. Vers la fin du mois de janvier 1980, les défendeurs rencontrèrent de nouveau les demandeurs pour les inciter à se regrouper avec eux; après avoir essuyé de nouveau leur refus, le défendeur Fernand Larose a déclaré que ce serait la guerre.

Par la suite, les défendeurs ont effectivement fait plusieurs gestes de nature dommageable au commerce des demandeurs, notamment en enlevant les collants et affiches publicitaires des demandeurs ou en les remplaçant par ceux des défendeurs dans des hôpitaux, maisons d'hébergement et de vieillards.

Les défendeurs auraient également remis des dépliants publicitaires des demandeurs à des clients indésirables et certains employés des défendeurs auraient proféré des menaces envers ceux des demandeurs.

Enfin, et ce fut l'incident le plus important, du point de vue du Tribunal, au mois de février 1981, les défendeurs firent imprimer et distribuer, dans les régions de Hull, Gatineau et Aylmer, 60 000 exemplaires d'un dépliant publicitaire où les défendeurs vantaient les avantages de leur regroupement et ajoutaient:

"Regrettable: Ambulance TMU-778-0103, 567-0103 (qui appartenait aux demandeurs) représente 15% des appels dans l'Outaouais et a refusé de se joindre au regroupement afin de donner un meilleur service et ce au détriment de la population."

Immédiatement après la distribution de ce dépliant, les demandeurs intentèrent une poursuite en diffamation et concurrence déloyale contre les défendeurs au montant de 30 725$.

Le Tribunal en est venu à la conclusion que le dépliant publicitaire était effectivement dommageable et que les défendeurs ont voulu intentionnellement nuire aux demandeurs et les obliger ainsi à joindre le regroupement.

Selon l'opinion du Tribunal, "en identifiant leur concurrent par son nom et ses numéros de téléphone et en ajoutant les mots "et ce, au détriment de la population", les défendeurs ont outrepassé les limites de la concurrence licite et les bornes de la liberté d'expression et, qu'en ce faisant, ils avaient causé un dommage qui devait être réparé par jugement du Tribunal étant, à tout le moins, un acte de concurrence déloyale.

Devant la Régie du logement

Le principe de la diffamation peut aller plus loin et peut même inclure le contenu d'allégations qui font partie de procédures ou de demandes judiciaires ou parajudiciaires.

Le jugement rendu par le juge **Ronald Halpin**, de la **Cour provinciale** du district de Montréal, le 23 janvier 1981, dans l'affaire de **Marcel Lamoureux** -vs- **Yvan Lajeunesse**, en est une illustration frappante.

En effet, dans ce cas, le juge Halpin a accueilli, pour une somme de 700$, une demande faite par M. Marcel Lamoureux contre M. Yvan Lajeunesse à la suite de diffamation que M. Lajeunesse aurait principalement inclus dans une demande formulée à la **Régie du logement**.

Dans une demande de résiliation de bail faite à la Régie du logement, M. Lajeunesse avait indiqué que M. Lamoureux, par son comportement, causait un préjudice sérieux à M. Lajeunesse ainsi qu'à ses voisins, que les lieux occupés par M. Lamoureux l'étaient à des fins immorales ou contraires à l'ordre public et aux bonnes moeurs et que M. Lamoureux et les autres occupants de son logement avaient détérioré les lieux.

La Régie du logement avait subséquemment rejeté cette demande comme n'ayant pas été suffisamment prouvée.

Par la suite, M. Lamoureux a intenté contre M. Lajeunesse une action en dommages-intérêts pour diffamation pour un montant total de 2 900$.

Au procès, M. Lamoureux a réussi à établir qu'il avait été sérieusement affecté à la suite des reproches contenus dans la demande de M. Lajeunesse devant la Régie du logement et aussi parce qu'il a cru qu'il devait quitter son logement.

Il a démontré qu'il en avait perdu le sommeil et n'avait pas pu fournir le même rendement au travail. De plus, deux témoins indépendants ont affirmé au tribunal que les affirmations de M. Lamoureux contre M. Lajeunesse leur paraissaient injurieuses et mal fondées.

Devant la conclusion à laquelle devait en venir le tribunal à l'effet que M. Lamoureux était un bon citoyen à qui l'on ne pouvait rien reprocher comme locataire, le tribunal a également considéré que M. Lajeunesse, bien qu'il n'avait pas agi par malice, avait porté des accusations sans prendre aucun renseignement ni aucune autre précaution au préalable pour s'assurer de la véracité des faits dont il voulait se servir, et qu'il avait ainsi agi avec une négligence grossière qui entraînait sa responsabilité.

Comme on peut le constater, les tribunaux québécois se portent de plus en plus à la défense de l'image personnelle et de la réputation des citoyens.

Connaissez-vous les produits MIRON.

Fort probablement, car Miron est à votre service depuis près de 40 ans... Une tradition de bâtisseur, qui ne s'est jamais démentie depuis ses origines.

Miron offre à sa clientèle une grande variété de produits répondant aux projets de construction de tout genre.

CIMENT

Les ciments Miron répondent à tous les besoins spécifiques de la construction. Nous fabriquons notamment les ciments de types 10, 20, 30, 40, 50 et le ciment à maçonner. Pour ses projets spéciaux, tels Manic 5 et la Baie James, Miron a fabriqué du ciment de type 20 modifié à faible chaleur d'hydratation et peut, sur demande, fournir d'autres spécialités de ciment.

Pour la livraison accélérée du ciment en vrac, Miron s'est équipée d'une flotte ultra-moderne de camions-citernes qui sillonnent, jour et nuit, les routes du Québec et qui se ravitaillent dans nos centres de distribution de Montréal, Québec et Ottawa.

BÉTON

Miron fabrique plus de 200 types de béton. Du superplastifiant au béton léger, notre gamme répond à toutes les attentes possibles des constructeurs.

De plus, la très haute qualité de nos bétons est assurée par les analyses quotidiennes de nos laboratoires ultra-modernes opérés par les plus grands spécialistes en la matière.

BLOCS DE BÉTON

LE BLOC ARCHITECTURAL
Que ce soit pour la résidence, l'industrie ou le commerce, le bloc architectural Miron offre le meilleur rapport qualité/prix. Solide et économique, il a aussi cette qualité indispensable de pouvoir offrir couleurs, textures et reliefs innombrables.

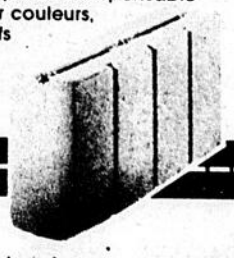

LE BLOC À FEU
Une exclusivité Miron pouvant résister aux flammes durant plus de quatre heures. Nous remettons sur demande un certificat ULC à tout acheteur de ce produit, afin de lui permettre de profiter de baisses substantielles sur ses frais d'assurance-incendie.

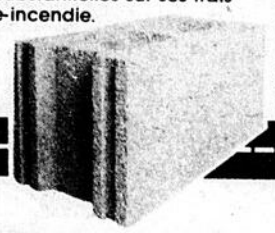

LE BLOC MIROLITE
Notre **poids plume.** C'est le seul bloc vraiment léger actuellement sur le marché. Cette légèreté exceptionnelle s'explique du fait que ce bloc est composé principalement de pierre ponce.

En outre, le MIROLITE est beaucoup plus ignifuge que le bloc lourd. Soulignons que ce bloc est de loin plus isolant que le bloc lourd.

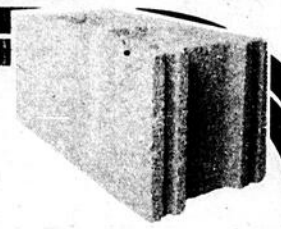

PAVÉS

Les pavés s'obtiennent sous trois formes différentes: le MIROSOL (1), le MIRODELTA (2) et le MIROTEMPO (3).

Notre clientèle a le choix de sept couleurs attrayantes: le gris, le brun, le rouge, le chamois, le brun foncé, le gris charbon et le duo-teinte (gris charbon et rouge).

D'une durabilité à toute épreuve et de pose facile, les pavés Miron s'intègrent harmonieusement aux décors multiples, tant à caractère résidentiel que commercial ou industriel.

D'une solidité comparable au bloc lourd, MIROLITE permet de réaliser en plus de substantielles économies et s'apparente à la famille du bloc architectural.

DE PLUS...

De nombreux autres produits de qualité vous sont offerts, tels que les agrégats, la chaux agricole, etc.

En constante évolution, la technologie Miron est à votre entière disposition, et son personnel hautement qualifié, une valeur sûre à votre service.

MIRON

MIRON INC.
2201, boulevard Crémazie Est
Montréal (Québec)
H1Z 2C1
Tél.: (514) 376-2020
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-7981

journaux

d'une fusion ratée

75 000$ de dommages

En matière de libelle diffamatoire, au Québec, jusque vers 1978, le montant des dommages qui étaient accordés par nos tribunaux était très peu élevé.

Cependant, la situation a dramatiquement changé depuis et des jugements de plus en plus substantiels sont accordés, principalement contre des journaux, en matière de libelle diffamatoire.

Un jugement rendu le 3 août dernier par le juge **Yvan A. Macerola** dans l'affaire de **McGregor** vs **The Montreal Gazette Ltd.** démontre effectivement cette nouvelle évolution. En accordant à M. **Robert Y. McGregor** un jugement de 75 000$ contre le journal The Montreal Gazette Ltd. ainsi que contre son éditeur, son imprimeur ainsi que contre les journalistes impliqués, le juge Macerola confirme cette jurisprudence.

Les faits qui ont amené cette condamnation résultent directement de reportages parus dans le journal The Gazette, qui reliaient le demandeur Robert Y. McGregor, sa compagnie, **McGregor Travels Company Ltd.** au ministre fédéral, l'honorable Drummond.

Selon ces articles, que le Tribunal a considéré comme tendancieux, M. McGregor se serait livré à des activités de corruption illégale et immorale à l'égard du ministre fédéral et, selon les articles de The Gazette, M. McGregor aurait voulu cacher ses liens avec le ministre Drummond dans le but de dissimuler ce qu'on appelle du trafic d'influence et, encore, qu'il se serait parjuré au cours d'une enquête fédérale.

Ce type d'accusation et d'insinuation a fait l'objet de plusieurs articles parus entre les mois d'avril et août 1975.

Sur la base de ces faits, M. McGregor avait intenté une poursuite de 500 000$ pour dommages moraux, soins médicaux, réputation ternie, retrait de la vie sociale et perte de revenus.

Le Tribunal lui a accordé un jugement de 50 000$ pour dommages moraux et de 25 000$ pour perte de revenus à l'égard de la vente de son commerce à un prix inférieur à sa juste valeur marchande.

Le Tribunal a réitéré deux principes fondamentaux, à savoir que, pour éviter une condamnation en matière de diffamation, un article de journal devait être conforme à la réalité et être d'intérêt public, à savoir répondre au droit à l'information. Par ailleurs, dans le cas où une analyse du texte permet de dégager un message qu'un lecteur pourrait raisonnablement percevoir qui tend à discréditer une personne aux yeux du public, même si la forme utilisée n'est pas directe, le Tribunal pourra accorder des dommages à cette personne à la suite de ces propos tendancieux.

Le jugement de McGregor contre The Montreal Gazette Ltd. a été porté en appel et il s'agit là d'un autre dossier à suivre.

JEAN-H. GAGNON

Me Gagnon est de l'étude Gagnon, Lacoste, avocats.

POUR VOUS ABONNER (514) 842-3131 LES AFFAIRES

Normandin Barrière + Cie

PAUL RAINVILLE
syndic

PAUL BERTRAND, syndic,
SES ASSOCIÉS, et
CLAUDE LUSSIER, c.a. syndic

ont le plaisir de vous annoncer que: Paul Rainville, syndic, s'est joint à la firme et pratiquera sa profession au:

- 3210, 1 Place Ville-Marie
  Édifice de la Banque Royale du Canada
  Montréal, Québec H3B 2W3
  (514) 861-9311

Les services dans le domaine de l'insolvabilité sont offerts dans les principales villes canadiennes.

Normandin Barrière + Courey affilié à Deloitte Haskins + Sells

À CHACUN SON MÉTIER...

Pour vos congrès, vos meetings ou votre assemblée annuelle, laissez Audio-Multivision prendre les choses en main. Audio-Multivision produit, au moyen des techniques les plus modernes, des diaporamas pour que vous soyez bien écouté, donc bien compris. Audio-Multivision, c'est une technique fiable, économique et efficace au service de votre entreprise. Pour bien vous convaincre de notre utilité, faites le simple calcul suivant: si une diapositive vaut mille mots, combien vaut tout un diaporama?

À chacun son métier...pour être bien écouté.

2300 est, rue Sherbrooke,
suite 5, Montréal, Québec
H2K 1E5 Tél.: (514) 521-1175

AMV AUDIO-MULTIVISION INC.

une idée productive...

- La productivité de votre entreprise vous préoccupe?
- Vous êtes à la recherche d'outils pour améliorer votre gestion?
- Procurez-vous...

L'AUTODIAGNOSTIC SOMMAIRE DE VOTRE ENTREPRISE

Testé avec succès par des dirigeants d'entreprises, ce guide simple et pratique permet de porter un jugement circonstancié sur la santé de votre organisation. Il vous permet d'analyser les cinq grandes fonctions de votre entreprise: direction générale, marketing et vente, finance, production, ressources humaines.

J'aimerais recevoir "AUTODIAGNOSTIC SOMMAIRE DE VOTRE ENTREPRISE"
(coût: 5,95$ incluant frais de poste)
Version française ☐ version anglaise ☐

Nom .....
Fonction .....
Entreprise ou organisation .....
Secteur économique .....
Adresse .....
Ville ..... Province .....
Code postal ..... Téléphone .....

INP INSTITUT NATIONAL DE PRODUCTIVITÉ

Retournez ce coupon à: I N P CP 157, Succursale Desjardins, Montréal, H5B 1B3

3

SERVICE DE TRANSACTIONS INDUSTRIELLES

N.D.L.R. A titre de service à ses lecteurs — investisseurs et entrepreneurs — le journal LES AFFAIRES publie chaque semaine, en exclusivité, une sélection des occasions d'affaires dans le domaine industriel, qui lui parviennent par l'entremise du ministère québécois de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme. Les gens d'affaires intéressés à une offre en particulier doivent s'adresser directement au délégué régional chargé du dossier. Le ministère assure la plus stricte confidentialité.

VENTE OU PROPOSITION DE FUSION D'ENTREPRISES

CONSTRUCTION— Détaillant de matériaux de construction recherche entreprise manufacturière ou homme d'affaires intéressé à s'associer avec lui ou à faire l'acquisition de son commerce. Volume prévu en 1983: 1,5 million $, 10 employés, terrain de 400 mètres carrés, bâtisse de 1 250 mètres carrés, plancher de vente de 520 mètres carrés.
VF-199 Gérald Dame
Montréal (514) 873-5942

COFFRETS DE BOIS — Manufacture de coffrets de bois servant à l'emballage de produits cadeaux à vendre. Équipements exclusifs. Clientèle régulière. Exportations. Possibilité d'affaires de 1 000 000 par année.
VF-200 Claude Lavertu
St-Jérôme (514) 436-6331

USINE DE PRODUITS CHIMIQUES — Vente ou proposition de coparticipation d'entreprise à Shawinigan. Usine chimique (solvants clorés) à vendre ou à louer. Compris terrain, bureau, usine équipement et réservoirs. Capacité des réservoirs de stockage extérieur: 2 200 000 litres. Équipée de 3 transformateurs de 200 KVA chacun. Idéal pour dépôt d'huile à chauffage ou autre liquide. Surface de plancher 836 mètres carrés, terrain 10 590 mètres carrés. Construit en 1975. Prix demandé: 200 000$ négociable.
VF-197 Avila Vendette
Montréal (514) 873-7852

ATELIER DE SOUDURE — À vendre atelier de soudure bien équipé - chambre de peinture - salle de monte - bâtisse finie acier et ciment, 2 860 pieds carrés de plancher - Situé au coeur des Laurentides.
VF-196 Claude Lavertu
St-Jérôme (514) 436-6331

ACQUISITON D'ENTREPRISES

PLASTIQUES — Serions intéressés à faire l'acquisition d'entreprises dans le secteur du plastique.
AE-230 Gilles Côté
Longueuil (514) 873-4446

SECTEUR DE POINTE — Désirerait faire l'acquisition ou avoir une participation importante d'une entreprise manufacturière dans un secteur de pointe de préférence, dont les perspectives d'avenir sont intéressantes et ayant un chiffre d'affaires entre IM$ et 5M$.
AE-229 Luc Moreau
Montréal (514) 873-5581

PROJET EN COPARTICIPATION

SYSTÈMES DE GUIDAGE HYDRAULIQUE — P.M.- spécialisée dans le design et la production de systèmes de guidage hydraulique de précision désire fabriquer en coparticipation avec entreprises desservant le marché de la machine-outil pour le travail des métaux.
PC-364 Jean M. Robillard
Montréal (514) 873-3530

PLASTIQUE — Nous sommes intéressés à former des associations avec manufacturiers québécois d'articles fabriqués en plastique. Nous fournirions les facilités de production, le financement et la mise en vente et le partenaire fournirait les moules. Profits partagés.
PC-368 Gilles Côté
Longueuil (514) 873-4446

OFFRE DE SOUS-TRAITANCE

MESUREUR DE LIQUIDE — Nouvelle invention permettant de mesurer les liquides à mesure qu'on les verse. Recherchons une industrie qui pourrait fabriquer et mettre en marché (Canada, États-Unis), des bouteilles permettant de mesurer les liquides à mesure qu'on les verse. Idéal pour huile à moteur, savons liquides, produits chimiques. Fabrication par les procédés habituels.
OS-410 Paul J. Laplante
Montréal (514) 873-5581

DEMANDE DE SOUS-TRAITANCE

MOULAGE PAR INJECTION — Nous possédons des machines à moulage par injection d'une capacité de 100 à 1000 tonnes, sur lesquelles nous pouvons mouler tout article (gros et petit) avec des matériaux bruts de plastique neufs ou recyclés (de notre usine de recyclage) à prix très compétitifs. Nous fabriquons aussi les moules d'après les spécifications requises.
DS-655 Gilles Côté
Longueuil (514) 873-4446

VÊTEMENTS — Avons capacité de production dans des produits tels que: ceinture, article de cuir, vêtement type "jeans", etc. Espace, équipement et capital disponibles. Recherchons des entreprises qui ont déjà un certain volume dans les produits mentionnés.
DS-654 Nicole Bordeleau
Montréal (514) 873-5581

AUTRES OCCASIONS D'AFFAIRES

TRANSFORMATION ARTISANALE — Serions intéressés à prendre un associé pour partager le travail. Aussi, équipement et inventaire à vendre (métier, machine à coudre industrielles, vêtement tissés en laine de première qualité).
AO-657 Claude Jeanneteau
Rouyn-Noranda (819) 762-0865

FERME DE TOIT (TRUSS) — Machinerie complète pour la fabrication de ferme de toit (Truss) à vendre: 1 scie Speed Cut (pre-programmated saw system), complète avec table extention; 1 rouleau "Roll Matic" capacité 14'0, moteur 7 HP 550 V; 1 table d'assemblage 40', type "Comblock", système à rouleau rétractable pneumatique' 14 Bowman Pad System; 1 coupeuse à plaque. À l'état neuf.
AO-656 Réjean Dion
Côte Nord (418) 589-5715

DISTRIBUTEURS — Recherchons distributeurs pour systèmes de chauffage au bran de scie (sciure de bois), pour applications résidentielles, commerciales, chauffe-piscine ou pour les serres. Fabrication sous brevet.
AO-652 Pierre-Paul Aubut
Rimouski (418) 732-3577

OCCASIONS D'AFFAIRES

DEUXIÈME CARRIÈRE!
Comme associé(e) actif ou passif à un projet de renaissance d'un hôtel de banlieue.
Endroit recherché
$50,000 - placement protégé
Références échangées
N. Fortin - **(514) 656-5000**

AUTRE OCCASION D'AFFAIRES
Nous avons pour vous 3 solutions.
Compagnie de coffrets de sûreté "brevetée" recherche.
CHOIX NO. 1: entreprise de distribution au niveau national et international, contrat intéressant, garantie exigée.
CHOIX NO. 2: fusion avec compagnie de capitaux.
CHOIX NO. 3: vente d'entreprise.
S.S.M.
Boite postale 244, Station Lasalle
Ville Lasalle, Qué. H8R 3V2
(514) 365-1269

TRÈS BON COMMERCE D'AUTOS
Région Victoriaville.
Gros chiffre d'affaires.
Bonne bâtisse sur vaste terrain.
Prêt à faire transaction, prenons retraite en 83.
Profitez de cette chance unique de devenir le patron d'un bon commerce rentable et connu.
Écrire à: C.P. 101,
Victoriaville, Qué. G6P 6R9

PATISSERIE FRANÇAISE ET SALON DE THÉ
Bon chiffre d'affaires.
Dans centre ville.
Cause: fatigue
(819) 567-2854 LE SOIR

COUSSINS POUR MEUBLES
Manufacturier de coussins en mousse pour meubles, est à la recherche de contrats. Grand choix de tissu de tous styles et mousse selon la qualité désirée.
Pouvons compétionner n'importe où dans la province de Québec.
Michel Racine, Québec
(418) 661-3936

SERVICE INDUSTRIEL
Entreprise spécialisée dans INSTALLATION ET RÉPARATION DE COURROIES (bandes transporteuses).
En plein essor - clientèle établie depuis 10 ans, Montréal et province.
Cause de vente: retraite
Inf.: Laurian Massy
(514) 753-5574

RIVE-SUD
LIBRAIRIE-PAPETERIE solidement établie.
Très bon chiffre d'affaires.
Idéal pour professeurs ou représentants d'éditeurs.
Sérieux seulement.
Soir: (514) 679-7317
M. Marois

RECHERCHONS
Appareil servant à imprimer sur coton, T-Shirt, etc.
Tél. (514) 759-1310

BAR SALON
Bon chiffre d'affaires.
Cause de la vente: maladie.
Échange accepté en partie.
Entre 13h. et 18h.
(514) 688-7399

ASSOCIÉ (E) DEMANDÉ (E)
Entreprise très rentable et d'avenir, solidement établie dans l'est du Québec, possèdent une expertise unique, désire s'adjoindre un partenaire pour développer ses marchés de Montréal.

(produits déjà distribués à Montréal).

Écrire en toute confiance, discrétion demandée et assurée
Ref. No 1042
PUBLICATIONS LES AFFAIRES (1979) INC.
465, rue Saint-Jean, suite 903, Montréal. H2Y 3S4

LES BONNES TABLES D'AFFAIRES

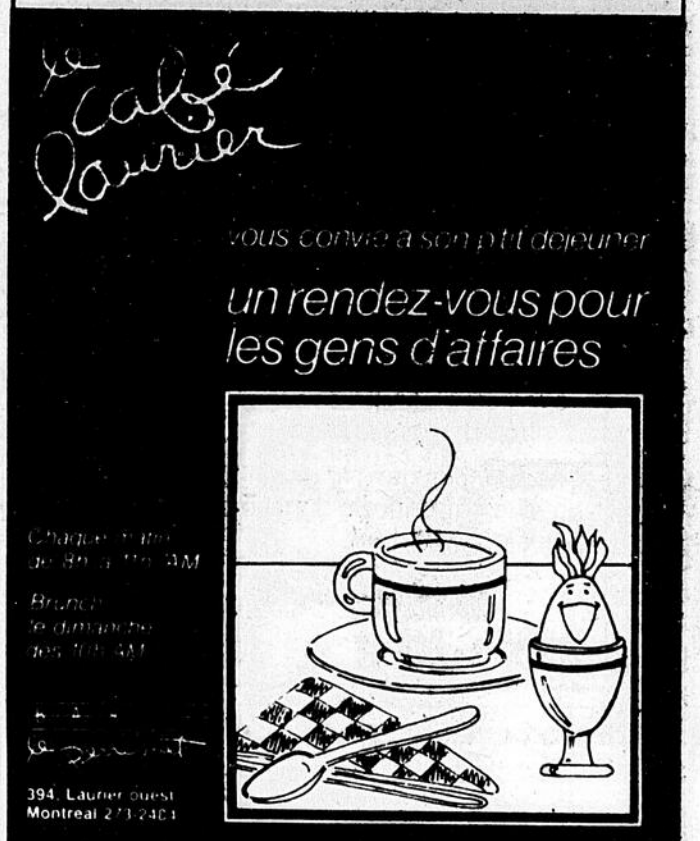

Gérard Parizeau, Ltée

Henry Klecan jr., L.LL.

Monsieur Gérald Laberge, président de Gérard Parizeau, Ltée est heureux d'annoncer que Me Henry Klecan jr. s'est joint à l'entreprise à titre de vice-président responsable des assurances pour les institutions financières.

Me Klecan apporte à l'entreprise une vaste expérience des assurances de responsabilité des administrateurs et dirigeants d'entreprises ainsi que des risques particuliers aux institutions financières. C'est auprès de ces entreprises que Me Klecan oeuvrera.

Gérard Parizeau, Ltée, une des plus importantes firmes de courtage d'assurances au Canada opère de son siège social à Montréal, des bureaux à Chicoutimi, Hull, Jonquière, Québec, Rouyn, Sept-Iles, Val d'Or et Victoriaville. C'est une société du Groupe Sodarcan.

À VOTRE AGENDA

■ Québec. Le 24 mai. **Rencontre-dialogue-cocktail** de la **Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain.** Sujet traité: **Le virage des mentalités ou le sous-développement tranquille.** Conférencier: M. **Jean-Guy Paquet,** recteur de l'**Université Laval.** Endroit: **Le Grand Amphithéâtre du Complexe G.** Informations: (418) 692-3853.

* * *

■ Montréal. Du 24 mai au 3 juin. **Exposition "On s'agraph"** présentée par les finissants en graphisme des communications graphiques du Collège Ahuntsic. Lieu: **bibliothèque** du **Collège Ahuntsic.** Informations: (514) 389-5921, poste 252.

* * *

■ Saint-Laurent. Le 25 mai. **Déjeuner-causerie** de la **Chambre de commerce de Saint-Laurent.** Invité: M. **Maurice Fertey,** président de **Renault-AMC Canada.** Où: hôtel **Ramada Inn,** rue Côte-de-Liesse. Renseignements: **Peggy Brais,** (514) 747-7007.

* * *

■ Montréal. Le 25 mai. **Journée internationale 1983** organisée par **Commerce Montréal International** (Chambre de commerce de Montréal) pour informer les dirigeants d'entreprises qui s'interrogent sur leur stratégie en matière de commerce international. Lieu: **Hôtel Le Bonaventure Westin.** Renseignements: **Louise Lauzon,** (514) 866-2861.

* * *

■ Laval. Le 25 mai. **Déjeuner-causerie** de la **Chambre de commerce de Laval.** Invité: **M. Bernard Landry,** ministre délégué au **Commerce extérieur du Québec.** Lieu: hôtel **Sheraton.** Informations: (514) 668-0340.

* * *

■ Montréal. Les 26 et 27 mai. **4e congrès annuel de l'industrie du capital de risque,** organisé par l'**Association canadienne des Sociétés d'investissement en capital de risque.** Thème: **"Le carrefour du capital de risque pour les compagnies en croissance."** Lieu: hôtel **Régence Hyatt.** Informations: **Gérald Garant,** (514) 866-2915.

* * *

■ Montréal. Les 30, 31 mai et 1er juin. **Onzième congrès annuel** (Symposium 83) de l'**Association canadienne des collèges communautaires** et de l'**Association canadienne de la formation professionnelle.** Thème: **Technologie-Education-Economie.** 90 ateliers sont prévus. Lieu: **Collège du Vieux-Montréal.** Pour plus de détails: **Yvette Aubray,** (514) 667-5100, poste 327.

* * *

■ Saint-Laurent. Le 24 mai. **Séminaire** donné par **Micom Systems Inc.** et **Atalco Inc.** sur les **télécommunications.** Thème: **Guide sur la transmission de données et le service téléphonique.** Lieu: hôtel **Holiday Inn, La Seigneurie.** Renseignements: **Claire Wilsher** ou **Bernard Leblanc,** (514) 481-7733.

* * *

■ Montréal. Le 26 mai. **Séminaire** présenté par **Science Informatique Canada Ltée.** Sujet: **Le service de courrier électronique NOTICE.** Lieu: hôtel **Le Quatre Saisons.** Renseignements: **Robert Tavares,** (514) 284-1871.

* * *

■ Québec. Le 27 mai. **Colloque annuel** de **l'Association des diplômés de l'École Nationale d'Administration Publique.** Thème: **"L'ordinateur: jeu et enjeu pour l'administration publique."** Conférencier invité: M. **Robert Tessier,** secrétaire du **Conseil du Trésor.** Endroit: hôtel **Loews-Le Concorde.** Inscriptions: **Denise Turcotte,** (418) 657-2476.

POUR COMMERÇANTS

TOUTES LES ASSURANCES POUR ENTREPRISES SONT LES MÊMES, LISEZ-VOUS? ET BIEN, CONTINUEZ DE LIRE!

moduleplus

LE PROGRAMME D'ASSURANCE COMPLET POUR COMMERÇANTS OFFERT PAR SUN ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE, VOUS FERA CHANGER D'AVIS.

Le choix d'une bonne assurance pour votre commerce est essentiel mais, bien trop souvent, la sélection prend beaucoup de temps. C'est pourquoi, pour simplifier et activer votre bon choix, Sun Alliance Compagnie d'Assurance est fière de pouvoir vous offrir Module Plus. Module Plus est un programme d'assurance complet qui englobe les protections de base nécessaires en matière de *contenu, d'actes criminels et de responsabilité civile.* Module Plus présente en outre une importante liste de garanties facultatives parmi lesquelles: *la perte de bénéfices, la malhonnêteté des employés, l'assurance sur bâtiment, sur enseignes électriques et contre le bris des glaces.* Votre Courtier d'Assurance Sun Alliance vous donnera tous les détails sur Module Plus, le programme d'assurance complet pour commerçants. Il vous rendra la vie un peu plus simple.

AMEUBLEMENT ET APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS ABC

lait CHEZ JACQUES ET MARIE DÉPANNEUR

LA BOUTIQUE DU SPORT

L'UNIVERS DES ANIMAUX

LES SPÉCIALISTES DE LA CHAUSSURE

VÊTEMENTS POUR DAMES boutique de mode

QUINCAILLERIE

moduleplus

sun alliance ASSURANCE

Au service des entreprises depuis 1710
800, boul. Dorchester Ouest, Montréal (Québec)

Le secret bancaire suisse, cela existe, mais la prudence

■ Le secret bancaire est une marque de commerce de la Suisse. L'atmosphère de légende qui l'entoure s'est développée à compter de 1934 lorsque la violation du secret bancaire est devenue en Suisse une infraction d'ordre pénal. Le secret bancaire suisse continue encore aujourd'hui d'attirer, sinon d'hypnotiser quantité de personnes de tous les continents pour lesquelles l'anonymat représente à tort ou à raison, pour des raisons légitimes ou non, l'optimum du service bancaire.

Un résident canadien, respectueux de ses devoirs et obligations (particulièrement fiscales), doit déclarer aux autorités les revenus que peuvent lui rapporter des fonds placés auprès d'une banque suisse. Un résident d'un autre pays, également respectueux de ses obligations, doit aussi faire les déclarations appropriées dans son pays. Néanmoins, et en dépit de ces dernières considérations, le succès du secret bancaire suisse ne se dément pas. Toutefois, certains développements récents sont venus restreindre quelque peu le champ et l'étendue de ce fameux secret bancaire suisse.

1) -L'accord de 1977 entre la Banque Nationale Suisse et les principales banques suisses connu sous l'appellation de "Convention relative à l'obligation de diligence (sic) lors de l'acceptation de fonds et l'usage du secret bancaire", d'une durée originale de cinq ans, a été prorogé pour une seconde période de cinq années (à compter d'octobre 1982) et prévoit dorénavant ce qui suit:
-tout client effectuant auprès d'une banque suisse une opération de change d'une devise à une autre (quelles qu'elles soient) excédant en valeur 500 000 francs suisses (soit environ 250 000 $ Can.) doit dévoiler son identité;
-les banques doivent normalement s'assurer de la vraie identité du détenteur d'un compte (et si le bénéficiaire réel du compte est différent, de la vraie identité de ce dernier). Les banques ne sont cependant pas autorisées à faire usage de l'information reçue.

À cet égard, le Code civil et le Code criminel suisses interdisent aux banques de déroger à la règle du secret sauf sur injonction d'un tribunal criminel dans des cas de fraude et lorsque l'ordre et la sécurité publics sont menacés. Lorsqu'un compte a été ouvert par une firme professionnelle pour tel ou tel client de celle-ci, la banque peut accepter l'assurance de la firme que l'identité du (ou des) client(s) est connue et vérifiée.

Cette dernière restriction vise à mettre fin à une pratique selon laquelle le banquier pouvait auparavant se satisfaire d'un nom quelconque, réel ou d'emprunt, pour son client. Lorsque la banque a connaissance ou peut soupçonner l'origine frauduleuse de fonds (d'après des lois étrangères qui, si appliquées en Suisse, entraîneraient des sanctions d'ordre pénal ou l'extradition), elle doit alors interrompre toute relation avec son client et ne pas s'engager dans la transaction impliquant ces fonds.
Il convient de remarquer que, de façon générale, des contraventions aux lois fiscales étrangères ou à des lois imposant des contrôles de changes n'entrent pas dans la catégorie des infractions à des lois pénales;
Les banques doivent s'imposer à elles-mêmes une obligation de retenue et ne pas conseiller leurs clients sur les moyens à suivre pour enfreindre les lois étrangères (fiscales - contrôle des changes...).

2) -le protocole d'accord de septembre 1982 (entré en vigueur au 1er janvier 1983) entre l'Association des Banques Suisses et la Commission américaine des valeurs mobilières (Securities Exchange Commission S.E.C.) prévoit la divulgation du secret bancaire dans le cas des transactions d'initiés.

Lorsque la S.E.C. a des preuves qu'une "transaction dite d'initiés" (insider trading) a eu lieu sur des valeurs inscrites à la cote d'une bourse américaine et impliquant une banque suisse, elle peut demander des informations, via le ministère américain de la Justice, à la banque suisse impliquée. La banque préparera alors un rapport sur les activités de son client.

Une "transaction d'initiés" existe lorsque des personnes ayant accès à une information privilégiée dans le cadre de leurs fonctions, à l'intérieur d'une société ou compagnie donnée, profitent de celle-ci pour réaliser certains profits ou manipuler le marché relativement aux titres émis par la société ou la compagnie. À noter qu'une "transaction d'inités" pouvant faire l'objet d'une telle demande d'information, doit avoir résulté en un changement d'actionnaires représentant au moins 10% du capital-actions d'une compagnie dont les actions sont inscrites à la cote d'une bourse américaine.

CHRYSLER
LA ROUTE DU BON SENS

Oui... la route du bon sens s'arrête toujours chez Chrysler.

Ces taux de financement super intéressants
vous sont offerts par tous les concessionnaires Chrysler.
Voyez le vôtre pour tous les détails.

Comparez. Si vous pouvez trouver meilleure offre... profitez-en!

10,9%

12,9%

Aujourd'hui, ça prend une Chrysler.

Plymouth Dodge CHRYSLER CHRYSLER

CARTES D'AFFAIRES

LOCATION ST-LÉONARD TOYOTA LTÉE.

TOYOTA Location

Journée, semaine, fin de semaine
Pour informations:
Alain GAGNON
(514) 253-5505

Long terme, toutes marques
Pour informations:
Gérard RALU
(514) 252-1373

7745 Lemans, St-Léonard, Qué. H1S 1Z9

minico

- Location à long terme
- Toutes marques de véhicules
- Laissez nos experts vous proposer une location selon vos besoins

ROBERT PRÉVOST
1072 Boulevard des Laurentides, Pont-Viau
Laval, Qué. H7G 2W1 — Tél.: (514) 668-9230

e s'impose

Pour cette raison, les banques suisses demandent dorénavant à leurs clients désireux de transiger par leur intermédiaire sur des bourses américaines de signer au préalable un document selon lequel ils acceptent la levée possible du secret bancaire.

3) -La loi fédérale suisse du 20 mars 1982 (entrée en vigueur le 1er janvier 1983) d'assistance internationale légale et judiciaire dans les affaires criminelles prévoit la divulgation de certains renseignements dans les cas de fraude fiscale.

En effet, certains cas de fraude fiscale commis à l'étranger sont dorénavant inclus dans la liste des affaires criminelles qui permettront à la Suisse, sur requête des autorités étrangères, de fournir une aide qualifiée de ''mineure et accessoire'', à ces derniers. À cet égard, l'aide pourra consister en la fourniture de certaines informations pouvant, le cas échéant, requérir la levée du secret bancaire.

Notons que cette loi peut permettre d'élargir la portée de l'article XXV sur l'échange de renseignements (particulièrement en ce qui concerne le secret bancaire) contenu dans la convention fiscale entre le Canada et la Suisse, ledit article prévoyant en effet que: ''Les États contractants n'ont pas l'obligation (nonobstant l'échange de renseignements prévu) de prendre des mesures administratives dérogeant à leur propre règlementation ou pratique administratives ou contraires à leur souveraineté, à leur sécurité ou ordre public, ou de transmettre des indications qui ne peuvent être obtenues sur la base de leur propre législation ou de celle de l'État qui les demande''.

Il convient de remarquer que le libellé très soigné et prudent de cette clause laisse à la Suisse le pouvoir d'apprécier les cas de fraude fiscale commis à l'étranger à la lumière de cette législation nouvelle avant d'accéder à une demande possible de renseignements des autorités canadiennes.

La pression étrangère, particulièrement américaine, pour limiter la portée du secret bancaire suisse est très forte et les autorités suisses ont donc jugé bon de desserrer leurs régles en réponse à celle-ci. Il apparaît évident toutefois que la remise en cause en Suisse même du secret bancaire est encore loin d'être amorcée; cependant, l'ouverture de ces quelques brèches peut être vue comme de premières atteintes.

JEAN-MICHEL BOUTIN

Jean-Michel Boutin, m.fisc., est fiscaliste au bureau de Montréal de Samson Bélair.

NOMINATION

M. Pierre Shooner

M. Bertrand Tremblay, président du conseil d'administration, et Me Paul Dolan, LL. B, président des Coopérants, annoncent la nomination de M. Pierre Shooner, au poste de vice-président exécutif.

À ce titre, M. Shooner est chef des opérations et responsable de la planification des opérations de la Société dans les domaines de l'assurance-vie et de l'assurance générale (incendies, accidents et risques divers).

M. Shooner est bien connu pour ses nombreuses réalisations dans le milieu des affaires, le secteur gouvernemental et le domaine culturel.

Rappelons que Les Coopérants, société mutuelle d'assurance-vie, figurent parmi les plus importantes entreprises d'assurances au Québec avec un actif de quelque 410 millions $, des revenus de l'ordre de 132 millions $ et 5 milliards $ d'assurance en vigueur. Deux filiales complètent le groupe: Les Coopérants, compagnie d'assurance générale, et COGENA (1980) INC., entreprise spécialisée en informatique, microfiches et gestion documentaire.

Coopérants

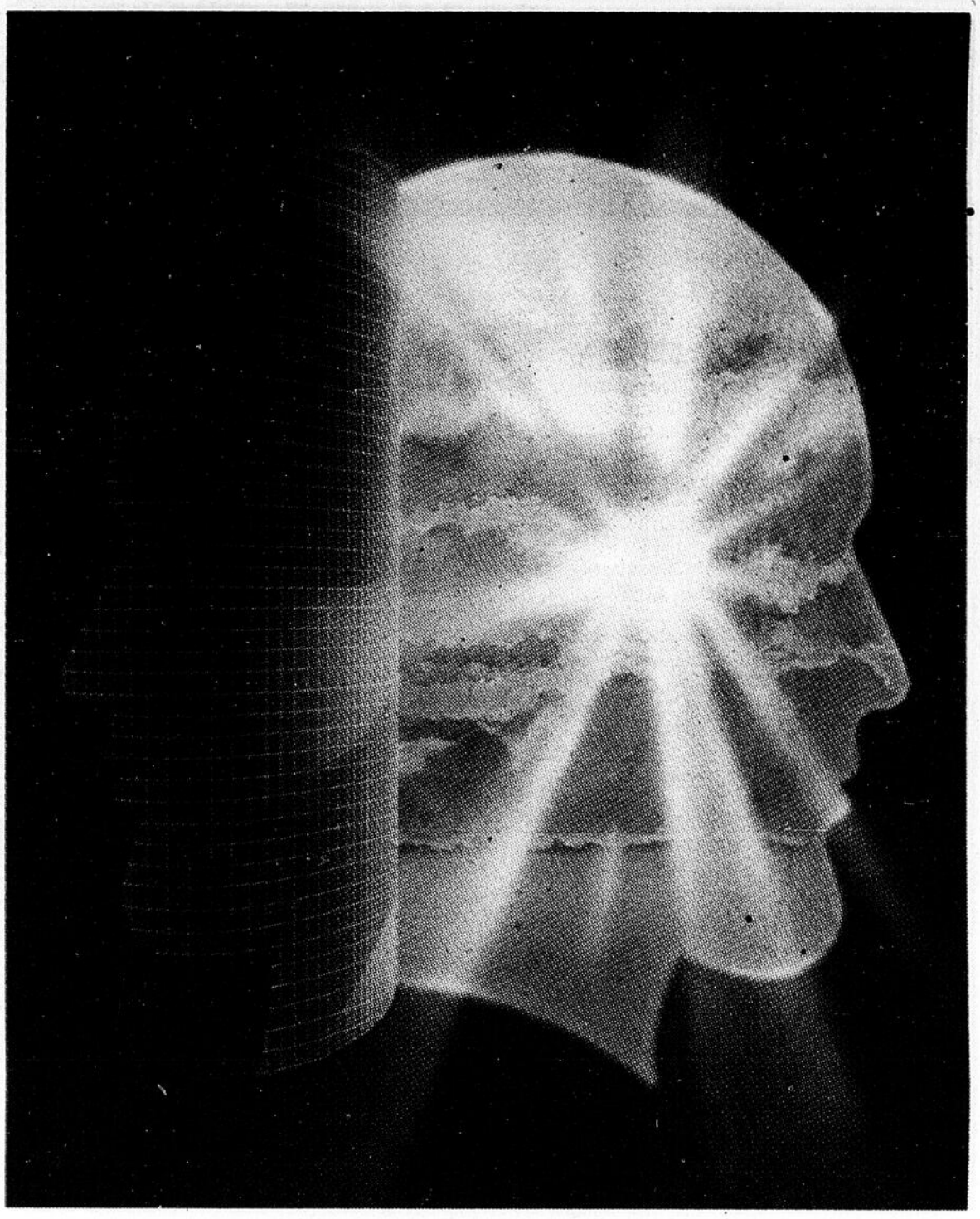

Nos cerveaux les plus compétents sont là pour vous aider.

Chez nous, vous pouvez compter sur une équipe d'experts hautement spécialisés qui ne seront jamais à court d'idées pour répondre à vos besoins particuliers ...peu importe votre champ d'activité ou la grosseur de votre entreprise.

En affaires, les règles du jeu sont considérablement modifiées. Les impératifs économiques ne sont plus les mêmes, les techniques financières progressent à un rythme essoufflant et la gestion des entreprises est devenue une discipline de plus en plus complexe.

Dans ce nouveau décor, le rôle du banquier a pris de plus en plus d'importance auprès des entreprises et la Banque Royale a été le chef de file de cette évolution.

En termes concrets, voici ce que ça veut dire pour vous:

Venez nous parler de votre gestion de liquidités, de vos méthodes de financement ou de vos projets pour de nouveaux marchés.

Communiquez avec un représentant des services à l'entreprise de la Banque Royale et laissez-nous vous prouver qu'il est très avantageux de parler au leader des banques d'affaires.

BANQUE ROYALE

La banque à la pointe de vos besoins

STC CANADA, INC.
740 rue Notre-Dame ouest Suite 880
Mtl H3C 3X6 (514) 866-8343
"STC à la fine pointe de la technologie"

Plus de 50,000 usagers ont dit "OUI" aux ordinateurs North Star.
Découvrez pourquoi!
(514) 382-0340
TRW

L'usine de GM, à Boisbriand, prépare sa robotisation pour 1987

L'usine de **General Motors** à Boisbriand devra être entièrement reconvertie pour passer à une phase d'automation massive. Mais il faudra d'abord qu'elle obtienne une licence de fabrication d'une automobile de la nouvelle génération. D'autre part, le personnel se devra d'être entièrement formé au moment de la reconversion.

C'est ainsi que M. **André E. Brien,** directeur de l'usine de GM à Ste-Thérèse, envisage l'entrée des robots dans son unité de production. Il ajoute que chez GM, chaque usine doit soumissioner auprès de la maison-mère pour obtenir la licence de fabrication d'un modèle. Celle qui propose les meilleurs prix emporte la décision.

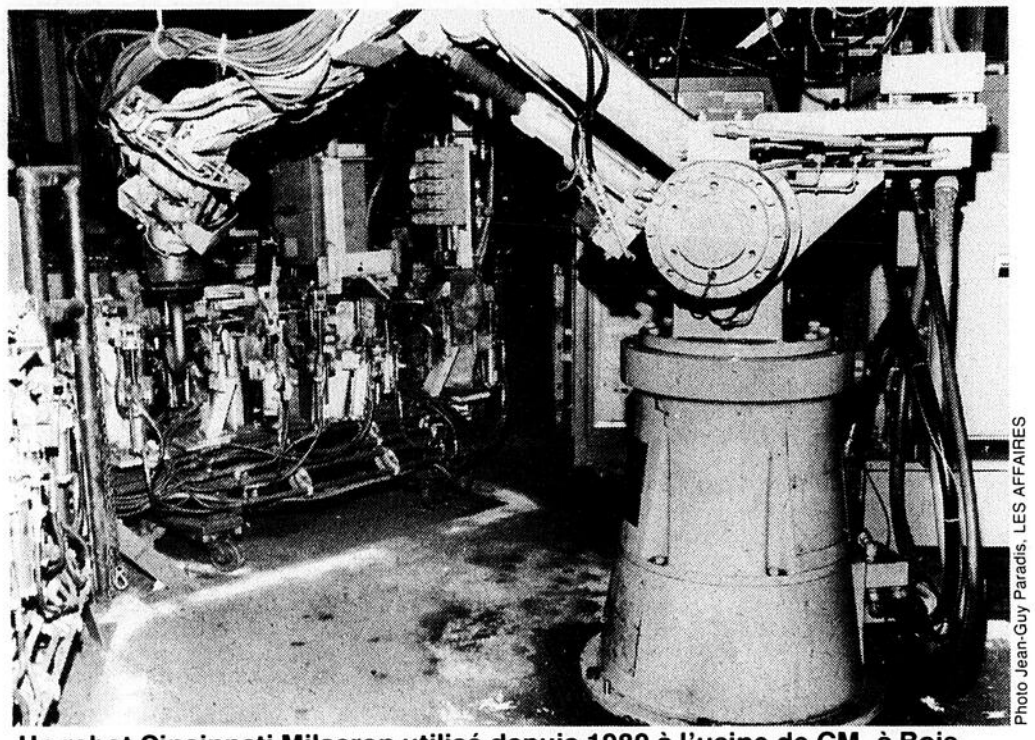

Photo Jean-Guy Paradis, LES AFFAIRES

Un robot Cincinnati Milacron utilisé depuis 1980 à l'usine de GM, à Boisbriand, et qui soude les charnières de malles arrière.

Pas avant 1987

M. Brien espère obtenir pour 1987 la possibilité de fabriquer un modèle de la nouvelle génération. L'usine sera alors entrièrement reconvertie et de 200 à 250 robots y seront installés. Les activités particulièrement visées seront la soudure, la peinture, la manutention et, éventuellement, l'inspection visuelle.

L'usine possède depuis 1980 un robot **Cincinnati Milacron,** qui soude les charnières de la malle arrière des trois modèles fabriqués actuellement. Deux nouveaux robots, soit un **ASEA** suédois et un **Unimation** américain seront bientôt livrés. Leur principal rôle sera d'assurer la formation du personnel et d'acquérir de l'expertise.

L'usine de fabrication de transmissions de Windsor en Ontario est entièrement automatisée et son coût s'est élevé à 2 milliards $. Mais ses dirigeants ont dû aller recruter jusqu'en Europe le personnel formé à ces nouvelles technologies. Profitant de l'expérience des autres, et notamment de celle d'autres usines de GM, M. Brien entend s'assurer que son personnel soit fin prêt lors de la reconversion. Un programme de recyclage, utilisant le système d'enseignement assité par ordinateur **PLATO,** fonctionne de façon permanente. À cela, s'ajoute un programme de formation d'apprentis de 8 000 heures étalé sur 4 ans.

Implication du CEGEP

Cet été, GM recrutera 70 nouveaux apprentis qui deviendront tous spécialisés dans les nouvelles technologies. La partie académique du cours (50%) est confiée au **Cégep Lionel-Groulx** et, le reste du temps, les apprentis travaillent de façon pratique. Un bon tiers de ceux-ci proviennent de l'usine même.

D'après M. Brien, il est évident que, si l'on investit de 125 000 $ à 150 000 $ par robot, une portion de l'emploi va disparaître à long terme. Cependant, une bonne partie de la main-d'oeuvre sera déplacée et recyclée en fonction de l'automation. À cela, s'ajouteront les nouveaux talents qui sont formés en collaboration avec les maisons d'éducation.

M. Brien prévoit qu'en 1987, l'usine nécessitera au moins 160 hommes de métiers spécialisés en robotique, électronique et programmation. Déjà, en 1985, 450 robots seront installés dans les usines de General Motors au Canada. En 1990, 15 000 robots seront à l'oeuvre sur les chaînes de montage nord-américaines de GM.

Québec disposé à "attendre" les producteurs locaux d'ordinateurs et logiciels

Un consortium de producteurs canadiens se forme pour servir le marché des écoles

D'ici un an et demi, un consortium d'entreprises québécoises pourrait être en mesure de fournir une première génération de matériel et de logiciel pour répondre aux besoins des maisons d'enseignement.

C'est ce qu'a affirmé aux AFFAIRES M. **Robert Piquette,** président du **Conseil de l'industrie électronique du Québec.** Cet organisme, qui regroupe les entreprises québécoises oeuvrant dans le domaine de l'électronique et du logiciel, avait connu depuis sa fondation, il y a plus d'un an, quelques difficultés de recrutement. Le dossier des ordinateurs dans les écoles a agi comme catalyseur.

Les "grands", tels **Northern Telecom, IBM, AES** et **Micom,** se sont récemment joints au Conseil, qui regroupe maintenant plus de 70% de la main-d'oeuvre du secteur. "Nous pouvons maintenant dire que c'est le Conseil qui représente cette industrie", a affirmé M. Piquette.

Le Conseil a donc fait les pressions nécessaires pour être consulté sur les décisions gouvernementales à venir et a reçu une réponse satisfaisante. L'industrie québécoise manquera vraisemblablement la première vague d'informatisation des écoles, mais cela ne doit pas la pénaliser. Lors d'une rencontre récente entre le Conseil et M. **Gilbert Paquette,** ministre délégué à la Science et à la Technologie, celui-ci aurait affirmé que le gouvernement était prêt à modifier ses délais en conséquence.

Lors de la Conférence 1983 de **l'Association canadienne de l'Informatique,** récemment tenue à Montréal, M. Paquette a abondé dans le même sens. Il a en effet affirmé que son rôle dans le dossier en question en était un de déclencheur à effet structurant. Il a ajouté que son secrétariat ne ressentirait aucune culpabilité à faire des ajustements et que, si le rythme était trop rapide, celui-ci ralentirait.

Le gouvernement est donc prêt à faire sa part pour maximiser les retombées économiques et technologiques de ce projet sur l'industrie québécoise; c'est à l'industrie de jouer.

GIL TOCCO

FUTUR BYTE
Ordinateurs
3 magasins au service des gens d'affaires
Montréal 1189, place Phillips, Montréal H3B 3C9 (514) 861-2831
Longueuil 1285, ch. Chambly, Longueuil J4J 3X1 (514) 677-5264
St-Léonard 6782 est, Jarry, St-Léonard H1P 1W3 (514) 327-3121

Le gouvernement québécois devrait confier une partie de son traitement informatique à l'entreprise privée

Le **Conseil de la Politique Scientifique du Québec** recommande l'allègement de ses services internes d'informatique au profit de sociétés-conseils installées au Québec.

C'est ce qui ressort d'un rapport du Comité responsable des secteurs associés du domaine de l'informatique qui vient d'être publié. Ce comité a pour mission de déterminer les crénaux d'intervention privilégiés du gouvernement dans ce secteur.

Identifiant clairement la science des logiciels comme super créneau, le Comité définit trois autres domaines représentant un important potentiel de développement pour le Québec. Il s'agit du matériaux de télécommunications, des terminaux et du matériel de traitement de texte et des circuits électroniques hybrides et pré diffusés.

Le Conseil constate que le développement de logiciels est peu gourmand de matières premières et que le Québec possède déjà une expertise dans ce domaine. De plus, il s'agit d'un marché en expansion rapide et ce secteur représente le plus fort potentiel à moyen terme pour la création d'emploi.

Comme mesures structurantes, le Conseil recommande la mise sur pied d'un institut de recherche en informatique appliquée bipartite (université-industrie) et la restructuration de système d'éducation en fonction des contraites posées par la révolution informatique. À cela, s'ajoute une mesure recommandant l'allègement des services d'information internes du gouvernement et d'un certain nombre de ses organismes associés. Cette mesure est conforme à une prise de position gouvernementale relative aux firmes de génie-conseil exprimée dans le Virage technologique.

Le secteur du matériel de télécommunications est déjà très dynamique au Québec, grâce aux installations de **Northern Telecom** (70% du marché au Québec), **SPAR** (Satellites de communication), **Farinon** (petits faisceaux hertziens), **SR Telecom** (Communications par radio), **Positron** (Équipements de transmission et de contrôle), etc... La production totale de ce secteur s'élevait à 800 millions $ en 1981.

Dans le domaine du matériel de traitement de texte, les compagnies montréalaises **AES** et **Micom** occupent environ 18% du marché mondial. Le traitement de texte représentera d'ailleurs à lui seul un marché de 200 à 300 millions $ au Québec en 1985.

D'autre part, le fabricant de terminaux **Comterm** occupe une place confortable dans le marché des équipements compatibles avec IBM et dans celui des terminaux arabes/romains.

La fabrication de puces sur mesure exige des concepteurs de haut calibre, des équipements spécialisés et onéreux ainsi que l'accès à des fonderies de silicium. Cependant, la technologie des circuits monolithiques pré diffusés et hybridés se caractérise par un seuil de rentabilité très bas (500 à 1 000 par année contre 100 000 par année pour les puces sur mesure).

En conséquence, le Conseil privilégie le développement d'une unité de production qui pourrait répondre aux besoins de la province au niveau des circuits hybrides et prédiffusés.

Le Conseil de la Politique scientifique du Québec a été créé en 1980 afin "de conseiller le ministère d'État au Développement culturel et scientifique et technique du Québec".

MICRO-NOUVELLES

Courrier électronique

Le **Réseau Téléphonique Transcanadien** (RTT) et **Électronic Mail Corporation of America** viennent d'inaugurer un nouveau service de courrier électronique intracontinental entre les USA et le Canada. Au Canada, celui-ci sera accessible via **Envoy 100,** le service de messagerie électronique du RTT. Il permettra d'expédier n'importe où sur le continent des messages par télécommunication. Ceux-ci seront imprimés sur du papier à l'arrivée et livrés le jour même ou le jour suivant par le service postal.

Téléphones mobiles

Northern Telecom Ltd (US) et la **General Electric Company** viennent de lancer le système de radio-téléphonie mobile **Enterprise.** Basé sur l'autocommutateur numérique **MTX** et les contrôleurs de cellules **CSC** de Northern Telecom, et sur les systèmes de radio **GE-MARK V,** l'Entreprise est offert aux compagnies désirant installer des systèmes de radio-téléphonie. Il peut desservir jusqu'à 50 000 abonnés.

Gestion d'hôtels

NCR Canada Ltd vient de mettre en marché le **NCR 2160 Lodging System,** destiné à gérer les hôtels et motels de petite et moyenne taille. Il se compose d'un terminal à écran et d'un logiciel se chargeant de la comptabilité, des réservations, des conversions monétaires, des dépôts faits à l'avance, etc.

Petite imprimante au laser

Une petite imprimante au laser vient d'être lancée par **Xerox Canada Inc.** La **2700** fonctionne sans bruit et imprime 12 pages à la minute avec une résolution de 300 points au pouce. Elle peut fonctionner par télécommunication et occupe l'espace d'un petit copieur. L'imprimante 2700 peut combiner jusqu'à 5 fontes sur la même feuille, plus des caractères spéciaux et filets. Elle est avant tout conçue pour les petits bureaux ou centres d'informatique.

Camps de formation

La compagnie **Radio Shack** offre à 5 000 enfants canadiens de 8 à 15 ans la possibilité de passer une semaine dans un camp d'introduction aux ordinateurs. Les enfants de 8 à 11 ans apprendront à programmer en Logo, et ceux de 12 à 15 ans apprendront le Basic. Le coût est de 59,95$ pour la semaine.

Calendrier

Le calendrier des activités ayant trait au domaine de l'informatique est inclus dans la rubrique "A votre agenda", en page 27.

Nomination à La Métropolitaine

J. Médard Nadeau AVA

J. Médard Nadeau AVA a été nommé vice-président aux agences par le conseil d'administration de La Métropolitaine. Il continuera de s'occuper de la commercialisation de l'assurance individuelle à Montréal et dans l'ouest du Québec.

M. Nadeau a offert ses services à La Métropolitaine en 1959. Il a fait des réalisations remarquables et a acquis une grande expérience sur le plan de la direction et la planification des ventes.

M. Nadeau est affecté au bureau régional des ventes de la Compagnie à Montréal. Il est membre de l'Association des assureurs-vie du Canada et de l'Association provinciale des assureurs-vie du Québec. Il est aussi membre de l'Association des directeurs d'agence-vie de Montréal, de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale et de la Chambre de Commerce de la province de Québec.

Compagnies d'assurances La Métropolitaine

S.I.P. Logiciel ltée
Consultants en informatique
Spécialistes du micro: IBM
Xerox
Apple
Michel Picotte Bur.: (514) 337-7150

LES AFFAIRES
SAVIEZ-VOUS QUE?
Le temps consacré par les abonnés à la lecture d'une édition du journal est élevé:
63,4 MINUTES
Cette donnée et bien d'autres encore, ont été recueillies dans une étude réalisée en août 1982 sur les abonnés du journal Les Affaires par la firme Daniel Starch. Un exemplaire du rapport complet est accessible par l'entremise de nos représentants.
Pour plus d'informations Communiquez avec Rosaire Mailloux
Directeur de la publicité LES AFFAIRES 465, rue St-Jean,
Suite 903 Montréal H2Y 3S4 (514) 842-6491

Voulez-vous:
☑ gagner au moins 1 heure par jour?
☑ doubler votre efficacité personnelle?
☑ réduire le stress quotidien?
☑ augmenter la productivité de votre équipe?

Organisé par

François Gamonnet
Diplômé ESC, M. Adm.
vice-président associé
auteur du livre
"Savoir mieux gérer son temps"

*En **une** journée intensive, notre programme "Gestion du Temps" vous permettra d'atteindre ces objectifs.*

Plus de 7000 décideurs et gestionnaires l'ont déjà suivi.

Communiquez avec nous, sans engagement, pour de plus amples informations sur ce programme

prochaines sessions

- Montréal, le 6 juin 83
- Québec, le 7 juin 83
- Sherbrooke, le 8 juin 83
- Chicoutimi, le 13 juin 83
- Trois-Rivières, le 14 juin 83

autres sessions à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Halifax, San Francisco, Paris, Lyon, Marseille, Grenoble, Nice, Nantes

Les systèmes de productivité
Devcom ltée
4999, Ste-Catherine ouest — suite 310
Montréal, Québec H3Z 1T3
(514) 489-5347 ou 1-800-361-9431
bureaux au Canada, aux États-Unis et en France

Principaux indicateurs

CANADA

		Taux de variation en % Mois préc. (1)	Mois ant. (2)	Depuis 12 mois (3)
Indicateur avancé (filtré)	janv.	2.3	1.6	-16.8
DEMANDE INTÉRIEURE				
1. Vente au détail	fév.	-1.7	-0.2	3.4
dont: automobiles	fév.	-1.1	0.5	-9.5
autres	fév.	1.8	-0.4	6.1
Ventes de voitures (,000)	fév.	684	679	716
2. Livraisons manufacturières	fév.	1.6	3.7	-3.3
Nouvelles commandes	fév.	3.1	6.5	-3.7
dont: biens durables	fév.	3.1	15.3	-8.6
commandes en carnet	fév.	0.7	-0.6	-11.0
3. Inventaires ($M) manuf.	fév.	41.4	139.8	-2378.8
Gros & détail (1)	fév.	215.5	-7.8	-1940.5
Ratio stocks/expéditions	fév.	2.05	2.08	2.16
4. Mise en chantier (,000)	mars	177	164	130
PRODUCTION				
Produit intérieur réel	janv.	1.6	0.2	-5.0
Production industrielle	fév.	1.7	5.8	-10.7
dont: manufacturière	fév.	2.0	7.4	-11.5
construction	janv.	0.4	6.3	-8.1
SECTEUR EXTÉRIEUR				
Exportations marchandises	mars	-0.8	3.6	0.3
Importations marchandises	mars	-0.8	1.0	-12.0
Solde commercial ($M)	mars	1389	1403	18275
INFLATION ET COÛTS				
Prix à la consommation (1)	mars	1.0	0.4	9.8
- excl. alim. et énergie (1)	mars	0.4	0.8	10.2
Prix industriels (1)	mars	0.7	0.3	5.1
Salaires horaires (Mfr)	janv.	0.4	0.9	11.3
Coûts unitaires main-d'o.	janv.	-3.7	1.8	9.3
MARCHÉ DU TRAVAIL				
Population active	avril	0.5	0.4	0.9
Emploi	avril	0.6	0.3	-3.5
dont: hommes adultes	avril	0.7	0.6	-2.7
Taux de chômage	avril	12.5	12.6	12.2
dont: hommes adultes	avril	9.4	9.5	9.4
(1) Non désaisonnalisé				
(2) Variation par rapport à année antérieure				
STATISTIQUES BANCAIRES				
1. Agrégats monétaires				
M1 d	avril	1.4	0.8	15.2
M2 d	avril	0.0	0.6	6.8
M3 d	avril	-1.6	0.6	2.9
2. Prêts en $ canadiens	avril	-1.8	-0.9	-4.3
dont: Prêts généraux	avril	-1.6	-0.9	-4.4
consommation	avril	-0.4	-0.7	-3.9
industriels	avril	-1.7	-0.8	-4.5
Prêts hypothécaires	avril	1.4	1.5	2.3
3. Dépôts en $ canadiens	avril	-0.6	-0.1	1.5
dont: Épargne personnelle	avril	0.1	0.4	5.2
Non personnels	avril	-5.8	0.0	-7.8
4. Avoirs nets en devises ($)	avril	-3290	-3283	-4579
dont vis-à-vis résidents ($)	avril	13622	13353	13818
5. Financement commercial à court terme (intérieur et étranger)				
dont: prêts	mars	-0.8	0.1	1.6
titres	mars	1.7	6.7	33.7

ÉTATS-UNIS

		Taux de variation en % Mois préc.	Mois ant.	Depuis 12 mois
Vente au détail	avril	1.6	1.7	4.0
Livraison manufacturières	fév.	-0.4	2.5	-4.7
Nouv. commandes	fév.	-2.2	2.5	-5.2
Ratio stocks/livraisons	fév.	1.50	1.48	1.50
Mises en chantier (000)	mars	1611	1775	1257
Production industrielle	mars	1.1	0.3	-7.2
Exportations	fév.	-6.1	6.4	-10.0
Importations	fév.	-5.0	4.8	-7.0
Solde commercial ($M)	fév.	-3580	-3569	-42907
Prix à la consommation	mars	0.1	-0.2	5.2
Prix à la production	mars	-0.1	0.1	3.2
Sal. horaires (privé)	avril	0.6	-0.1	5.1
Emploi (millions)	avril	0.4	+0.0	-0.9
Taux de chômage	avril	10.2	10.3	10.2
Revenu personnel	mars	0.6	0.1	5.8
Crédit à la consommation	fév.	0.5	0.9	4.5
Masse monétaire - M1	mars	1.3	1.9	7.3
Masse monétaire - M2	mars	0.9	1.9	10.0
Financement à court terme	nov.	-2.1	0.2	18.3

1) Variation entre le mois mentionné et le mois précédent
2) Variation entre le mois précédant celui qui est indiqué, et le mois antérieur
3) Variation entre le mois indiqué et le même mois un an plus tôt
Source: Service des études économiques, Banque Nationale

Le chômage restera supérieur à 13% au Québec d'ici à 1988

Selon un document marqué "strictement confidentiel" du gouvernement canadien présenté à l'intention du Conseil des ministres, le Québec connaîtra une croissance économique plus faible que l'économie canadienne dans son ensemble pour la période 1983-88.

Selon ce document de 43 pages intitulé "Stratégie industrielle pour le Québec" et dont le journal LES AFFAIRES a obtenu un exemplaire, le taux de chômage atteindra son sommet en 1983 au Québec, avec une moyenne de 14,4% pour l'année et baissera très légèrement les années suivantes pour demeurer supérieur à 13% tout au long de la période 1984-88.

INVESTISSEMENTS PRIVÉS EN % DU PIB POUR LE QUÉBEC ET DU PNB POUR LE CANADA

	1965	1971	1976	1981	1982
Québec	22,9	18,4	20,6	17,8	17,1
Canada	24,7	22,8	23,9	24,3	23,3

Sources: Statistique Canada, Conference Board

On explique principalement ce maintien d'un taux de chômage élevé au Québec par l'abandon de certains projets d'investissements, dont l'usine de revalorisation du pétrole de **Pétromont**, un échelonnement sur une plus longue période de la phase II du projet de la Baie James ainsi que par la crise que connaît le secteur minier (fer et amiante) et le ralentissement de la croissance des effectifs dans les services et les administrations publiques.

Pour ramener le taux de chômage aux alentours de 10%, l'économie québécoise aurait besoin de la création de 100 000 nouveaux emplois par année pendant cinq ans, ce qui est de tout évidence irréaliste.

Tendances sectorielles

Le secteur agricole et le secteur minier devraient demeurer stable en termes d'emplois. Les reculs relatifs qui seront réalisés dans les industries du fer et de l'amiante seront compensés par une reprise de la demande pour des métaux industriels comme le zinc, le plomb, le cuivre et le bioxyde de titane.

La construction sera affectée par les abandons et reports de grands projets, mais le secteur résidentiel et les immobilisations industrielles des PME devraient reprendre. On croit pouvoir compter sur 35 000 à 40 000 nouvelles mises en chantier par année à partir de 1984 si les taux d'intérêt restent favorables.

Les immobilisations manufacturières devraient croître de 13% en moyenne d'ici à 1988, mais l'emploi manufacturier devrait continuer de décroître pour passer de 23% des effectifs totaux employés au Québec en 1982 à 22% en 1988.

La concurrence internationale pourrait affecter lourdement les industries du groupe cuir-textile-bonneterie-vêtement, du meuble, du bois, des pâtes et papiers, du fer, de l'acier, de la construction navale et de la pétrochimie. Des contrats à venir pour la construction de frégates de guerre et de transporteurs en vrac pourraient cependant avoir un effet stabilisateur important sur le secteur de la construction navale. Le secteur de la pétrochimie est lié à l'avenir de Pétromont, qui a reçu une aide ponctuelle de 50 millions $ récemment.

Le transport en commun et l'aéronautique sont les deux secteurs les plus prometteurs, mais Québec n'a pas eu les retombées espérées à la suite de l'achat de l'avion F-18 par le gouvernement canadien.

La majorité des nouveaux emplois qui seront créés au cours des cinq prochaines années le seront dans le secteur tertiaire. En 1988, l'emploi dans ce secteur atteindra 70% de tous les emplois dans l'économie.

Faiblesses structurelles

L'économie québécoise continue également d'être handicapée par des faiblesses structurelles, qui ont été identifiées il y a plusieurs années, mais qui se corrigent très lentement.

L'industrie légère continue toujours de dominer le secteur manufacturier. Les industries du cuir, du vêtement, de la bonneterie, du textile et du meuble emploient environ le tiers de la main-d'oeuvre du secteur manufacturier au Québec, en regard de 12% en Ontario, soit des proportions qui n'ont pas changé depuis deux décennies.

Les PME québécoises, qui fournissent 50% de l'emploi industriel au Québec, soit une proportion plus forte que partout ailleurs au Canada, affichent de grandes faiblesses en matière de gestion, mise en marché, capacité exportatrice, innovation, recherche et développement, conception et ingénierie, autant de facteurs qui nuisent à leur productivité.

Les investissements manufacturiers ne représentaient en 1982 que 17,9% des investissements manufacturiers canadiens, contre 26,9% en 1961; la production manufacturière québécoise comptait en 1982 pour 26,1% de la production manufacturière canadienne, en regard de 30,2% en 1961.

Les investissements privés sont en chute au Québec. Alors qu'ils représentaient 22,9% du produit intérieur brut du Québec en 1965, ils ne représentaient que 17,1% du PIB du Québec en 1982.

Le stock de capital net (valeur des investissements après dépréciation) de l'industrie manufacturière québécoise représentait en 1982, 45,8% du stock ontarien, soit 7,5 points de pourcentage de moins qu'en 1961. Par rapport au stock canadien, l'industrie manufacturière québécoise a vu baisser la valeur de son stock de capital à 22,1% en 1982, une baisse de 3,6 points.

La productivité reste faible. Les équipements et la machinerie installés dans les usines québécoises avaient, en 1982, une valeur représentant 80% de la valeur des équipements et de la machinerie des usines ontariennes, en regard de 75% en 1961. On estime que la productivité des travailleurs québécois est encore de l'ordre de 80% celles des travailleurs ontariens, qui sont évidemment mieux équipés.

Climat politique

Enfin, parmi les contraintes à l'expansion structurelle, le document fédéral fait état du climat syndical des années 1970, de l'incertitude poilitique de la période pré-référendaire, des législations en matières linguistiques et du fardeau fiscal que doivent supporter les contribuables du Québec. Le document estime qu'il s'agit là d'éléments importants dont doivent tenir compte les entreprises dans leurs décisions de localisation.

Ces "facteurs sociopolitiques ont pu accélérer le ralentissement des investissements (au Québec) et le déplacement de l'activité économique vers l'extérieur du Québec", lit-on dans le document fédéral. Ces facteurs politiques n'ont toutefois que très légèrement retenu l'attention des rédacteurs fédéraux pusiqu'ils sont contenus dans seulement deux paragraphes d'un document de 43 pages grand format.

JEAN-PAUL GAGNE

ACCOVAM
Section Québec

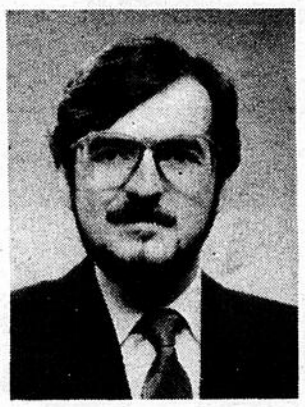

Claude Reny

L'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, section Québec, annonce l'élection de Claude Reny au poste de président du conseil de la section lors de son assemblée annuelle. Il entrera en fonction le 14 juin 1983

M. Reny est vice-président de Nesbitt Thomson Bongard Inc. Il s'est joint à Nesbitt Thomson en 1975 à Montréal et travaille depuis au financement de sociétés et émetteurs gouvernementaux canadiens.

M. Reny a gradué de l'Université Laval en arts et en génie électrique, et détient un diplôme MBA de la Wharton Graduate School of Finance, University of Pennsylvania.

L'ACCOVAM a pour objet de créer et d'entretenir un climat favorable à l'épargne et au placement afin de favoriser l'accumulation des capitaux nécessaires à une croissance économique soutenue, d'encourager l'observation de pratiques professionnelles loyales entre ses membres, et d'instituer et de voir à l'application d'exigences pour la protection de ses membres, de leurs clients respectifs et du public.

Les investisseurs ont tort d'ignorer les compagnies de sciage de l'est du Canada p.38

NORMICK

Mines Abcourt: émission de 5,5 millions $ en juin p.36

Le nouveau REA: un animal qui sera difficile à apprivoiser p.12

LANPAR
Le choix qui s'impose en informatique individuelle et en bureautique.
Tél.: 731-7421

Très mal connue des investisseurs

L'action de FCA offre un fort potentiel de rendement pour les 12 prochains mois

FCA est la plus importante compagnie canadienne spécialisée dans le recouvrement des mauvaises créances.

Rarement entend-on parler de **Financial Collection Agencies International.** Pourtant, cette compagnie a son siège social à Montréal et elle a connu un essort fort appréciable depuis 1976. Ses actions dont le prix (18,50$) a doublé depuis août 1982, sont transigées à la bourse de Montréal et à celle de Toronto.

Malgré cette hausse marquée du prix de l'action, **M. Norman Heimlich,** vice-président et économiste en chef de **Osler Wills Bickle,** estime que ce titre offre une possibilité de gain en capital substantiel au cours des 12 prochains mois.

Encore mal connue des investisseurs canadiens et américains, cette compagnie l'est toutefois moins de ceux qui auraient omis ou négligé de rembourser leurs dettes: FCA International se spécialise en effet dans le recouvrement des mauvaises créances. C'est la plus grosse compagnie canadienne du genre et, sinon la plus grosse, certainement la plus profitable de cette industrie aux États-Unis.

De 7,25$ en août dernier, le prix de l'action a atteint récemment 18,50$, soit une hausse de 155% pour la période. Même si c'est là un nouveau sommet, l'action de FCA demeure quand même sous-évaluée par rapport aux qualités intrinsèques de la compagnie.

En fait, quel prix paieriez-vous pour l'action d'une compagnie qui n'a pratiquement aucune dette depuis 1976, a constamment déclaré un rendement interne élevé, a connu une croissance appréciable et soutenue, tant en période de récession qu'en période d'expansion économique, qui possède un fonds de roulement suffisant pour financer toute croissance future, qui applique des pratiques comptables conservatrices et, enfin, qui oeuvre dans une industrie libre de toute réglementation gouvernementale directe et dont les employés ne sont pas syndiqués?

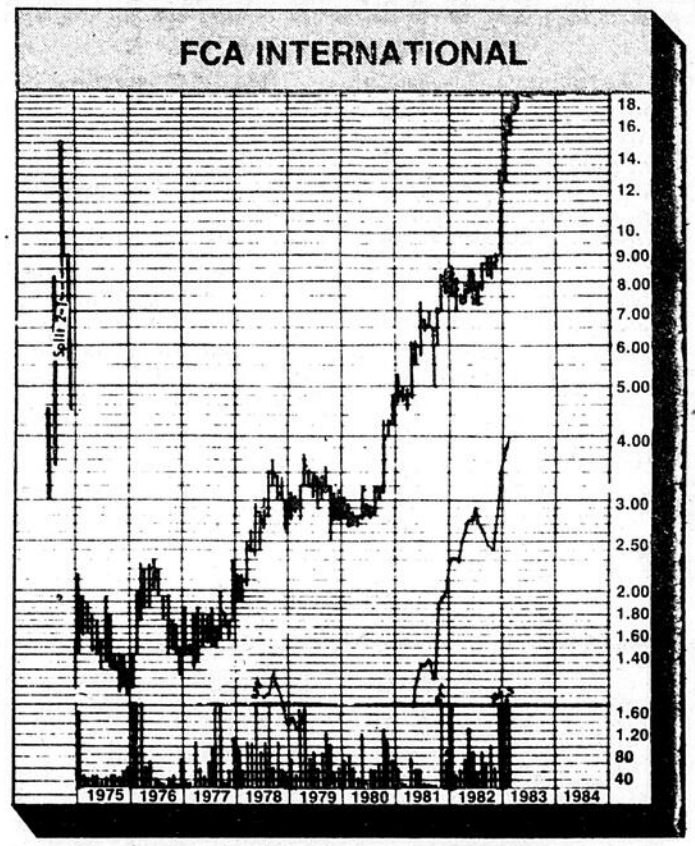

Photo Jean-Guy Paradis, LES AFFAIRES

Normand Heimlich

Les résultats

Selon M. Heimlich, on retrouve toutes ses caractéristiques chez FCA.

Les revenus bruts de la firme sont passés de 19 millions $ en 1978 à 41,9 millions $ en 1982, une croissance annuelle moyenne de 24,1%. Les comptes à recouvrir qui se chiffraient à 267 millions $ en 1978, ont totalisé pour l'exercice financier terminé le 30 juin 1982, 636 millions $. Ce chiffre se serait avéré plus élevé n'eût été de la grève des postes de 45 jours survenue en 1981.

Quant aux bénéfices nets de la firme, ils ont constamment progressé depuis 1978. De 1 884 000$ en 1978, le revenu net de la société atteignait, au 30 juin 1982, 4 637 917$ ou 1,03$ par action.

L'actif de FCA totalisait 27 489 699$ à la fin de l'exercice 1982. Seule une dette à court terme de 2 907 340$ apparaissait au bilan du 30 juin 1982. Et de ce montant, 1 482 552$ était l'impôt à payer sur les revenus réalisés lors de l'exercice en question. Quant au fonds de roulement de la firme, il montait à 12 157 610$ à la fin de juin 1982.

Un passé aussi éloquent laisse présager un avenir des plus prometteurs. M. Heimlich prévoit pour les exercices financiers 1983 et 1984 que les nouveaux comptes à recouvrir s'établiront, respectivement, à 830 millions $ et 1 050 millions $. Sachant que le taux de succès pour le recouvrement des comptes se situe aux alentours de 21%, les revenus bruts de FCA pour les deux exercices en question devraient s'élever à 51,9 millions $ et 65,0 millions $ respectivement.

Sur cette base, M. Heimlich s'attend à ce que le revenu net de la compagnie atteigne 1,25$ par action au 30 juin 1983 et 1,60$ par action au 30 juin 1984.

Perspective boursière

"Les actions d'une telle compagnie aussi saine financièrement qui a su maintenir une croissance élevée depuis les 5 dernières années, sans pour autant avoir recours à l'effet de levier financier (c'est-à-dire sans l'utilisation de la dette pour accélérer la croissance), devrait se transiger à 20 fois au moins le bénéfice net projeté en 1984," a déclaré aux AFFAIRES M. Heimlich.

Payco American Corp., un concurrent de FCA, accuse une situation financière nettement inférieure à cette dernière. Pourtant, le prix de l'action de cette firme atteignait récemment 72$ sur un revenu net projeté de 3,50$ par action à la fin de 1983, soit un multiple prix/bénéfice net de 20,6 fois (avant fractionnement).

Par contre, au cours actuel de 18,50$, l'action de FCA International se transige à un multiple de seulement 11,6 fois le bénéfice net de 1,60$ par action prévu pour la fin de juin 1984. Cela indique à quel point l'action de FCA est actuellement sous-évaluée par l'investisseur, ce qui en fait l'un des rares candidats promettant un gain de capital potentiel très élevé pour les prochains mois.

En adoptant un multiple cours/bénéfice de 20 fois, la valeur marchande de l'action de FCA devrait s'établir à 32$. Au prix actuel de 18,50$ et en tenant compte du dividende annuel de 0,16$ par action, cela représente un rendement sur le capital investi de 74% pour les 12 prochains mois.

Mais, selon M. Heimlich, le fait que l'investisseur anticipe les revenus d'une compagnie une année à l'avance, il est fort probable que le prix de l'action atteindra le niveau de 32$ d'ici décembre environ, soit un rendement annualisé sur le capital investi de 98,5%.

Historique

FCA International fut fondé en 1926 à Winnipeg par **M. Joseph Lubotta.** Quarante ans plus tard, soit en 1966, la compagnie devenait publique. La famille Lubotta détient encore 40% de l'avoir des actionnaires de la compagnie.

Aujourd'hui, FCA a à son actif 71 succursales, dont 46 sont situées aux **États-Unis,** 22 au **Canada,** 2 en **Angleterre** et 1 à **Puerto Rico.** Soixante-trois pourcent de son chiffre d'affaires provient des États-Unis, 30% du Canada et 7% de l'Europe. L'entreprise emploie en tout et partout près de 1 100 personnes.

Ses services de perception couvrent les secteurs commercial, institutionnel et du détail. On compte parmi ses clients d'importantes compagnies pétrolières, des banques canadiennes, pour qui elle tente notamment de recouvrir les montants impayés sur les cartes de crédit, et plusieurs gouvernements ou institutions gouvernementales.

De plus, au fil des années, FCA a développé une solide expertise dans le service informatique pour les envois postaux en nombre, la facturation de colis et le traitement de texte permettant de produire des lettres standards sur imprimante avec le nom et le logo du client. À tel point qu'aujourd'hui, son département d'informatique est devenu une filiale appelée **FCA Systems Group.**

Cette filiale a obtenu récemment un contrat de trois ans, à raison de 1 million $ par année, pour implanter chez **Air Canada** un système automatisé de facturation de petits colis. Cette filiale a également commencé à fabriquer des adresses sur étiquettes gommées pour une firme britannique.

CLAUDE CHIASSON

VOUS VOULEZ
LOUER UN COPIEUR XEROX®
à bon marché... nous l'avons
Prix d'occasion si vous désirez acheter

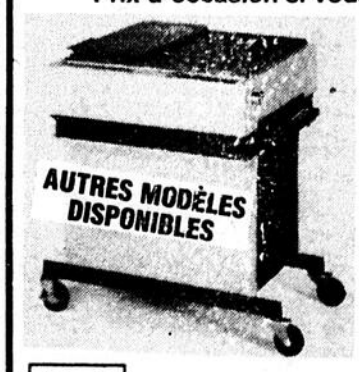

Location 1 an ou 2 ans
Exemple:
Modèle Xérox® 3100
$115.00 par mois
500 copies incluses
Copies additionnelles à 0.035 ch.
Service (pièce et main-d'oeuvre) inclus
Fournitures (toner et révélateur) incluses
Installation gratuite
1520 ouest boul. de Maisonneuve
XEQUIPE INC.
Montréal: 933-3510

Assurez-vous que les dépôts faits à banque vous soient crédités le jour

■ ''Les banques ne jouent pas franc jeu avec leurs clients'', a affirmé M. **Jean-Loup Mouret,** secrétaire et copropriétaire d'**Uniforma,** une entreprise de confection de vêtements et d'uniformes de la région de Montréal, au cours d'un entretien avec LES AFFAIRES.

''Lorsque la compagnie fait un dépôt pour la paye de ses employés le vendredi soir, la banque attend pour créditer notre compte au lundi suivant. Mais si un chèque est débité à notre compte dans l'intervalle, la banque nous charge un intérêt de 15½% sur découvert pour une durée de 3 jours, soit le vendredi, samedi et dimanche, plus une pénalité de 3$ par chèque'', a indiqué M. Mouret.

''De plus, si la banque refuse d'honorer un chèque, c'est l'employé qui a encaissé son salaire dès le vendredi soir qui écope puisque ce dernier se voit alors imposer une pénalité pouvant aller jusqu'à 6$ pour couvrir le retour d'un chèque sans fonds''.

Jean-Loup Mouret: Les banques ne jouent pas franc jeu...

Le problème

Il s'agit là du vieux problème de la succursale bancaire qui doit fermer sa comptabilité du vendredi à une heure donnée dans l'après-midi et qui continue d'offrir les services bancaires à sa clientèle... en date du lundi; et cela, même si le calendrier accolé au mur de la banque continue d'indiquer la date du vendredi.

Habituellement, les institutions financières fonctionnent en date du jour même durant les heures normales d'ouverture d'une succursale, soit entre 10h le matin et 15h l'après-midi. Ce n'est qu'après 15h généralement qu'elles décident de fonctionner en date du jour ouvrable suivant, soit le lundi dans le cas précité.

M. Mouret prétend même qu'une caissière sur trois à la succursale de la **Banque Nationale** où il fait affaires, au 355 ouest, rue Sherbrooke à Montréal, appose le tampon en date du lundi pour la majeure partie de la journée du vendredi. ''La dernière fois que ça nous est arrivé, nous avions déposé une somme de 1 240$ au début de l'après-midi un vendredi et le crédit n'était apparu que le lundi suivant''.

Réplique de la BNC

Selon M. **Pierre Desroches,** le vice-président, opérations du réseau, à la Banque Nationale, il est impossible qu'une succursale fonctionne toute la journée du vendredi en faisant sa comptabilité en date du lundi. ''Ça ne tient pas debout'', a-t-il déclaré de façon catégorique au cours d'une entrevue aux AFFAIRES.

''J'avoue qu'il est possible qu'un tel problème se produise après les heures normales d'une succursale, après 15h ou 16h le vendredi, mais pas avant. Même après ces heures, il y a plusieurs caissières qui n'ont pas encore terminé leur journée et qui continuent de comptabiliser en date du vendredi''.

Selon M. Desroches, ce changement de date à l'intérieur d'une même journée est nécessaire pour trois raisons:

1) **Raisons comptables**

Deux dates sont essentielles afin de permettre aux employés de ''balancer'' leur caisse et de transmettre les données au siège social en vue de finaliser les états financiers de la banque pour la journée.

''À tous les jours, de poursuivre M. Desroches, nous devons dresser des états financiers et faire parvenir les chiffres nécessaires à la **Banque du Canada.** Pour y arriver, nous devons fermer nos livres à un moment précis dans la journée, habituellement vers 15h.

2) **Raisons d'informatique**

Selon l'expert de la Place d'Armes, les ordinateurs des caissières dont la caisse fonctionne encore à la date du vendredi. Si la réponse est négative, présentez votre dépôt au comptable ou au directeur-adjoint de la succursale afin qu'il fasse le dépôt et la compensation des chèques en date du vendredi.

Si jamais malgré cette précaution le dépôt n'est pas crédité le même jour, M. Desroches vous conseille alors d'exiger la radiation de la pénalité et des intérêts débités à votre compte.

Comment éviter cet imbroglio

■ Qui n'a pas déjà eu la surprise de déposer des fonds le vendredi soir à sa succursale bancaire pour s'apercevoir avec stupéfaction quelques jours plus tard que le crédit n'est apparu au compte que le lundi suivant. Un délai qui peut coûter cher à la longue.

Le même problème se pose lorsque vous payez vos comptes **Visa** et **Mastercard** à la date limite d'échéance. Vous pouvez les acquitter en main propre un vendredi soir, faire tamponner la mention ''payé'' sur l'état de compte, mais si la date inscrite sur le tampon est celle du lundi, vous devrez débourser les intérêts dûs pour la période du vendredi au lundi. Le dépôt est effectué le vendredi, mais le compte n'est crédité que le lundi.

Il existe une façon d'éviter cet imbroglio, soutient M. **Desroches,** le vice-président, opérations du réseau, à la **Banque Nationale.**

Le meilleur moyen, c'est d'utiliser au maximum les guichets automatiques puisque tous les dépôts effectués avant minuit seront crédités à votre compte le jour même.

Si votre succursale n'est pas équipée de guichet automatique, informez-vous à votre entrée dans la succursale s'il y a encore des caissières dont la caisse fonctionne encore à la date du vendredi. Si la réponse est négative, présentez votre dépôt au comptable ou au directeur-adjoint de la succursale afin qu'il fasse le dépôt et la compensation des chèques en date du vendredi.

Si jamais malgré cette précaution le dépôt n'est pas crédité le même jour, M. Desroches vous conseille alors d'exiger la radiation de la pénalité et des intérêts débités à votre compte.

AVIS IMPORTANT — RÉVISÉ

Subsequent aux enonces du Budget (Quebec) du 10 mai 1983

AUX DÉTENTEURS DE DROITS D'ACHAT D'ACTIONS DE

Exploration Aiguebelle Inc.

Description: 1 700 000 droits d'achat d'actions (warrants) émis le 11 juin, 1981.

Inscription: Inscrits à la bourse de Montréal sous le symbole AIG.WT jusqu'à midi le 31 mai, 1983.

Exercice: Exerçables jusqu'au 31 mai, 1983 avant 16h00 à 5,00 $ par action ordinaire. Il faut deux droits d'achat d'actions pour souscrire à une action ordinaire. Après cette date les droits d'achat seront sans valeur.

Mode de Souscription:
- Envoyer le ou les certificats de droits d'achat ayant pris soin de compléter le formulaire de souscription à l'endos, à Compagnie Montréal Trust avec le chèque visé tel que décrit ci-dessous.
- Le chèque visé sera d'un montant égal au nombre d'actions souscrites multiplié par 5,00 $ (i.e. 1 000 droits d'achat permettent de souscrire à 500 actions ordinaires à 5,00 $ chacune pour un total de 2 500 $):
- Le chèque visé payable à Compagnie Montréal Trust ou à Exploration Aiguebelle Inc. et le certificat de droits d'achat d'actions dûment complété doivent parvenir à Compagnie Montréal Trust au plus tard le 31 mai, 1983 avant 16h00.

Régime Épargne-Actions du Québec: **Pour un particulier résidant au Québec, les actions ordinaires de Aiguebelle acquises par l'exercice des droits d'achat d'actions sont admissibles à un Régime Épargne-Actions du Québec.** ***Si la législation est conforme aux énoncés du discours du budget prononcé le 10 mai 1983 par M. Jacques Parizeau, ministre des Finances (Québec), les actions ordinaires de Exploration Aiguebelle Inc. acquises suite à l'exercice de droits d'achat après le 10 mai 1983 et incluses dans un Régime Épargne-Actions du Québec, seront éligibles à une déduction égale à 150% de leur coût d'achat.*** **Pour les détenteurs qui veulent bénéficier de cet avantage fiscal en 1983 il y a lieu de suivre les instructions suivantes.**
- Tout en suivant le mode de souscription décrit ci-dessus, vous devez indiquer spécifiquement à Compagnie Montréal Trust qu'il s'agit d'une souscription pour inclusion dans un Régime Epargne-Actions en 1983.
- Donner le nom de votre courtier en valeurs mobilières et l'adresse de la maison de courtage. Il est important que les certificats d'actions ordinaires soient livrés directement à votre courtier pour être admissibles à un Régime Epargne-Actions en 1983. Donner des instructions dans ce sens à Compagnie Montréal Trust.
- Envoyer le tout (par courrier recommandé de préférence) à:

Compagnie Montréal Trust, Service des transferts de valeurs mobilières, 777 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, Québec H3B 4A5

Renseignements: Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez consulter votre courtier en valeurs mobilières.

Guy Hébert
Président

VIENT DE PARAÎTRE

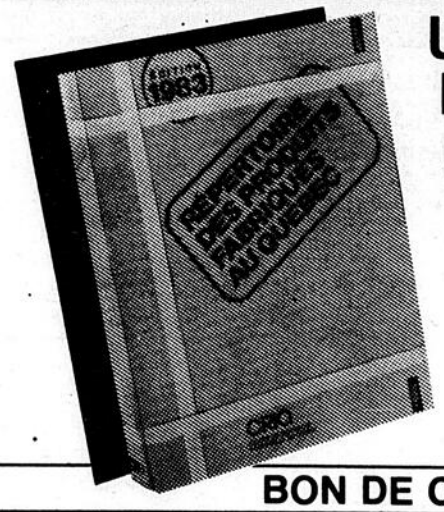

UN OUTIL D'INFORMATION INDUSTRIELLE EFFICACE POUR ACHETER ET VENDRE LES PRODUITS QUÉBÉCOIS

BON DE COMMANDE

Nous désirons recevoir _____ exemplaire(s) du **Répertoire des produits fabriqués au Québec - 1983** Prix: 40 $* chacun Ci-inclus _____ $

Nom _____

Entreprise _____

Adresse _____

_____

Code postal _____

* Pour une commande de 10 exemplaires ou plus, prix unitaire: 25 $

Payable à l'avance par chèque ou mandat au nom du Centre de recherche industrielle du Québec. Veuillez noter que le prix inclut les frais d'expédition.

Poster à:
Centre de recherche industrielle du Québec
Banque d'information industrielle
333, rue Franquet,
C.P. 9038
Sainte-Foy, Qc
G1V 4C7

CRIQ CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC

A

votre même

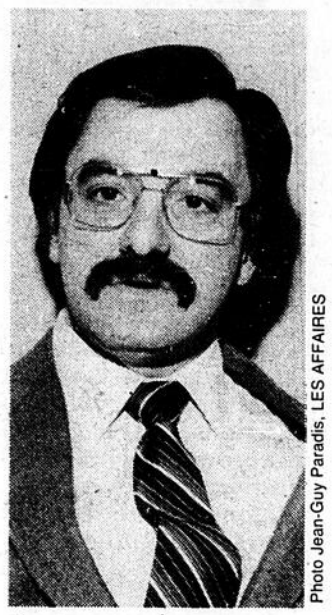

Photo Jean-Guy Paradis, LES AFFAIRES

Pierre Desroches, de la BNC, réplique

teurs ont aussi un rôle à jouer. En effet, il existe une différence entre un terminal à l'intérieur de la succursale et l'ordinateur central au siège social.

''Comme le terminal d'une caissière sert de relais entre le client et l'ordinateur central, la caissière doit le fermer à un moment donné au cours de la journée afin de ''balancer'' sa caisse. De cette façon, tous les clients qui auront accès à ce même terminal après la fermeture comptable du vendredi verront leurs livrets crédités ou débités en date du lundi.

''Pour ce qui est de l'ordinateur central, il ne ferme que lorsque toutes les succursales ont terminé leur exploitation de la journée. Toutefois, même si le terminal de la caissière applique la date du lundi sur votre livret, l'ordinateur central est programmé pour faire les entrées dans un compte d'épargne dans la journée même où se fait la transaction, de dire M. Desroches.

''Ainsi, même si le terminal de la succursale imprime la date du lundi, vous recevez dès le vendredi l'intérêt d'un dépôt fait en fin de journée dans un compte d'épargne puisque l'ordinateur central est ainsi programmé. Très bientôt, de poursuivre M. Desroches, l'ordinateur sera programmé afin que la date du vendredi apparaisse aussi dans le carnet du client.

''Dans le cas des comptes de chèques, l'ordinateur central fonctionne en date du terminal de la succursale, donc en date du lundi après 15h le vendredi.''

Pour ce qui est des guichets automatiques, le problème ne se pose pas puisque les entrées comptables se font en date de la journée même lorsque le dépôt est fait avant minuit.

3) **Raisons de compensation**

Toute banque a le droit de débiter un chèque dans le compte du client à la date où elle le reçoit, a expliqué aux AFFAIRES l'expert de la BNC.

''Prenons l'exemple d'un chèque de paye qu'Uniforma aurait tiré sur la BNC et que l'employé encaisse le vendredi 20 mai à la **Caisse Populaire:**

''Primo, la Caisse pop livrera le chèque à la BNC le soir même, soit vendredi le 20 mai avant minuit;

''Secundo, comme la BNC a reçu ce chèque avant minuit le vendredi 20 mai, elle débitera le compte de son client le même jour;

''Tertio, la BNC remboursera la Caisse pop le lundi matin 23 mai.

''Comme nos messagers doivent livrer tous ces chèques aux autres banques ou à la chambre de compensation le soir même, nous devons fermer nos terminaux à une heure raisonnable pour que la compensation soit faite avant minuit'', a indiqué M. Desroches.

Selon ce dernier, le problème se présente lorsque le dépôt d'Uniforma est constitué uniquement de chèques et que la BNC n'a pas le temps voulu pour les inclure dans la compensation du jour. ''En effet, ces chèques ne peuvent entrer dans la compensation du vendredi soir 20 mai parce qu'ils sont déposés trop tard. La BNC couchera avec ces chèques le vendredi 20, les gardera les samedi 21 et dimanche 22, les présentera à la compensation le lundi 23 avant minuit et ne sera remboursé que le mardi matin 24 mai.

''Par conséquent, si la banque donnait crédit de son dépôt à Uniforma le vendredi 20 mai, elle lui avancerait cet argent jusqu'au mardi 24, soit durant quatre jours. Si les institutions financières ne créditent les comptes que le lundi suivant, c'est tout simplement parce qu'elles ne peuvent pas percevoir les fonds avant le début de la semaine''.

Selon M. Desroches, ''le Canada est le seul pays où l'argent déposé est habituellement crédité à un compte le même jour. Dans les autres pays, le crédit n'est accordé qu'au moment où la banque reçoit le paiement''.

CH. EDOUARD LEBEL

A COMPARAISON

le marché de l'OUTAOUAIS est EXCITANT!

POURQUOI?

Parce qu'il reste FERME, SOLIDE et surtout STABLE.

Trois éléments à considérer sérieusement durant cette période incertaine que tous, nous vivons présentement

Et qui, dans cette grande et belle région de l'Ouest du Québec et l'Est ontarien, où résident plus de 315,000 consommateurs d'expression française, rayonne par son IMPACT sur l'information?

LE DROIT, bien sûr!

LE DROIT est le seul quotidien français de la région d'OTTAWA-VANIER-GATINEAU-HULL-AYLMER.

Et seul, le quotidien français ***LE DROIT*** rejoint autant de gens.

LE DROIT

375, rue Rideau, Ottawa, K1N 5Y7
Tél.: (613) 560-2747
directement de Montréal: 861-3770
Georges Mercier, représentant

Les Mines Brosnan Ltée

Cotée sur la Bourse de Montréal Symbole: MBL-M

Projets 1983

1°— **FINANCEMENT PUBLIC:** Une entente de principe a été signée avec la Maison de Courtage ''BELL GOUINLOCK LIMITÉE''. Le financement, de l'ordre d'un million de dollars ($1,000,000), sera réalisé par l'émission ''d'actions accréditives'' (Flow-Through). Un prospectus est présentement en préparation. Pour en recevoir une copie dès qu'il sera disponible, nous suggérons de communiquer avec ''BELL GOUINLOCK LIMITÉE'', bureau 820, 1155 Metcalfe, Montréal, Québec, H3B 2W1; Tél. 875-2180 (extérieur, sans frais 1-800-361-6399).

2°— **PROPRIÉTÉ AURIFÈRE DE LOUVICOURT, RÉGION DE VAL D'OR,** située à 3.7 milles à l'est de l'importante découverte de SOQUEM sur la propriété de NEW PASCALIS.
RÉSERVES ACTUELLES: 312,000 tonnes à 0,12 once d'or tonne.
TRAVAUX RECOMMANDÉS: 23,000 pieds de forage afin d'augmenter les réserves actuelles avant d'entreprendre ''une rampe de production''. En plus, des travaux de géophysique seront exécutés sur la partie nord de la propriété.

3°— **PROPRIÉTÉ OBALSKI-QUEYLUS, Chibougamau.** Acquise en août 1982, cette propriété (66 claims) est contigüe à la Mine DEVLIN de ''Les Ressources Camchib Inc.'' et à quelques milles de l'importante découverte sur la propriété de la compagnie CORNER BAY. Les relevés géophysiques sont complétés sur l'ensemble de la propriété. Sept anomalies ont été repérées dont l'une se prolonge en direction est-ouest sur une distance d'environ 1200 pieds du côté ouest de la rivière INLET.
TRAVAUX RECOMMANDÉS: Minimum de 8,000 pieds de forage.

4°— Nous suggérons à nos actionnaires de **FAIRE ENREGISTRER LEURS ACTIONS** afin de recevoir en priorité les communications et rapports émanant de votre compagnie.

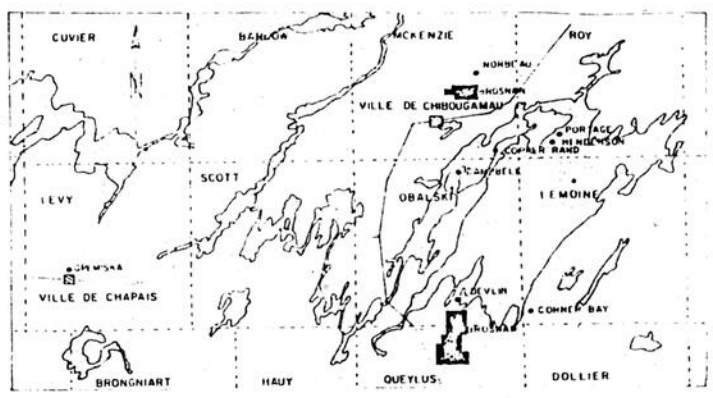

CHIBOUGAMAU

1" = 10 MILLES

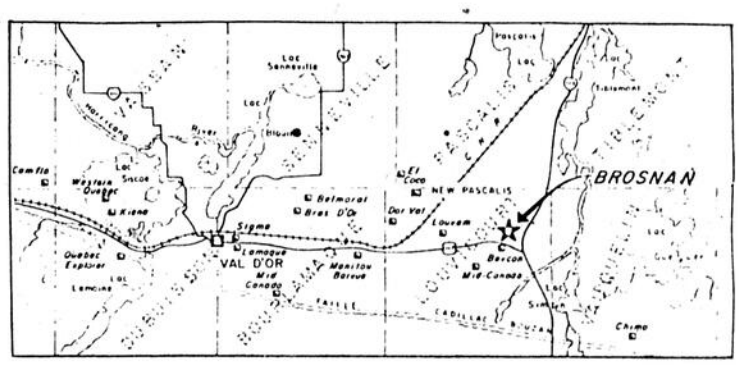

VAL D'OR

LES MINES BROSNAN LTÉE — CARTES RÉGIONALES ET LOCALISATION

Nous suggérons à nos actionnaires de FAIRE ENREGISTRER LEURS ACTIONS afin de recevoir en priorité les communications et rapports émanant de votre compagnie.

Pour plus d'informations:

1120, BOULEVARD SACRÉ-COEUR, St-Félicien, Qué. G0W 2N0 Tél: (418) 679-2684

MERRILL LYNCH OFFRE MAINTENANT

DES CERTIFICATS OR ET ARGENT

Depuis des siècles, l'or et l'argent servent de moyens d'échange et de protection du pouvoir d'achat. Merrill Lynch permet maintenant à ses clients de participer en toute facilité au marché de ces métaux précieux, en achetant des certificats d'or ou d'argent.

Merrill Lynch vous offre:

- l'avantage de pouvoir acheter et vendre par téléphone
- des escomptes sur les cours acheteur et vendeur
- la possibilité d'acheter sur marge
- son expérience et ses services mondiaux de recherche

Les certificats sont émis par La Banque de Nouvelle-Écosse, le plus grand négociant d'or et d'argent au Canada.

Pour tout renseignement complémentaire sur les certificats or et argent, téléphonez au (514) 392-7111, ou écrivez-nous.

Postez à: Merrill Lynch, Royal Securities Limitée
Bureau 2400, 800 boul. Dorchester ouest
Montréal (Québec) H3B 1Y1
(514) 392-7111

Veuillez me faire parvenir des renseignements sur les CERTIFICATS OR ET ARGENT.

Nom

Adresse

Ville Province Code postal

Téléphone (bureau) (domicile)

Les clients de Merrill Lynch sont priés d'inscrire les nom et adresse de leur représentant.

Merrill Lynch
Royal Securities Limitée

LE COIN DES SPÉCULATEURS

Mines d'argent des actions pour

Mines d'argent Abcourt Inc., que dirige le promoteur **Renaud Hinse,** compte faire en juin une émission d'actions qui lui rapportera 5,5 millions $.

L'émission, qui sera faite par **Bell Gouinlock,** servira à effectuer des travaux d'exploration et de mise en valeur de certaines propriétés minières, dont l'ex-mine **Barvue,** acquise récemment de **Noranda Exploration** et située dans le canton de Barraute en Abitibi.

Selon les informations préliminaires obtenues par LES AFFAIRES, l'émission sera faite sous l'une ou l'autre des deux formes suivantes: soit sous la forme d'unités qui comprendront à la fois et dans une proportion prédéterminée des actions ordinaires d'Abcourt et des actions ordinaires accréditives (flow-through shares); soit sous la forme de deux véhicules, qui seraient des actions ordinaires d'Abcourt et, d'autre part, des unités donnant droit uniquement à des actions ordinaires accréditives.

"Mais peu importe la forme que prendra l'émission, elle comprendra près de 80% d'actions ordinaires accréditives", a déclaré M. **Denis Arcand,** vice-président et directeur de Bell Gouinlock.

Le prix des unités qui permettront de recevoir des actions accréditives, sera fixé à 5 000$ environ. Les actions accréditives elles-mêmes coûteront chacune entre 3,25$ et 4$. C'est donc dire que le détenteur d'une unité recevra entre 1 250 et 1 550 actions accréditives environ.

De par les lois fiscales fédérales et provinciales, un investisseur québécois qui achètera de telles actions en 1983, pourra déduire de son revenu imposable de 1983, 133% au niveau fédéral et 166% au niveau provincial du coût de son placement en actions accréditives.

Ainsi, une action accréditive d'Abcourt émise au prix de 3,25$ permettra de déduire de votre revenu imposable 4,32$ pour le calcul de l'impôt fédéral et 5,40$ pour le calcul de l'impôt provincial. Pour des taux marginaux combinés d'impôt de 52,2% et de 60,4%, le coût net de l'action après l'économie d'impôt réalisée s'élèverait donc respectivement à 0,70$ et 0,29$. Il s'agit donc là d'une façon fort économique de se procurer des actions ordinaires d'Abcourt, dont le prix actuel est de 2,75$ par action. (Pour de plus amples informations sur les actions accréditives, voir le journal LES AFFAIRES du 9 au 15 avril 1983.)

Quant aux actions ordinaires qui seront directement émises, elles seront éligibles au régime d'épargne-actions du Québec et donneront droit à une déduction de 100% de leur coût contre votre revenu imposable au Québec.

Le produit de l'émission permettra à Abcourt d'entreprendre des travaux d'exploration sur la propriété Barvue acquise récemment de Noranda. De 1952 à 1957, cette propriété fut exploitée pour son argent et pour son zinc. On y extraya à l'époque 5 081 479 tonnes de minerai d'une fosse à ciel ouvert, de 250 pieds de profondeur. Mais le prix du zinc baissa et les travaux furent interrompus indéfiniment.

Au même moment, toutefois, des galeries creusées à des intervalles de 50 pieds ont permis de localiser des réserves estimées à 3,2 millions de tonnes ayant une teneur de 1,47 once/tonne d'argent de 4,03% de zinc. Au prix actuel des métaux, l'exploitation de ce minerai ne peut être rentable. Cependant, dans la partie ouest

L'INFORMATEUR

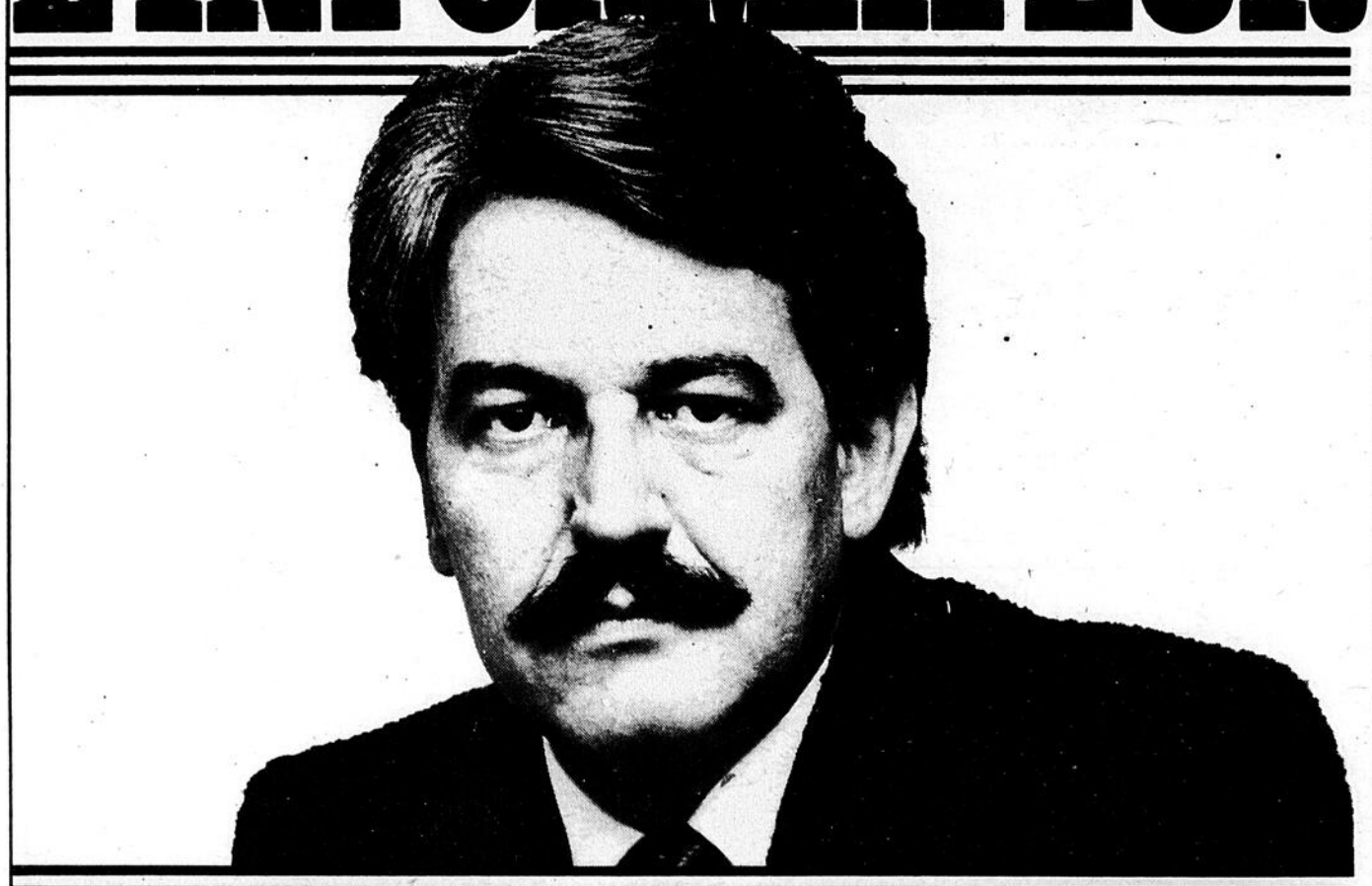

11h45 à 13h45

Tous les jours de la semaine,
PIERRE PASCAU
discute de l'actualité avec ceux qui la font.

CKAC 73

VOUS AVEZ UNE ENTREPRISE UN COMMERCE???

ALORS CONTACTEZ LES PUBLICITÉ RIVE-NORD ENRG.

- Écusson brodé ou imprimé
- Casquette et tuque
- Décalque
- T-Shirt, cotton ouaté
- Magnétique 100%
- Plaque auto
- Macaron, épinglette

Pour informations: Représentant, Guy Allard
Tél.: jour 669-2903 soir 621-2597
S'identifier c'est ce faire connaître...

ILS N'ONT MÊME PAS FRONCÉ LES SOURCILS!

Quand j'ai dit au Reine Elizabeth que je planifiais un congrès de 5 000 personnes et qu'on aurait une vraie girafe sur place, je m'attendais à quelques objections. Mais non. Aucune. Si on avait un éléphant l'an prochain, je me demande ce qu'ils diraient!

Organisation de banquets: 861-3551

Le Reine Elizabeth
Un hôtel du CN administré par Hilton Canada
25 ans d'excellence

Abcourt émettra 5,5 millions $ en juin

du gisement, de 150 000 à 200 000 tonnes de minerai titrant 5,24 onces/tonne d'argent et 7,31% de zinc sont facilement accessibles et pourraient être exploitées de façon rentable en étant sélectif.

De plus, quelques sondages ont recoupé des teneurs élevées en argent entre les profondeurs de 500 à 650 pieds. Ce sont ces dernières données qui justifie Abcourt de poursuivre des travaux d'exploration aux alentours de ces intersections.

Par ailleurs, la rampe et les galeries qui sont déjà en place sur la propriété Barvue pourront être utilisées pour développer la propriété Abcourt, qui est située juste à proximité. Des économies substantielles pourront ainsi être réalisées pour la mise en valeur de cette dernière propriété qui, au cours actuel des métaux, pourra être mise en exploitation au rythme de 400 tonnes par jour.

À cet effet, Noranda s'est engagée à traiter dans un circuit séparé à son usine de Matagami, 400 tonnes de minerai par jour provenant des propriétés appartenant à Abcourt, pour une période de 3 ans commençant le 1er janvier 1985. Les réserves de la mine d'Abcourt sont estimées à 3,6 millions de tonnes ayant une teneur de 4,07 onces/tonne d'argent et 2,5% de zinc en tenant compte d'une dilution de 15%.

Les Mines d'argent Abcourt Inc. se sont également portées acquéreur de la propriété **Vendôme** située dans les cantons **Fiedmont** et Barraute toujours en Abitibi et d'une autre propriété adjacente, appelée **Barvallée.**

La propriété Vendôme a des réserves connues d'environ 630 000 tonnes prouvées ayant une teneur de 7,4% de zinc, 0,45% de cuivre, 0,31% de plomb, 1,53 once d'argent et 0,029 once d'or à la tonne, plus 300 000 tonnes indiquées avec une teneur de 7% en zinc, 0,21% en cuivre, 0,12% en plomb, 0,61 once/tonne d'argent et 0,011 once/tonne d'or. De hautes teneurs en or ont été également recoupées sur cette propriété sur des largeurs étroites.

Noranda détient cependant une option sur la propriété Vendôme. Si Noranda décide de mettre en production cette propriété, Abcourt pourra retirer une redevance de 2$ la tonne après les premières 50 000 tonnes extraites et recevoir un intérêt de 20% sur toute production excédant 725 000 tonnes. Si, par contre, Noranda retourne la propriété à Abcourt, cette dernière considèrerait alors l'opportunité d'effectuer des forages additionnels sur la zone aurifère.

Sur la propriété Barvallée, des forages au diamant ont indiqué des réserves de 200 000 à 300 000 tonnes de minerai ayant une teneur de 5,99% en zinc, 1,13% en cuivre, 1,29 once d'argent et 0,016 once d'or à la tonne.

CLAUDE CHIASSON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 1983 DE
L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES ASSUREURS-VIE DU QUÉBEC

Me JEAN-MARIE BOUCHARD, **inspecteur général des institutions financières depuis le 1er avril 1983.** sera le conférencier invité à l'**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de l'ASSOCIATION PROVINCIALE DES ASSUREURS-VIE DU QUÉBEC** qui regroupe 6 400 assureurs-vie.
Me BOUCHARD s'adressera aux assureurs-vie au cours du **DÉJEUNER DU PRÉSIDENT,** qui aura lieu le 26 mai 1983 de 12:00 hr à l'Hôtel **PARC REGENT,** 3625 Avenue du Parc à Montréal.

LA RELANCE
Créer des emplois

Les moyens:

L'entreprise est la base de notre vie économique: **NOUS L'AIDERONS.**

L'habitation accroît l'activité économique: **NOUS CONSTRUIRONS.**

La réalisation de grands projets industriels dynamise notre économie: **NOUS LES STIMULERONS.**

La mise en oeuvre immédiate d'importants travaux publics accélère la reprise: **NOUS INVESTIRONS.**

Les industries de pointe et les nouvelles technologies assurent le succès des prochaines années: **NOUS APPRENDRONS.**

Les ventes à l'étranger augmentent nos profits: **NOUS EXPORTERONS.**

La relance, nous la réussirons.

«On a tout à gagner»

(Le discours sur le budget, 10 mai 1983)

Québec

Selon un analyste financier de Wood Gundy

Les investisseurs ont tort d'ignorer les compagnies de sciage de l'Est du pays, dont Normick Perron Inc.

Quand ils pensent investir dans le secteur du bois de sciage, les investisseurs se tournent d'abord invariablement vers les compagnies de la côte ouest, qui ont pour nom **Weldwood, Doman, Whonnonck** ou encore **B.C. Forest Products.**

La plupart d'entre eux négligent en effet les compagnies ontariennes ou québécoises impliquées dans ce secteur. Tel est le cas pour **Normick Perron Inc. de La Sarre,** une compagnie dont plus de 75% de la production est constituée de bois de sciage et de produits connexes.

Selon M. **Michael Waring,** analyste financier de **Wood Gundy,** les investisseurs canadiens ont tort de négliger une compagnie comme Normick, qui est "certainement la meilleure candidate pour l'investisseur qui voudra profiter pleinement de la relance de l'industrie du bois de sciage".

"Le regain d'activité et, avec lui, la hausse de prix qu'a connue l'industrie du bois de sciage depuis novembre dernier sont d'autant plus remarquables qu'une partie de cet essor fut réalisé durant le premier trimestre 1983. Or, le printemps est historiquement une période tranquille pour cette industrie", de dire M. Waring.

Après Whonnock, Normick Perron est la deuxième compagnie à offrir le plus de capacité de production pour chaque dollar investi dans ses actions. Mais les avantages de Whonnock s'arrêtent là.

Normick jouit de la situation financière la plus saine du groupe. Ainsi, la dette par rapport au capital total investi est estimé à 55% pour Normick, comparativement à 69%, 97% et 90% respectivement pour B.C. Forest, Doman et Whonnock.

Normick est également la compagnie qui, dans l'industrie, est la plus directement liée à l'économie américaine, ce qui est un atout considérable dans les périodes de reprise.

"Quatre-vingt-sept pourcent de notre production de bois de sciage est exporté vers le mid-ouest américain", a déclaré aux AFFAIRES, **M. Michel Perron,** président du conseil et chef de la direction de Normick.

Par conséquent, Normick Perron ressentira la première les effets bénéfiques de la reprise économique aux États-Unis. Whonnock et Doman seront moins avantagée sur ce plan puisqu'une grande partie de leur production est destinée au Japon.

Les dirigeants de Normick sont parvenus en 1982 à contenir les coûts de main-d'oeuvre de la compagnie tout en maintenant un taux élevé de productivité. De plus, la mise en place d'un système de récupération énergétique permettra dorénavant à l'entreprise d'économiser annuellement près de 1,5 millions $ en carburant.

Tous ces facteurs contribueront à accroître sensiblement les profits de Normick au fur et à mesure que se matérialisera la reprise économique en Amérique du Nord.

Déjà, pour le premier trimestre 1983, la compagnie a franchi son seuil de rentabilité. Elle a réalisé un bénéfice net de 706 000 $ sur des ventes totales de 31 974 000 $. Cela représente un profit net par action de 0,08$, après avoir déduit le dividende sur les actions privilégiées. C'est là une nette amélioration sur le premier trimestre 1982, alors que la compagnie avait subi une perte nette de 1 945 000 $ après le paiement du dividende sur les actions privilégiées. Quant aux ventes, elles s'étaient chiffrées l'an dernier à 22 015 000 $.

"Nous avons budgété des ventes de 140 millions $ pour 1983, soit une hausse de 35% sur les ventes de l'exercice 1982, a affirmé aux AFFAIRES M. Perron. Sur cette base, nous anticipons un bénéfice net de l'ordre de 0,90$ à 1,13$ par aciton pour l'année en cours. Et, si l'on se base sur l'évolution du marché connue depuis novembre dernier, ces données s'avèrent de plus en plus conservatrices.

"Le seul point noir au tableau, c'est la faible demande pour les copeaux qui est due au ralentissement de l'industrie des pâtes et papiers. Or, la production du bois de sciage et celle des copeaux se font conjointement et non séparément. Aussi, lorsqu'il y a accumulation excédentaire de copeaux, nous devons arrêter toute la production. C'est pourquoi, nous anticipons produire qu'à 90% de notre capacité totale en 1983 et non à 100%.

"Malgré cela, la rentabilité de Normick sera sensiblement accrue en 1983. Au train où vont les choses, le bénéfice net du deuxième trimestre en 1983 devrait s'avérer substantiellement plus élevé que celui déclaré au trimestre précédent".

De mieux en mieux

Pour sa part, M. Waring s'attend à ce que le profit net par action de Normick atteigne 0,20$ environ pour le deuxième trimestre 1983, comparativement à 0,08$ pour le premier trimestre 1983. Initialement, celui-ci prévoyait un bénéfice net par action de 0,24$ pour l'exercice 1983 en entier. À la lumière des résultats du premier trimestre et face à l'explosion des mises en chantier aux États-Unis, M. Waring a révisé à la hausse ses prévisions et estime maintenant que le profit net de la compagnie oscillera autour de 0,80$ par action en 1983.

Au cours du prochain cycle d'expansion économique, soit en 1985 ou 1986, M. Waring prévoit que Normick pourra réaliser un profit net de 3,50$ à 4$ l'action. En supposant un multiple cours/bénéfice de 6x en 1985, l'analyste de Wood Gundy estime que l'action de Normick pourrait se transiger à 20$ environ, niveau qui sera probablement atteint d'ici les 18 prochains mois. Au cours actuel de 11,25$ par action, cela représente un rendement annualisé de 49,5% sur le capital investi. C'est pourquoi, M. Waring en recommande l'achat au prix actuel.

Ce rendement prévu sur le capital investi pourrait même s'avérer plus élevé si un dividende était éventuellement déclaré pour les détenteurs d'actions ordinaires. À cet effet, M. Perron a laissé entendre qu'un dividende serait instauré sur l'action ordinaire aussitôt que les résultats du deuxième trimestre 1983 seront connus et, bien entendu, s'ils s'avèrent satisfaisants.

Normick Perron exploite six scieries, dont quatre sont situées dans le nord-ouest du Québec et deux dans le nord-est de l'Ontario. La capacité totale de ces moulins s'élève à 400 millions de p.m.p. (pied mesure planche). À titre de comparaisons, Doman et Whonnock possèdent respectivement des capacités respectives de 580 millions p.m.p. et de 600 millions p.m.p..

De plus, Normick a à son actif deux usines de contreplaqué et une usine de panneaux gaufrés. La capacité de production des usines de contreplaqué s'élève à 100 millions de pied carrés. Quant à l'usine de panneaux gaufrés, elle a une capacité de 70 millions de pieds carrés. Cette dernière verra augmenter sa capacité de 50% en 1983, alors que Normick y investira en équipements une somme de 1,5 millions $.

Enfin, Normick détient 49% de l'usine de papier journal **Donohue Normick Inc.** à Amos, Abitibi. Donohue détient le reste des actions.

À cause du chaos qui persiste dans l'industrie des pâtes et papiers, M. Perron ne prévoit pas rentabiliser cet investissement avant 1984. En 1983, l'usine ne fonctionnera qu'à 80% de sa capacité environ.

Par ailleurs, l'industrie du bois de sciage a entamé un nouvel élan qui donne droit aux projections les plus optimistes. Après un creux de 38,3 milliards de pmp réalisés en 1982, la consommation nord-américaine de bois de sciage devrait atteindre respectivement pour les années 1983, 1984 et 1985, 42,1 milliards de pmp, 46,3 milliards de pmp et 49,3 milliards de pmp selon M. Waring.

Alors que dans le passé, la part des firmes canadiennes dans le marché du bois de sciage aux États-Unis augmentait en période économique forte et diminuait en période de récession, voilà qu'en 1981 et 1982, deux années de récession, les entreprises canadiennes ont augmenté considérablement leur part du marché aux États-Unis. Les exportations canadiennes de bois de sciage vers les États-Unis ont représenté 30% de la consommation totale américaine en 1982, comparativement à 18,3% en 1975.

Cette invasion en force des firmes canadiennes sur le marché américain n'a pas manqué de soulever l'ire des compagnies forestières américaines. C'est pourquoi ces dernières ont exigé l'automne dernier du gouvernement américain d'imposer une taxe spéciale sur les produits forestiers importés du Canada. Le gouvernement américain doit prendre une décision à ce sujet le 23 mai prochain.

Un autre point noir au tableau de l'industrie forestière canadienne est la réouverture des conventions collectives en juin 1983 pour les compagnies forestières de l'ouest. À court terme, Normick sera probablement exemptée de ces problèmes; à moyen terme, toutefois, la compagnie pourra avoir à tenir compte des conditions qui auront été négociées par ses concurrentes.

CLAUDE CHIASSON

SÉMINAIRE

LES NOUVEAUX ABRIS FISCAUX

- Quels sont les nouveaux abris fiscaux des budgets Lalonde et Parizeau?
- À qui s'adressent-ils?
- Quels sont les rendements et les risques potentiels?
- Comment choisir les plus profitables?

3 conférenciers de renom

-- M. Robert Rivard, avocat-fiscaliste, Ogylvie, Renault
-- M. Gilles Archambeault, vice-président, McLeod, Young, Weir
-- M. Normand Lassonde, directeur, Club des Présidents

Discussion ouverte à la fin de chaque exposé.

Séminaire organisé par **PROMOTIONS TRIREX INC.** *en collaboration avec*

Le Club des Présidents

28 Edison, Étage/Mart E
Place Bonaventure, C.P. 788
Montréal, Qué., (Canada)
H5A 1E1

DATE: Mercredi 15 juin
18h30 à 22h00
Langue: Français
HÔTEL CENTRE SHERATON
MONTRÉAL

RÉSERVATIONS: **(514) 866-4628**

Veuillez me réserver . . . . place(s) pour le séminaire «Les nouveaux abris fiscaux», et me faire parvenir le programme détaillé.

Libeller votre chèque à l'ordre du «Club des Présidents»
Frais de participation au séminaire. **75 $ par personne.**

NOM:.....
ADRESSE.....
.....
TÉL.:.....
(Possibilité de faire des réservations hôtelières à prix spéciaux).

Celanese Canada Inc.

Avis de dividendes

Avis est par la présente donné que les dividendes trimestriels suivants ont été déclarés: 43 3/4 cents par action sur les actions privilégiées série 1,75$ et 25 cents par action sur les actions privilégiées série 1,00$.

Les dividendes trimestriels sont payables le 30 juin 1983 aux détenteurs d'actions privilégiées inscrits aux livres à la fermeture des affaires le 8 juin 1983.

Les dividendes pour les actions ordinaires ont été omis.

Par ordre du
Conseil d'administration
Pierre G. Bourgeau
Chef du contentieux et secrétaire

Montréal, Québec
le 10 mai 1983

À vous le Texas!

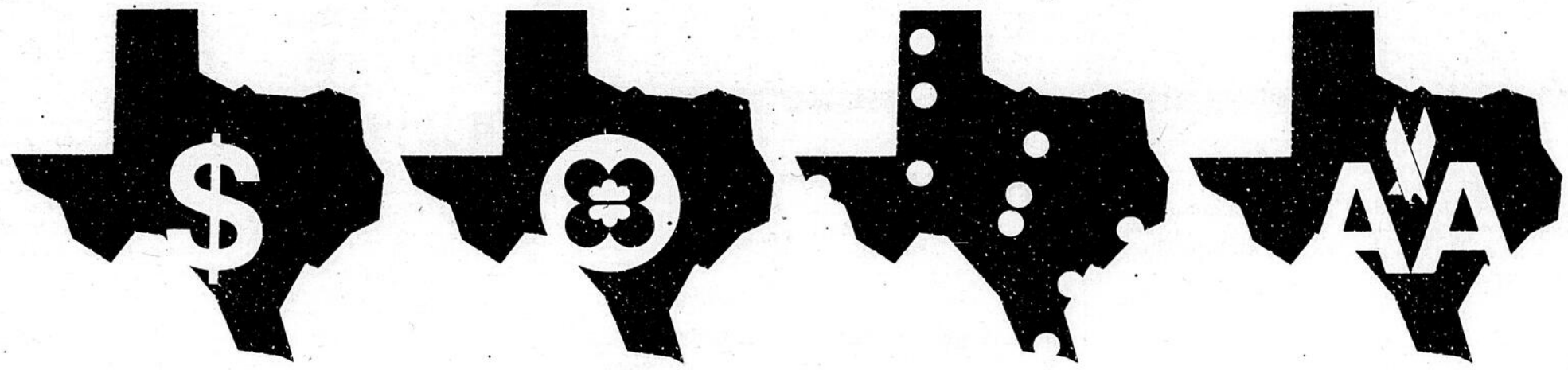

L'aller-retour à Dallas: aussi peu que 329 $

Vous pouvez maintenant profiter de tarifs aériens sensationnels et vous offrir un aller-retour au Texas à compter d'aussi peu que 329 $! Communiquez avec American Airlines ou votre agent de voyages pour en savoir davantage* au sujet de nos tarifs et de nos horaires très avantageux.

Le dollar canadien accepté au pair dans les hôtels Hyatt du Texas.

Il y a des hôtels Hyatt à Dallas, Fort Worth, Houston, Austin et San Antonio. Vous y serez très bien accueilli et vos dollars canadiens y seront les bienvenus chaque fois que vous aurez choisi American Airlines. Lors de votre inscription à l'hôtel, présentez simplement votre carte d'embarquement et vous pourrez régler votre chambre en dollars canadiens acceptés au pair.

(Non valable pour les congrès ou les tarifs de groupe.)

Avec American, le Texas est à vous! Neuf villes desservies à partir de Dallas.

Deux fois par jour, sans escale, à des heures bien choisies, nous volons de Toronto vers Dallas. Quelle que soit votre destination finale, il est probable que nous pouvons vous y conduire. Nous allons souvent et selon des horaires pratiques à Houston, San Antonio, Corpus Christi, Austin, Amarillo, Lubbock, Midland/Odessa, Harlingen/Vallée du Rio Grande. Il en va de même pour toutes nos destinations de l'ouest et du sud-ouest des États-Unis.

Les normes élevées d'American.

Quand vous choisissez de vous envoler avec American, vous pouvez être certain que vous serez servi conformément aux normes élevées d'American.... Même lorsque vous voyagez à tarif super-avantageux, vous avez droit à tout le confort auquel nous vous avons habitué. Votre place peut être réservée jusqu'à 11 mois à l'avance. Un seul comptoir règle toutes les formalités et fournit les cartes d'embarquement nécessaires pour les vols de correspondance et de retour. Quant au service à bord, c'est l'excellence même.

American

American Airlines. Américaine par excellence.

RÉSULTATS FINANCIERS

Compagnies	Période	Profit par action ($) Plus récent	Profit par action ($) L'an dernier	Revenus bruts (000$) Plus récent	Revenus bruts (000$) L'an dernier
Algoma C. Railway	3 m.	—	—	18 186	19 348
Anglo-Can. Tel.	3 m.	—	—	299 448	279 325
Biologicals	3 m.	—	—	343 566	439 016
Bow Valley Ind.	3 m.	0,02	0,07	115 000	123 100
Bow Valley Res.	3 m.	—	—	52 656	70 152
Brenda Mines	3 m.	0,12	(0,99)	10 714	11 865
CAE Industries	12 m.	0,61	0,60	269 828	271 513
Galais Resources	3 m.	0,01	0,01	456	228
Can. Ciment Lafarge	3 m.	—	—	175 215	190 833
Can. Northwest Energy	6 m.	1,07	0,36	46 104	23 881
Canada Permanent	3 m.	0,34	(0,23)	222 225	201 845
Can. General Inv.	3 m.	0,55	0,50	2 628	2 562
Canadian Manoir	3 m.	—	—	17 700	14 800
Canadian Tire	3 m.	0,86	1,06	449 170	424 253
Can. Worldwide	3 m.	0,13	0,05	7 514	3 804
Cascades Inc.	3 m.	—	—	9 270	7 751
Costain Ltd.	3 m.	(0,03)	0,21	16 735	18 334
Conwest Explor.	3 m.	0,68	0,14	7 742	3 070
Crown Zellerbach	3 m.	—	—	148 000	155 000
Cullaton Lake Gold	3 m.	0,01	—	4 839	—
Doman Industries	3 m.	0,02	(0,15)	43 000	30 600
Drummond McCall	3 m.	0,57	0,40	43 500	63 100
First City Fin.	3 m.	2,32	0,44	158 000	87 000
Genstar	3 m.	—	—	330 239	324 562
Glenayre Electro.	6 m.	0,32	0,28	7 296	5 814
Guarantee Company	3 m.	18,05	8,25	14 181	11 408
Guaranty Trust	3 m.	0,07	0,06	94 779	96 301
Haley Industries	6 m.	0,16	0,28	10 364	12 713
Hollinger Argus	3 m.	0,89	1,66	6 052	20 689
Halifax Dev.	3 m.	0,01	(0,01)	—	—
Imasco	12 m.	3,47	2,78	2 713 901	2 190 756
Imperial Life Ass.	3 m.	0,11	0,46	140 657	137 932
Keg Restaurant	3 m.	0,08	0,05	30 822	28 623
Labrador Mining	3 m.	1,84	1,84	—	—
La Luz Mines	12 m.	—	—	38 665	27 207
Lariat Oil & Gas	3 m.	—	—	386	189
Lumonics Inc.	3 m.	0,13	0,15	4 665	2 220
Maher Inc.	12 m.	143,64	228,44	62 338	59 558
Markel Fin.	3 m.	(0,16)	0,06	4 467	3 628
Mc Chip Res.	3 m.	0,06	—	276	85
Mike's Submarines	12 s.	0,10	—	559	441
Morrison Petrol.	12 m.	0,25	0,06	4 899	2 749
National Sea Prod.	13 s.	0,21	0,32	123 299	77 001
Norcen Energy Res.	3 m.	1,18	0,93	351 500	319 800
Normick Perron	3 m.	0,08	—	32 000	22 000
Numac Oil & Gas	3 m.	0,22	0,10	10 036	7 501
OPI Ltd.	3 m.	(0,67)	0,15	5 748	26 935
Oshawa Group	12 s.	0,12	0,02	492 300	445 327
H. Paulin & Co.	3 m.	0,18	0,17	5 978	5 950
PCL Industries	3 m.	0,03	(0,03)	27 327	20 500
Pembina Resources	3 m.	0,15	0,02	16 328	12 350
Phillips Cables	3 m.	0,13	0,76	38 072	53 558
Québec-Téléphone	3 m.	0,95	0,58	35 941	32 811
Ranger Oil	3 m.	0,19	0,07	48 397	51 422
Rio Alto Explor.	3 m.	—	—	120 726	54 415
Riverside Yarns	12 m.	0,22	0,70	8 794	16 215
Robin Hood	12 m.	—	—	334 500	361 700
Sandwell & Co.	3 m.	(0,61)	(0,21)	8 674	15 922
Scarboro Res.	3 m.	—	—	850	618
Selkirk Commun.	3 m.	—	—	33 457	32 073
Shaw Industries	3 m.	0,42	—	12 997	23 872
Silverwood Ind.	12 s.	—	—	131 667	102 262
SNC Group	3 m.	0,10	0,16	42 600	54 800
D.A. Stuart Oil	9 m.	(0,31)	0,15	26 009	29 588
Third Canadian Gen.	3 m.	0,31	0,34	659	795
Traders Group	3 m.	0,41	—	149 705	156 376
Transalta Util.	3 m.	0,88	0,82	149 514	126 750
Trilon Financial	3 m.	—	—	315 900	278 400
Trimac Ltd.	3 m.	—	0,17	72 742	99 321
Torstar Corp.	3 m.	0,14	0,14	128 579	124 891
Wall & Redecop	12 m.	0,22	0,48	29 716	38 553
White Pass & Yukon	3 m.	—	—	8 300	26 600
Wix Inc.	3 m.	—	—	4 038	3 673

Tableau LES AFFAIRES

Les métaux précieux relancent Guardian

■ Les bénéfices de **Fiducie Guardian** ont bondi au cours du trimestre terminé le 31 mars, passant de 5 000$ en 1982 à 561 000$ en 1983. Selon les dirigeants de cette institution de la rue St-Jacques, ce sont les activités de la société sur les marchés des métaux précieux qui ont contribué à l'amélioration des profits.

Les revenus de l'entreprise se sont élevés à 7,2 millions $ pour le premier trimestre de 1983, comparativement à 4,5 millions $ en 1982. Le bénéfice net par action s'est élevé à 53 cents.

Les actions de Fiducie Guardian ont été inscrites à la **Bourse de Montréal** le 28 avril dernier.

Baisse des primes mais hausse des profits pour l'Impériale

■ **L'Impériale, Compagnie d'Assurance-Vie** a réalisé un bénéfice net de 4,29 millions $ pour le trimestre terminé le 31 mars 1983, comparativement à un profit de 1,1 million $ pour la période correspondante en 1982. L'augmentation des profits provient principalement de la croissance soutenue des revenus de placement et d'un contrôle continu des frais d'exploitation.

Le revenu de primes pendant le premier trimestre a atteint 88,5 millions $, comparativement à 95,4 millions $ en 1982. La forte augmentation des souscriptions de régimes de retraite collectifs enregistrée au premier trimestre de 1982 ne s'est pas répétée en 1983.

L'Impériale est détenue à 98% par le **Fonds Laurentien Inc.** Elle offre directement et par l'intermédiaire de sa filiale américaine une vaste gamme de produits d'assurance-vie et maladie, ainsi que des rentes à titre individuel ou collectif à travers le Canada, la Grande-Bretagne, les États-Unis et les Bahamas.

Genstar réduit sa dette globale de 58 millions $

■ **Genstar Corporation** a accusé une perte nette de 5 millions ou 0,29$ par action sur des ventes totales de 330 millions $ pour le premier trimestre terminé le 31 mars 1983.

Ces résultats s'avèrent toutefois une nette amélioration sur ceux du trimestre correspondant en 1982, alors que la compagnie subissait une perte nette de 20,8 millions $ ou 0,84$ par action.

Cette amélioration s'explique essentiellement par un meilleur contrôle des coûts exercé par la compagnie. Ses frais de vente et d'administration ainsi que ses frais généraux ont enregistré une baisse de 17% au cours de la période en question.

La compagnie a réduit sa dette globale de 58 millions $ par rapport au trimestre équivalent de 1982.

Le CID enregistre un profit accru de 30%

■ Le **Crédit Industriel Desjardins** a réalisé un bénéfice net de 472 446$ ou 5,15$ par action pour le premier trimestre terminé le 31 mars 1983. Cela représente une progression de 30% par rapport au trimestre correspondant en 1982 alors que le bénéfice net s'élevait à 363 241$ ou 7,01$ par action.

Le volume des nouvelles affaires s'est accru de 10 millions $ lors du premier trimestre 1983.

Selon M. **Gilles Handfield**, président directeur général du CID, la faiblesse de la demande pour les divers produits financiers offerts par la maison continue d'affecter la croissance du portefeuille de financement. Cependant, la poursuite de la baisse des taux d'intérêt à court terme au cours du premier trimestre 1983 devrait normaliser la présente situation.

Comment économiser en voyage d'affaires:

Les chambres à 35.50$ de l'hôtel Roussillon Saguenay

Lorsqu'on voyage par affaires, c'est bien connu, on se doit de saisir chaque opportunité d'économiser et de profiter pleinement de chaque dollar.

L'hôtel **Roussillon Saguenay**, de Jonquière, vous offre cette occasion de réduire vos coûts en vous proposant la chambre au tarif de **35.50$ par nuit.**

Cette offre vous permet, outre une diminution de vos frais de voyage, de profiter d'une excellente situation près des secteurs importants de la région. Et que dire de la qualité et la classe que vous reconnaîtrez partout à l'hôtel **Roussillon Saguenay**!

Entre nous, il serait bien dommage de ne pas profiter d'une affaire comme celle-là!

le Roussillon saguenay

Hôtel et Centre régional de congrès et d'exposition
2675, boul. du Royaume (route 170), Jonquière
418-548-3124 ou 1-800-361-6162 (sans frais)

"SOYEZ D'AFFAIRE!"

Solution publicité

Les activités de la Chambre

Journée Internationale 1983 et Prix d'excellence CMI

Des entreprises de la région montréalaise ont été mis en nomination pour leur contribution originale au rayonnement international de Montréal.

Voici la liste des finalistes pour le **Prix d'excellence CMI:**

- BG Checo International Limitée
- Bourse de Montréal
- Cégelec Industrie Inc.
- C-I-L Inc.
- Ducros, Meilleur, Roy & Associés
- Marine Industrie Limitée
- Pratt & Whitney Aircraft du Canada Ltée
- Société d'investissement Desjardins (SID)
- Sofati Limitée

La remise de Prix d'excellence CMI, se fera au banquet de clôture de la Journée Internationale 1983, tenu le 25 mai à l'hôtel Bonaventure Westin.

Organisé par **Commerce Montréal International (CMI),** le service de la Chambre de commerce du district de Montréal aux gens d'affaires actifs sur les marchés internationaux.
En collaboration avec **La Banque Royale du Canada.**
Sous la présidence d'honneur de **M. Bernard Lamarre,** président et directeur général de la firme **Lavalin Inc.**
Vérificateurs: Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés

L'honorable Pierre Elliott Trudeau, Premier Ministre du Canada, a signifié son intérêt à l'organisation de cette journée par un message d'appui.

RENSEIGNEMENTS: 866-2861

CMI Commerce Montréal International

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

CAE améliore sa rentabilité

■ **CAE Industries** a obtenu, selon les données préliminaires, un bénéfice net de 10 620 000$ ou 0,61$ par action pour l'exercice financier clos le 31 mars 1983. Lors de l'exercice précédent, la firme avait déclaré des bénéfices du même ordre, soit 10 427 000$ ou 0,60$ par action. À l'époque, toutefois, la compagnie avait dû subir une perte extraordinaire de 6 020 000$.

Aussi, si l'on considère les bénéfices nets après le poste extraordinaire, la compagnie a été en mesure durant l'exercice récemment terminé, d'améliorer sensiblement sa rentabilité. C'est ainsi que le bénéfice net après le poste extraordinaire s'est élevé à 11 097 000$ ou 0,63$ par action pour l'exercice 1982-83, comparativement à un profit net après le poste extraordinaire de 4 407 000$ ou 0,25$ par action pour l'exercice précédent.

Quant aux revenus d'exploitation de CAE, ils totalisaient 269 828 000$ au 31 mars 1983, en regard de 271 513 000$ pour la période correspondante un an plus tôt, soit une diminution de 1% environ.

Le carnet de commandes fermes en cours à la fin de l'exercice se chiffrait à 325 millions $ alors qu'à la même date l'an passé, il totalisait 364 millions $.

Au cours de l'exercice 1982-83, les dépenses de capital se sont élevées à 5 millions $, comparativement à 9 millions $ l'année précédente. les dépenses de recherche et de développement ont accusé une légère augmentation, passant de 19,4 millions $ à 20,6 millions $ pour la période en question.

FCA Internationale

■ **FCA Internationale Ltée** a réalisé un bénéfice net de 3 535 903$ ou 0,78$ par action sur des revenus globaux de 32 433 271$ pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 1983. Lors de la période correspondante en 1982, la firme avait déclaré un profit net de 3 000 923$ ou 0,66$ par action alors que ses revenus avaient atteint 27 654 097$.

Les comtpes à recouvrer acceptés par FCA se sont chiffrés au 31 mars dernier à 585 062 000$, soit une progressin de 28,3% sur les comptes à recouvrer à la même date un an plus tôt.

L'augmentation du fonds de roulement s'est chiffrée pour la période à 1 714 123$, portant ainsi le fonds de roulement cumulatif à 13 871 733$ au 31 mars 1983.

M. **J.D. Lubotta,** président de cette compagnie, qui se spécialise dans le recouvrement des mauvaises créances, s'est déclaré satisfait de la progression des revenus et des bénéfices qui a pu être réalisée en dépit des conditions économiques instables ayant prévalu en 1982.

RÉSULTATS FINANCIERS

Compagnies	Période	Profit par action ($) Plus récent	Profit par action ($) L'an dernier	Revenus bruts (000$) Plus récent	Revenus bruts (000$) L'an dernier
Albany Oil & Gas	9 m.	—	—	1 144	348
Asamera Inc.	3 m.	—	—	88 882	113 465
Automotive Hardware	12 m.	(3,68)	0,26	251 699	261 684
Brascade Resources Inc.	12 m.	—	—	21 700	33 900
Canada Development	3 m.	—	—	967 000	903 600
Canadian Foundation Co.	3 m.	0,07	0,02	37 500	24 000
Carma Ltd.	3 m.	—	—	34 400	24 500
Central Trust Co.	3 m.	0,23	0,01	63 991	61 978
Drummond McCall Inc.	3 m.	—	—	43 526	63 068
FCA Internationale Ltée	9 m.	0,78	0,66	6 600	5 427
GM Resources Ltd.	6 m.	0,11	(0,01)	3 716	2 685
Gregory Industries	3 m.	—	—	7 418	5 118
Groupe Prenor	3 m.	0,25	(0,14)	65 511	55 668
Guardian Group	3 m.	0,36	0,35	1 491	1 105
Guardian Trust	3 m.	0,53	—	7 300	4 500
Harvey Woods	3 m.	0,07	0,04	7 854	7 670
Inglish Ltd.	3 m.	1,82	0,44	60 090	42 741
Jorex Ltd.	3 m.	0,01	—	835	416
Kidd Creek Mines	6 m.	—	—	121 900	68 100
Maplex Management	3 m.	0,50	0,04	5 191	4 901
Maynard Energy Inc.	3 m.	0,09	0,14	2 271	1 874
Morgan Hydrocarbons	12 m.	—	—	5 471	6 227
Omega Hydrocarbons	3 m.	0,30	0,06	10 558	3 028
Page Petroleum	3 m.	—	—	12 624	9 735
Place Oil & Gas	12 m.	0,03	—	1 961	1 556
Premier Trust Co.	3 m.	1,66	1,49	4 935	3 639
Redlaw Industries Inc.	6 m.	—	—	21 768	18 341
Resource Service Group	3 m.	—	—	24 929	12 121
S & K Petroleum	3 m.	0,01	0,02	344	527
Slater Steel Indust.	12 m.	1,33	4,77	130 622	177 364
Steinberg Inc.	36 s.	1,01	2,69	2 335 257	2 248 858
La Vérendrye	3 m.	—	—	31 600	33 900

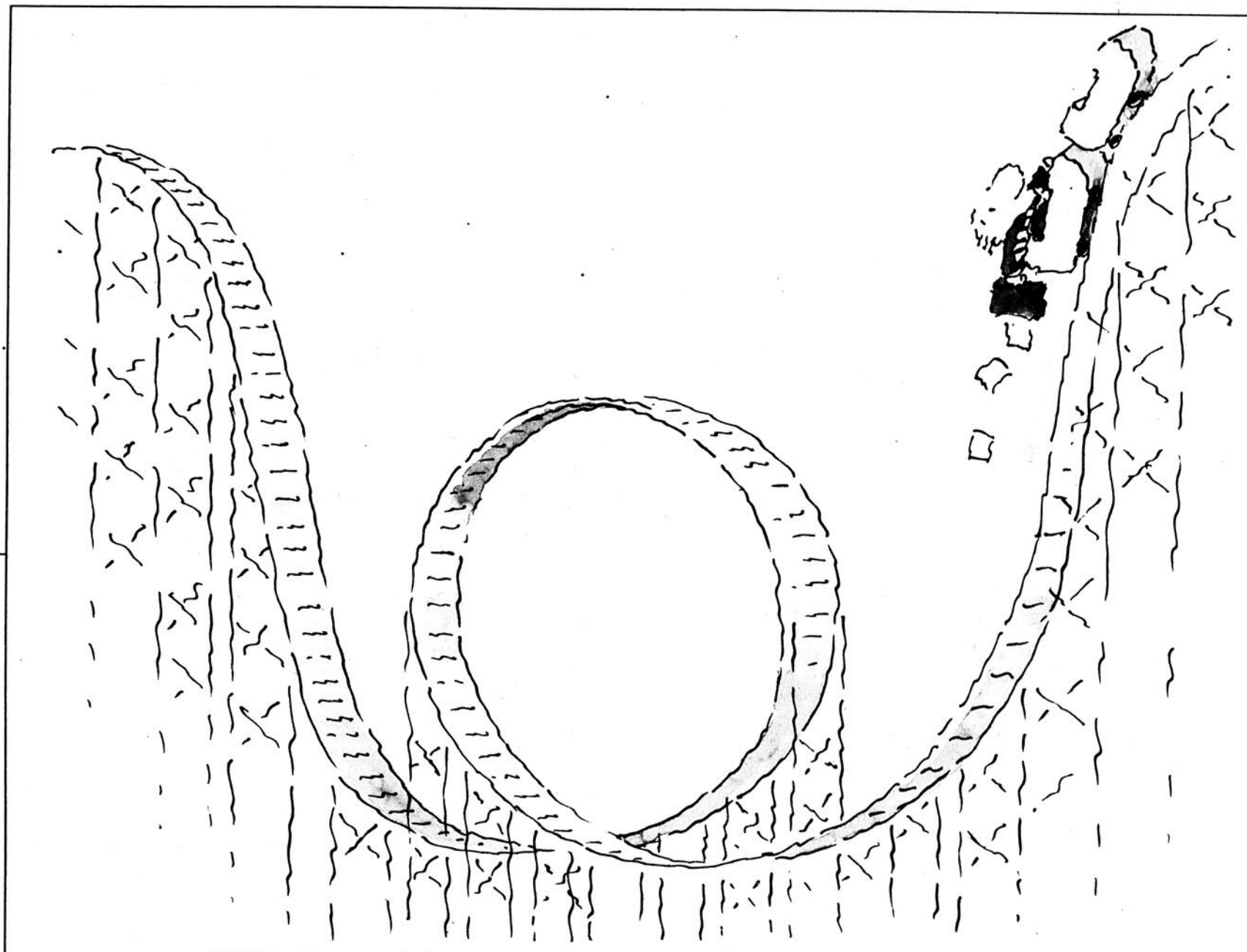

COMMENT NE PAS SE LAISSER PRENDRE AU PETIT MANÈGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE?

IL SUFFIT DE FAIRE APPEL AUX SERVICES KELLY.

Toutes les coupures de personnel nécessaires ont été faites chez vous. Puis soudain, les affaires se remettent en marche. Que faire?

Engagez-vous de l'aide à plein temps? Ou alors, choisissez-vous de fonctionner avec le personnel qui vous reste?

En situations imprévisibles, Les Services Kelly Ltée sont fiables et s'y connaissent. Nous pouvons vous présenter une aide qualifiée dans plus de 100 différentes catégories d'emplois.

Pendant qu'une aide temporaire Kelly est chez vous, le temps joue en votre faveur. Vous avez tout le temps voulu pour déterminer si les affaires ont repris pour longtemps. Vous pouvez prendre le temps de choisir la personne idéale qui travaillerait pour vous à plein temps.

Bref, le temps vous permet de fonctionner en toute sécurité.

Jouez gagnant sans prendre de risque.

Ne vous laissez pas prendre au petit manège de la situation économique changeante.

Faites appel aux Services Kelly.

KELLY SERVICES Les Services Kelly Ltée

© 1983 LES SERVICES KELLY LTÉE

TORONTO • MONTRÉAL • VANCOUVER • NEW WESTMINSTER • RICHMOND • VICTORIA • CALGARY • EDMONTON
WINNIPEG • WINDSOR • LONDON • KITCHENER • GUELPH • HAMILTON • BURLINGTON • OAKVILLE • OTTAWA • HALIFAX

Le nouveau REA: un animal qui sera difficile à apprivoiser

Les rumeurs qui circulaient dans les semaines précédant le budget provincial du 10 mai se sont avérées fondées. Quatre ans après avoir créé le régime d'épargne-actions (REA), le ministre des finances, **Jacques Parizeau,** le chambarde de fond en comble. En annonçant la création du REA le 27 mars 1979, M. Parizeau poursuivait trois objectifs.

Le REA se voulait d'abord une réponse habile aux revendications des contribuables à revenu élevé qui réclamaient des allègements fiscaux. Il constituait aussi la manifestation d'une volonté politique de développer des capitaux de risque québécois et de mettre ainsi fin à la mentalité du bas de laine qui a toujours été si néfaste à notre économie. Finalement, le REA devait contribuer à enrayer l'hémorragie des sièges sociaux.

Le bilan que le ministre des Finances trace du REA après quatre années est somme toute négatif puisqu'il est forcé de constater que le mécanisme mis en place en 1979 n'a pas permis la réalisation de son objectif primordial: la création d'un capital de risque québécois. Si les contribuables québécois à revenu élevé profitaient de plus en plus du REA à mesure qu'ils devenaient mieux informés de ses avantages, il n'en reste pas moins, comme M. Parizeau l'admet implicitement en annonçant pour l'automne le dépôt d'un livre blanc sur la fiscalité des particuliers, que le REA ne saurait constituer une panacée universelle aux déficiences fondamentales du système fiscal québécois.

Si les grandes entreprises ont pleinement profité du REA pour placer leurs titres plus facilement qu'elles ne l'auraient fait autrement, nul ne saurait prétendre que la seule admissibilité au REA pourrait à elle seule faire qu'un siège social demeure au Québec.

PME

La sous-capitalisation chronique constituant le talon d'achille des PME québécoises, le budget propose un remaniement majeur du REA pour amener les investisseurs à réorienter leurs placements vers les PME. Combiné avec la nouvelle Loi sur les valeurs mobilières qui devrait faciliter les émissions publiques des PME et avec les subventions annoncées dans le budget pour leur faciliter l'entrée sur le marché public des capitaux, le nouveau REA vise à permettre aux PME d'assainir leur structure financière pour se donner enfin la capacité de croître. Quelle carotte fiscale le ministre Parizeau tend-il aux Québécois pour les transformer en preneurs de risque et les amener à investir dans les entreprises en croissance?

Naturellement, les concepteurs du nouveau REA n'ont pu s'empêcher d'ajouter un nouvel animal à la jungle fiscale, la **Corporation en voie de développement.** Pour être éligible au traitement privilégié accordé à compter du 11 mai 1983 aux corporations en voie de développement dans le cadre du REA, une compagnie doit avoir son siège social ou sa principale place d'affaires au Québec, compter au moins cinq employés (autres que des initiés), avoir un actif entre 2 000 000 $ et 25 000 000 $ et exploiter une entreprise admissible (fabrication, transformation, construction, transport, pêche ou exploitation agricole, forestière, minière ou pétrolière). Les compagnies ayant un actif de moins de 2 000 000 $ pourront aussi se qualifier si elles exploitent une entreprise à caractère communautaire reconnue par le gouvernement.

Jusqu'au budget du 10 mai, seules les actions ordinaires votantes non rachetables acquises par l'investisseur dans le cadre d'une émission originale par la compagnie émettrice étaient admissibles au REA. Cette restriction continuera de s'appliquer aux autres compagnies éligibles tandis que les corporations en voie de développement pourront de plus émettre, dans le cadre d'une émission publique, des actions privilégiées non rachetables, mais convertibles en actions ordinaires au gré du détenteur, qui pourront être incluses dans le REA de l'investisseur.

Qui plus est, la souscription d'actions admissibles au REA d'une corporation en voie de développement, qu'il s'agisse d'actions ordinaires ou d'actions privilégiées, permettra à l'investisseur de réclamer aux fins de l'impôt québécois une déduction égale à 150% du coût d'achat des actions. Ainsi, un contribuable imposé au taux marginal supérieur québécois de 33% verra le coût réel de son investissement en actions admissibles d'une corporation en voie de développement coupé de moitié.

M. Parizeau aurait dû en rester là. Permettre une déduction de 150% du coût d'achat du titre pour amener l'investisseur québécois à devenir un preneur de risque constitue certes une mesure incitative valable. Était-il vraiment nécessaire de l'assortir d'une mesure visant à rendre moins attrayants les investissements en titres admissibles des très grandes entreprises québécoises?

En 1984, la souscription d'actions admissibles au REA d'une compagnie éligible dont l'actif consolidé était de 1 000 000 000 $ et plus à la fin de l'année financière précédant l'émission ne permettra qu'une déduction égale à 75% du coût d'achat des actions et, à compter de 1985, la déduction permise ne sera plus que de 50% du coût d'achat de tels titres admissibles. Par contre, la souscription d'actions admissibles d'une compagnie éligible qui n'est ni une corporation en voie de développement ni une compagnie dont l'actif est de 1 000 000 000 $ continuera de permettre une déduction égale au coût d'achat des titres.

NOMINATION DIVISION DES INVESTISSEMENTS CN

Alex H. Becks

M. Tullio Cedraschi, président de la Division des investissements du CN à Montréal, qui gère les caisses fiduciaires de retraite du CN, annonce la nomination de M. Alex H. Becks au poste de directeur, actions ordinaires. M. Becks, en plus d'être responsable des marchés américain et étrangers, administrera le portefeuille d'actions ordinaires canadiennes.

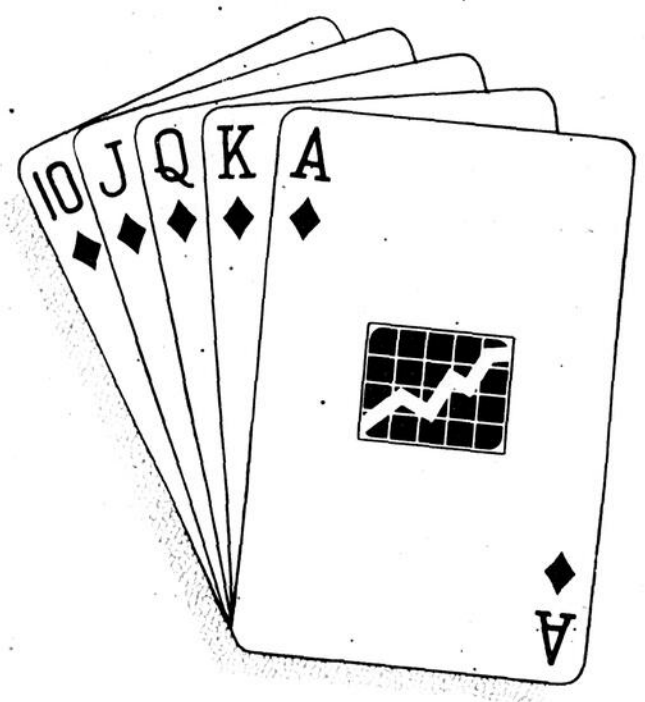

MISEZ SUR

LA TECHNOLOGIE ET LA COMPÉTITIVITÉ

La technologie de pointe est en train de révolutionner la production industrielle dans le monde entier. Elle a des répercussions sur l'industrie et sur la main-d'oeuvre.

C'est pourquoi nous avons préparé un colloque d'une journée en collaboration avec des sociétés qui ont appliqué avec succès cette technologie. Le colloque vise à aider d'autres entreprises canadiennes et leurs employés à s'adapter aux changements technologiques rapides. Il a pour thème «La technologie et la compétitivité» et aura lieu au printemps dans dix villes du pays.

Conçu pour les décideurs, il porte principalement sur les applications pratiques et rentables des techniques de pointe dans la production industrielle. Lors du colloque, on s'attachera à considérer surtout les entreprises qui ont réussi à introduire les techniques modernes dans leurs usines. On vous renseignera sur les contributions accordées pour des études de faisabilité et pour l'implantation de la technologie de pointe dans votre entreprise. Ces contributions font partie de l'appui consenti par le gouvernement fédéral pour l'accroissement de la productivité grâce à la technologie.

Ceux qui assisteront au colloque bénéficieront des conseils de professionnels en matière de haute technologie et de l'expérience des diverses entreprises qui ont réussi, de concert avec leurs employés, à intégrer cette technologie au sein de leurs entreprises.

La journée que vous consacrerez au colloque peut vous être profitable. Misez sur la technologie et la compétitivité.

Les colloques se tiendront à Edmonton, à Calgary, à Saskatoon, à Winnipeg, à Chatham (Ont.) à Toronto, à Montréal, à Halifax, à Moncton, à Charlottetown et à Saint-Jean (T.-N.). Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Centre de l'information aux entreprises dont le numéro figure dans l'annuaire téléphonique sous la rubrique Gouvernement du Canada.

Canada

Gouvernement du Canada / Government of Canada
Industrie et Commerce / Industry, Trade and Commerce
et Expansion économique régionale / and Regional Economic Expansion
Ministre / Minister
Edward C. Lumley

À nouveau, après avoir édicté des règles relativement simples, on choisit de les raffiner de telle façon qu'elles deviennent presque incompréhensibles pour le commun des mortels.

Jusqu'au budget du 10 mai, un investissement en titres admissibles au REA permettait aux contribuables une déduction aux fins de l'impôt québécois égale au coût des actions admissibles jusqu'à concurrence de 15 000 $ ou 20% du "revenu gagné", de l'investisseur, moins ses cotisations à un régime enregistré de pensions (REP), à un régime enregistré d'épargne-logement (REEL) ou à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER). Pour les fins de REA, le "revenu gagné" avait le même sens que pour les fins du REER.

Ceci signifiait que les revenus de placement et les gains en capital étaient exclus du "revenu gagné", permettant de déterminer le plafond de déductibilité des placements admissibles au REA. Dès cette année, la limite de 20% cessera aux fins d'un REA d'être fonction du "revenu gagné" pour s'appliquer dorénavant sur le revenu total. Ceux qui n'ont pas de revenu actif, mais qui ont d'importants revenus de placement deviennent donc admissibles au REA. Qui plus est, le plafond de déductibilité de 15 000 $ passera à 20 000 $ en 1984.

Malgré certaines rumeurs prébudgétaires, la période de deux ans après l'acquisition des titres au cours de laquelle le niveau d'un REA doit être maintenu pour éviter l'inclusion dans le revenu des sommes préalablement déduites a été maintenue. Il reste à mesurer l'impact des nouvelles règles pour ceux qui achetaient en décembre pour créer la déduction et qui revendaient immédiatement au début de janvier.

Peut-on transformer un investisseur prudent et conservateur en preneur de risque avec des trucs fiscaux? Peut-on amener l'entrepreneur québécois à recourir au financement public par actions à coup de dégrèvements et de subventions? C'est le défi que lance le ministre Parizeau.

ROBERT RIVARD

Avocat, M. Fisc. c.a. OGILVY, RENAULT.

OMNI-HORIZON

PETITES VOITURES... GRANDES VALEURS

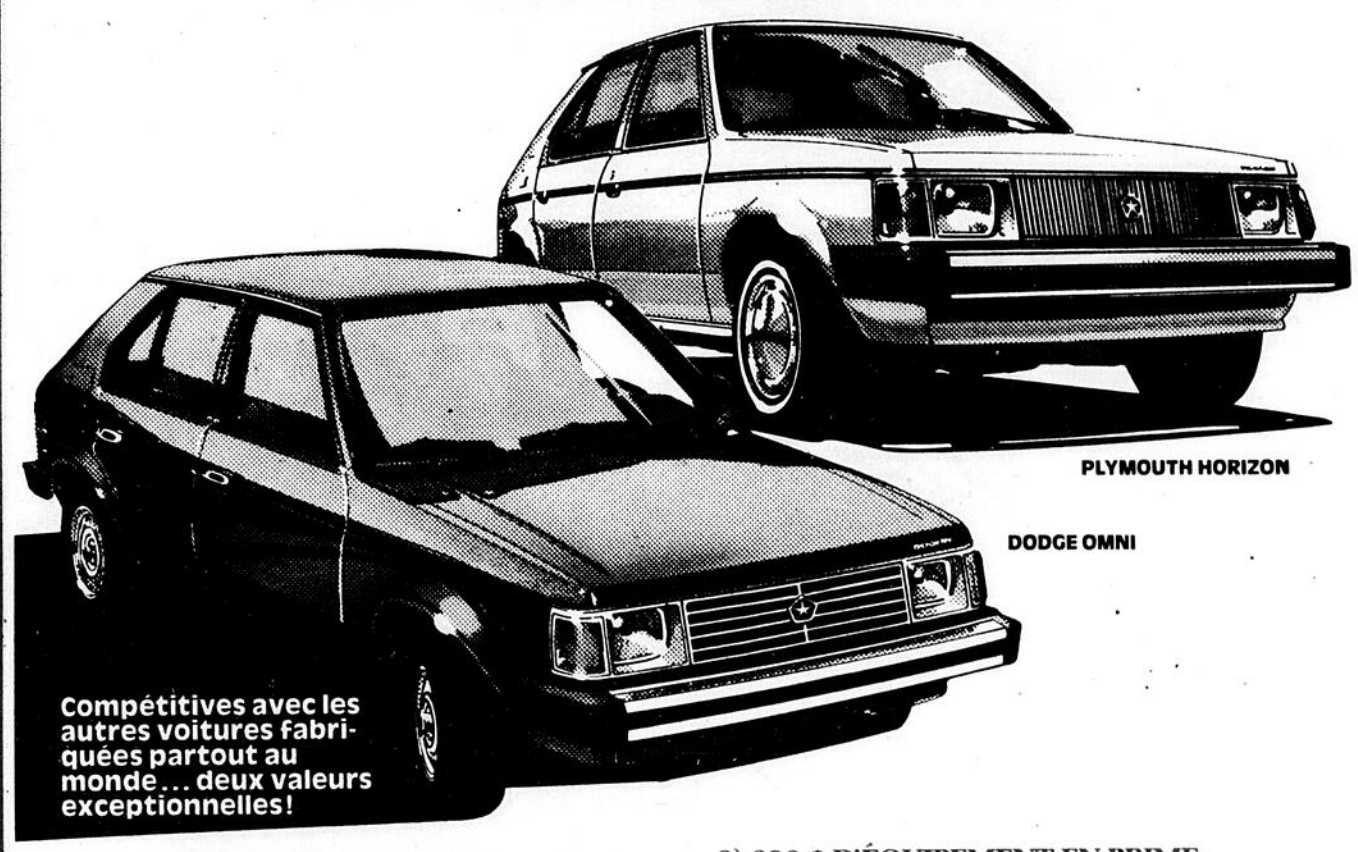

DODGE OMNI — PLYMOUTH HORIZON
Deux "grandes" petites qui sont pleines de charme. Bien construites, élégantes, elles vous en donnent **beaucoup** pour votre argent:

1) **SPÉCIAL SPORT**

En commandant le SPÉCIAL SPORT en option, vous obtenez sans frais supplémentaire une transmission automatique.
Le SPÉCIAL SPORT comprend:

- moteur 2,2 litres
- radio AM/FM multiplex
- boîte de vitesses automatique
- instrumentation rallye
- console centrale
- servodirection
- roues de type rallye

Valeur du spécial	1,450.90 $*
Moins la valeur de la transmission	529.75 $*
Prix du SPÉCIAL SPORT	921.15 $

2) **600 $ D'ÉQUIPEMENT EN PRIME:**

Quand on veut une voiture bien équipée, ça prend une Chrysler. Sans frais supplémentaires, vous obtenez:

- servo-freins
- phares à iode
- dégivreur arrière électrique
- essuie-glace à balayage intermittent
- sièges-baquets inclinables
- plus 15 autres accessoires populaires

3) **PROTECTION 5/80:**

Encore une valeur sûre!
Chrysler pourrait vous protéger jusqu'en 1988.

PROTECTION SANS FRAIS À L'ACHAT
5 ANS OU 80 000 km.

1. Protection du moteur et du rouage d'entraînement.
2. Protection contre la corrosion de la carrosserie extérieure.

Votre concessionnaire a tous les détails.

*Selon le prix de détail suggéré par le fabricant pour cet équipement optionnel.

Aujourd'hui, ça prend une Chrysler.

Plymouth Dodge Camions Dodge Camions Dodge CHRYSLER CHRYSLER

Un abonnement au journal

Le No 1 de la finance et de l'économie au Québec
LES AFFAIRES

c'est dans votre intérêt.

*sur le prix habituel en kiosque

Un outil utile et profitable.

Tirez profit des informations économiques et financières que vous apporte **chaque semaine,** chez vous, le journal LES AFFAIRES. Un simple abonnement, et vous aurez entre les mains un outil complet et pratique pour utiliser, à votre profit, les conseils et suggestions de nos experts. Pour un placement important ou un simple rapport d'impôt, LES AFFAIRES, c'est dans votre intérêt. N'oubliez pas: en vous abonnant au journal LES AFFAIRES, vous obtenez **en prime** le magazine AFFAIRES.

Dites-vous bien qu'en remplissant le coupon ci-dessous vous faites un investissement.

Veuillez simplement retourner ce coupon à:
Service aux abonnés

Le No 1 de la finance et de l'économie au Québec
LES AFFAIRES

465, rue St-Jean, bureau 903, Montréal (Québec) H2Y 3S4

Oui, je m'abonne au journal LES AFFAIRES
☐ Pour un an: 29,95$*
☐ Pour deux ans: 44,95$*
☐ Nouvel abonné
☐ Renouvellement

*Prix en vigueur au Canada seulement, incluant 50¢ par année pour le magazine AFFAIRES.

M. ☐
Mme ☐ _____ PRENOM: _____

NOM DE LA COMPAGNIE: _____

FONCTION/PROFESSION: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____ PROVINCE: _____

CODE POSTAL: _____ TEL.: ( ) _____

☐ FACTUREZ-MOI
☐ VISA
☐ MASTERCARD

N° DE CARTE: _____ EXP.: _____

SIGNATURE: _____

La valeur de notre portefeuille s'est accrue de 64% en deux ans

■ La smala — mot arabe qui signifie "grande famille" — financière était au rendez-vous. Santé, monsieur Lalonde. Santé, monsieur Parizeau.

Pour une fois, par-delà les différences nombreuses qui les ont opposés, les opposent, et les opposeront toujours, nos deux ministres des finances se sont habilement donnés la main (et probablement le mot...) pour enfin admettre dans les préambules et reconnaître dans les faits que le secteur privé moribond avait grandement besoin d'un petit coup de pouce.

On pourra alléguer, dans certains milieux, que cela se fait sur le dos et au détriment du secteur public. Les syndicats devraient cependant comprendre que pour qu'il y ait concertation véritable et durable entre les représentants élus, les délégués syndicaux et le secteur privé, il est impérieux de donner à chacun un fauteuil autour de la table. Un fauteuil qui ne soit pas menacé à tout instant de sauter.

Le pas franchi par le duo Lalonde-Parizeau est une première étape dans la bonne direction. Rien de moins et rien de plus.

Toronto

Qu'on le reconnaisse pour ce que ça vaut, Toronto s'est réjoui, somme toute avec circonspection, de l'annonce coup sur coup de trois budgets, Ottawa, Québec et Toronto, éminemment orientés et engagés vers la relance de notre économie boiteuse, mais néanmoins de trois budgets toujours fortement déficitaires.

Le jour même du budget, l'indice de la Bourse de Toronto atteignait 2 457,70, le plus haut niveau de son histoire.

Quoique cette manifestation nous incite à plus de prudence, la bourse ayant cette désagréable habitude de continuellement fluctuer, l'investisseur disposera dorénavant, en plus du régime d'épargne-retraite (REER), d'un nouvel abri fiscal fédéral, le Régime de placements en titres indexés (RPTI) ainsi que d'un régime épargne-actions renouvelé, permettant à une multitude d'épargnants de se familiariser avec les mécanismes boursiers.

Il faut peut-être, à ce chapitre, souligner que le courtier en valeurs mobilières sera appelé, au cours des prochaines années, à jouer un rôle primordial au sein de l'économie canadienne et québécoise, tant au niveau des entreprises (souscription à forfait et émissions publiques de nouvelles actions) qu'au niveau des individus (planification financière-conseils — gestion de portefeuille-exécution).

N'en déplaise à ceux qui se sont donnés comme vocation de tout critiquer, quoique l'on fasse, l'épargnant pourra, s'il le désire, examiner d'autres possibilités de placements que les sempiternels dépôts à terme.

À l'avenir, on pourra entendre dans les réceptions de tous genres (baptêmes, fiançailles, mariages): "J'ai consulté mon courtier hier, et il me disait: "...".

Le portefeuille

Comme nous l'indiquions à la fin de la chronique la semaine dernière, nous avons vendus nos 3 000 actions de **Daon Development** à un prix de 2,74$ par action, encaissant ainsi un profit de 1 396,23$.

La valeur du portefeuille atteint 41 037,77$, une augmentation de 64,15% sur le capital initial de 25 000,00$ investi le 29 mai 1981.

La vente des actions de Daon a réduit le montant de notre emprunt auprès du courtier (4 758,00$), comme vous pourrez le constater à la lecture du tableau faisant état de l'évaluation du portefeuille au 16 mai 1983.

Au cours des prochaines semaines, nous devrons tenir compte des facteurs suivants dans l'élaboration de nos stratégies et tactiques de portefeuille:

1- menace d'un ajustement des prix à la suite de la montée fulgurante depuis la fin de l'été 1982 (baisse possible des indices de 10 à 15%);

2- plafonnement des prix sur le marché obligataire ou son corollaire, une légère remontée des taux d'intérêt;

3- plafonnement du prix de l'or;

4- faiblesse des actions de banque (**Banque royale**: sommet de 36,50$; prix à la fermeture au 13 mai: 34,25$);

5- accumulation prévisible dans les secteurs cycliques: pétroles, mines et métaux, immeuble et construction, industriels;

6- implantation des nouveaux abris fiscaux, soit le régime épargne-actions du Québec ainsi que le régime fédéral (RPTI).

GEORGES GRATTON

Georges Gratton est courtier chez Geoffrion, Leclerc

ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE AU 16 MAI 1983

Nombre d'unités	Description	Coût à l'unité	Valeur au coût	Prix au marché	Valeur au marché	Dividendes et intérêts	Revenus annuels projetés
4	onces d'or	448,50$ US	1 794,00$ US	441,00$ US	1 764,00$ US	—	—
(4 758,00$)	Encaisse(1)		(4 758,00$)		(4 758,00$)	12,5%	(584,75$)
3 224,68$	Encaisse (US)		3 224,58$ US		3 224,68$ US		
10 000	Épargne du Québec(2)	100,00$ US	10 000,00$	100,00$	11 577,65$	16,5%	1 650,00$
	TOTAL DES LIQUIDITÉS		**16 147,88$**		**17 695,77$**		**1 055,25$**
100	Bell Canada	24,25$	2 469,25$	28,00$	2 800,00$	2,08$	208,00$
100	Entreprises Cdn Pacifique	21,50$	2 190,50$	25,00$	2 500,00$	0,80$	80,00$
100	Canadien Pacifique Limitée	43,50$	4 413,50$	46,75$	4 675,00$	1,40$	140,00$
500	Husky Oil	10,00$	5 125,00$	12,25$	6 125,00$	0,15$	75,00$
500	Monenco Ltée	13,00$	6 650,00$	13,50$	6 750,00$	0,90	450,00$
500	Irwin Toys	11,00$	5 635,00$	10,50$	5 250,00$	0,26$	130,00$
	TOTAL DES PLACEMENTS		**26 483,25$**		**28 100,00$**		**1 083,00$**
	TOTAL DU PORTEFEUILLE		**37 873,13$**		**41 037,77$**		**2 138,25$**

N.B. Indice du portefeuille: 164,15; indice de la Bourse de Toronto: 103,06%; base 100 le 29 mai 1981

Taux de change: 122,64

(1) Montant emprunté auprès du courtier (marge).
(2) La valeur au marché comprend les intérêts courus.
(3) La valeur du portefeuille tient compte de l'emprunt de 4 748,00$ auprès du courtier

VARIATIONS DES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Prix/ bénéfices (X) 1984	Secteur	Variations en % 1er janv. au 13 mai 83	Variations (82-83) 71 semaines
9,55	Produits forestiers	+ 34,31%	+ 19,89%
9,22	Société de gestion	+ 34,17%	+ 30,69%
13,85	Communication	+ 28,44%	+ 31,70%
18,60	Pétrole et Gaz	+ 27,65%	+ 0,18%
8,72	Transports	+ 26,00%	+ 12,76%
14,74	Immeuble et construction	+ 28,87%	— 28,92%
22,40	Aurifères	+ 25,36%	+ 69,37%
8,02	Consommation	+ 25,17%	+ 40,64%
8,85	Commerce de détail	+ 24,40%	+ 38,42%
3,66	Industriel	+ 24,30%	+ 29,81%
9,78	Mines et métaux	+ 24,00%	+ 28,73%
9,00	**Bourse de Toronto**	**+ 21,23%**	**+ 21,43%**
5,72	Finances	+ 20,72%	+ 36,45%
7,98	Services publics	+ 11,96%	+ 34,10%
7,41	Pipeline	+ 6,25%	+ 17,97%

Source: Geoffrion, Leclerc Inc.

L'accent est mis sur l'analyse

dans la nouvelle publication mensuelle de Statistique Canada
La Conjoncture économique

■ Prévoit les changements imminents des cycles de l'économie selon «l'indicateur avancé composite» qui est largement diffusé.

■ Vous fournit des analyses des données mensuelles faites par des personnes qui sont aux sources.

■ Permet de développer vos propres interprétations à l'aide des nombreux tableaux et graphiques accompagnés d'articles de fond. Abonnez-vous dès maintenant!

Statistique Canada Statistics Canada

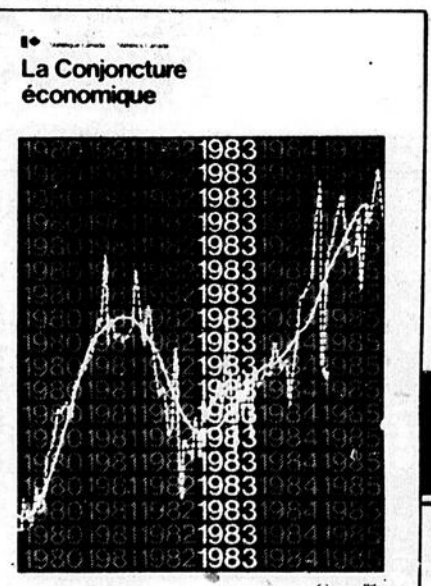

Canada

À: Distribution des publications
Statistique Canada
Ottawa (Ont.), K1A 0T6
01300

Veuillez m'abonner à *La Conjoncture économique*, n° 13-004F au Catalogue: $26,50 au Canada, $31,80 à l'étranger.

Cette commande porte le n° _____. S.V.P. me facturer ☐

Organisme _____
Division _____ Au soin de _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____ Code postal _____

CAHIERS SPÉCIAUX À VENIR DANS LES AFFAIRES

25 JUIN

Les marchés boursiers et financiers: le point à la mi-année.

16 JUILLET

Le transport routier, aérien et maritime au Québec

6 AOÛT

La formation administrative

13 AOÛT

L'industrie agro-alimentaire

Cette annonce n'apparaît qu'à titre d'information seulement.

Nouvelle émission

35 000 000 $

Conseil scolaire de l'île de Montréal

5 000 000 $ — d'obligations sériées 10%, 10½%, 11%, 11% et 11½% échéant le 6 juin de chacune des années 1984 à 1988 inclusivement
11 350 000 $ — d'obligations 11½% échéant le 6 juin 1988
12 650 000 $ — d'obligations 12¼% échéant le 6 juin 1993
6 000 000 $ — d'obligations 13% à fonds d'amortissement échéant le 6 juin 2003

(Rachetables à compter du 6 juin 1994 pour l'échéance 2003)

Date d'émission: le 6 juin 1983

Une copie de la circulaire est disponible sur demande.

Lévesque, Beaubien Inc.

Tassé et Associés, Limitée — **Wood Gundy Limitée** — **Molson Rousseau Inc.** — **Geoffrion, Leclerc Inc.**

Richardson Greenshields du Canada Limitée — **McNeil, Mantha Inc.** — **Brault, Guy, O'Brien Inc.**

Dominion Securities Ames Limitée — **Merrill Lynch, Royal Securities Limitée** — **McLeod Young Weir Limitée**

Walwyn Stodgell Cochran Murray Limitée — **Nesbitt Thomson Bongard Inc.** — **Investissements Disnat Incorporée**

Banque Nationale du Canada — **La Banque Royale du Canada** — **Banque de Montréal**

Banque Canadienne Impériale de Commerce — **Caisse centrale Desjardins du Québec** — **Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal**

Mai 1983

Le numéro 1 de la finance et de l'économie au Québec
LES AFFAIRES

LES 500 PLUS IMPORTANTES ENTREPRISES AU QUÉBEC
Publié le 18 juin 1983

Chaque secteur d'activité sera répertorié: entreprises industrielles, institutions industrielles, institutions financières (banque, fiducie, assurance, courtage), commerces de gros et de détail, entreprises de service (transport, publicité, relations publiques, etc.), sociétés immobilières et services publics.

Des articles de fond et des entrevues inédites accompagneront le relevé des 500 principales entreprises établies au Québec.

Sera également dévoilée le nom de la société qui, selon l'équipe rédactionnelle du journal LES AFFAIRES, mérite le titre de **l'entreprise de l'année au QUÉBEC.**

Votre meilleur achat publicitaire
Pour l'annonceur, les 500 du journal LES AFFAIRES, sera votre meilleur placement car il vous donnera la chance de rejoindre près de 200,000 preneurs de décisions. Ce cahier spécial est consulté durant 1 an par des spécialistes, investisseurs, clients, clients éventuels, etc., etc.

Pour réserver votre espace publicitaire:

MONTRÉAL
ROSAIRE MAILLOUX (514) 842-6491

TORONTO
MARC GIRARD (416) 499-9348

NOS GAGNANTS ET NOS PERDANTS

N.D.L.R. Le journal LES AFFAIRES publie sous cette rubrique les noms de valeurs qui se sont appréciées ou dépréciées sensiblement au cours de la semaine précédant celle où nous mettons sous presse.

Leon's tire profit des récents budgets

LES GAGNANTS

Leon's: + 2$ à 22$

Les investisseurs s'attendent à une hausse importante de la demande pour les meubles à la suite des politiques de relance adoptées lors des récents budgets du fédéral, de l'Ontario et du Québec.

Steep Rock: + 3,50$ à 12,75$

Les dirigeants de la compagnie ont annoncé un dividende spécial de 3,75$ l'action, payable le 10 juin 1983.

Equity Silver: + 2,63$ à 17,38$

Les actions de la compagnie se transigent sur les marchés boursiers depuis le 12 mai 1983 sur la base d'un fractionnement de 3 pour 1.

Whonnock: + 1,63$ à 11,25$

Weldwood: + 2$ à 34$

Le prix du bois de sciage qui est très fortement à la hausse depuis novembre dernier améliore les prévisions de profits pour les entreprises manufacturières de bois d'oeuvre.

MDS Health: + 2,63$ à 25,38$

Les dirigeants de la compagnie demanderont aux actionnaires lors de l'assemblée annuelle du 23 juin prochain d'approuver le fractionnement de l'action ordinaire de 2 pour 1.

Acklands: + 1,25$ à 16,25$

Une compagnie australienne a indiqué son intention de faire une offre d'achat de 60% des actions d'**Acklands.**

Canadian Marconi: + 3,75$ à 70,75$

M. Thomas Law, analyste de **Nesbitt Thomson Bongard Ltd.,** estime que le profit net de la compagnie s'élèvera à 4,95$ par action pour l'exercice se terminant le 31 mars 1984. La demande accrue pour les systèmes militaires de communication, les produits destinés à l'avionnerie et le parachèvement de la construction d'un télex pour une compagnie britannique contribueront à la réalisation de ces profits.

Bow Valley: + 1,25$ à 23,13$

Le président de la compagnie, **M. G.J. Maier,** a dit s'attendre à une hausse considérable des fonds autogénérés (cash flow) de **Bow Valley** en 1983. C'est ainsi que pour l'exercice 1983, M. Maier prévoit un "cash flow" se situant entre 125 et 145 millions $. En 1982, le "cash flow" de cette société avait atteint 78,9 millions $.

LES PERDANTS

Reichhold: - 1,13$ à 10$

M. William Sears a abandonné son poste de vice-président de la compagnie et de président de la division Sears. M. Sears aurait l'intention de former sa propre entreprise qui concurrencerait alors directement le service d'art graphique de Reichhold.

Massey-Ferguson: - 1$ à 11,25$

Les actionnaires privilégiés ont refusé de convertir leurs actions privilégiées en actions ordinaires. Massey-Ferguson continue d'avoir des problèmes de liquidité et voulait, en agissant de la sorte, alléger le fardeau de ses obligations face à ses créanciers.

Banque Royale: - 1,38$ à 34,50$

Banque de Nouvelle-Écosse: - 2,13$ à 43,75$

Banque de Commerce: - 1$ à 37,88$

Plusieurs investisseurs ont décidé de prendre leur profit sur les titres bancaires. De plus, la **Banque Royale** a émis un prospectus dans lequel elle a divulgué le montant de ses prêts en défaut et de ses prêts effectués sur le marché international, ce qui a été perçu défavorablement par les investisseurs.

LU, VU, ENTENDU...

Massey-Ferguson: le titre s'est emballé sans raison

Obnubilés par la montée fulgurante des actions de **Chrysler** à la Bourse de New-York (un haut de 29,25$US en 1983), les investisseurs se sont tournés vers le titre de **Massey-Ferguson,** qui, elle aussi, a été sauvée de la faillite grâce à des garanties de prêts des gouvernements il y a quelques années. Après avoir baissé à 1,95$ en 1981, les actions de MF se sont transigées récemment jusqu'à 8,25$, un prix tout à fait irréaliste, quand on réalise que la compagnie a perdu 413 millions $ US pour l'année terminée le 31 octobre 1982, soit une perte de 8,95$ par action. La direction de la compagie a elle-même dit récemment que MF fera à nouveau une perte en 1983.

* * *

Dufresnoy, société d'exploration minière inc., que dirige le promoteur **Gilles Carrière,** vient de révéler les résultats de forage sur sa propriété du canton Bourlamaque, située entre les mines de **Bras d'Or** et **Sigma,** à l'est de Val d'Or. Le trou 83-3 a produit une teneur de 0,34 once d'or sur une intersection de 6,9 pieds; le trou 83-2 a donné 0,13 once d'or et 3,25% de cuivre sur une intersection de 2,6 pieds; les deux trous ont frappé cette veine à une profondeur de 100 pieds environ. Les trois autres trous, forés plus à l'est, ont traversé une zone de sulfures disséminés de 11 pieds de large contenant en moyenne 0,10 once d'or à la tonne.

* * *

Pour la deuxième année consécutive, les forages pétroliers et gaziers ont baissé au Canada en 1982: Les forages complétés se sont chiffrés à 6 561 trous en 1982, en baisse de 8,7% sur l'année précédente. L'année d'avant, la baisse avait été de 28,6% sur le sommet enre-

SI VOUS ÊTES VRAIMENT DE CEUX QUI ONT DE L'ARGENT À INVESTIR, VOICI UN COLLOQUE FAIT POUR VOUS!

Le Colloque international sur l'investissement AMIS-83 vous offre:

- Une conférence extraordinaire de 2 heures et demi de Joe GRANVILLE qui maintient sa prédiction d'un marché baissier. Ce sera la première grande conférence de Joe GRANVILLE en 1983.
- 18 conférenciers internationaux, neuf ateliers, une discussion en panel et des discussions privées avec les conférenciers.
- Entrée gratuite à une vaste exposition.
- La chance de gagner un lot complet de pièces de Krugerrand, soit quatre pièces de 1 once, 1/2 once, 1/4 d'once et 1/10 d'once, plus neuf autres pièces Krugerrand tirées individuellement.
- Un gala, samedi le 18 juin en soirée.

KRUGERRAND GOLD COINS
The world's best way to own gold

LE COLLOQUE INTERNATIONAL AMIS-83 EST LE PREMIER ÉVÉNEMENT À SE TENIR AU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL.
Un service de traduction simultanée sera disponible sans frais supplémentaire.

Le coût du billet pour participer au colloque AMIS-83, du 17 au 19 juin, est de: $ 195. par personne ou $ 345. par couple.
Ces billets sont entièrement déductibles de vos revenus pour fins d'impôts.
Profitez de la réduction en achetant 5 billets ou plus!

Louez un kiosque pour faire connaître votre entreprise durant les trois jours de AMIS '83.

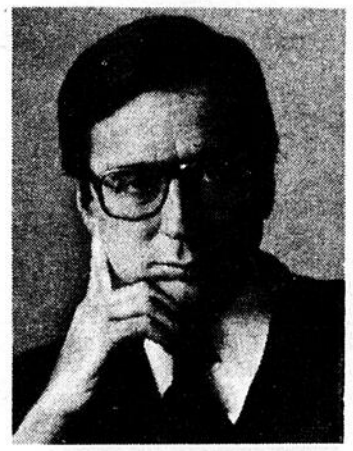

L'HONORABLE ROBERT BOURASSA
"L'avenir économique du Québec"

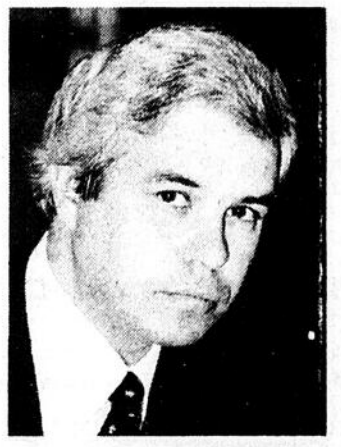

M. PIERRE LORTIE
"Les nouveaux contrats d'options sur la Bourse de Montréal"

Pour plus de renseignements, appelez (514) 844-2815

AMIS 83 ANNUAL INVESTMENT MONTREAL SEMINAR
Palais des congrès
17-18-19 juin
The Gazette

ORGOLD
Organisé par Orgold du Canada, l'un des chefs-de-file dans le courtage des métaux précieux en Amérique.

Oui! Je participe au colloque AMIS 83, du 17 au 19 juin
Ci-joint mon inscription ☐ $195 pour une personne
☐ $345 par couple

NOM _____
ADRESSE _____
_____ CODE _____

Adressez à AMIS 83, 240 rue St-Jacques ouest, Montréal H2Y 1L9

Master Card *Visa* *American Express*
No de carte ..... *Exp* .....
Signature .....

LES AFFAIRES

TAUX D'INTÉRÊT

Taux d'intérêt en vigueur le 17 mai 1983 (Ces taux sont sujets à changement)

DÉPOTS	Banque Continentale	Banque d'Épargne	Banque de Comm.	B. de M.	Banque Mercantile	B.N.E.	B.N.C.	Banque Royale	Banque T.D.	Soc. Ent. Écon.	Fed. C.P. Desjardins de Québec	Fed. Caisse Établ.	Canada Trust.	Crédit Foncier	Fiducie Can. Italienne	Fiducie du Québec	Fiducie Prêt & Revenu	Guardian	Le Permanent	Les Fiduciaires	Mtl Trust	Morguard	Trust First City	Trust General	Trust Royal	Soc. Nat. de Fiducie
Épar. stable	6.70	6¾	6¾	6¾	—	6¾	6¾	6¾	6¾	6¾	6¾	—	7¼	—	6	—	7	7	6¾	—	6¾	—	7	6¾	7	—
Int. quot.	6½	6	6	6	—	6	6	6	6¼	—	6	6	6¼	—	—	—	6¼	7	6¼	—	6	—	—	—	6¼	—
Dép. à terme: Min. 5 000$																										min. 2000$
30 à 59 jrs	7¼	6¾D	7	6¾	8	6¾	7	7	7	—	7C	7½	7½	8	7½	7¾	8¼	8½	7½	7 7/8	7¾	8E	7¾	8	7¾	8
60 à 89 jrs	7¼	7D	7	6¾	8	6¾	7	7	7	—	7C	7½	7½	8	7½	7¾	8¼	8½	7½	7 7/8	7¾	8E	7¾	8	7¾	8¼
90 à 119 jrs	7¼	7D	7¼	7	8	6¾	7	7	7	—	7C	7½	7½	8	7½	8	8¼	8½	7½	7 7/8	7¾	—	7¾	8¼	7¾	8¼
120 à 179 jrs	7½	7¼D	7½	7¼	8¼	7	7¼	7¼	7¼	—	7¼C	7½	7¾	8¼	7½	8	8¼	8¼	7½	7 7/8	8	—	7¾	8¼	8	8¼
180 à 269 jrs	7½	7½D	7¾	7½	8¼	7¼	7¾	7½	7½	—	7½C	7½	8	8½	8	8½	8½	8¼	7½	7 7/8	8¼	—	7¾	8½	8¼	8½
270 à 364 jrs	8	7¾D	7¾	7¾	8¼	7½	7¾	7½	7¾	—	7¾C	7½	8	9¼	8	8½	8½	8¼	7½	7 7/8	8¼	—	7¾	8½	8½	8½
Dép. à terme: Min. 1 000$																										
1 an	8½	8½	8	8¼	8½A	8	8	8	7¾A	7¾	8¼	9	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2 ans	9	9	8	8¼	9A	8	8¼	8¼	8A	8½	8	9¼	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3 ans	9¼	9	8	8¼	9A	8	8¼	8½	8A	9½	8	10	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4 ans	9½	9	8	8¼	9¼A	8	8¼	8½	—	—	8	10½	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5 ans	9½	9	8	8¼	9½A	8	8¼	8½	—	—	8	10¾	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cert. dép. (int. ann.) Min. 1 000$																										
1 an	9¼	8¾	8¾	8¾	8½A	8¾	9	—	8	8¾	9	9¼	9½	9¼B	9	9	9¼	9¼	9¼	9¼	9	9¾	9¼	9¼	9¼	9¼
2 ans	10¼	10	9¼	10	9A	10	10	—	8¼	9½	9¾B	9½	10¼	9¾	10	9¾	10	10	10	10 1/8	10	10¼	9¾	10	9¾	9½
3 ans	11	11	10¾	10¾	9A	10¾	11	—	10¾	10½	10¾	10¼	10¾	11 1/8B	11	11	11	11¼	11	10¾	11	11	11½	11	10¾	10½
4 ans	11¼	11¼	10¼	10¾	9¼A	11	—	—	10¾	—	—	10¾	11	10¾B	—	10¾	11	11	11	11	11	11¼	10¾	11¼	11	10½
5 ans	11¼	11½	11¼	11¼	9½A	11½	11½	—	11¼	—	—	11	11½	11½B	—	11½	11¾	11¼	11½	11½	11½	11¾	11½	11¾	11¼	11-¼

A) Intérêt versé semi-annuellement B) Minimum 500$ C) Minimum 1 000$ D) Minimum 3 000$ E) 10 000$ et plus F) 15 mois G) 43 mois

PRÊTS																										
Hyp. rés.																										
1 an	—	11	11	10¾	—	11	11	11	10¾	11-11½	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11¼	10¾	11¾	—	10¾	10¾	10¾
2 ans	—	12¼	12	12	—	12	12¼	—	11¾	—	12¼	12	12	12	—	—	12¼	12¼	11¾	12	11¾	—	—	11¾	11¾	12
3 ans	—	12¾	12¼	12½	—	12½	12¾	12½	12½	—	12¾	12½	12¾	—	—	12¾	12¾	13	12¾	12½	12½	12¾	—	12½	12½	12½
4 ans	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	13	13	13	—	—	13	—	12¾	—	—	—	—	13	12¾	13
5 ans	—	13½	13	13	—	13¼	13½	13¼	13	—	—	13¼	13¼	13½	—	13¼	13	—	13¼	13¼	13	13½	—	13	13	13
Hyp. comm.																										
1 an	—	11½	—	—	—	—	—	—	—	13-14	13	—	11	—	12	11	—	—	11½	11¼	—	11¼	—	11	10¾	—
2 ans	—	12¾	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	12	—	—	—	—	—	12¼	12	—	—	—	11¾	11¾	—
3 ans	—	13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	12¾	—	—	12¾	—	—	13¼	12½	—	13¼	—	12½	12½	—
4 ans	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	13½	—	—	—	—	—	13¼	—	—	—	—	13	12¾	—
5 ans	—	13¾	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	13½	—	—	13½	13¼	—	13¾	13¼	—	13¾	—	13	13	—
Prêts pers. à la consom.	—	13½ et plus	13 et plus	12½ et plus	—	13 et plus	12½ et plus	12½ et plus	12½ et plus	13½ et plus	11 et plus	11¾ 14¾	14¾	—	14 à 16	—	12½ à 13	—	13½ et plus	—	—	—	—	—	12½ et plus	

SOURCE: LES AFFAIRES, renseignements colligés par France Weinstein ***Assurance-vie incluse **Ass.-vie & invalidité incluses.**

Marchés monétaires

CANADA	17-05	10-05	03-05	26-04
1. Taux d'escompte	9,27	9,33	9,37	9,46
2. Taux préférentiel	11	11	11	11
3. Bons du Trésor (3 mois)	9,10	9,06	9,05	9,15
4. Papier commercial (90j.)	9,10	9,15	9,20	9,25
5. Acceptations bancaires (90 j.)	9,10	9,10	9,15	9,20
6. Argent à demande	10,50-11	10,75	10,50	9,25
7. Rendement des obligations				
Canada 1 juil 85 11-1/4%	9,65	9,66	10,08	10,19
Québec 1 août 85 5-1/4%	9,86	10,09	9,98	10,15
Bell Ca 15 juil 85 10-1/2%	10,15	10,22	10,35	10,50
8. Taux de change				
$Can/EU comptant	0,8136	0,8154	0,8157	0,8159

ÉTATS-UNIS				
1. Taux d'escompte	8-1/2	8-1/2	8-1/2	8-1/2
2. Federal Funds	9	8-3/8	8-3/4	8-1/2
3. Prime rate	10-1/2	10-1/2	10-1/2	10-1/2
4. Bons du trésor				
13 semaines	8,10	8,14	8,04	8,15
26 semaines	8,14	8,13	8,05	8,22
5. Certificats de dépôt (90 jours)	8,30	8,25	8,35	8,45
6. Papier commercial GMAC (90 jours)	8,45	8-1/8	8-1/4	8-3/8
7. Eurodollars (90 jours)	8-15/16	8-7/8	9-1/4	9-1/8

Tableau LES AFFAIRES

Cinq prêteurs offrent maintenant des hypothèques d'un an à 10,75%

Bien que le taux d'escompte de la **Banque du Canada** ait poursuivi sa descente durant la semaine du 9 mai 1983, passant de 9,33% à 9,27%, soit une baisse de 0,06%, les taux d'intérêt offerts par les institutions financières canadiennes n'ont enregistré aucun changement significatif.

C'est le cas notamment pour les taux d'intérêt offerts sur les dépôts à terme de moins d'un an. Le **Crédit foncier** domine pour les termes variant entre 270 et 364 jours en payant un rendement annuel de 9,25%. Le **Guardian** s'affirme au niveau des termes variant entre 30 et 119 jours alors qu'il paie un taux de 8,5%. Parmi les banques, c'est la **Mercantile** qui a le haut du pavé en offrant un rendement annuel de 8,25% pour les dépôts dont l'échéance se situe entre 130 et 364 jours inclusivement.

En ce qui a trait aux taux d'intérêt sur les dépôts à terme de plus d'un an, aucune modification majeure n'a été portée. Les **Caisses d'établissement** détiennent la palme en offrant une gamme généreuse de taux variant entre 9% et 10,75% pour les termes allant de un à cinq ans. La **Banque Continentale** vient en deuxième place en payant des taux variant entre 9% et 9,5% pour des échéances équivalentes. La Banque Mercantile s'avère également compétitive avec une gamme de taux similaire à l'exception des termes de 3 et 4 ans, sur lesquels elle paie un rendement inférieur de 0,25% à ceux offerts par la Banque Continentale.

Du côté des certificats de dépôts, qui diffèrent des dépôts à terme du fait qu'ils ne peuvent être encaissés avant leur échéance, c'est le statu quo qui a prévalu durant la semaine. La **Fiducie Prêt et Revenu, le Morguard** et le **Trust Général** se distinguent en payant un rendement de 11,75% pour l'échéance de 5 ans. Plusieurs fiducies et banques offrent un taux de 11,25% pour le terme de 4 ans. Le **Trust First City** paie un rendement de 11,5% pour l'échéance de 3 ans.

Sur les prêts hypothécaires du secteur résidentiel, seuls quelques changements mineurs de taux ont été enregistrés. Pour les hypothèques d'un an, le plus bas taux pouvant être obtenu est 10,75% auprès des institutions suivantes: la **Banque Toronto Dominion,** la **Banque de Montréal,** le **Montréal Trust,** le Trust Général et la **Société Nationale de Fiducie.** Un rendement de 13% est maintenant courant pour les hypothèques de 5 ans. Pour les hypothèques de 4 ans, **le Permanent** affiche un taux de 12,75%.

certificats de DÉPÔT GARANTI doublement avantageux

TRUST GÉNÉRAL

11¾% (5 ans)
Intérêt annuel
Dépôt minimum 1 000 $

9¾% (15 mois)
Intérêt à l'échéance
Dépôt minimum 1 000 $
• Taux sujets à confirmation

Communiquez avec l'un de nos conseillers financiers.

TRUST GÉNÉRAL

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Montréal/University:
1100, University, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie:
Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont:
1, Vincent d'Indy, 739-3265

LA BOURSE

VARIATIONS DES INDICES

	16 mai	9 mai	Var.	1983 Haut	1983 Bas
TSE-300	2409,89	2429,38	-19.49	2474,45	1926,44
Mtl.-Comp.	402,39	403,57	-1.18	407,50	317,45
Dow Jones	1202,98	1228,23	-25,25	1232,59	1114,45

DOLLAR ET MÉTAUX PRÉCIEUX

$US	16 mai	9 mai	Var.	1983 Haut	1983 Bas
Dollar can.	81,36¢	81,54¢	-0,18	83,37¢	80,83¢
Or (Londres)	436,25	434,00	+2,25	503,00	408.50
Argent (")	12,97	12,61	+0,36	13,82	10,23

OR & ARGENT
SANS COMMISSIONS
À L'ACHAT ET À LA VENTE
CHERING
club de métaux
Laliberté et Laberge
Frais virés Tél.: (514) 229-5572

LE MARCHÉ CANADIEN

Du vert au jaune

"Le temps est à la prudence". Sur les ondes de Cablevision nationale, dans le cadre de l'émission "La semaine à la bourse", M. **Charles Langford,** de l'**Institut Langford de techniques d'investissement,** incitait les téléspectateurs à la prudence face à un marché boursier extrêmement nerveux. Le lendemain, mardi matin, le TSE 300 de Toronto chutait de 34 points.

On peut en conclure qu'il s'agit d'un heureux hasard quant à la justesse de ses prévisions; mais le point véritablement important est que M. Langford ait changé d'opinion sur l'ensemble du marché. Depuis le mois d'août dernier, il s'était résolument rangé dans le camp des optimistes et, même si de jour en jour le TSE 300 affichait des hausses toujours de plus en plus surprenantes M. Langford prédisait constamment de nouveaux sommets, à l'inverse d'une foule d'analystes qui pressentaient une correction à la baisse.

"En fait, je continue de penser que l'indice Dow Jones atteindra les 2 000 points d'ici les prochaines années. Je suis donc très optimiste à long terme. La raison principale est que ces réserves vont se déplacer vers les actions au fur et à mesure

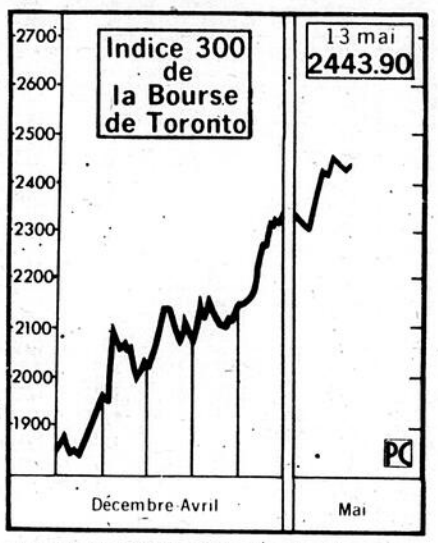

L'indice TSE 300 de la Bourse de Toronto a clôturé à 2 443,90 pour la semaine terminée le 13 mai, en hausse de 7,68 points.

que les taux d'intérêt vont baisser comme cela se produit depuis plusieurs mois. À court terme cependant, le marché montre des signes de faiblesse, d'essoufflement. C'est pour cette raison qu'il est plus prudent d'attendre une correction à la baisse avant de racheter de nouvelles actions", dit-il.

De son côté, l'analyste **Ian McAvity,** de Toronto, continue de parler d'un "massacre" imminent. Rappelons cependant que l'analyste torontois avait déjà parlé du "massacre de mars", massacre qui ne s'est pas produit ni en mars ni en avril. Au contraire, au cours de ces deux mois, les indices Dow Jones et TSE ont continué de grimper en flèche. Quant à M. **Picton Davies,** un autre analyste réputé de Toronto, il avait prévu une légère baisse en avril.

Au mois d'août 82, les trois analystes avaient prédit une hausse importante du marché. Tous trois étaient d'accord pour affirmer qu'une nouvelle phase boursière à la hausse était en train de prendre forme. Aujourd'hui, tous trois sont encore d'accord sur la tendance à long terme qui demeure positive.

Pour un investisseur à long terme, l'important est de connaitre la tendance fondamentale, quitte à délaisser temporairement le marché quant les feux de signalisation passent du vert au jaune comme c'est le cas présentement.

NORMAND LASSONDE

NOUVELLES ÉMISSIONS

Compagnies émettrices (souscripteurs)	Titres
Ivaco Inc. (Merrill Lynch, McLeod Young Weir)	**Actions privilégiées**
La Banque Royale du Canada (Wood Gundy, Nesbitt Thomson, Dom. Sec. Ames, Pitfied McKay Ross)	**Actions privilégiées et droits de souscription d'actions ordinaires**
Quebecor Inc. (Lévesque Beaubien, Richardson Greenshields, Geoffrion Leclerc)	**Actions ordinaires**
Trans Alta Utilities (Merrill Lynch)	**Actions privilégiées**
Canadian Dollar Investments (Bermuda Ltd) (Nesbitt Thomson, Pitfied McKay Ross, Richardson Greenshields)	**Actions classe A et classe B.**
Nova, an Alberta Corporation (Dom. Sec. Ames., Patfield McKay, Ross)	**Débentures**
Lac Minerai (McLeod Young Weir, Midland Doherty)	**Actions ordinaires**

COUP D'OEIL SUR WALL STREET

Une nouvelle marotte est née à New York

D'ici les premiers jours de juin, il se pourrait fort bien que le Dow Jones éclipse son sommet de 1 232,59 atteint le 6 mai dernier. Une des raisons pour expliquer ce retour rapide vers de nouveaux territoires pourrait venir du fait qu'un nouvelle marotte est née à Wall Street.

En effet, à chaque fois que le marché boursier a enregistré un nouveau faîte depuis janvier dernier, il y a toujours eu quelqu'un pour dire que l'avalanche était imminente. Quelques boursiers en mauvaise posture prenaient alors panique et les cours culbutaient d'une quarantaine de points en l'espace de quelques jours.

Le même phénomène s'est reproduit une fois de plus lundi dernier. Dès la première heure de transaction, le Dow fléchissait de 16 points et terminait la journée en baisse de 15,77 à 1 202,98. (Au moment d'écrire ces lignes mardi dernier, le Dow clôturait à 1205,79, une hausse de 2,18).

Trois facteurs ont contribué à cette dégringolade:

Primo, une hausse de 4,2 milliards $US à 499,5 milliards $US de la masse monétaire M-1 pour la semaine terminée le 4 mai;

Secundo, la déclaration de M. **Henry Kaufman** dimanche dernier, à l'effet que les taux d'intérêt avaient touché leur plancher;

Tertio, le pessimisme renouvelé de M. **John Mendelson,** l'analyste technique de la firme **Morgan Stanley,** qui croit que plusieur secteurs industriels crouleront de plus de 15% au cours des prochains six mois. Les secteurs de risque seraient selon lui l'automobile, les communications, les maisons de courtage et la haute technologie.

Malgré ces trois coups de hache, le volume des transactions est demeuré bien en-deça de la moyenne, à 76 millions d'actions, pendant que des "blue chips" comme **IBM** et **GM** ne perdaient que 1,50$US à 115$US et 0,25$US à 69,63$US.

Si cette marotte de vouloir assommer le marché se retournait une fois de plus contre ses instigateurs, le Dow devrait toucher les 1 240-1 250 au cours des prochains jours.

La stratégie à employer consiste à acheter des options d'achat "calls" dont le prix d'exercice n'est pas tellement éloigné de la valeur au marché de l'action et dont le mois d'exercice est rapproché.

Par exemple, si le titre XYZ se transige à 58$US, achetez l'option avec prix d'exercice à 60$US et dont l'expiration est en juin ou juillet.

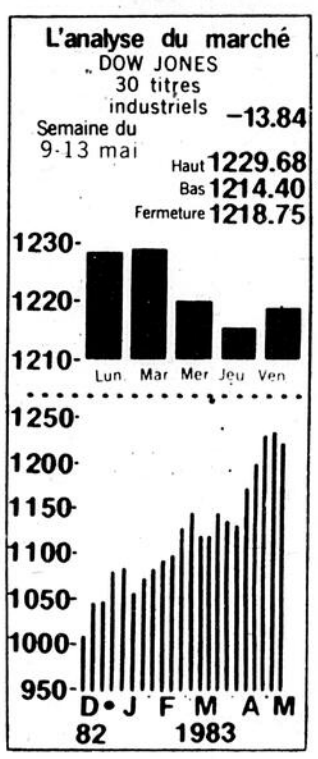

Bien que hautement spéculative, cette tactique vous assure que vos pertes seront limitées à l'argent investi et que vos profits demeurent illimités.

CH.-ÉDOUARD LEBEL

Cette annonce ne doit pas être perçue comme une offre de titres, ceux-ci ne pouvant s'offrir que par prospectus.

6,250,000$

Centre Commercial Deer Valley

Société en Commandite

10%

rendement net après impôts garanti pour les années 1983 à 1986

- Équivalent à un rendement avant impôts de 20% pour un investisseur imposable à 50%.
- Souscription minimum de 15,000$. Versement de 2,250$ lors de la souscription, le solde payable sur une période de 5 ans.
- Dégrèvement fiscal de 4,086$ par investissement de 15,000$ pour 1983.

LES PLACEMENTS QUALICO LTÉE

Veuillez me faire parvenir plus d'informations sur la Société en Commandite du Centre Commercial Deer Valley.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code Postal _____

Envoyez à: **LES PLACEMENTS QUALICO LTÉE**
2045, rue Stanley
Bureau 1400
Montréal, Québec
H3A 2V4
Téléphone: **(514) 849-6381**

MONTRÉAL

Revue de la semaine terminée le 13 mai 1983

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1982-83 Haut	Bas
Agnico E	4050	$20	19	19½	+ ½	$20¾	14½
Alta energ	5950	$17¾	17	17¾	+ ¾	$17¾	13⅞
Alcan Alu	125857	$41	38¾	39⅞	+ 1	$41	32¼
Alcan Wt	4445	$13	12¼	12⅞	+ ⅝	$13	8
Alum 2.312	7500	$26¾	26½	26⅝		$27	23⅛
AMCA int	7950	$27	26¼	26⅜	- ⅛	$27¼	18¾
Ang Ct315	100	$31½	31½	31½		$31½	28½
Asbestos	3000	$13	13	13	- ¾	$13⅞	9½
fAstral Bl	1600	$7½	7¼	7¼	- ⅝	$8	430
B C Forst	25475	$12¼	11⅞	12¼	+ ¼	$12¼	8½
BC Phone	16014	$21¼	20⅝	20⅞		$21¼	17¼
BC Ph 6	100	$60⅛	60⅛	60⅛		$60⅛	60⅛
BC Ph7.04	550	$19	19	19	+ ½	$19	15¾
BC Ph 11	280	$29⅝	29⅝	29⅝		$29⅝	28½
BPres Can	702	$23¾	23½	23¾		$24	19¾
Bank NS	66229	$45¼	43⅜	43⅜	- 1⅞	$45¼	31⅞
Bque Cont	42050	$13⅜	12¾	13⅜		$13⅜	9¾
Bq Mercn	9409	$19½	18¾	19⅛	- ⅜	$20⅛	15
Bque Mtl	70533	$32½	31⅜	31½	- 1⅛	$33⅜	24¾
BMO 2.85	3965	$36⅞	35½	35¾	- 1¼	$37⅜	30⅝
BMO $2.50	4050	$33⅜	33	33	- ¾	$34¾	25⅜
BMO Wts	7300	$11¼	10½	10⅝	- ⅜	$11⅞	5½
Bq Eparg	14246	$31½	30⅛	31¼	+ ⅜	$31½	16¾
BqEp 2.62	14860	$27½	26⅞	27½	+ ½	$27½	26⅜
Bque Nat	140349	$13⅛	12⅞	13⅛	+ ⅛	$13⅛	8½
BqNat 2.94	12650	$36¼	35	35½	- ¾	$36½	28⅛
Bq Nat B	8000	$31⅜	31	31⅜	+ ¼	$31¾	29
Bq Royale	65548	$35¾	34⅜	34½	- 1½	$36	25½
BqRy 1.88	4550	$22⅛	21¾	21¾	- ½	$22¼	18¼
BqRy 2.75	10360	$34⅞	34¼	34¼	- ⅜	$35⅛	29¼
Baton B	45000	$15	15	15		$15	12½
Baxter Tc	5000	110	105	110	+ 20	170	85
Ent Bell	212479	$28⅛	27	28		$28⅛	22⅛
EnBell1.80	4950	$21¼	21	21		$21¼	18¼
EnBell2.05	3900	$28	27⅞	27⅞	+ ⅛	$28	22½
EnBell2.70	24236	$32	31¾	31⅞		$32⅜	26⅛
Bluewater	100	$7	7	7	+ 1	$7	400
Bomb A	5199	$15¼	14½	14½	- ½	$15¼	12⅝
fBomb B	10978	$15⅛	14¼	14⅜	- ⅞	$15¼	10½
Bow Val	11215	$23¼	21½	23	+ ⅞	$23¼	15½
BowVl2.05	100	$31⅛	31⅛	31⅛	+ ½	$31⅛	25⅛
Brascade	31373	$39⅛	38⅞	39⅛	+ ¼	$39⅜	32
Brascan A	10483	$32⅛	31⅜	31⅜	- ⅞	$32⅜	19⅝
Brican prF	1500	$27¾	27¾	27¾	+ ¾	$27¾	25
Brinco 7p	475	485	485	485	+ 5	485	445
BrCon Oil	1500	17	17	17		25	15
CAE Ind	22425	$12	11	11⅞	+ ¾	$12⅛	9
Cad Frvw	20520	$9¾	9⅜	9⅝	- ⅛	$10⅛	7½
Cad.Fw.wt	1200	470	470	470		470	470
fCampeau	46050	$16¼	16	16	- ⅛	$16¼	8⅜
fCan Dvlp	10757	$9¾	9	9⅜	+ ¼	$9¾	5⅞
C Devlp b	925	$106½	104	104	- ¼	$106½	97½
CDC 7.6 p	6400	$17⅜	16¼	16⅝	- ¾	$17⅜	13½
C South R	220	$160	155	155	- 5	$160	95
C Trst 11	3600	$23⅜	23½	23½		$23⅜	22¾
C Trst Wt	1000	$20⅛	20⅛	20⅛		$20⅛	10½
CFound 6p	525	$10⅝	10⅝	10⅝		$10⅝	10⅝
CHyd 512	100	$11⅜	11⅜	11⅜		$11⅜	11⅜
C Imp Bk	6355	$39	37¾	38	- ⅞	$39½	29⅝
CIBe 2.50	450	$27⅜	27½	27½	+ ⅛	$27¾	25¼
CIBq 2.05	1700	$29¾	29¼	29⅜	- ¼	$30½	23½
CIBQ 3.562	1020	$32¾	32¼	32⅜	+ ⅛	$32¾	28⅞
CP Ltee	43671	$48⅛	46⅜	46⅝	- 1⅜	$48⅛	35¼
fC Utilit A	216	$15½	15½	15½	- ½	$16¼	13½
C Util pM	1000	$23½	23½	23½	+ ⅛	$23½	21½
Canron A	6906	$15½	14⅞	15		$15½	10⅝
Cantol	100	350	350	350	- 25	405	200
Carl Ok	16775	$17¾	16⅜	16⅜	- 1⅛	$17¾	11⅜
Cascades	5570	$5½	5	5⅛	- ⅜	$6¼	465
Cassidys	1000	325	325	325	+ 10	360	290
Celanese	37771	$10	9⅝	9⅞	- ⅛	$10	6⅛
Celan 1.00	200	$9¾	9¾	9¾		$9¾	9¾
Cent Dyn	4800	75	70	75	+ 5	80	55
Chrysler	2850	$35	31⅜	31⅜	- 3⅜	$35	17¾
CimL PrE	210	$16⅜	16⅜	16⅜		$16⅜	16⅜
Cominco	4052	$56¾	55½	56¾		$56¾	45½
Comin3.25	1700	$29¾	29¾	29¾		$29¾	27⅜
Comterm	21937	$11½	11⅛	11⅜	+ ⅜	$12¼	8⅞
C Bath A	32423	$23⅜	21¾	23⅜	+ 1⅜	$23⅜	16⅜
C Bath B	375	$23	23	23		$23	16⅞
CBath 5.75	200	$56	56	56		$56	50¾
C Gas Wt	300	430	430	430		430	345
CIDesi pr	2470	$11½	11¼	11⅜	- ⅛	$12	10⅝
Daon Dvlp	113422	295	237	270	+ 38	295	160
Daon 858	300	280	280	280		280	275
Davis Dist	200	225	225	225		225	180
Denison	180	$40⅜	40⅜	40⅜	+ 2⅜	$40⅜	28¾
Dofasco A	2650	$48	47¾	47¾	+ 1	$48	34¾
Domco Lte	630	400	325	400		425	320
Dome Cda	32113	$57⅛	490	57⅛	+ ¾	$57⅛	410
DomeC wt	28216	15	12	15	+ 4	40	10
Dome Mns	29270	$27	24¾	25¾	+ ¾	$27	17¾
Dome Pet	376478	$6½	5⅜	6	+ ⅜	$37⅜	310
DomP Wt	22000	13½	13	13		19	9
Dom Store	290	$18¾	18¾	18¾	- ¼	$19	16
Domtex	7116	$18¾	17	17¼	- 1¼	$19⅛	13¼
Domtar	18068	$27	24¾	27	+ 2	$27	19⅝
Donohue	1850	$23½	23	23		$25	19
Donohue a	550	$14½	14½	14½		$14½	13¼
DuPont A	333	$24½	24½	24½		$24½	18¾
East Bak	500	$14	14	14	+ ½	$14	10¼
Echo Bay	7300	$12¼	11	12¼	+ 2	$12¼	9
fEnPr A	2310	90	90	90		145	90
Entrep CP	80033	$24⅞	24	24⅞	+ ⅜	$24⅞	17½
Epitek Int	32350	190	170	182	+ 12	235	164
FCA Inter	2430	$17½	17¼	17½	- 1	$18¾	12⅞
FallLtee	261	$70½	70½	70½		$70½	48
Fraser Inc	3200	$17¼	17⅛	17⅛	- ⅛	$17¼	13½
Fulcrum	100	$13	13	13	+ 1½	$13	7
GBC 2.625	110	$23	23	23	- ¼	$23½	20⅛
Gaz Metr	60846	$7⅜	7⅛	7¼	- ⅛	$7⅜	6
Gaz 15	8150	$31¾	31¼	31¾	+ ½	$32	29¼
Genstar	2256	$30½	29⅝	29½	- ½	$30½	20½
Guard. T.	7400	$8½	8⅛	8⅛	- ⅜	$8½	8
Guard prA	1800	$6¾	6½	6½	- ⅜	$6⅞	6½
Gulf Can	120406	$17	16¾	16¾	- ¼	$17⅜	12¾
Hawker	125	$19⅛	19⅛	19⅛		$19⅛	15½
Hir Walkr	217099	$26¾	25⅜	26¼	+ ½	$26¾	19⅝
H Wlkr D	6190	$27	25¾	26⅞	+ 1	$27	21½
H Wlkr E	2220	$29½	29½	29⅜	- ⅛	$29½	24⅛
Wlkr Wts	1050	$5⅞	5½	5⅞	+ ⅜	$5⅞	380
H Bay pA	223	$18½	18½	18½	+ ¼	$18½	15
H Bay2.25	300	$35	34⅞	35	+ ¼	$35½	29
Husky Oil	44579	$12¼	11⅜	12¼	+ ½	$12¼	8
Husky 13	880	$50	49¼	50		$50	37¼
Imasco ltd	103548	$36¾	34⅜	34⅞	- 1⅛	$38¼	28½
Imasco pB	541	$72½	69	69	- 2½	$75¼	60½
Imp Oil A	52040	$36⅞	35⅜	36⅝	+ ⅛	$36⅞	26½
Inco Ltd	88584	$19⅞	18¾	19⅜	+ ⅜	$19⅞	13½
IBM	201	$143¼	140¾	142⅞	+ 1⅛	$143¼	113½
Inter Pipe	15164	$28⅛	27⅜	27⅜	- ⅜	$29¼	21½
Ivaco A	18060	$16¾	16	16¼	- ½	$16¾	8⅞
Ivaco B	900	$16½	16	16	- ½	$16⅜	10¼
Janock	1300	$12⅜	11¼	11⅜	- 1⅛	$12⅞	7¾
Kiena	5935	$27½	25½	26½	+ ½	$29	21
Labatt A	4454	$43¼	42⅜	43¼	- ½	$44¼	36
Lanpar T.	3500	$6⅛	5⅜	6⅜		$6¾	5⅜
fLaVrdy a	1550	485	425	485	+ 35	6½	425
Loblaw	6591	$12⅜	11⅜	12⅜	+ 1⅛	$12⅝	9¼
Logistec	800	$5¼	5¼	5¼	- ¼	$5½	450
MRRM	400	$34¾	33	34¾	+ 1⅜	$35	30½
McM Bldl	4239	$31	31	31		$31	24½
Maislin	1000	160	160	160		235	140
C Marconi	1800	$71½	67¾	70½	+ 4¾	$71½	50¼
fMarit Tel	2140	$35½	34½	34½	+ ¾	$35½	27½
Mass Fer	156575	$8¼	6½	6¾	+ ¼	$8¼	370
Merland	2280	$6	5½	5½	- ¼	$6	440
Merland a	1677	$18½	18¼	18½	+ ¼	$18½	15⅛
Min Lac	20963	$28¾	26	28	+ 1	$31	20
Mitel Corp	19820	$23⅞	21⅜	21⅜	- 2⅜	$37	19¼
fMolson A	33288	$46½	44¾	44¾	- ¼	$46½	36⅜
Molson B	650	$43¼	43¼	43¼	+ ¼	$43¼	35½
fMonénc a	7750	$13¾	13¾	13¾	+ ⅜	$13⅞	11½
MTrustc A	24070	$13¾	12	12½	- 1¼	$14⅜	8⅛
Moore	43823	$63	61¼	62⅞	+ ⅞	$63	5½
Nabu	300	$7	6⅞	7	- ¼	$9⅜	6
Nat Cbl a	500	$6½	6¼	6¼		$7	5
NfldLiht A	1738	$28½	28¼	28¼	+ ¼	$28½	25⅛
NfldL 512	100	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛	$5¼	440
NfldL 514	775	480	480	480		5½	440
NfldL 714	100	$7¼	7¼	7¼		$8	5¾
NfldL 9p	600	$9½	9¼	9¼	+ ¼	$9½	7¼
NfldL 9.84	150	$9½	9½	9½	+ ¼	$10⅛	8¾
Nfld 1414	5480	$13	12½	12½	- ¼	$13	11½
Nfld Tel	10940	$13⅜	13	13¼		$13⅜	11
Noranda	163989	$28¾	27	27¾	+ ⅞	$28¾	18⅞
Norcen En	11397	$33⅜	33	33¼	- ¼	$33⅜	28¼
Norc 2.88	500	$59½	59	59	+ 2	$59½	52
Normick	25589	$11½	10¼	11¼	+ ⅞	$11½	7
Nor Tel	33775	$41¼	39¼	40	- 1	$41¼	27¼
fNova Alt	242450	$9⅛	8¾	9⅛	- ⅛	$9⅜	7⅞
Nova 7.6	500	$21	21	21	+ ¼	$21	17
Nova 638	3800	$37½	37	37¼	- 1½	$39	33
Nova 612	200	$25	25	25		$25½	21⅞
Nova 15	400	$31¾	31¾	31¾	+ ⅛	$32¼	31⅜
Nova 12	1050	$37¼	36¾	37¼	+ ⅜	$37¼	31½
NuWest A	17321	248	196	215	+ 17	310	175
Pancdn Pt	4570	$30	29	29		$30	21⅛
Placer Dv	48470	$25	24¼	24⅞	+ ⅝	$25½	20½
Popular	100	240	240	240		275	235
fPowr Cr	12166	$17⅞	17⅞	17¾	- ¼	$17⅞	12¼
Prefac A	1300	115	110	115	+ 15	115	55
Prnor Gr	20725	$6¼	5½	6¼	+ ¾	$6¼	375
Provigo	19760	$15⅛	14¼	14½	- ¾	$15¼	11½
Pub Strge	1100	$13½	13½	13½	+ ½	$13½	12
Pub St II	400	$9¼	9¼	9¼	- ¼	$9½	8½
Que Tel	8426	$28	24¼	26½	+ 2¼	$28	19¾
QueTel 434	350	$9⅝	9⅝	9⅝		$9⅝	8¼
QueTel 734	200	$15½	15	15½		$15½	12½
Quebecor	7050	$26	23¾	26	+ 2½	$26	19
Redpath	1800	$16½	16¼	16¼	+ 2	$16½	9⅝
fReitmn A	300	$38⅜	36	36		$38⅜	27
fRogerC B	13100	$14⅛	13⅜	13⅜	- ¾	$14¾	9
fRolind A	9260	$9	8⅝	9	+ ⅛	$9	5
Rolland B	100	$7¾	7¾	7¾	+ ¼	$7¾	495
Rothman	30000	$43½	43½	43½		$45	39
Ry Trco A	3122	$27⅝	26⅛	27⅜	+ 2⅜	$27⅝	19¼
Sceptre	2100	$6	5¾	5⅞	- ⅛	$7⅜	490
Seagram	22678	$39¼	38½	39¼	+ ¼	$39⅝	11¾
Sensormat	18540	$15	13	15	+ 2	$15	6¾
Shell Can	177468	$24⅜	24	24	- ⅜	$26¼	19½
fSSears A	10800	$11⅞	11¼	11⅞	+ ½	$11⅞	7¼
S Sears B	892	$11½	11⅛	11¼	+ ¼	$11½	7
Southam	600	$44¼	43	44¼		$44¼	30½
fSparCap	324600	25½	17	25½	+ 9½	25½	8½
fSteinb A	28150	$30	30	30	- ¼	$33¼	26½
Stbg Pr D	30000	$29	29	29		$29	26⅞
uStbgPrU	1000	$27⅜	27⅜	27⅜		$27⅜	27
Stelco A	19835	$27¾	26⅛	27½	+ ¾	$28¼	21
Stel 1.94	3700	$27¼	26½	27¼	+ ¾	$27¼	20¾
Systemhse	46044	320	280	285	+ 16	385	195
TIW Ind	3000	26	26	26		57	26
TIW Ind A	560	350	350	350		350	150
fTeck B	5100	$12⅜	12	12	- ⅛	$12⅜	9¾
fTel Mt B	4850	$21	20½	21	+ ½	$21	17¾
Texaco	3834	$37¾	36	37¼	+ ⅞	$37¾	26¼
Thomsn A	32411	$37¾	36¼	36½	- ¾	$37¾	27
Tor Dm Bk	34411	$51⅞	50	50⅜	- 1⅛	$51⅞	39½
TDm 1.83	1200	$21¾	21⅜	21⅜	- ⅛	$21¾	18
TrDm pc	200	$26¼	26	26	- ¾	$26¾	23½
Total Pete	21600	$17⅜	15	17	+ 1¾	$17⅜	10½
Tot Pet pr	1504	$36	34¼	36	+ 1¾	$36	26⅜
TrAlta A	39691	$23⅜	23	23¼	+ ¼	$24	20½
TrAlta pO	25266	$23½	23	23½		$23½	22
TrCan Pl	285329	$30¼	28⅜	29¼	+ ⅜	$30¼	24¼
TrCan 4.5	190	$51½	51½	51½		$51½	50
TrCan pg	210	$61½	61½	61½		$61½	57⅜
Trimac	120320	$7⅜	6¾	6¾		$9	6¼
Trust Gen	2329	$16⅛	15⅜	15⅜	+ 1⅛	$16⅛	12
fTurbo Rs	114200	82	72	80		128	58
Turb 1012	1000	395	395	395		395	395
fUAP InA	865	$21¼	20½	20½	+ ½	$21½	17¾
fUnigs B	5000	135	125	135	+ 10	140	100
Union Gas	29325	$9⅞	9⅝	9¾	- ¼	$10⅜	9¼
Untd Asbes	8575	$8	7¾	7¾	+ ⅜	$8	5¼
Velcro Ind	525	$33¼	32¼	33¼	+ ½	$33¼	20
Walwyn	22550	$7½	6⅞	7½		$7½	6⅜
WalwynWt	300	$5¼	475	475		$5¼	475
Wargton	16400	70	62	70	+ 5	90	62
Webb Knp	15200	210	200	210	- 20	260	150
Westburne	31520	$16½	16¼	16⅜		$16¾	13
Wcst Trn	37181	$14⅜	14⅛	14⅜		$15¼	13½
WcstT 8.5	100	$50⅞	50⅞	50⅞		$50⅞	49⅝
Grdn slvr	7090	$13⅜	12⅞	13	+ ⅜	$13⅜	11¾
Grdn gld	28	$441	441	441	+ 8¾	$441	430

Ventes totales 5,475,504

Mines et pétroles juniors

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1982-83 Haut	Bas
Abcourt	6610	294	225	285	+ 35	315	160
Aiguebelle	68280	$12½	11	12⅜	+ 1¼	$14¼	8
Aigue Wts	162362	370	300	360	+ 60	470	158
Americ M	22500	46	43	43	- 2	80	35
Bachelor	200	$7¾	7¾	7¾	+ ½	$9⅝	6¾
Bakertalc	500	58	58	58	+ 6	70	50
Barrick R.	550	185	185	185		205	35
Bateman	38000	13½	13	13		22	9
Beaucp Rs	11000	160	155	155	+ 7	160	140
Belchasse	1000	36	36	36	- 4	67	33
Borelis Ex	1539	$21	19	21	+ ¼	$27	17
Brosnan	42933	60	54	56	+ 1	68	40
Bruneau	27600	40	36½	38	- 1	140	26
Camc Res	625	$7¾	7¾	7¾	+ ¼	$7¾	6¼
Capitl Dyn	500	325	310	325		325	275
Cartier Re	22900	52	51	52	- 6	6	45
Cons I Rs	10767	310	250	290	- 55	5⅜	250
C Imp.wt	4000	50	50	50		50	50
Dumagmi	6850	$9¼	8½	8½	- ⅜	$9⅜	6⅜
Dumont	52600	34½	32	32	- 1	45	22
Dyna Mn	13500	38½	35½	38½	+ 2½	46	26
E Sul M	31010	$6	490	6	+ 115	$6¾	325
Explo Que	76400	55	50	52	- 3	95	45
Goldex ltd	8000	170	155	160		170	85
Gr Coast	6500	20	18	20		41	18
Humboldt	14405	23	20	20		29	20
Kew Gold	1560	160	130	130	- 20	245	121
Ladubpro	49300	43	34	34	- 2	51	30
Lynx Exp	54300	119	105	108	- 9	194	81
Massval	1500	18	18	18	- 1	39	15
Mnrah Mn	12000	50	40½	50	+ 9	50	16
Mscoch	268110	219	175	215	+ 40	19	140
NA RareM	7000	17½	17½	17½		25	12
Pet Sun	250	130	130	130		130	130
Prov Exp	28000	58	53	55	+ 2	99	46
Que Cobit	800	35	35	35	- 4	43	35
Queenstn	21932	294	265	285	+ 9	425	195
Sullvn Min	78938	$57⅛	470	57⅛	+ ⅞	$73⅛	340
Talisman	34500	56	51	55	+ 2	74	40
Unergie	11000	30	26	26	- 4	40½	20
Viking Rs	6000	25	23	23	- 2	29	13
W Q Mnes	19700	110	92	92	- 9	13½	90
Wrightbr	4900	148	135	145	- 5	175	90

Ventes totales 1,230,921
Total Montréal. 6,706,425

TORONTO

A-B

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1982-83 Haut	Bas
A.G.F.M	78857	$11	9½	11	+ 1¾	11	6⅝
AMCA Int	201922	$27⅛	26⅜	26½	- ¼	27¼	18¾
Abti Prce	9360	$23⅛	22	23⅛	+ ⅜	23⅛	18
Abitbi 7½p	250	$37¾	37¾	37¾		37	33
Abitbi 10	1312	$50½	50	50⅛	- ¼	50½	44
Acklands	30448	$17⅜	16¼	16¼	+ 1¼	17⅜	10⅞
Acklnd 2p	377	$15¼	15	15¼	+ ¾	15¼	10¼
Adanac M o	4900	65	60	65	+ 1	90	53
Aero E o	78086	66	44	44	- 6	125	38
Agassiz o	37266	215	180	209	+ 29	225	155
Agassiz w	4933	85	77	77	+ 2	125	70
Agnico E	141565	$20⅛	18⅝	19¼	+ ⅛	20½	14⅛
Agra Ind A	23465	$13¼	12¾	13	- ¼	13¾	9¾
Aiguebel o	2370	$12½	11	12½	+ 1⅞	14¼	8
Akaitco o	2300	115	110	115	- 5	149	89
Albany o	56480	126	116	125	+ 15	140	101
Alt Energy	436108	$17⅞	16⅞	17¾	+ ½	17⅞	13⅜
Alt Enr A	14000	$32¾	32	32¼	- ¼	33½	29½
Al Enr 1125	1834	$39½	36	38¾	+ 3	39½	31⅛
Alta Nat	1675	$27¾	27	27¾	+ ¼	29	22½
Alcan	367624	$41¼	38⅞	39⅞	+ ⅞	41¼	32⅛
Alcan w	156354	$13¼	12⅛	12⅞	+ ⅛	13¼	7⅜
Algo Cent	900	$19	18¼	18¼	+ ⅜	20⅛	14½
Algoma St	29719	$30⅝	28⅞	30¼	+ 1½	33½	24¾
Algoma St p	6840	$24½	23¼	23½	+ ¼	24½	19½
Algon pr	120	$18	18	18	+ 3	18.	14
Altex o	59300	65	60	62	+ 12	105	50
Alum A	117125	$27	26⅛	26¾	+ ⅛	27	22¾
Alum 1st p	810	$26	25¼	25¼	- ¾	26	22
Alum B	see	below					
Am Eagle o	36862	179	156	170	- 10	220	140
Am Leduc	61987	40	36½	37½	+ 1½	53	26
Andrs WA f	10830	$27¾	26½	27¼	+ 1	27¾	21
Andres W B	1500	$27¼	26½	27¼	+ 1	27¼	21
Ang CT 265	462	$27	26¼	26½	- ½	27	23
Ang CT 290	320	$31	31	31	- 1	32	24
Ang CT 315	350	$31¾	31½	31½	- ¼	32¼	27
Ang dGld o	5100	125	120	125	+ 30	180	95
Ang UDev o	13850	135	125	130	- 5	185	105
Anthes	60750	45	39	42	+ 6	65	35
Arbor A	41900	$11	9½	11	+ 1	11	7
Arbor B f	42450	$10½	10	10½	- ½	10½	7½
Argosy o	10533	45	43	43	-	54	25
Argus	616	$10	9½	10	+ ¾	10	6
Args 250 p	334	$25	25	25	+ 1	25	21½
Args 260 p	150	$25¼	25¼	25¼	+ ¼	25¼	22¼
Argus B pr	1125	$28	26¾	28	+ 1	28	21¼
Argus C pr	3673	$5⅞	5½	5⅝	- ⅛	6⅞	475
Argyll o	54600	350	315	350	+ 25	365	195
Asamera	313833	$33¾	30¼	33¾	+ 2⅞	33¾	16¼
Asbestos	1452	$13	11¾	12¼	- 1¼	14	9½
Asoc Porc o	8322	$5⅜	455	460	+ 10	8⅛	425
Astral f	6860	$7¾	7¼	7¼	- ⅛	8⅛	430
Atco I f	10550	$9⅜	8⅜	9¼	+ ½	11½	8½
Atco II	6450	$9	8½	9	+ ⅜	11¼	8⅜
Atco 11½	18995	$33¼	32¼	32¼	- ⅞	35	30
Atl C Cop	12200	140	135	140	+ 5	150	115
Atlantis o	263331	85	65	77	+ 4	94	61
Atlas Yk o	64016	38	33	35	+ 1	53	33
Atlas w	5798	9	9	9		15	1
Augmitto o	43900	190	170	175	+ 5	315	140
Ato Hard A	1250	$10	9	10	+ ⅜	11	7½
BC Sugar A	16600	$18¼	18	18¼	+ ¼	18¼	15¾
BC Sugar P	315	$11	11	11	+ ½	11	10
BP Ref B	62551	$13⅜	13

TORONTO

		Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1982-83 Haut	Bas
Granduc		5250	172	160	170		225	143
GL Nickl	o	11500	52	50	52	-3	64	45
GL Forest		8160	$80	78	79	+1	80	58½
GN Fin		z25	490	490	490		614	450
Gt Pacific		2430	$25	24½	24½	- ½	25	20
Gt W Life		130	$198	198	198		200	185
GW Steel	A	1200	200	190	190	- 10	265	171
Grenwich	o	23900	225	210	210	- 15	270	210
G Goose		200	$12¾	12¾	12¾	+ ⅜	14½	9½
G Goose	9¾	800	$9½	9⅝	9⅝	- ⅜	10¼	8¾
Greyhnd	C	5965	275	255	270	+5	275	200
Greyhnd		6197	$24	23⅛	23¼	- ¾	24½	21¼
Guar Tr	p	700	$16⅝	16⅝	16⅝	- ⅜	17	12⅞
Guard Cap		500	$12½	12	12½	- ⅛	12⅝	10
Gulf Can		531052	$17	16⅜	16¾	- ¼	17⅜	12¾
Gulfstrm	o	69290	164	155	156	-1	195	126

H-L

HCI	A f	106214	98	90	90		139	75
HCI	Hldg B	41165	95	88	88	-2	140	83
HCI	Hld w	660	5	5	5	-20	55	5
HCI	w B	5300	25	20	25	+3	66	16
Hale	Res o	13900	80	73	75	+5	120	60
Haley		12725	$7	6⅜	6⅜	- ⅜	7⅜	460
Halifax	D	100	450	450	450	+ 50	450	310
H Group	A	3815	350	310	350	+ 50	350	225
Hardee		10487	110	100	100	-9	125	85
Hrding	A f	38870	225	185	225	+ 45	225	95
Hard Crp	C	11018	170	125	167	+ 42	170	80
Hard Crp	D	650	150	150	150		150	150
Harris	A f	21946	$8	7¼	7⅜		8	430
Harris	B	2650	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅜	7⅜	480
Hfleigh	A o	27268	108	98	105	+5	145	70
Hawker		42037	$19⅜	18⅞	19	- ⅛	19⅜	14⅛
Hawker	pr	2765	$57½	55	57½	+ 2½	57½	47
Hayes	D	9771	$14⅛	13⅜	14	+ ⅛	14¼	10¾
Heritage		7500					18	12½
Heritag	A f	10625	$17⅜	16¾	17⅜	+ 1⅛	17⅜	11¼
Highfield	A	7600	220	200	215	+ 15	225	190
Highwod	o	27765	255	240	240	- 10	310	210
Hollinger		1314	$31½	29½	30⅜	+ ⅞	31½	26½
Howdn	DH	1000	$11½	10	10	-1	11½	7⅜
H Bay	Mng	134266	$22¼	20¾	21¾	+ ¾	23¼	16¼
H Bay	Co	46394	$24½	23¾	24¼	- ½	25⅜	18⅜
HBC	A p	21279	$19	18¼	18¾	+ ¼	19	14
HBC	B p	47795	$35⅜	34¾	35	+ ¼	35¾	28⅜
Husky	Oil	626757	$12⅜	11¼	12⅜	+ ⅜	12⅜	8
Husky	13 p	105290	$52½	48½	52½	+ 2½	52½	37
Hydra	Ex o	10185	85	75	80	+5	110	63
ICG	Util p	400	$13⅜	13⅜	13⅜	- ¼	14	12
ITL	Ind	z20	67	67	67		110	38
ITL	Ind pr	200	$6	6	6		7	6
IU	Intl	10957	$27⅜	26⅝	27	- ⅝	28	20¼
Imasco		235999	$36⅛	34⅝	34¾	- 1¼	38¼	28½
Imasco	A p	1550	335	300	300	- 35	350	280
Imasco	B p	14130	$73	69	69	- 3⅝	76	59¾
Imp	Life p	3850	$30¼	29½	29½	- ⅛	30¼	27
Imp	Oil A	198585	$36⅝	35½	36½	+ ⅛	36¾	26½
Imp	Oil B	z131	$36¼	35⅝	35⅝		34⅜	26⅝
Inca	o	190407	$8¼	7¾	8		8¼	395
Inca	w	78100	335	305	310	- 10	335	150
Inco		396897	$20	133	19⅜	+ ⅜	20	133
Inco	7.85	57212	$20	19½	19¾	+ ¼	20	15
Inco	wt	154706	$9⅛	8¼	8¾	+ ⅜	9⅛	405
Indal		25520	$21¼	20⅝	21		21¾	15½
Indusmin		2158	$13½	12½	13½	+ 1¼	13½	10
Inland	Gas	13814	$15⅛	14½	15⅛	+ ⅜	15⅛	12½
Inland	G p	300	$10	10	10		10	8¾
Inter-City		110225	$13	12¼	12½	- ½	14⅛	10¼
Inter	C A p	120	$13½	13½	13½		14	11
Inter	C B p	400	$17¼	17	17	+1	17¼	13
Intrmetco		270950	$10⅜	9	10⅜	+ 1⅜	10⅜	5⅛
IBM		9128	$145⅛	141½	142¾	-2	145⅛	114
Intl	Thom	74375	$11⅞	10½	11½	+ ⅝	11⅞	7⅝
Intpr	Pipe	62377	$28¼	27½	27½	- ½	29⅜	21¼
Ipsco		9817	$24	22¾	23⅝	+ ⅜	24½	17
Inverness		8710	$5⅛	490	5	- ⅛	5¼	375
Inv	GrA f	z73	$26⅞	26⅞	26⅞		27½	24⅛
Inv	Grp S p	z100	$16⅜	16⅜	16⅜		16⅜	16⅜
Iron	Bay T	4600	$5¾	5⅜	5½		5⅞	430
Irwin	Toy	27723	$11	10½	10⅝	- ⅛	12⅜	9⅝
Irwin	Toy f	1210	$10	9½	9½		11	7¾
Island	Tel	1236	$20½	20¼	20¼	- ¼	21	16⅜
Ivaco	A f	3940	$16¾	16	16	- ½	17	8⅞
Ivaco	B	1500	$16¼	16	16¼	- ¼	16½	9⅞
Ivaco	C p	750	$42½	41	42½	+ 2½	42½	34
Ivaco	D p	5850	$25⅝	25	25⅜	+ ⅜	25⅝	21½
JQ	Res o	4208	60	56	56	-4	112	42
Jannock		116760	$12½	11¼	12½		13	7½
Jannock	8	5051	$12½	12	12¼	+ ¼	12½	8¾
Janock	wt 2	19956	$6½	5¾	6⅜	- ⅛	6⅞	350
Jofre	o f	27954	55	50	50	-3	80	44
Johnson	M	200	$6⅜	6⅜	6⅜		6⅜	5⅞
Jonpol		30300	153	133	133	- 12	153	110
Jorex	Ltd	35850	39	36	36	-1	48	26
Joufel	o	112800	102	91	92		159	85
K-Tel	Intl	444	$12½	11	12½	+ 2½	12½	7¼
Kam	Kotia	26875	265	238	255	+ 17	310	215
Km	Kotia r	361569	8	3½	6	+1	60	3
Keg	Rest	5600	$5½	5	5½	- ⅛	5⅜	275
Keg	A f	82841	490	420	470	+ 25	490	275
Keg	w	17600	160	140	155	-5	195	65
Kelly	DA f	1040	$18	17⅜	18		18½	14
Kelsey	H	2645	$24	23	23¼	- 1¼	25½	15
Kerr	Add	14458	$19⅞	19	19	- ¼	19⅞	15⅛
K	Anacon o	5000	97	93	95	-2	120	82
LVrndr	A f	z25	415	415	415		5	410
Labatt	A	163053	$43⅜	42¼	43	- ¼	44½	36
Lab	Min	525	$44¾	44	44¾		51¼	44
Lac	Mnrls	216244	$28¾	25⅞	27⅞	+ ⅞	31⅛	19
Lacana		68005	$10⅛	9½	9¾	+ ⅛	10½	7¼
Laidlaw	A	8966	$20½	19¼	20½	+ ¾	20½	13½
Laidlw	B f	82050	$21	19⅜	20½	+ ⅜	21	13¼
Laidlaw	9¾	1350	$9¾	9⅝	9¾	+ ⅛	9¾	8½
Laidlaw	8	410	$8¼	8¼	8¼	+ ¼	8¼	6¾
LOnt	Cem	800	$8½	8¼	8½	+ ¼	8⅝	6¼
L	Shore	10295	$49¼	46	48	+2	58¾	33¼
Lambda	o	500	145	145	145	+5	145	51
Lanpar		49746	$6⅜	5½	6½	+ ⅜	7	5½
Larder	o	82834	79	64	72	-7	85	38
Laurasia	o	53600	60	51	54		69	32
Lava	Cap o	50475	210	176	207	+ 27	235	150
LJ	A f	z30	$10¼	10¼	10¼		10½	10½
Leigh	Inst	53285	$5⅜	5⅛	5¼	- ⅛	6⅜	430
Leons	Frn	1775	$22½	22	22	+2	22½	17
Levy	A pr	135	$7½	7½	7½	+ ¼	8	7⅛
Liberian		1100	125	125	125	+5	140	75
Linear	T	9475	$9⅛	8⅝	8⅞	+ ⅜	11⅞	7⅛
LL	Lac	7602	$35	34	34½	- ¾	41¼	25¾
Loblaw	Co	149562	$12⅞	11¼	12⅞	+ 1½	12⅞	9¼
Lob	Co pr	2577	$26¾	26	26	- 1⅛	27⅛	21⅛
Lob	Ltd Ap	970	$17¼	16⅛	16⅛	- 1⅛	17½	13½
Lob	Ltd Bp	400	$17	17	17	- ½	17½	14
Lochel	A i f	21520	149	140	142	-8	177	92
Lochiel	B	25660	145	135	135	-1	175	90
Lochiel	9 p	1310	$10	9	10	+ ½	10	7½
Logistec		400	$5½	5¼	5¼	+ 30	5½	470
Lumonics		26743	$28¼	26⅜	27	+ ½	29¼	20
Lynx	Can o	80650	119	105	108	-9	194	81
Lynx	u	412500	120	120	120		120	120
Lytton	M o	5000	55	53	53	-2	65	33

M-O

		Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1982-83 Haut	Bas
MDS	H A	11700	$25⅞	23	25⅜	+ 2⅜	25⅜	14½
MDS	B f	3000	$24¾	22½	24¾	+ 2	24¾	14¼
MICC		12225	$8	7⅝	8	- ¼	9¼	7¼
MICC	A	600	$22¾	22½	22½	+ ¼	24	20½
MICC	8¾	980	$19½	19⅛	19½	+ ¼	20	16⅜
Micc	8 p	200	$23	23	23	+ ¼	23	20
MPG	Inv	2000	$7½	7½	7½		7½	6½
MSR	Exp	31626	$5⅜	5	5¼	- ¼	6¼	465
Mackenzie		12800	$12	11⅛	12	+ ⅜	12⅛	8
Mclan	H X	318500	$14½	13¾	14½	+ ⅛	14½	10½
Mcln	HY f	33700	$14¼	13½	13¾	- ¼	14¼	9⅜
Macmilan		35514	$13¾	30½	31½	- ½	32	24
Mcmiln	200	16301	$28¾	27⅛	27¾	- 1	29	22¼
Mcmiln	208	16276	$26¾	25¾	26¼	- ¾	27	21
Macquest	o	3200	125	120	125	- 5	255	95
Madeline		28700	75	70	70	- 5	99	55
Magna	A f	63675	$22¼	20	20¼	- ⅞	22¼	13
Magna	B	350	$21	21	21	+ ½	21	12⅞
Magnetcs		2500	85	80	85		121	73
Maher	Inc p	1000	$5½	5½	5½	+ ⅜	5½	460
Maislin	I	10800	160	140	150	- 5	260	92
Majstc	Wil	114350	475	420	470	+ 30	475	380
Manitou	o	20510	38	31	35		49	27
Manville		11900	350	325	325		350	240
Manvile	w	7400	50	50	50	+ 1	65	45
M	Lf Gard	250	$30½	30½	30½	+ 1½	31	28
Maplex	A f	500	$5	480	5	+ 1	5	350
Maplex	B	500	$5	490	5	+ ½	5	375
Mrtme	El	1063	$23⅜	22¾	22¾	- ⅜	23½	19¾
Mrtme	El p	4100	$28½	27½	27½	- ¼	28½	24½
Maritime	f	26257	$35½	34	34½	- ¼	35½	25
Martim	A p	370	$8	8	8	- ½	8½	6¼
Mar T	860	1714	$9½	9	9		10	7⅜
Mar T	940	3377	$10¾	10	10¾	+ ½	10¾	8⅜
Mar T	765	800	$8⅞	8	8⅞	+ ⅜	8⅞	7⅛
Markel	F	4400	$8	7¼	7¼	+ ¼	8	6
Mark	Spnc	20256	$13¼	12⅞	12⅞	- ⅜	14	7¾
Mark	Wrk f	41650	135	125	135	+5	175	100
Mascan		4100	410	400	410		450	360
Mascan	10	2100	$8½	8½	8½		9½	7½
Mascot	G o	19770	220	210	211	+1	280	170
Mass	Fer	h10407	$8¼	6⅜	6⅜	+ ⅛	8¼	370
Mas	F A	88200	$13½	11	11⅛	- ⅞	13½	6⅛
Mas	F B	91326	$13⅜	11¼	11¼	- 1	13⅜	6⅜
Matchan	o	14600	39	35	35	-4	65	32
Maynard	o	16500	370	330	365	+ 40	410	300
McAdam	o	13000	35	32½	35	- 2	57	23
McChip		5525	135	125	130	+ 4	150	100
McGraw	H	600	$16⅜	16⅜	16⅜	- ⅜	17⅜	13
Mc	Intyre	14070	$36	31	34¼	+ 3¼	36	25
McPhar		7700	95	65	95	+ 20	125	65
Melcor		16450	$8½	7⅝	8		10¾	7½
Mentor		6220	$7⅛	6½	6¾	+ ¼	9	6⅛
Mercantil		13762	$19½	18¾	19⅛	- ⅜	20¼	15
Mercntl	1 see	below						
Merland	E	107916	$6¼	5½	5¾	- ½	6¼	435
Merland	p	8300	$18¾	18⅛	18¼		18¾	15
Meston	o f	19600	209	190	190	- 5	380	153
Metalore		1000	310	310	310	+ 5	310	240
Met	Stors p	125	$17¼	17¼	17¼	- ¾	18½	10¼
Met	Str 67p	175	$17¼	17¼	17¼		18½	11½
Midcon		4100	335	325	335	- 5	375	315
Mikes	Subs	14500	325	300	325	+ 41	325	96
Minrl	Res	72601	185	175	182	- 2	187	130
Minorco	p	2045	$58	58	58	+ 3	58	46
Mitel	Corp	423925	$24	21¼	21⅜	- 2¼	37¼	19
Mobil	Corp	3000	$38½	38⅜	38½	+ ⅜	38½	31⅛
Moffat	A	1237	$24¾	24½	24½	+ ⅛	24¾	20¾
Molson	A f	81042	$46½	44⅜	45		46½	34½
Molson	B	3425	$44	42½	42½	- ½	44	32
Moneco	A f	13113	$13⅞	13	13½		14	10¼
M	City 2625	1900	$27½	27	27½		27½	27
M	Trsco A	14400	$13⅜	12	12½	- 1½	14⅜	6⅛
Moore		87863	$63¼	61	63	+ 1¼	63¼	50
Morgan	o	17300	350	285	340	+ 50	350	255
Morisn		21570	290	260	285	+ 35	340	201
Mt	Jamie o	61750	68	54	68	+ 13	90	49
Muncpl	SL p	900	$9	8½	9	+1	9	7⅛
Murphy		43138	$21¾	18⅞	21¾	+ 3⅛	21¾	14⅛
N	B Cook	38700	65	53	63	+ 13	85	39
NBU	Mine	50600	110	105	109	- 3	190	100
NSR	Res o	51940	39	34	38	-1	65	33
Nabu	o	93842	$8	6⅞	7½	- ⅜	11⅜	5⅞
Nahanni	o	6500	37	36	36	-4	59	30
Nat	Bk Can	108843	$13¼	12¾	13		13¼	8½
Nat	Bk cv	6400	$36¼	35	35½	- ⅝	36½	28¼
Nat	Bk 15	9450	$31½	31	31½	+ ½	31⅞	29
N	Hees Ent	27290	$12½	11⅞	12⅜	+ ½	12½	9½
Nat	Pete o	25510	53	46	53	+8	68	43
Nat	Sea A	100	$11	11	11		11¾	9½
Nat	Trust	1252	$36	35	35¾	+ 1¼	38¼	26½
Nearctic	o	13500	95	85	90	-5	135	71
Neomar		7071	165	145	160	+ 15	190	120
NB	Tel	11686	$27¼	26⅜	27	- ⅜	27⅜	22½
NB	Tel 1.37	200	$15	15	15	- 1	16	12¾
NB	Tel 1.85	1055	$20½	20	20½	+ 1¾	20½	17½
N	Kelor o	56200	36	32	33		68	30
N	Provid o	4099	21	21	21	-1	28	20
N	QRaglin o	25107	360	260	340	+ 65	360	191
N	York Oil	2744	135	115	115	- 20	10½	100
Nfl	CapA f	30220	$7¼	6⅝	7¼	+ ⅝	8¾	6¼
Nfld	Cap B	22000	$7¼	7	7¼	+ ¼	9	6½
Nfld	LP A	7970	$28½	28	28¼	- ¼	29	24
Nfld	Tel	13549	$13½	13	13¼		13½	11
Nfld	Tel 725	600	$15½	15	15½	+ ½	15½	14
Nfld	Te 975	639	$20¾	20	20¾	+ ¾	20¾	18
Nfld	Te 885	300	$19	19	19	+ ½	19	15⅞
Nfld	T 1350	1730	$26¼	25	26¼	+ 1	26¼	22½
Nkl	Ofset o	9500	62	59	60	+9	84	42
Nkl	Rim o	1000	25	25	25	+2	38	17
Noble	M o	1500	57	55	55	-5	85	50
Noma	A f	2950	$12	11½	11½	- ½	12	5⅜
Noma	B	400	$11¾	11	11	- ¼	11¾	5
Nor	Acme o	12200	170	150	170	+ 10	275	130
Noranda		426280	$28¾	26⅞	27⅜	+ ¾	28¾	18⅞
Nor	9½	18609	$109	105	108¼	- ¾	109	94
Norbaska	o	13300	44	40	42		63	34
Norcen		107342	$33¾	32⅜	33¼	- ⅛	33¾	28⅛
Norcen	B	420	$24	24	24		24	24
Norcn	288	9170	$59¼	58	58½	+ 1	59¼	50½
Norlex	o	22000	18	16	16	+ 1	23	14
Normick	P	4316	$11	10¼	11	+ ⅝	11	7⅛
NC	Oils	24033	$17¼	14¾	16⅝	+ 1⅝	18¼	13
NC	Oil r	739380	55	41	51	+4	55	15
NCO	pr	330	$40	39	40	+ 4½	40	35½
NCan	M o	5700	130	126	130	- 3	140	105
Nor	Ct 260p	400	$26	26	26		26	22½
Nor	Ct 270p	100	$27¼	27⅛	27⅛	+ ⅛	29	23
Nor	Ct 785p	3050	$21½	21½	21½	+ 1¼	21½	17
Nor	Tel	108130	$41¼	39¼	40	- ¾	41¼	27¼
Northgat		116400	$8¾	8	8¼	+ ¼	10¼	6⅞
Nthlnd	Bk	3800	$8½	8⅛	8½	- ⅛	9½	7½
Nthlnd	O o	10700	26	22	22	- 3	34	20½
Northstar		29087	100	80	100	+ 20	105	75
Nthstar	r	518070					1½	1½
Nthstar	10	2100	390	350	350	+ 5	400	310
Nthmber	o	113700	69	60	65	- 2	96	57
NW	Util p	100	$42	42	42	+ 2	42	32
Nva	AltA f	h10553	$9⅛	8¾	9⅛	+ ⅛	9⅜	7⅞

		Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1982-83 Haut	Bas
Nova	C p	z50	$58¼	58¼	58¼		60	53¼
Nova	E p	1100	$19½	19	19¼	- ¾	20	16
Nova	F p	2660	$25⅞	25⅜	25⅞		25⅞	21¼
Nova	G p	1060	$26¼	26	26	+ 1	26¼	21
Nova	H p	2090	$21	20¼	21	+ ¼	21	16½
Nova	J p	1850	$37½	37	37½	- 1⅜	39½	33
Nova	K p	59199	$25⅜	24¾	25	- ¼	25½	21⅜
Nova	L	21125	$32½	31⅜	32½	+ ½	32¾	29⅜
Nova	M	307485	$37½	36½	36¾	- ¼	37½	30⅜
Nova	N	23180	$28⅜	28	28½	+ ¼	28⅜	25½
N	Beauc o	2300	40	35	40	+ 10	50	26
NS	Sav 10¼	500	$21	20	20		21	17
Nowsco	W	18654	$19½	18⅜	19	- ⅜	19¾	14
Nu-Wst	A	618769	248	195	216	+ 19	320	170
Nu-Wst	B	304	235	235	235	+ 27	271	205
NuWst	C f	100103	170	131	155	+ 19	250	123
Nu-Wst	p	1200	$5	450	5	- ¼	5¾	425
Nu-Wst	B p	3750	$5⅛	475	5⅛	+ ⅜	6	420
Nu-Wst	8 p	26750	440	380	390	+ 15	6½	310
Nufort	R o	20000	45	39	44	+9	55	30
Numac		91100	$20¼	19⅛	19½	+ ¼	20½	14
OPI		74480	100	85	98	+ 11	425	66
Oakwood		198721	$9½	8¼	9½	+ 1⅜	9½	6⅛
Oakwd	A f	31001	$8¼	7½	8¼	+ ⅜	8¼	6⅜
Oakwod	pr	15364	$23½	21	23½	+ 1¼	24	18½
Okwd	B p	18910	$26¼	25⅜	26¼	+ ⅞	29½	23¾
Oakwood	w	11100	$7	6⅛	7	+ ¾	7	300
Obrien	o	22000	135	127	130	-2	175	108
Oceanus	o	z62	190	190	190		275	140
Ocelot	A	1700	$10¾	10½	10¾	+ ¾	16¾	8½
Ocelot	B f	93400	$11½	10¼	11	+ ¼	16¾	8¼
Omega	Hyd	186935	$10¼	9½	10	+ ½	10¼	7⅛
Onaping	o f	86800	440	415	435	+ 10	440	260
Onyx	Pet o	35959	$10¾	10⅛	10⅛	- ½	10⅞	7¼
Oshawa	A f	11744	$29	28	28¼	- ¾	29¼	21¼
Osisko	o	17500	25	23	25	+2	38	19

P-S

PCL	Indust	48625	$7¼	7	7	- ⅛	7¾	390
PCL	p	5300	215	205	205	- 10	215	180
P	Casiar o	11300	300	275	300	+ 20	375	175
Pac	Coper o	111100	130	115	124	+9	144	93
Pac	NthA f	480	$15	15	15		15¼	13
Pac	Nth 6¾	1000	$15¾	15¼	15¾	+ ⅜	15¾	13½
Page	Pet	10446	$5¼	425	450	- 75	9	330
Pgurin	A f	30430	$7⅜	6¾	7⅜	+ ⅜	7½	450
Pagurian	w	23666	25	22	22	-3	44	15
Palliser	o	6701	90	80	80	+ 10	105	50
Paloma	P	19773	385	360	385	÷ 15	400	275
Pamour		56565	$16¼	14½	15¼	+ ¼	19	10¾
Pan	Cntrl o	35100	31	26	30		47	26
PanCan	P	27130	$30	28½	28¾	- 1	30⅛	20
Pango	Gld o	1000	105	105	105	+ 5	145	47
Parlake	o	121267	143	105	135	+ 30	200	83
Patino	N V	200	$35	35	35	+9	35	20
Paulin	A	300	$5	480	5	+ ¼	5	400
Pe	Ben O	57000	269	255	269	+9	285	173
Peerless		2450	$8	8	8		8	6
Pegasus		102745	$16	14⅜	15	+ ⅛	16¾	10⅝
Pembina		113492	$11¼	9½	11¼	+ 1¼	11¼	8¼
Penn	Wst o	47366	99	90	99	+8	120	70
PenWst	A f	23961	65	56	65	+ 15	77	40
Pen	Wst W	z384	½	½	½		10	1
Pennant	o	83150	58	47	53	+7	82	42
Penningtn		3900	$7½	6⅜	7½	+ 1	7½	475
P	Jewl	1000	$11¾	11	11¾	- ¼	12	9
PJewl	A f	21600	$11¾	11½	11½	- ⅞	12⅜	8¾
Petro	Sun o	4800	135	120	130	+ 13	225	105
Petrol		12500	450	415	435		470	290
PRovlt	A o	3150	210	200	200		240	190
Ptrotech	o	7700	200	190	190	-9	260	185
Phillips	Cb	9842	$22⅜	21	21	- 1½	24¼	21
Phonix	Oil	7842	$7¾	6½	7¼	- ¾	9¼	6¼
Photo	Eng	700	$14½	14¼	14¼	- ½	14¾	13
Pine	Point	13965	$31¾	30¼	30¼	- ¾	34	25⅜
Place	GO o	54050	135	120	132	+7	260	100
Placer		477672	$25	23⅜	24⅜	+ ⅜	25⅜	19⅝
Poco	o	84591	250	230	245	+ 10	250	190
Placer	w	11872	$8¼	7¾	8		8¼	7¾
Polysar	15.5	14555	$30½	29¾	30½	+ ½	30½	27⅜
Pominex	o	24635	46	36	46	+1	46	24
Ponder		500	112	112	112

VANCOUVER

(suite de la page 51)

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm	ch Net
Baden	1500	35	35	35	
Baker	4700	275	265	265	- 10
Balco	3200	$15	14¾	15	+ ⅜
Banbry	7200	185	175	176	+ 1
Bnbry w	20500	35	32	33	+ 1
Banner	20500	65	63	63	- 1
Bar	1000	150	145	150	+ 20
Bardne	1000	375	375	375	
Barrier	35000	65	60	60	- 2
Battle	9000	60	60	60	- 7
Bayviw	3000	47	42	45	+ 9
Beach	64900	100	93	99	+ 1
Beau pre	43700	170	120	170	+ 55
Beaucp	3560	160	155	160	
Beacp w	2000	24	24	24	
Beaver	19000	135	120	127	+ 7
Belair	10500	92	88	88	+ 5
Blmnt w	z35200	140	130	130	- 6
Belmnt	27200	275	261	261	- 14
Blmorl	500	$10	9⅞	10	
Brgln w	6000	20	20	20	- 4
Berle oil	83600	270	255	265	+ 11
Bern res	900	125	125	125	
Better	5000	55	55	55	+ 2
Bishop	4800	169	159	169	+ 19
Bitterrt	6100	125	123	123	- 2
Blk Dmd	5000	40	37	37	+ 5
B Giant	1500	63	63	63	- 2
Blk thdr	2500	42	42	42	
Blkdme	22300	$5⅞	5⅜	5⅞	+ ½
Blugrss	1000	55	55	55	+ 10
Bol	23500	63	61	61	
Bolero c	12500	19	18	18	- 2
Bnaprt	1000	210	210	210	
Borcan	1000	41	41	41	- 1
Bouldr	500	50	50	50	
Boville	3500	31	30	31	+ 1
Brace	6000	80	75	75	- 10
Brandy	2000	35	35	35	
Bras rng	3000	100	93	93	- 7
Br rng w	25500	2	1	1	- 1
Brazos	3000	24	24	24	
Brkwtr	5400	$14	13¾	14	
Brent	300600	145	133	145	+ 11
Brican	5500	190	175	175	
Bridge	12300	100	95	95	- 5
Brigde	9500	220	213	215	- 5
Brgd w b	z9500	60	59	59	- 1
Br slbk a	125	170	170	170	+ 10
Br slbk b	1125	175	160	160	- 15
Bro res	8500	60	60	60	- 5
Brkmr	28300	284	255	265	- 15
Brx min	93400	104	100	100	+ 2
Bur Gld	3000	38	36	38	+ 3
B gold	10000	8	7	7	+ 1
Brnt gld	2000	73	73	73	- 2
Butler	28000	87	75	87	+ 15
Cabre	2400	237	235	237	
Cal dnvr	17700	229	220	225	
Cal dvr w	z5500	90	90	90	- 9
Cal Dyn	4500	38	37	38	+ 4
C dyn w	35000	7	7	7	+ 1
Calavrs	20900	85	77	85	+ 4
Calvr w	8500	24	20	24	+ 1
Caldnia	100	135	135	135	- 20
Calif slv	12200	715	700	715	- 10
Camro	56500	24	21	24	+ 10
Camino	2900	70	65	65	
Can am	9500	81	76	78	- 2
Cn am w	11000	15	13	13	
Cnartic	11100	135	130	130	
Canbec	38900	92	90	92	+ 1
Canfic	500	57	57	57	
Canstat	2000	61	61	61	- 4
Canstt w	2000	27	27	27	- 3
Capital	7000	70	70	70	
Capoos	23000	62	58	58	- 2
Cpricrn	16500	55	54	55	+ 1
Cpricn w	7000	15	15	15	
Caribe	2100	235	212	212	- 13
Carl crk	3000	65	60	65	+ 2
Carlson	269600	110	100	105	
Carmc	1000	50	50	50	
Crpnter	1000	60	60	60	+ 4
Cascda	8500	55	50	50	
Casino	500	31	31	31	- 2
Castle	100	450	450	450	
Caulfld	8500	155	152	152	- 3
C Brnca	4900	190	175	190	+ 10
Cdn bvr	1000	118	118	118	
Cdn long	3600	100	95	100	
Cda min	6000	15	15	15	
Cdn osea	4000	35	34	34	
Cdr Res	15000	20	19	20	+ 1
Celeste	3100	140	125	125	- 15
Celico R	2500	64	64	64	- 1
C crude	12200	120	115	115	- 5
C crde w	54000	29	23	24	- 5
Cntrion	16400	125	116	125	+ 12
Champ	3000	22	22	22	
Chargr	16000	40	36	40	
Chrgr r	53000	12	11	12	
Chrltn w	1000	6	6	6	
Chariot	38600	150	138	140	- 10
Chavin	51100	112	102	110	
Chavn w	7000	20	18	18	+ 3
Cheyen	3200	140	130	130	- 5
Choper	3000	23	23	23	- 2
Chrmx	2000	31	31	31	+ 5
Chrchil	2000	33	32	33	
Chutn w	7000	20	20	20	
Chutine	1000	75	75	75	
Cima	3000	30	28	28	- 2
Cisco res	z100	27	27	27	
Clavmr	2000	45	43	45	+ 2
Clear	10000	42	40	42	+ 2
Cobre	4000	45	45	45	
Colby w	34100	28	25	26	- 1
Colby	14500	195	183	190	
Cold Lk	12200	612½	535	550	- 50
Cold lk w	6500	455	350	375	- 100
Ciw	2000	58	58	58	+ 3
Clonial	800	205	205	205	- 5
Colony	101650	205	190	205	+ 10
Cmche	1000	33	33	33	- 3
Comet	4000	60	60	60	
Cmwl	5300	55	53	53	
Comput	500	26	26	26	- 3
Conbea	1500	34	34	34	
Concrd	5000	155	155	155	+ 5
Condka	2400	135	135	135	- 2
Cons	39895	95	90	90	- 2
C Bound	8000	56	55	55	- 1
C Cinola	1600	$6¾	6¾	6¾	- ¼
C Five St	1500	60	60	60	
Cons pay	4500	300	280	285	- 15
C S Butte	5300	85	80	85	- 1
Contct w	15700	36	30	30	- 3
Contct	33050	195	189	195	+ 3
Cont Mrl	1700	44	44	44	+ 2
Con Sv	4425	270	260	265	+ 5
Control	11460	188	183	188	
Contrl w	5000	115	107	112	- 1
Cop yrkg	8000	48	45	45	- 3
Cop Lak	6600	480	460	465	- 5
Coralta	11300	106	102	102	- 4
Core	9500	52	49	49	+ 2
Cornwl	500	35	35	35	+ 5
Corprte	17100	134	120	134	+ 14
Corrie	3000	48	48	48	
Corvet	11100	100	87	90	- 10
Cosmos	1000	80	80	80	+ 5
Crack	1500	135	135	135	- 5
Cream	13800	75	70	72	
Crescnt	10600	69	62	66	
Cumo	5700	325	310	320	- 10
Cusac	11600	395	385	395	
Cusac w	2000	74	74	74	- 1
Custom	1500	65	65	65	
Dor val	43700	270	245	255	
Dakota	9500	115	110	115	
Dkta w b	z9000	25	25	25	- 1
Dancer	2500	90	90	90	+ 9
Datatc	21250	85	75	85	+ 10
Datmr	32000	30	25	30	
Davnpt	1500	15	15	15	- 5
David	4100	515	490	490	- 25
Dawsn	17500	135	130	135	+ 5
Decker	3600	91	86	86	- 4
D south	3000	82	81	82	+ 12
Del nort	1800	87	76	76	
Dentia	8800	153	140	140	- 10
Denvr	1000	50	50	50	
Desert	25500	55	48	55	+ 5
Devion	z250	39	39	39	
Dimnd	6500	55	53	53	+ 1
DPP	11225	108	100	105	- 5
Dly vrd	600	110	110	110	- 10
Domg w	z100	18	18	18	
Domgo	14000	108	105	105	
Donegl	5600	73	65	65	- 7
Dora	1300	66	66	66	
Drado w	5500	9	7	7	
Dorado	12000	48	45	48	+ 4
Drc res	30400	185	160	178	+ 18
Drucox	500	33	33	33	
Dual res	17300	129	125	125	- 1
Dual r	29000	5	5	5	
Duncan	800	45	45	45	+ 5
Dungnn	1500	55	55	55	
Dunoil a	4000	150	150	150	+ 10
Dusty M	4200	255	245	250	
Dnamc	2000	60	60	60	
Eagle R	32700	90	87	90	
Egl rvr w	1500	18	18	18	- 2
Erly Brd	2000	24	23	24	
East wst	2000	130	130	130	
E leashd	21000	68	65	65	- 2
Estrn	5300	65	64	64	+ 4
Ecnmy	36500	120	110	114	- 6
El Coco	2100	180	180	180	
Eldrdo	22600	48	44	44	- 1
Electra	14100	100	95	97	- 1
Elmont	3400	128	124	124	- 6
Empir w	46000	12	8	12	+ 1
Empire	36500	55	48	54	+ 5
Enrgx w	155300	31	28	28	
Energx	111500	120	101	105	+ 4
Enex	3000	280	270	280	
Entrpr	7500	65	57	58	
Entrp w	4500	18	18	18	
Equity si	200	$17	17	17	
Equus	3500	21	21	21	- 2
Ericsn	15046	$16⅛	15¼	15½	+ ⅛
Esprnz	13500	345	335	340	
Essex	2000	48	48	48	
Eurocn	1000	111	111	111	+ 1
Europa	26564	68	65	65	- 2
Exclibr	2000	40	40	40	
Explr w	39000	14	7	8	- 2
Explre	19500	50	46	49	+ 4
Expo oil	1000	11	11	11	- 1
Expo w	25000	1	1	1	
Extotal	7500	65	59	64	
Fairldy	5500	70	66	68	
Farmnt	7000	89	85	85	
Falcon	1500	70	70	70	
Falmth	4500	62	60	60	
Farrah	500	120	120	120	
Frst dvn	2000	50	47	50	+ 2
Five M	3210	53	52	53	+ 1
Flelwd	27600	135	125	135	+ 20
Flint crk	330286	108	80	90	+ 5
Flow res	125800	210	194	195	+ 10
Flyer w	12000	19	18	18	- 1
Flyer	19000	49	45	46	- 3
Frtn Isl	4000	21	21	21	
Forum	9500	60	55	60	- 5
Fredon	3000	33	31	31	
Fredm	2000	40	40	40	
Fury	1000	106	106	106	+ 1
Galactc	4000	210	201	201	- 4
Galiln	500	60	60	60	
Galahd	3600	180	175	175	+ 15
Gallant	3800	86	85	86	
Gardnr	61500	54	46	46	- 1
Gavex a	18000	30	29	29	
Gen alie	14720	640	630	640	
Gnl Egy	12000	22	20	22	+ 2
Genex	13000	55	50	55	+ 5
Genove	24309	200	190	200	+ 5
Geodm	8300	195	182	185	- 5
Gerle	4000	90	90	90	
Gint bay	19500	145	140	145	+ 5
Gigi oil	2375	50	50	50	
Gigi oil w	12000	10	9	10	+ 2
Gillian	7500	30	28	30	+ 3
Glamis	1800	575	575	575	- 5
Gold cup	3400	36	32	32	+ 2
G Gate	5000	85	75	75	- 16
G rle w b	z6500	50	50	50	
Global	5500	100	92	95	- 5
Glory w	25000	11	11	11	
Glory	28000	43	40	43	+ 2
Gd brige	1000	50	50	50	- 4
Gldmrk	9500	38	37	38	- 1
Gld reef	2500	39	39	39	- 6
Gld seek	4500	95	90	93	
Gold pan	1000	60	60	60	
Goldblt	705	112	110	112	- 3
Gl cncrd	62150	245	240	240	+ 10
G cncr w	29500	127	121	125	+ 5
G knight	91300	160	125	160	+ 45
G knigt w	63000	120	90	117	+ 37
Gldnvl	19050	210	199	200	- 1
Goldn sc	18800	$19¼	18¼	19⅛	+ 1
Goldra	2900	43	43	43	- 2
Goldex	2000	33	33	33	- 2
Gldfevr	5500	50	47	47	- 8
Gldhrst	500	60	60	60	
Goldrh	14300	250	236	236	+ 1
Gldrc w	7000	80	80	80	- 10
Gdsrch	500	85	85	85	
Goldstk	18300	183	172	180	+ 5
Goldwn	194420	140	118	140	+ 21
Goliath	9850	$21½	20⅝	21¼	+ ⅞
Good hp	1000	105	105	105	
Gordn w	4700	27	25	27	+ 2
Gordon	14500	77	70	70	
Gossan	7500	85	80	80	- 5
Gowga	4500	195	190	190	
Grancp	14069	61	50	50	- 10
G canyn	8000	30	22	30	
Grnde tk	3900	575	550	550	- 30
Grange	5100	365	350	365	+ 15
G w pete	5500	120	105	120	+ 16
Gregry	300	300	300	300	
Grnobi	50750	82	75	79	- 3
Grnbl w	z60500	11	8	10	- 1
Grtn	18500	95	90	90	
Grndst	600	76	76	76	
Grove	5500	115	115	115	+ 4
G Centrl	5000	48	48	48	+ 2
GN Land	2000	115	115	115	
Grl Pac	57550	280	265	265	
Grdian	6100	130	125	130	
Gulf fitn	3500	120	115	120	+ 5
Hallmk	13400	100	96	100	
Hardy	53000	75	71	72	
Hargor	2000	70	66	70	+ 3
Harlin w	28500	125	114	119	- 6
Harlin	29900	330	315	325	+ 5
Hasina	13500	40	35	40	- 5
Haultin	500	35	35	35	
Hedley	1500	35	35	35	
Hellnc	3000	15	10	10	
Hmspr	2800	205	200	200	- 5
Hemlo	29900	105	95	96	- 9
Heritge	2000	38	38	38	- 1
Heritg w	10000	8	7	8	
Heron	38200	270	250	261	- 9
Hidden I	1500	40	38	40	+ 2
Hiddn I w	28000	9	6	9	
Hilnd Cr	1900	125	115	120	+ 3
Hihmk	40400	150	142	142	- 8
Himac	z300	72	72	72	
Host	13000	45	42	43	- 2
Host w	10000	8	8	8	- 1
Hrs ind a	14700	325	300	300	- 25
Hmbolt	2000	21	21	21	- 2
Humbd	5000	33	31	33	+ 3
Ican	30660	595	560	580	+ 5
Ice Stn	10200	140	135	140	+ 4
Image	4000	25	24	25	- 2
Image w	22000	2	1	2	+ 1
Impact	4500	40	40	40	
Impala	1000	55	55	55	
Imprial	31625	155	140	141	+ 6
Inca	1000	$8		7⅞	- ⅛
Inca wt	5004	315	315	315	
Idp	13700	330	310	325	+ 10
Irecov	10500	110	105	105	
I recv w	500	22	22	22	- 3
Inter con	71600	65	60	60	
I ocean	18800	295	270	295	+ 28
Intactn	6407	90	80	80	- 5
Intrcep	5000	40	40	40	
Intrike	22350	425	410	425	+ 5
Interlk b	z5000	110	100	100	- 10
Intrstat	11500	150	130	145	
Intrst	60700	152	140	146	- 3
Itl Brmc	1400	28	28	28	- 8
I chroke	2003	72	72	72	
Intl crna	36350	$16¼	15⅞	16	+ ¼
I crona w	z6200	$12	11⅝	12	+ ⅜
I dmascs	2100	240	220	220	- 10
I laco	4600	96	95	95	
Intl mak	4000	45	35	45	+ 7
I pathfin	500	120	120	120	
Intl Pete	100	335	335	335	- 25
Intl phsr	14600	320	310	320	+ 5
I rhodes	7500	51	50	51	+ 1
I rhds a	2000	10	10	10	+ 1
Ishasta	1250	30	30	30	
I Stndrd	6900	155	145	155	+ 5
Intl std w	1000	18	18	18	
I wstwrd	53950	140	119	135	+ 19
Iona ind	5000	165	160	165	
Island w	3000	14	12	14	- 1
Island M	11900	105	98	99	- 2
Ivory oil	24150	135	121	135	+ 10
Jacob	10000	55	53	53	
Jacob w	14000	10	10	10	
Jaffa	10400	475	460	470	+ 10
Jalna	20500	85	75	85	+ 18
Jan res	5000	25	25	25	
Jarvis	2500	105	102	105	
Jewel	2000	25	25	25	
Joy Ind	32300	130	110	125	+ 15
June	5500	68	65	65	- 3
Jupitor	2000	41	41	41	
Kaba	500	105	105	105	- 5
Kadrey	118300	67	61	62	+ 2
Kadry w	77000	16	14	14	
Kalaw	21000	12	12	12	- 2
Kala exp	z566	63	63	63	
Kamad	6920	160	155	155	
Kndahr	3200	54	53	54	- 3
Kappa	10000	80	80	80	
Kee frnt	z1	75	75	75	
Kelly	1000	50	50	50	
Kelly w	5800	10	10	10	
Kenar	1000	46	46	46	
Kenrgy	6000	42	41	42	+ 1
Kngte w	1000	6	6	6	- 1
Kengat	2000	75	71	71	- 4
Kenedy	1500	110	110	110	+ 5
Kenrll	4500	55	55	55	+ 5
Kerf pet	500	40	40	40	
Kerry	5000	24	24	24	
Kettle	44550	440	425	430	+ 5
Keystn	4000	46	46	46	
Klna Kln	1000	90	90	90	
Klondx	5600	270	261	270	+ 10
Knie	7500	85	80	80	- 6
Knobby	15800	155	140	145	- 5
Kum	12500	120	110	115	
Kyle res	106700	85	70	75	+ 10
La Teko	47483	510	490	510	+ 10
Lkwood	1500	32	32	32	+ 1
Lansco	10000	35	35	35	- 3
Lnsdwn	2000	70	66	66	- 9
Laredo	8500	54	47	47	- 8
Lawrnc	4500	44	42	42	- 1
Lwrnc w	6000	6	6	6	- 1
Leader	6500	72	68	68	- 5
Leslie	18000	40	36	40	+ 5
Levlnd	3500	100	98	98	- 2
Levon	1100	135	130	130	+ 5
Lincoln	12050	310	295	300	
Liteoil	4000	45	44	44	- 1
Lckwd	20800	60	58	58	
Lockwd	12500	190	185	185	
Lodstr	17600	210	200	210	+ 10
Logan	500	60	60	60	
Londn	9900	147	142	146	+ 4
Londn w	28000	30	28	30	
Lone str	17800	110	105	105	- 5
Lorcan	5000	51	50	51	+ 1
Loredi	8000	63	60	63	+ 3
Lornex	500	$58	58	58	
Lcy	5000	20	20	20	
M M Prc	7000	41	40	40	- 1
Macfie	3000	40	36	36	
Mcknze	6000	44	43	43	- 2
Mknze w	24500	6	5	6	
Maclan	7000	44	42	44	+ 2
Mcmiln	15100	113	105	105	- 8
Maggie	1000	100	100	100	
Magnm	1000	80	80	80	
Mhgny	6500	44	43	43	- 1
Majstic	127725	230	212	212	- 3
Majsty	22500	79	73	79	+ 5
Majore	z1	95	95	95	
Mlartic	1200	$15	15	15	
Mmoth	14838	105	98	105	+ 14
Mplelf	34100	115	110	110	+ 2
Maple b	z27000	36	31	34	+ 1
Mar gold	500	65	65	65	
Mara	3000	20	20	20	
March	31951	505	480	495	+ 25
Marge	3000	50	45	50	
Mrieta	9750	43	40	43	+ 2
Martel	55500	90	80	85	+ 5
Mascot	1000	200	200	200	- 20
Masive	6800	400	370	400	+ 30
Mvrick	1500	59	59	59	
Mayan	2000	21	21	21	
Mymc w	2000	25	25	25	
Maymc	8000	250	245	250	+ 5
Mconel	z200	27	27	27	
Mckiny	4000	38	38	38	+ 2
Mcnln w	14000	40	36	40	+ 6
Mcneln	13900	250	235	250	+ 20
Megaln	92700	90	85	89	+ 4
Mgaln w	75000	22	19	19	
Melrse	2950	135	135	135	- 5
Melrs w	9000	35	35	35	+ 5
Merid w	35200	100	79	80	- 20
Metro	2500	44	44	44	
Michm	10000	168	155	168	+ 17
Mid Mtn	900	21	21	21	- 4
Mid cda	5500	75	72	72	- 3
Midlnd	15500	65	60	65	+ 5
Midld w	11000	15	13	15	+ 3
Midnpr	1900	755	750	750	
Mintck	z268	50	48	50	
Mix res	5600	101	90	95	- 5
Molco	14500	20	19	19	- 1
Moly mit	2200	29	29	29	
M mite w	1000	7	6	7	+ 1
Monica	5000	54	54	54	
M christ	3000	50	50	50	
M chrit w	9000	10	10	10	- 1
Montor	10500	525	515	515	+ 5
Mntrse	21500	30	29	29	- 1
Moran	6000	58	58	58	
Moran w	16500	14	13	14	
Morn Str	2000	16	16	16	
Mosprt	13500	365	350	365	+ 5
Mosqto	1300	133	125	130	- 5
Mndee	4500	65	60	60	- 5
Murgld	3700	48	46	46	
Musto r	259500	12	10	10	- 1
Musto E	3600	110	101	101	- 14
Mutual	5500	85	80	85	
Nwp res	2000	100	100	100	
Na pwr e	131700	75	70	75	+ 5
Nalcs w	19500	33	30	33	+ 3
Nalcus	12200	115	107	112	+ 2
Nat res	6500	220	210	220	+ 15
NCA Mrl	1130	425	415	425	+ 10
Neptne	9500	60	53	60	+ 13
New beg	12500	147	141	145	- 3
N Cinch	3000	29	29	29	- 1
New frn	33483	225	200	225	+ 25
New pen	2000	150	150	150	
N penn r	11121	16	16	16	+ 1
N Privtr	4000	55	55	55	
N ridg w	22000	21	20	21	+ 1
New rid	104650	81	69	80	+ 13
N Scope	6500	690	660	660	- 40
N sc w e	29300	75	68	69	- 1
N strtgic	1237	270	250	260	+ 16
New tye	2500	35	31	31	- 8
Nwbry	2000	70	70	70	
Newcst	6000	45	40	45	
Newhk	3000	65	63	65	+ 4
Nexus	5060	148	140	140	- 10
Ni Cal	57340	$14¼	13½	14	+ ¾
Nithex X	3000	175	170	175	+ 5
Nolan	15000	72	71	72	+ 2
Norqes	13300	135	130	130	- 5
Norco	2800	45	45	45	- 2
Norex	13400	33	31	32	+ 1
Norsat	1100	275	275	275	
Norst w	1000	81	81	81	- 9
Norsmt	6500	280	280	280	- 5
Nortek	42800	75	65	75	+ 5
Na powr	107200	255	240	254	+ 9
Nth Hart	4100	17	17	17	
Nth Sth	15100	120	115	115	- 5
Nthair	z60	300	300	300	
Northcl	17200	120	115	115	
N eagle	19800	40	38	39	- 4
Ntn engy	29000	70	68	68	- 2
N engy w	7500	27	22	23	- 2
N Hrzon	27300	80	76	76	- 5
Northil	500	24	24	24	- 1
N hrzn w	13000	20	18	18	
Noxe	16000	55	51	55	
Noxe w	3500	6	6	6	
NRD Mn	100	420	420	420	
N eagl w	12500	6	6	6	
Nu lady g	1500	50	50	50	+ 1
Nu start	11400	171	168	168	+ 4
Nugold	21800	131	125	130	+ 5
Nunsco	18100	195	180	185	- 5
Nuspar	10000	28	25	28	+ 2
Ohio	500	60	60	60	
Okla	5000	32	28	28	
Oliver	1000	30	30	30	
Oly	7000	60	55	55	- 4
Omab	500	73	73	73	
Omen	26000	61	59	60	
Omnc w	176500	23	19	23	+ 2
Orbex	5700	510	500	505	
ORB	1800	300	275	300	+ 25
Orell	5000	25	25	25	- 1
Orofino	5100	130	125	125	- 4
Orofno w	10000	36	36	36	
Outlnd	1000	200	200	200	+ 10
Pm ind	31400	550	525	540	+ 15
P cypres	23975	114	101	103	- 5
Pace ind	3000	115	115	115	+ 5
Pacific r	11000	75	68	68	- 6
Packrd	10

OPTIONS TRANS-CANADA (TRANSIGÉES)

Option	Mois	Prix	Op. en.	Vol.	Dern. cir.	Trans.	Ferm. du	Titre
Alcan	My	32½		5	315	$7¼	$39⅞	
Alcan	My	35		122	956	$5	$39⅞	
Alcan	My	40		10	728	75	$39⅞	
Alcan	My	40 p		10	330	70	$39⅞	
Alcan	Ag	32½		8	248	$8	$39⅞	
Alcan	Ag	35		10	488	$6	$39⅞	
Alcan	Ag	35 p		5	468	75	$39⅞	
Alcan	Ag	40		16	1959	$2¾	$39⅞	
Alcan	Ag	40 p		16	297	$2¼	$39⅞	
Alcan	Nv	35		3	503	$7⅛	$39⅞	
Alt Enr	Jn	17½		15	1039	70	$17¾	
Alt Enr	Jn	20		20	360	20	$17¾	
Alt Enr	Sp	15		10	354	$3⅛	$17¾	
Alt Enr	Sp	17½		30	776	175	$17¾	
Asama	Ja	35		11	14	$4¾	$33¾	
Asama	Jy	25		55	253	$8⅞	$33¾	
Asama	Jy	27½		12	587	$6⅝	$33¾	
Asama	Jy	30		164	1194	$5	$33¾	
Asama	Jy	30 p		127	158	125	$33¾	
Asama	Jy	32½		67	667	$3½	$33¾	
Asama	Jy	35		97	86	190	$33¾	
Asama	Oc	20		5	53	$13¼	$33¾	
Asama	Oc	25		10	60	$10⅛	$33¾	
Asama	Oc	27½		5	137	$8⅛	$33¾	
Asama	Oc	27½p		1	69	140	$33¾	
Asama	Oc	30		30	212	$6⅜	$33¾	
Asama	Oc	30 p		5	62	$2½	$33¾	
Asama	Oc	32½		25	236	$5⅛	$33¾	
Asama	Oc	32½p		3	56	$3½	$33¾	
Asama	Oc	35		36	39	$3¾	$33¾	
Bell Can	My	25		10	3147	$3	$28	
Bell Can	My	27½		110	956	45	$28	
Bell Can	My	27½p		18	213	10	$28	
Bell Can	Ag	20		15	157	$7⅞	$28	
Bell Can	Ag	22½		23	1499	$5½	$28	
Bell Can	Ag	25		5	3326	$3¼	$28	
Bell Can	Ag	27½		97	2185	140	$28	
Bell Can	Ag	27½p		22	375	75	$28	
Bell Can	Ag	30		10	106	60	$28	
Bell Can	Nv	25		9	1983	$3½	$28	
Bell Can	Nv	27½		5	2303	$2⅛	$28	
Bell Can	Nv	30		3	446	90	$28	
Bell Can	Nv	30 p		2	27	$2½	$28	
Bk Mtl	Ag	27½p		10	101	40	$31½	
Bk Mtl	Nv	32½		19	375	$2⅜	$31½	
Bk Mtl	Nv	35		5	795	150	$31½	
Bk NS	Jn	40		19	276	$4¼	$43¾	
Bk NS	Jn	45		38	236	125	$43¾	
Bk NS	Jn	45 p		11	63	175	$43¾	
Bk NS	Sp	45		60	174	$3	$43¾	
Bk NS	Dc	45		1	89	$3¼	$43¾	
Bow Val	Ja	20		1	126	$5¼	$23⅛	
Bow Val	Ja	22½		2	129	$3½	$23⅛	
Bow Val	Jy	15		1	57	$8⅜	$23⅛	
Bow Val	Jy	17½		145	2876	$5⅜	$23⅛	
Bow Val	Jy	17½p		16	1343	5	$23⅛	
Bow Val	Jy	20		43	1096	$3½	$23⅛	
Bow Val	Jy	20 p		20	332	25	$23⅛	
Bow Val	Jy	22½		152	416	$2	$23⅛	
Bow Val	Oc	17½		1	178	$6⅛	$23⅛	
Bow Val	Oc	20		5	656	$4½	$23⅛	
Bow Val	Oc	22½		62	286	$3	$23⅛	
Bow Val	Oc	22½p		4	24	125	$23⅛	
C Im B	Jn	35		10	772	$3½	$37⅞	
C Im B	Jn	40 p		2	74	$2⅜	$37⅞	
C Im B	Sp	40		4	237	175	$37⅞	
C Im B	Sp	40 p		5	28	$3	$37⅞	
C Im B	Dc	40		30	230	$2⅜	$37⅞	
CanP E	My	20		20	663	$4⅞	$25	
CanP E	My	22½		121	1330	$2½	$25	
CanP E	My	22½p		10	560	5	$25	
CanP E	Ag	17½		3	95	$7½	$25	
CanP E	Ag	20		4	559	$4⅞	$25	
CanP E	Ag	20 p		19	146	40	$25	
CanP E	Ag	22½		38	1190	$3	$25	
CanP E	Ag	22½p		15	124	50	$25	
CanP E	Ag	25		8	330	135	$25	
CanP E	Nv	20 p		2	41	45	$25	
CanP E	Nv	22½		30	349	$3¾	$25	
CanP E	Nv	25		7	333	$2⅛	$25	
CBth A	Ja	17½		3	10	$6¾	$23⅛	
CBth A	Jy	17½		5	1282	$6	$23⅛	
CBth A	Oc	17½		30	140	$5¾	$23⅛	
CBth A	Oc	22½		20	117	$2½	$23⅛	
Cmnc	Jn	50		3	309	$7⅛	$56½	
Cmnc	Jn	50 p		3	140	20	$56½	
Cmnc	Jn	55		10	94	$3	$56½	
Cmnc	Jn	60		5	192	90	$56½	
CP Ltd	Ag	40		10	675	$7¾	$46⅝	
CP Ltd	Ag	45		31	1384	$3¾	$46⅝	
CP Ltd	Ag	50		8	194	165	$46⅝	
CP Ltd	Nv	40 p		100	210	100	$46⅝	
CRL	Jn	27½		43	1274	$10	$37⅜	
CRL	Jn	30		12	971	$7⅞	$37⅜	
CRL	Jn	32½		20	898	$5⅜	$37⅜	
CRL	Jn	32½p		25	480	35	$37⅜	
CRL	Jn	35		61	1394	$3¾	$37⅜	
CRL	Jn	35 p		58	690	100	$37⅜	
CRL	Jn	40		70	1190	135	$37⅜	
CRL	Jn	40 p		49	145	$3¾	$37⅜	
CRL	Sp	30 p		7	309	115	$37⅜	
CRL	Sp	35		232	1098	$6¼	$37⅜	
CRL	Sp	35 p		81	765	$3½	$37⅜	
CRL	Sp	40		50	1016	$3¼	$37⅜	
CRL	Sp	40 p		40	124	$5¼	$37⅜	
CRL	Dc	25		1	19	$14	$37⅜	
CRL	Dc	32½p		5	23	$2⅞	$37⅜	
CRL	Dc	35		263	662	$7⅜	$37⅜	
CRL	Dc	35 p		41	120	$3¾	$37⅜	
CRL	Dc	40		11	69	$5	$37⅜	
CTL Bk	Jn	10		5	139	$3⅜	$13½	
D Pete	Jn	5		53	644	100	$6	
D Pete	Jy	5		894	15650	125	$6	
D Pete	Jy	5 p		270	3212	20	$6	
Denis	Jy	32½		2	70	$8⅛	$40¼	
Denis	Oc	45		4	7	160	$40¼	
Dom M	Ja	20 p		10	12	100	$25⅜	
Dom M	Ja	25		20	565	$5½	$25⅜	
Dom M	Ja	25 p		4	210	$3⅛	$25⅜	
Dom M	Ja	27½		154	228	$4¼	$25⅜	
Dom M	Jy	17½		3	280	$8¼	$25⅜	
Dom M	Jy	22½		2	670	$4	$25⅜	
Dom M	Jy	22½p		10	233	75	$25⅜	
Dom M	Jy	25		10	1155	$2½	$25⅜	
Dom M	Jy	25 p		20	167	150	$25⅜	
Dom M	Jy	27½		45	729	150	$25⅜	
Dom M	Oc	17½p		20	131	45	$25⅜	
Dom M	Oc	20		4	188	$7⅛	$25⅜	
Dom M	Oc	22½		34	504	$5½	$25⅜	
Dom M	Oc	22½p		10	124	150	$25⅜	
Dom M	Oc	25		10	1373	$4¼	$25⅜	
Dom M	Oc	27½		17	686	$3	$25⅜	
Gnstar	Jy	30 p		3	65	$2	$29¾	
Gnstar	Oc	25		10	82	$6⅜	$29¾	
Gnstar	Oc	27½		1	68	$4¾	$29¾	
Gnstar	Oc	30		1	120	$3½	$29¾	
Gulf C	My	12½		5	707	$4	$16¾	
Gulf C	My	15		105	3710	170	$16¾	
Gulf C	My	17½		52	5151	10	$16¾	
Gulf C	My	17½p		3	175	105	$16¾	
Gulf C	Ag	12½		10	847	$4½	$16¾	
Gulf C	Ag	15		183	3529	$2¼	$16¾	
Gulf C	Ag	15 p		34	774	40	$16¾	
Gulf C	Ag	17½		833	3627	85	$16¾	
Gulf C	Nv	15		35	971	$2⅞	$16¾	
Gulf C	Nv	17½		109	3291	135	$16¾	
Gulf C	Nv	17½p		2	56	155	$16¾	
Husky	Ja	7½		1	60	$4¾	$12⅜	
Husky	Ja	10		20	697	$2⅞	$12⅜	
Husky	Ja	12½		121	652	170	$12⅜	
Husky	Ja	12½p		10	50	150	$12⅜	
Husky	Jy	7½		1	545	$4	$12⅜	
Husky	Jy	7½p		4	196	5	$12⅜	
Husky	Jy	10		404	4573	$2½	$12⅜	
Husky	Jy	10 p		430	594	10	$12⅜	
Husky	Jy	12½		595	3327	80	$12⅜	
Husky	Oc	7½		30	289	$5	$12⅜	
Husky	Oc	10		87	2136	$3	$12⅜	
Husky	Oc	12½		293	4270	140	$12⅜	
I-City	Jn	10		1	177	$2¾	$12½	
I-City	Jn	12½		2	758	55	$12½	
I-City	Jn	15		44	718	5	$12½	
I-City	Sp	12½		13	1725	115	$12½	
I-City	Sp	15		3	368	40	$12½	
I-City	Dc	12½		10	118	180	$12½	
I-City	Dc	15		3	6	75	$12½	
Imsco	Ja	35		15	126	$2⅞	$34¾	
Imsco	Ja	40		35	88	125	$34¾	
Imsco	Jy	27½		1	97	$7¼	$34¾	
Imsco	Jy	32½		1	1156	$3⅞	$34¾	
Imsco	Jy	35		196	1228	140	$34¾	
Imsco	Jy	40		25	244	30	$34¾	
Imsco	Oc	32½p		15	15	50	$34¾	
Imsco	Oc	35		37	1130	$2	$34¾	
Imsco	Oc	40		23	1707	80	$34¾	
Inco	My	10		19	54	$9½	$19⅜	
Inco	Ag	17½		60	1939	$2½	$19⅜	
Inco	Ag	20		21	475	130	$19⅜	
Inco	Ag	20 p		13	237	160	$19⅜	
Inco	Nv	17½		2	602	$3¼	$19⅜	
Inco	Nv	17½p		2	46	100	$19⅜	
Inco	Nv	20		13	291	185	$19⅜	
IOil A	My	30		9	516	$6½	$36½	
IOil A	My	32½		270	1333	$4⅛	$36½	
IOil A	Ag	32½		23	873	$5	$36½	
IOil A	Ag	35		33	608	$3	$36½	
IOil A	Ag	40		9	127	85	$36½	
IOil A	Nv	35		10	850	$4	$36½	
IOil A	Nv	40		10	122	180	$36½	
Mitel	Jn	20		118	976	$2¼	$21⅜	
Mitel	Jn	20 p		90	2844	70	$21⅜	
Mitel	Jn	22½		97	960	100	$21⅜	
Mitel	Jn	22½p		76	852	160	$21⅜	
Mitel	Jn	25		45	1466	55	$21⅜	
Mitel	Jn	25 p		13	1262	$3½	$21⅜	
Mitel	Jn	27½p		2	295	$5¼	$21⅜	
Mitel	Jn	40 p		5	5	$18⅛	$21⅜	
Mitel	Sp	20		10	136	$3¾	$21⅜	
Mitel	Sp	20 p		63	251	150	$21⅜	
Mitel	Sp	22½		87	1063	$2½	$21⅜	
Mitel	Sp	22½p		15	296	$2½	$21⅜	
Mitel	Sp	25		19	928	165	$21⅜	
Mitel	Sp	25 p		10	170	$3⅛	$21⅜	
Mitel	Sp	27½		1	377	115	$21⅜	
Mitel	Sp	32½		10	176	70	$21⅜	
Mitel	Dc	20		20	160	$5⅛	$21⅜	
Mitel	Dc	20 p		6	57	$2¼	$21⅜	
Mitel	Dc	22½		8	169	$4	$21⅜	
Mitel	Dc	25		49	293	$3	$21⅜	
Mitel	Dc	27½		5	110	$2⅛	$21⅜	
Mitel	Dc	30		30	294	150	$21⅜	
Mitel	Dc	30 p		1	18	$8⅛	$21⅜	
Moore	Ag	65		1	142	$2¾	$63	
Moore	Nv	60		1	279	$7	$63	
Nat Bk	My	12½		24	1176	65	$13⅛	
Nat Bk	My	12½p		10	259	15	$13⅛	
Nat Bk	Ag	10		5	1378	$3½	$13⅛	
Nat Bk	Ag	12½		6	2967	160	$13⅛	
Nat Bk	Ag	12½p		2	417	40	$13⅛	
Nat Bk	Ag	15		5	386	55	$13⅛	
Nor Tel	Jy	40		17	396	$2¾	$40	
Nor Tel	Oc	33⅓		5	294	$9⅛	$40	
Nor Tel	Oc	36⅓		6	90	$6⅜	$40	
Nor Tel	Oc	40		24	108	$4⅞	$40	
Nor Tel	Oc	45		3	12	$2½	$40	
Noran	My	17½		25	71	$10¾	$27¾	
Noran	My	20		18	59	$7¾	$27¾	
Noran	My	22½		1	76	$5¼	$27¾	
Noran	My	25		63	1142	$2⅜	$27¾	
Noran	Ag	15		11	47	$13	$27¾	
Noran	Ag	20		14	396	$7¾	$27¾	
Noran	Ag	22½		5	607	$5½	$27¾	
Noran	Ag	25		39	1587	$3¾	$27¾	
Noran	Ag	25 p		30	158	75	$27¾	
Noran	Ag	27½		61	616	$2¼	$27¾	
Noran	Ag	30		5	5	100	$27¾	
Noran	Nv	20		12	112	$8	$27¾	
Noran	Nv	25		46	740	$4¼	$27¾	
Noran	Nv	27½		197	911	$2⅜	$27¾	
Noran	Nv	30		20	20	165	$27¾	
Norcn	My	32½		3	44	65	$33¼	
Norcn	Ag	27½		10	38	$6¼	$33¼	
Norcn	Ag	30		5	101	$3⅞	$33¼	
Norcn	Ag	32½		20	306	$2⅜	$33¼	
Norcn	Ag	32½p		20	28	165	$33¼	
Norcn	Nv	30 p		3	16	125	$33¼	
Nva A f	My	7½		50	1792	150	$9⅛	
Nva A f	My	10		191	4895	5	$9⅛	
Nva A f	Ag	7½		25	1817	170	$9⅛	
Nva A f	Ag	10		248	4377	45	$9⅛	
Nva A f	Nv	7½		32	1055	$2	$9⅛	
Nva A f	Nv	10		274	3194	70	$9⅛	
Oba 01	Jn	87½		8	104	$3¼	$90¾	
Oba 01	Jn	90		10	203	110	$90¾	
Oba 01	Sp	87½		2	113	$3¾	$90¾	
Oba 01	Sp	90		10	650	$2⅛	$90¾	
Oba 01	Dc	87½		10	215	$4¼	$90¾	
Oba 01	Dc	90		11	272	$2¾	$90¾	
Oba 01	Dc	92½		14	65	150	$90¾	
Obd 04	Sp	92½		2	20	$3⅛	$94⅞	
Obd 04	Sp	95		13	44	145	$94⅞	
Placer	Jn	20		1	250	$4¾	$24⅜	
Placer	Jn	22½		10	1018	$2½	$24⅜	
Placer	Jn	25		140	1048	100	$24⅜	
Placer	Jn	25 p		22	50	140	$24⅜	
Placer	Sp	20		2	403	$5¼	$24⅜	
Placer	Sp	25		31	1642	$2	$24⅜	
Placer	Dc	25		5	85	$3	$24⅜	
Placer	Dc	25 p		20	22	$2½	$24⅜	
Rang	Ja	10		4	396	$3⅜	$12⅛	
Rang	Ja	12½		58	156	$2	$12⅛	
Rang	Ja	12½p		4	170	$12⅛		
Rang	Jy	7½		90	1086	$4½	$12⅛	
Rang	Jy	7½p		4	662	5	$12⅛	
Rang	Jy	10		422	5426	$2⅛	$12⅛	
Rang	Jy	10 p		80	921	20	$12⅛	
Rang	Jy	12½		420	897	90	$12⅛	
Rang	Oc	7½		38	1099	$4¾	$12⅛	
Rang	Oc	7½p		5	353	15	$12⅛	
Rang	Oc	10		321	3448	$2⅜	$12⅛	
Rang	Oc	10 p		6	126	40	$12⅛	
Rang	Oc	12½		361	681	160	$12⅛	
Roy Bk	Jy	27½		2	436	$7¼	$34½	
Roy Bk	Jy	32½		19	552	$3	$34½	
Roy Bk	Jy	35		87	752	160	$34½	
Roy Bk	Oc	30		10	391	$5⅞	$34½	
Roy Bk	Oc	32½		28	528	$3¾	$34½	
Roy Bk	Oc	35		2	285	$2¼	$34½	
Segrm	Ja	40		5	70	$3¼	$39¼	
Segrm	Ja	40 p		62	72	$3	$39¼	
Segrm	Jy	33⅓		11	751	$6¼	$39¼	
Segrm	Jy	36⅓		6	489	$3⅜	$39¼	
Segrm	Jy	36⅓p		5	581	90	$39¼	
Segrm	Jy	40		35	457	175	$39¼	
Segrm	Jy	40 p		10	57	$2⅜	$39¼	
Segrm	Oc	33⅓		23	44	$7	$39¼	
Segrm	Oc	36⅓		3	113	$4⅜	$39¼	
Segrm	Oc	36⅓p		16	92	150	$39¼	
Segrm	Oc	40		22	192	$3¼	$39¼	
Shell C	Ag	25		19	196	125	$24⅛	
Shell C	Ag	25 p		12	32	175	$24⅛	
Sltco A	My	25		10	386	$2¼	$27⅜	
Sltco A	My	27½		13	160	50	$27⅜	
Sltco A	Ag	20		20	82	$8⅛	$27⅜	
Sltco A	Ag	22½p		3	51	25	$27⅜	
Sltco A	Ag	25		43	682	$3¼	$27⅜	
Sltco A	Ag	25 p		10	96	75	$27⅜	
Sltco A	Ag	27½		45	994	190	$27⅜	
Sltco A	Ag	27½p		14	15	135	$27⅜	
Sltco A	Nv	25		69	616	$4	$27⅜	
Sltco A	Nv	27½		11	611	$2¾	$27⅜	
Sltco A	Nv	27½p		10	29	190	$27⅜	
T-D Bk	Jn	50		11	191	$2⅜	$50⅜	
T-D Bk	Sp	50		5	80	$4⅛	$50⅜	
T-D Bk	Sp	50 p		5	36	$2⅞	$50⅜	
T-D Bk	Sp	55		5	5	175	$50⅜	
T-D Bk	Dc	45		3	112	$8¼	$50⅜	
T-D Bk	Dc	50		10	66	$5½	$50⅜	
Total P	Ja	12½		5	37	$6	$17	
Total P	Ja	15		14	22	$4⅜	$17	
Total P	Ja	17½		43	80	$3	$17	
Total P	Jy	12½		4	143	$4¾	$17	
Total P	Jy	15		167	1538	$2½	$17	
Total P	Jy	15 p		45	393	35	$17	
Total P	Jy	17½		216	277	105	$17	
Total P	Jy	17½p		10	10	120	$17	
Total P	Oc	12½		1	31	$5	$17	
Total P	Oc	15		85	329	$3⅜	$17	

Volume total 17051.

Total des contrats achetés mais non levés ou liquidés: 350899.

PROFESSIONNELS

Samson Bélair

Comptables agréés

Québec, Ottawa, Calgary, Vancouver, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Kitchener, Matane, Coaticook, Hinton
Montréal, Toronto, Edmonton, Rimouski, Sherbrooke, Gatineau, Sept-Iles, Gaspé, Amos

Affiliation internationale
Moore, Stephens & Co.

GROUPE MMG

85, rue saint-charles ouest, bureau 201, longueuil, québec J4H 3W7
(514) 670-9615 (514) 875-4204

moquin, ménard, giroux
moquin, ménard, giroux et associés
COMPTABLES AGRÉÉS CHARTERED ACCOUNTANTS
moquin, ménard, giroux, du temple et associés GESTIONNAIRES MANAGERS
moquin, ménard, giroux, daoust inc.
SYNDIC TRUSTEE

Une équipe: 40 ans dans l'industrie et 25 ans dans la consultation.

LES GESTIONNAIRES CONSEILS PRODUCTIVITE PLUS

CONSEILLERS EN PRODUCTIVITÉ
- Diagnostic • Recommandations
- Système de mesure et de contrôle
- Programme complet d'amélioration de la productivité

272 ROLLIN, LAVAL, P.Q. H7G 1M3 — Tél.: (514) 668-8481

PELLETIER et PELLETIER
Optométristes
- optométrie générale • lentilles de contact
- lunetterie et réparations

84 Notre Dame ouest, 4e étage, Montréal
TÉL. (514) 845-2987

Price Waterhouse
COMPTABLES AGRÉÉS
1200 Ave. McGill College Montréal, Qué. H3B 2G4 (514) 879-9050
2 Place Québec, suite 800 Québec, Qué. G1R 2B5 (418) 529-4963

Griffin, Montpetit, Lanctôt et Associés
COMPTABLES AGRÉÉS
Pierre Griffin, c.a. Roland Lanctôt, c.a.
Yves Montpetit, c.a. Gilles Bouchard, c.a.
59 St-Jacques, suite 350, Montréal, H2Y 1K9
(514) 282-1097

50, boul. crémazie ouest, suite 1104, place crémazie, montréal, québec H2P 2W9
(514) 387-6434
- PRODUCTIVITÉ
- MARKETING/VENTE
- FINANCEMENT
- RESSOURCES HUMAINES
- AIDE GOUVERNEMENTALE

durand, plante et associés inc.
cabinet de gestion-conseil

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514) 934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION Telecopier

Pour une annonce dans les professionnels consultez Lyse Blanchard 514-842-6491

SICA inc.
Conseillers en administration
543 Sherbrooke, #300, Montréal, H2L 1K2, 849-3563
Études technico-économiques et stratégies de marketing

NOUVEAU SOMMET TIRAGE 51,184 EXEMPLAIRES
Semaine du 19 mars
Merci aux lecteurs du Journal LES AFFAIRES

MARTINEAU WALKER
AVOCATS

3400, La Tour de la Bourse
800, Carré Victoria
Montréal, Canada H4Z 1E9
Téléphone (514) 395-3535
Sans frais d'interurbain 1-800-361-6266
Bélinographe (514) 395-3517
Télex 05-24610 BUOY MTL

Bureau 1100, Immeuble 'La Laurentienne'
425, rue St-Amable
Québec, Canada G1R 5E4
Téléphone (418) 647-2447
Sans frais d'interurbain 1-800-463-2827
Bélinographe (418) 647-2453

Imasco Limitée

Avis est par les présentes donné que le Conseil d'administration d'Imasco Limitée a déclaré les dividendes suivants:

DIVIDENDE NO. 346

Dividende trimestriel, actions ordinaires — 25 cents par action

DIVIDENDE NO. 9

Dividende trimestriel, cumulatif, actions privilégiées, convertibles et rachetables - Série B — 76.5 cents par action

Les dividendes seront payés le 30 juin 1983 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 juin 1983.

Les dividendes sont payables en espèces ou sous forme d'actions ordinaires de la Société aux actionnaires qui ont choisi d'adhérer aux régimes de dividendes-actions.

Par ordre du Conseil,
Paul K. Ryan, F.C.I.S.,
vice-président et secrétaire.

Montréal (Québec) le 11 mai 1983.

UN RÊVE DEVENU RÉALITÉ
DEVENEZ PROPRIÉTAIRE D'UNE BANQUE
à MONTRÉAL, LAVAL, CHICOUTIMI ou TROIS-RIVIÈRES

Posséder une banque est un rêve irréalisable, si nous pensons banque à charte (dollars).
Mais il y a maintenant les banques de Troc qui opèrent avec succès.
Une banque de troc qui opère en unités au lieu de dollars ($) et qui permet à tous les membres d'échanger tous produits ou services contre un autre.
Si vous êtes ambitieux et sérieux avec un peu de capital, communiquez avec nous. Nous vous indiquerons la voie du succès.
Échange d'un produit ou service contre un autre...

SYSTÈME TROC • INC.
ÉCHANGE D'UN PRODUIT OU SERVICE CONTRE UN AUTRE

200 de Gaspé, suite 601
Montréal, Qué. H3E 1E6
Tél.: (514) 768-7186

AFFAIRES EN BREF

Cossette remporte un prix aux États-Unis

L'agence de publicité **Cossette Communication Marketing,** de Québec, a remporté récemment le trophée OBIE dans le cadre d'un concours américain visant à honorer les annonceurs et publicitaires qui se distinguent pour l'exceptionnelle qualité créatrice de leur produit d'affichage extérieur.

L'agence québécoise a gagné ce prix grâce à son affiche sur les bottes **Blondo,** dans la catégorie Vêtements et accessoires. Cette même affiche s'était vue octroyer, l'an dernier, un Coq d'or par le **Publicité Club** de Montréal, de même qu'un certificat d'excellence au gala de l'**Affiche d'Or,** organisé par Mediacom.

Cossette Communication Marketing emploie plus de 150 personnes. Son chiffre d'affaires excède 50 millions $.

Deux Québécois honorés

L'**Université du Québec** remettra le 27 mai prochain à MM. **André Charron,** président de **Lévesque, Beaubien Inc.** et **Marcel Dutil,** président de **Canam Manac Inc.** un doctorat honoris causa pour s'être illustrés de façon particulière dans le monde des affaires.

M. Charron préside la plus importante maison francophone de courtage en valeurs mobilières au Canada (587 employés). Le groupe que dirige pour sa part M. Dutil, comprend une dizaine de compagnies qui produisent des poutrelles d'acier, des remorques, des bâtiments préusinés et du mobilier de bureau. Canam Manac emploie près de 1 500 personnes.

Contrats internationaux de l'ACDI

• **Secteurs: Mines**
Pays: Zymbabwe
Brève description du projet: photogrammétrie aérienne.

Montant du contrat: 986 040$.

Contrat accordé à: **Consortium Géo-Carto,** 6070 ouest, rue Sherbrooke, bureau 204, Montréal, H1N 1C1, (514) 252-8653.

• **Secteur: Approvisionnement**
Pays: Zimbabwe
Brève description du projet: ligne de crédit au développement. Le conseiller devra agir à titre d'agent d'approvisionnement dans le cadre de ce projet.

Montant du contrat: 163 500$.

Contrat accordé à: **Rigley Trade Ltd,** 92 est, rue King, Hamilton, L8N 1A8, (416) 528-3395.

• **Secteur: Transport**
• Pays: Haute-Volta
Brève description du projet: liaisons routières entre les villes de Po-Ziou et Zaebre-Mawa. Le projet vient appuyer les efforts de la Haute-Volta pour désenclaver le sud du pays. Il consiste à améliorer 143 km de pistes et construire environ 30 km de dessertes villageoises, à repofiler les 325 km de la route du lot nord, à former six (6) homologues et renforcer la formation d'environ 135 ouvriers de chantier. Pour la durée du projet estimée à deux ans, la société canadienne d'experts-conseils devra fournir les services de six (6) experts et effectuer, à titre d'agent d'achat pour la Haute-Volta, tous les achats au Canada et en Haute-Volta des biens et équipements prévus au projet.

Firme invitée: **Lavalin Int. Ltée.,** 1130 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, H3A 2R5, (514) 288-1740.

• **Secteur: Énergie**
Pays: Côte d'Ivoire
Brève description du projet: électrification rurale. Le conseiller devra assurer le suivi et la gestion de l'ensemble du programme d'électrification rurale.

Montant du contrat: 1 066 000$.

Contrat accordé à: **Angers, Drouin, Simard et Ass. Ltée.,** 3555 Boul. Hamel ouest, Bureau 210, Ste-Foy, G2E 2G6 (418) 687-0169.

LA RADIO
DES GENS D'AFFAIRES!

RADIO CITÉ FM 107,3 — MONTRÉAL
Le Billet Économique avec Jean-Paul Gagné à 8h02
Chronique PME avec André Vézina à 17h30

CITF-FM FM 107,5 — QUÉBEC
Le Billet Économique avec Denis Angers à 8h05
Chronique PME avec André Jean à 16h30

CIMF-FM FM 94,9 — HULL-OTTAWA
Le Billet Économique avec Jean-Paul Gagné à 17h45
Chronique PME à 8h15 et 17h15

CITÉ-FM FM 102,7 — SHERBROOKE
J'Investrie avec Jacques Beaulieu à 11h12 et 18h08
Chronique PME avec Marc Perrault à 9h38

DU LUNDI AU VENDREDI
SUR LE RÉSEAU FM DE TÉLÉMÉDIA

Accord de licence entre Elf et Bakelite

La compagnie pétrolière française **Elf,** qui a cédé l'an dernier d'importants actifs dans le secteur pétrolier notamment en Alberta, vient de vendre une licence de fabrication et d'exploitation à la société **Bakelite** de Montréal, qui pourra désormais utiliser le procédé Styrelf, un liant pour enduit superficiel destiné à l'entretien des chaussées et des routes à fort trafic.

Bakelite a acquis la licence exclusive de ce produit pour l'ensemble du Canada; le procédé Styrelf est déjà utilisé en République fédérale d'Allemagne, au Japon, aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en France.

Formé d'un polymère fixé dans un bitume par réaction chimique, le Styrelf 103 présente des qualités remarquables d'étanchéité et de rugosité, mais aussi d'adhésivité et de cohésion améliorées, sans parler de son élasticité élevée.

Répandu en couche mince avec du matériel conventionnel (moyenne pression et jets pinceaux), ce liant à haute viscosité convient particulièrement aux chaussées à trafic élevé, soit 10 000 à 20 000 véhicules par jour.

Dans plusieurs autres pays comme les États-Unis, Elf commercialise elle-même ce produit. Ici, elle a préféré céder une licence à Bakelite, à la suite de contacts entrepris par le **Centre français de promotion des coopérations technologiques et industrielles** (CFCI).

Montel est achetée par ses cadres

La compagnie **Montel Inc.** de Montmagny, qui est engagée dans la fabrication d'équipements électriques et de mobilier de classement **Mobilex,** vient d'être acquise par cinq de ses cadres supérieurs. Elle appartenait depuis sa fondation en 1924 au groupe suisse **Sprecher & Schuh.**

Les cinq nouveaux actionnaires, qui ont acquis la totalité des actions de l'entreprise, sont MM. **Lorenzo Montminy,** président et directeur général, qui a succédé à ce poste à M. **Conrad Johnson,** devenu vice-président marketing chez **Gaz Inter-Cité; Martin Vaillancourt,** vice-président directeur des ventes et de l'ingénierie des systèmes de rangement; **Jean Marier,** secrétaire de la compagnie; **Denis Gaudreau,** gérant de l'approvisionnement; et **Yvon Bernier,** gérant régional des ventes de l'Est du Québec, division des systèmes de rangement.

Ces cadres supérieurs travaillaient dans la compagnie depuis plus de 20 ans dans certains cas. Quant à l'ancien p.d.g., M. Johnson, il demeurera président du conseil d'administration de Montel.

Montel emploie plus d'une centaine de personnes, et ses ventes varient bon an mal an entre 12 et 15 millions $.

Journée internationale de la C. de C. de Montréal

N'oubliez pas que c'est mercredi le 25 mai prochain qu'aura lieu la journée internationale organisée par la **Chambre de commerce de Montréal** à l'hôtel **Bonaventure.**

Cette journée comprendra trois ateliers, soit sur la planification d'une transaction internationale, l'exécution d'une telle transaction, et des exemples de succès et d'échecs.

Une exposition aura lieu durant la journée, organisée par des ministères et organismes gouvernementaux intéressés à faire connaître leurs marchés et leurs services.

Enfin, un prix d'excellence de la **Banque Royale** sera accordé lors du banquet en soirée à une entreprise qui se sera illustrée sur les marchés internationaux.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

LA PERSONNE QUI OCCUPERA LE POSTE D'

analyste senior en placements

désire mettre en valeur ses connaissances et son expérience dans la gestion des valeurs mobilières, en particulier dans le domaine des actions canadiennes et américaines. Elle analysera la conjoncture économique, tirera des conclusions sur l'évolution des marchés financiers, recommandera des stratégies par secteur, effectuera les transactions.

Elle a obtenu un diplôme de 1er cycle en administration avec concentration en gestion financière ou économique, réussi le cours I de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières et possède un minimum de cinq à sept ans d'expérience pertinente.

Elle exercera ses fonctions au siège social, à Lévis.

Elle recevra un salaire intéressant et bénéficiera d'un ensemble complet d'avantages sociaux.

Si vous croyez être cette personne, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 30 mai 1983 au

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
ASSURANCE-VIE DESJARDINS
200, AVENUE DES COMMANDEURS
LÉVIS (QUÉBEC) G6V 6R2

Assurance-vie Desjardins

Fonction publique du Québec

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Directeur ou directrice des régimes supplémentaires de rentes

Concours spécifique numéro 623J-450036/RA. Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Régie des rentes du Québec - 1 emploi à Sainte-Foy

Attributions - Sous l'autorité immédiate du vice-président à la gestion des programmes, assumer la responsabilité de l'application de la loi sur les régimes supplémentaires de rentes; participer à l'élaboration des modifications législatives et réglementaires susceptibles d'affecter cette loi et les règlements adoptés sous son autorité. À titre de surintendant, il est membre du sous-comité des surintendants de l'A.C.O.R. (Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite), il participe aux réunions de ce sous-comité et maintient des relations étroites avec les surintendants des autres provinces du Canada qui sont membres du sous-comité.

Conditions minimales d'admission - Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise; 9 années d'expérience dans l'exercice d'activités de niveau professionnel ou d'encadrement comprenant: 2 années dans le domaine des régimes de retraite ou dans un secteur connexe et 3 années dans des activités d'encadrement. Toute expérience pertinente non concomitante avec celle acquise sur le marché du travail sera considérée.

Exigences linguistiques particulières - Outre la langue française, l'utilisation de la langue anglaise, parlée et écrite, est essentielle à l'exercice des attributions de l'emploi.

Inscription - Office du recrutement et de la sélection
du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Cadre supérieur classe III

Traitement de 43 779 $ à 53 298 $

Période d'inscription:
du 21 mai au 13 juin 1983. Seules seront considérées les inscriptions reçues à l'Office pendant la période d'inscription.

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entrainera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC - 45, rue Jarry est - 387-2486

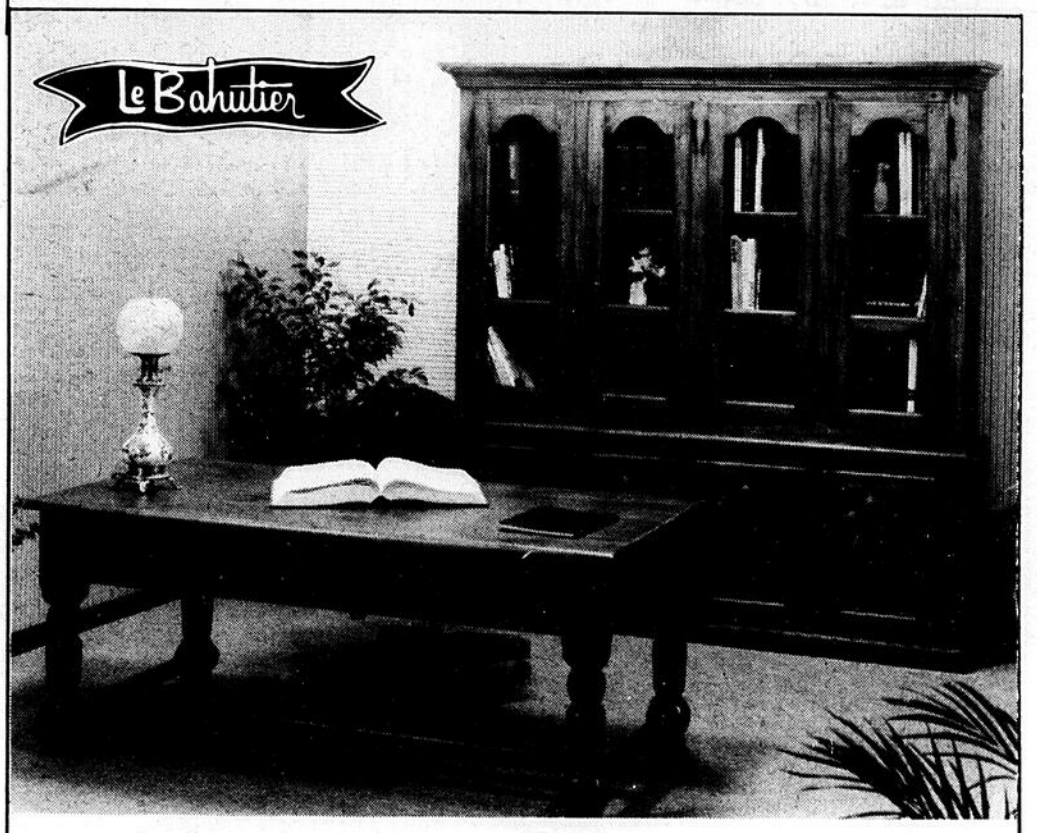

Décoration michel gince inc

Une collection de meubles de bureau pour professionnels et gens d'affaires

51, boul. de la Concorde ouest
L.D.R., Laval
H7N 1H7 **669-0512**

À compter du 24 mai...

Soyez d'affaires!

Achetez les obligations d'épargne du Québec

Un investissement sûr et rentable

Les obligations d'épargne du Québec constituent un mode d'épargne à la fois sûr et rentable... un placement d'avenir quoi! En souscrivant des obligations d'épargne du Québec, votre argent fructifie à un taux avantageux: 9½% dès le 1er juin et un taux minimum annuel de 8½% les années subséquentes, jusqu'au 1er juin 1993.

Accessibles à toutes bourses

Les obligations d'épargne du Québec à intérêt régulier sont offertes en coupures de 250$, 500$, 1 000$, et 5 000$ et les obligations à intérêt composé, en coupures de 100$, 250$, 500$, 1 000$, et 5 000$. Une bonne affaire pour tout l'monde.

À noter que les obligations d'épargne émises au cours des dernières années portent un taux d'intérêt de 10½%.

L'intérêt composé, ça rapporte gros!

Les obligations d'épargne à intérêt composé vous rapportent

9½%

D'INTÉRÊT LA PREMIÈRE ANNÉE.

"La relance économique, c'est l'affaire de tous!"

de l'intérêt sur l'intérêt. Composé annuellement, l'intérêt accumulé est payable à l'encaissement des obligations. L'intérêt sur les obligations d'épargne à intérêt régulier est versé par la poste sous forme de chèque, le 1er juin de chaque année.

Encaissables en tout temps

Les obligations d'épargne du Québec sont encaissables en tout temps à leur pleine valeur plus l'intérêt couru. C'est comme posséder de l'argent comptant.

Une participation directe à la relance économique du Québec

En achetant les obligations d'épargne du Québec, vous faites bien plus qu'assurer votre avenir. Vous participez directement à la relance économique du Québec.

Où peut-on en acheter?

Résidents du Québec, soyez d'affaires! Les obligations d'épargne sont en vente à compter du 24 mai dans les banques, les caisses populaires, les sociétés de fiducie et chez les courtiers en valeurs mobilières. Plusieurs employeurs du Québec offrent aussi un programme d'achat par retenues sur le salaire.

Le Ministre des finances peut en tout temps mettre fin à la vente des obligations. La limite d'achat est de 35 000$ par personne.

Ministère des Finances

Québec